

LA SÉRIE NOIRE SE POURSUIT EN VALAIS : EXPLOSION À GLIS ET INCENDIE À LENS...

(PAGE 16)

LE PLUS ANCIEN JOURNAL
DE LANGUE FRANÇAISE
FONDÉ EN 1738

PARAIT TOUS LES JOURS
EXCEPTÉ LE DIMANCHE
4, RUE SAINT-MAURICE
TÉLÉPHONE 038 256501

L'EXPRESS

FAN

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

TROIS SCRUTINS-SURPRISES SOUS LA COUPOLE

MM. Ritschard, Chevallaz et Hurlimann au Conseil fédéral

M. Brugger président de la Confédération pour 1974

BERNE (ATS). — Victoire significative des « outsiders » contre les candidats officiels des partis, mais aussi entrée au gouvernement de trois hommes de valeur : tel était le jugement porté mercredi au Palais fédéral par de nombreux parlementaires, à l'issue de l'élection de MM. Willi Ritschard, socialiste, conseiller d'Etat soleurois, Hans Hurlimann, démocrate-chrétien, conseiller d'Etat et conseiller aux Etats de Zoug, et Georges-André Chevallaz, radical, ancien syndic de Lausanne et conseiller

national, aux places laissées vacantes par les conseillers fédéraux Tschudi, Bonvin et Celio.

Le fait que chacune des élections ait été obtenue au premier tour de scrutin n'a pas manqué de surprendre, mais a sans doute contribué aussi au sentiment de satisfaction qui s'exprimait en fin de séance, et qu'étaient venus renforcer les résultats obtenus par les nouveaux membres de la Confédération et vice-président du Conseil fédéral, M. Ernest Brugger et M. Pierre Graber.

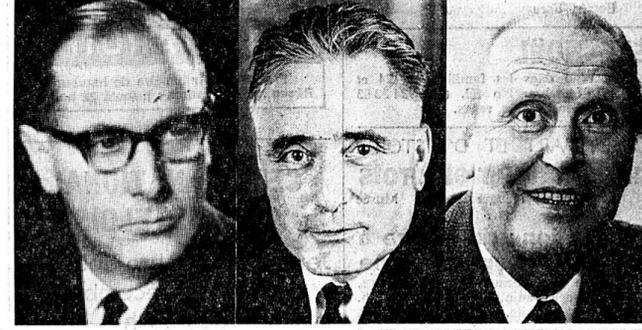
Deux cent quarante-deux bulletins étant délivrés, M. Willi Ritschard a été élu au premier tour par 123 voix sur une majorité absolue de 121. M. Arthur Schmid a obtenu 77 voix, M. Anton Muheim 22. Il y a eu 19 voix éparées, et un bulletin blanc.

L'Assemblée passa ensuite à l'élection du successeur de M. Bonvin. 241 bulletins sont délivrés, 241 rentrés, il y a 3 bulletins blancs et 9 bulletins nuls. Le conseiller aux Etats Hans Hurlimann, de

Zoug est élu par 132 voix sur une majorité absolue de 115. M. Franzoni a obtenu 84 voix, et il y a 13 voix éparées.

M. Georges-André Chevallaz, syndic de Lausanne et conseiller national, radical, a été élu conseiller fédéral par 137 voix sur une majorité absolue de 121. M. Henri Schmitt, candidat officiel du parti, a obtenu 93 voix. Il y a eu en outre 11 voix éparées.

(Lire également en page 16)



De gauche à droite MM. Hurlimann, Chevallaz et Ritschard. (Archives)

RATIONNEMENT DE L'ESSENCE EN SUISSE OU... AUTRE CHOSE ?

Une question se pose. Après les dimanches « sans » et les feux d'artifice des fêtes de fin d'année, la Suisse va-t-elle, en guise de cadeau, trouver dans les boîtes du Bonhomme janvier, des tickets de rationnement pour le carburant ?

On dit, mais que ne dit-on pas, que des mesures plus strictes seraient suspendues sur nos têtes. N'assure-t-on pas en effet, sur les bords du Léman que des salles auraient déjà été retenues pour y installer ce qu'en langage châtié on appelle des services de l'économie de guerre. En bref, il s'agirait purement et simplement d'un service dont l'activité serait de distribuer à tout un chacun des cartes de rationnement.

Bien des gens en doutent encore, car de tels services ne s'installent pas en un jour, ni même en plusieurs semaines. Pourtant, c'est un fait que l'on en parle à Berne. Et même, dit-on, assez sérieusement. Une conférence convoquée par l'Office fédéral de guerre de l'industrie et du travail n'a-t-elle pas été convoquée dans la ville fédérale ? A l'ordre du jour : discuter du projet de rationnement.

Des bruits, il y en a beaucoup. Des précisions : assez peu. Pourtant, on murmure qu'il s'agirait de distribuer à chaque automobiliste une carte lui donnant droit à un certain nombre de litres d'essence d'abord selon la catégorie de son véhicule, ensuite en fonction de l'utilisation de celui-ci.

Mais n'oublions pas qu'il y a en Suisse plus de 2 millions de véhicules à moteur et que dans ces conditions il y a encore loin du projet à la mise en application.

Pourtant, n'assure-t-on pas sans certains milieux d'ordinaire bien informés que tout ne serait pas aussi noir. Et ils n'ont peut-être pas tort ceux qui continuent à assurer que la Suisse est encore assise et pour un bon moment dans un bon fauteuil pétrolier.

Il est vrai que des esprits malins disent que tout pourrait bien s'arranger si les pétroliers qui errent en certaines mers apprenaient qu'ils ont trouvé des clients au prix fort et désireux de les libérer de leurs cargaisons.

Ceci peut-être expliquant cela...

LES IDÉES ET LES FAITS

L'U.D.R. au tournant

Face à une gauche « unie », mais qui ne l'est plus tellement, car, en dépit de son « programme commun qui fut une plate-forme électorale, les divergences s'accroissent entre Mitterrand et Marchais, l'UDR cherche à se donner une image de marque. Aux récentes assises de Nantes, comme au dernier comité central, présidé par M. Sanguinetti, le nouveau secrétaire général, en présence de M. Messmer, mais en l'absence de M. Pompidou qui semble ne plus se préoccuper que de politique extérieure, elle s'est efforcée de se donner un objectif commun à la fois sur le plan international (adhésion à l'Europe à condition que celle-ci ne renie pas les patries et que chacune d'elles mette en commun sa propre défense) et sur le plan social (relance de l'association capital-travail).

Mais l'UDR a tenté aussi, comme l'explique fort bien M. Roger Frey, un pionnier de la première heure, dans le « Figaro », de réconcilier les diverses tendances qui la traversent, maintenant que De Gaulle, leur symbole à toutes, a disparu. Mettons à part, les gaullistes de gauche, tels feu Capitain, Christian Fouchet ou Jacques Debû-Bridel, demi-suisse, un ancien de l'Action française, passé au résistancialisme le plus oppressif. Il reste que des clans subsistent, dirigés chacun par des candidats à la succession de M. Pompidou en 1976.

L'inconditionnel parmi les Inconditionnels qu'est M. Debré a surpris tout le monde en déclarant que De Gaulle s'est contredit à de nombreuses reprises. Le général avait voulu l'Algérie avec la France, puis il a conclu les accords d'Evian se soldant par l'échec que l'on sait. Adversaire du Marché commun, il s'y est résigné. Rompant avec l'OTAN, il s'est aperçu que sa politique de l'Atlantique à l'Oural était illusoire. Enfin, après les événements de mai 1968 contre lesquels il s'est élevé vigoureusement, il a confié l'éducation nationale à M. Edgar Faure qui a désintégré l'Université. Dans ces conditions, M. Debré, tout partisan qu'il reste de l'indépendance française gaulliste, aura de sérieux concurrents aux présidentielles, avec Chaban-Delmas et Edgar Faure qui veulent de l'ouverture à gauche, ou avec Valéry Giscard d'Estaing qui compte sur la droite.

Mlle Dienech, secrétaire d'Etat, nous paraît avoir eu le mot juste en disant : « L'UDR est née de la jonction d'une pensée rationaliste (nous aurions préféré Intellectuelle) et d'une inspiration chrétienne et sociale ». Et elle a ajouté : « Nous voulons un socialisme humaniste où se rejoignent la liberté de l'esprit et la générosité du cœur dans une organisation personnaliste et communautaire ». Mais pourquoi ce terme de socialisme qui évoque le collectivisme ? Humanisme eût suffi.

René BRAICHT

Des choix témoignant de la vitalité de notre démocratie

De notre correspondant à Berne :

L'Assemblée fédérale a choisi les remplaçants des trois conseillers fédéraux démissionnaires pour la fin de l'année. Balayant aux premiers tours de scrutin déjà, les candidats officiels, elle a désigné des hommes reconnus pour leurs qualités professionnelles et politiques, donnant en quelque sorte raison à M. Schwarzenbach qui, dans une déclaration liminaire, déplora le choix des candidats officiels selon les critères traditionnels de la représentation de régions et de tendances au lieu de désigner le plus capable.

Le résultat des élections au Conseil fédéral a causé, certes, la surprise la plus complète. Toutefois le groupe, libéral avait bel et bien donné confidentiellement, comme fiercé gagnant : MM. Ritschard, Hurlimann et Chevallaz !

C'est dire que les candidats des partis, résultats de dosages d'influence, sont jugés par leurs pairs de l'Assemblée fédérale selon des critères plus objectifs.

La désignation, au premier tour de M. Willi Ritschard, est symptomatique à cet égard. Jugé trop à droite par une partie de son parti il n'en est pas moins un authentique représentant de la gauche. Monteur en chauffage, devenu par son travail un spécialiste en matière financière, il est le premier ouvrier arrivé au poste de conseiller fédéral. Son choix démontre la réalité de la démocratie suisse qui fait une place à ses citoyens capables quelle que soit leur origine sociale.

L'élection de M. Ritschard a éliminé ipso facto la candidature officieuse de M. Léo Schürmann. Les partisans de ce dernier, que l'on présumait nombreux, ont alors reporté vraisemblablement leurs voix sur le conseiller aux Etats Hurlimann, au premier tour de scrutin pour l'élection du successeur de M. Bonvin. Là encore, le candidat officiel, qui semblait avoir toutes les chances, a dû s'incliner avec 84 voix seulement.

Quant à M. Chevallaz, il pouvait penser, dès l'ouverture de la séance que le vent soufflait en sa faveur. Très entouré, il demeurerait pourtant tendu. L'annonce du résultat provoqua une ruée de poignées de main sur lui. L'une des premières fut celle de son rival, le candidat officiel H. Schmitt de Genève.

Acceptant son élection, M. Chevallaz déclara sobriement mesurer le poids de la charge qui lui était confiée et fort de ses responsabilités, accepter son élection.

Après lecture solennelle du serment en allemand et en français, chacun des conseillers fédéraux nouvellement élus prononça la phrase rituelle : « Je le jure ». Comme en crescendo, on entendit celle de l'élu socialiste, un peu rocaillieux, puis celle de M. Hurlimann, solennelle, enfin celle de M. Chevallaz, forte et vibrante. Il serait téméraire à ce simple signe de dire à quel poste de conseiller fédéral sera tel ou tel des nouveaux élus.

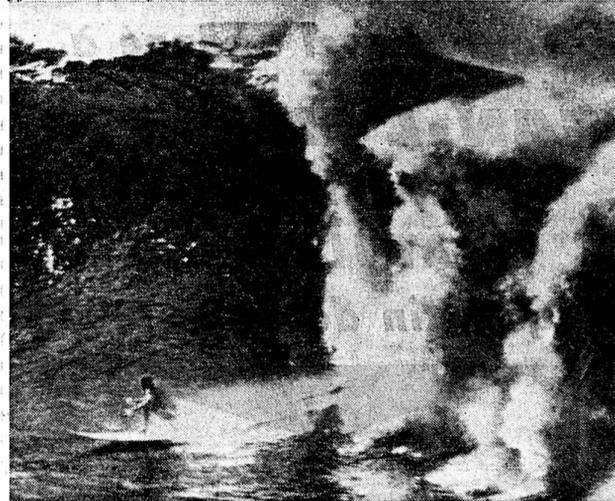
(Lire la suite en page 16) J.-P. G.

Lune de miel à Quito



Quittant le yacht royal « Britannia » qui bourlinguait depuis des jours en mer des Antilles, la princesse Anne, maintenant Mme Phillips, accompagnée de son mari, a tâté mercredi du plancher des vaches. Et nous les découvrons ainsi à Quito, capitale de l'Equateur. (Téléphoto AP)

Dans un océan d'écume



Cela se passe au large d'Hawaï dans le Pacifique. Il ne s'agit pas d'une tempête, mais des remous provoqués par un concurrent participant au championnat de surf dans la baie de Waimea. On n'arrête plus les audacieux. (Téléphoto AP)

Chronique régionale : pages 2, 3, 6, 11, 13 et 25
Informations suisses : page 16
Tous les sports : pages 17 et 18
Jeunesse-variétés : page 23
Carnet du jour — Programmes radio-TV : page 29
Dernière heure et bourses : page 31

Les travaux du synode de l'Eglise réformée évangélique neuchâteloise (Page 3)

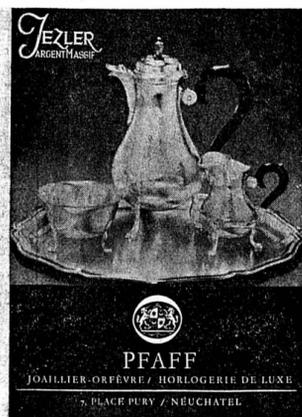
Prises de sang : un fameux « lièvre » levé au tribunal de la Chaux-de-Fonds (Page 6)

Opération « têtes brûlées » du groupe « Béliers » à Berne (Page 13)

Gros incendie à Boécourt : une famille de six enfants privée de foyer (Page 13)

La santé d'Elisabeth

LOS-ANGELES (AP). — Bien qu'ils assurent qu'aucune complication n'est apparue depuis qu'elle a subi l'ablation d'un kyste à l'ovaire mercredi dernier, les médecins ont décidé de prolonger jusqu'au week-end l'hospitalisation d'Elisabeth Taylor. Elle aurait normalement dû sortir de l'hôpital mercredi.



Dans le même bateau

Tout comme une paix véritable, ou comme la liberté authentique, la crise du pétrole est indivisible : les Russes vont en être affectés comme les pays occidentaux, les Etats-Unis et le Japon.

C'est que peu à peu, depuis 1945, se sont créés par-delà les frontières et les idéologies, des liens de solidarité technologique sans précédent entre l'Ouest et l'Est, le Nord et le Sud de la planète. Qu'une grave perturbation trouble l'économie d'une de ces régions — aujourd'hui à cause du pétrole, demain des matières premières essentielles, après-demain du système monétaire — et toutes les autres régions en ressentiront les effets.

Ainsi l'URSS a négocié avec l'Allemagne fédérale et le Japon depuis des années des accords portant sur la fourniture par ces pays de quantités énormes de tubes pour la construction des pipelines soviétiques destinés à acheminer le gaz naturel de Sibérie vers l'Extrême-Orient et vers l'Ouest. La fabrication de ces tubes va être ralentie, sinon bloquée chez les Allemands et les Japonais si leur industrie respective se trouve freinée par la pénurie de produits pétroliers.

Les moyens financiers que les Soviétiques espèrent se procurer grâce à leurs livraisons de gaz naturel pour payer les matériels et les équipements occidentaux et japonais prévus pour stimuler l'économie soviétique, vont être amoindris à leur tour.

Inconnues quant à leur volume, les réserves de pétrole en Union soviétique paraissent toutefois être inférieures à celles de la Chine populaire, évaluées à quelque vingt milliards de tonnes. L'URSS produit cependant actuellement quelque 420 millions de tonnes de pétrole brut par an. Ses propres besoins s'élevaient à 300 millions de tonnes ; elle en livre 70 millions à ses satellites européens et 50 millions à des pays occidentaux, contre paiement de devises fortes indispensables à l'achat de produits occidentaux d'importance vitale.

Or, on estime qu'en 1980 les besoins soviétiques se chiffreront par 500 millions de tonnes et que sa production totale sera alors de 640 millions de tonnes. Les besoins de ses satellites grandiront également, tandis que la nécessité pour l'URSS de se procurer des devises à l'Ouest ne s'atténuera pas, bien au contraire. Moins de 150 millions de tonnes pour faire face aux demandes dans ces deux directions, c'est très insuffisant.

Des goulots d'étranglement vont compromettre tant chez les Russes que chez leurs satellites le développement industriel. Déjà en retard sur l'Ouest de manière saisissante, les Orientaux vont se faire distancer davantage encore par les Occidentaux, surtout par les Américains.

Tout se tient, en ce bas monde de plus en plus rétréci par la technologie. Hommes de l'Ouest ou de l'Est, du Septentrion ou du Midi, nous sommes plus que jamais dans l'histoire tous dans le même bateau... R.A.

AVIS TARDIFS

Fr. 2.70 par millimètre de hauteur
Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Soirée de fin d'année
de la Fraternité
Chrétienne

Vendredi 7 décembre
à 20 h 15
Salle des conférences
Beau programme musical et théâtral
Invitation cordiale
Entrée libre

PÈRE NOËL

se rend dans les familles, les 24 et
25 décembre. No tél. (038) 24 32 53
aux heures des repas.

MUSÉE D'ART ET D'HISTOIRE
Cartes à jouer et tarots

Exposition inaugurale du Musée
d'histoire

La figuration : du Maître à

l'ŒILLET à l'hypperréalisme

Musée des beaux-arts, 1er étage,
vernissage aujourd'hui dès 18 h.
Entrée gratuite. Invitation cordiale.

Société de musique
de NeuchâtelLe concert d'abonnement
qui devait avoir lieu ce soir
à 20 heures

Duo Guy Fallot - Emmanuelle Lamasso

est renvoyé
pour cause de maladie

Votre apéritif...
Votre rendez-vous d'affaires

HOTEL CENTRAL
BAR 1^{er} ÉTAGE

Ouvert de 9 h à 24 h
Treille 9 — NEUCHÂTEL

AU SNACK

Av. du Premier-Mars 22 — ☎ 25 63 53

QUINZAINE DES CRÊPES
A GOGO

Nous cherchons

UN EMPLOYÉ
DÉBROUILLARD

ayant des connaissances administra-
tives et sachant s'organiser. Permis
de conduire et quelques notions
d'allemand oral souhaitées.

Pour tous renseignements, s'adres-
ser aux Fabriques de Tabac Réu-
nies, Service de recrutement. Tél.
(038) 21 11 45, interne 224-225.

VILLE DE NEUCHÂTEL

Problèmes d'actualité à l'assemblée
des Papeteries de Serrières S. A.

L'assemblée générale ordinaire des ac-
tionnaires des Papeteries de Serrières
S.A. s'est déroulée hier à Neuchâtel sous
la présidence de M. René Gugger, pré-
sident du Conseil d'administration, qui fit
part d'emblée des facteurs plus ou moins
défavorables qui avaient agi, en début
d'exercice, sur les résultats 1972-1973 :

surproduction mondiale de papier alors
que la demande était en diminution et
mise en marche à Serrières de la nou-
velle machine à coucher le papier qui
nécessitait une reconversion du
personnel. Mais la situation s'est amé-
liorée ensuite en dépit de la concurrence
effrénée qui sévissait sur le marché du
papier, l'entreprise neuchâteloise ayant
su comprimer au maximum toutes les
dépenses qui pouvaient l'être.

Il donna ensuite connaissance des
comptes qui bouclent par un bénéfice de
266.713 fr. 81 et proposa la répartition
suivante qui fut approuvée par l'assem-
blée : 25.000 fr. au Fonds de prévoyance,
180.000 fr. à titre de dividende brut de
6 % sur le capital-actions de 3 millions,
10.000 fr. au Fonds de réserve légale,
30.000 fr. d'attribution statutaire au
Conseil d'administration et 24.261 fr. 16
de report à compte nouveau.

Les actionnaires ont, en outre, donné
décharge au Conseil d'administration
ainsi qu'à l'organe de contrôle et décidé
de renouveler pour une période de trois
ans le mandat d'administrateur de M.
Hans Ringier.

A l'issue du déjeuner servi à l'hôtel
Du Peyrou, M. Gugger salua le président
du Conseil d'Etat, M. René Meylan, le
président du Conseil communal de Neu-
châtel, M. Paul-Eddy Martenet, M.
Lieschi, président d'honneur de Suchard
qui vient d'obtenir la grande croix
d'honneur du gouvernement autrichien
pour les services rendus à l'industrie
chocolatière de ce pays, les directeurs de
banques présents et plusieurs invités. Il
revient sur la situation du marché du
papier, en constante évolution, fit part
de ses inquiétudes face à l'avenir et
conclut en souhaitant que le monde
occidental trouve les remèdes propres à
le guérir de l'inflation.

Le conseiller d'Etat René Meylan, à
son tour, se montra réaliste et objectif.
L'économie neuchâteloise, dit-il en
substance, a pris à temps le virage
nécessaire. Certes, l'économie de marché
commande des adaptations, mais le plus
grave est passé. Il faut donc avoir
confiance, malgré le climat de pessi-
misme qui déferle sur nous. Après avoir
remarqué que, désormais, la propriété
du sol pouvait être préservée de l'anar-
chie grâce à la législation sur l'aména-
gement du territoire, même si cette der-
nière présentait des défauts et des lacunes,
il sonda les incertitudes de l'avenir. Le
chef du département de l'industrie n'est
certes pas pessimiste, mais il recom-
mande la prudence devant les inconnues
de la situation économique. Il convient
surtout que le peuple suisse reprenne
conscience de ses sources : la solidarité,
la confiance réciproque, la volonté de
vivre ensemble. Il se fit alors, avec con-
viction, l'apôtre d'un renouveau de la
paix du travail, cette création helvétique
unique au monde. Sans elle, dit-il, on ne
s'en sortirait pas. Mais il y a assez de
forces dans ce pays. Quand il se trouve au
pied du mur, pour que l'héritage du pas-
sé porte ses fruits.

Il appartenait enfin à M. Paul-Eddy

Martenet, président du Conseil commu-
nal, de parler, avec son humour cotti-
nier, des relations entre la ville et
l'industrie, cette industrie justement qui
est à même de donner à la cité le rôle
qui est le sien, tout en bénéficiant des
services qui sont mis à sa disposition.

J. H.

Avis mortuaires

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Madame et Monsieur Edouard Fazan-
von Allmen et leurs enfants, à Apples ;
Monsieur et Madame Pierre von
Allmen-Bliss et leurs enfants, à Gor-
gier ;

Monsieur François von Allmen et son
fil, à Vallorbe ;

Madame veuve Hélène Gaberel-von
Allmen et famille, à Renens ;

La famille de feu François Marti-
netti-von Allmen ;

Monsieur Maurice von Allmen et fa-
mille, à Grandson ;

Madame et Monsieur Jean Marti-
netti-von Allmen et famille, à Saint-Aubin ;

Madame et Monsieur Paul Marti-
netti-von Allmen et famille, à Lausanne ;

Madame et Monsieur Ami Léchet-von
Allmen et famille, à la Chaux-de-Fonds ;

Madame veuve Maurice Miéville et
famille, à Bevaix ;

Madame veuve André Borioli et fa-
mille, à Bevaix,

ainsi que les familles parentes, alliées
et amies,

ont le chagrin de faire part du décès de

Monsieur

Robert von ALLMEN

leur cher père, beau-père, grand-père,
frère, beau-frère, oncle, parent et ami,
enlevé à leur affection, après une longue
maladie, à l'âge de 74 ans.

Gorgier, le 5 décembre 1973.

Venez à moi, vous tous qui
êtes fatigués et chargés, je vous
donnerai le repos.

Mat. 25 : 13.

L'inhumation aura lieu à Saint-Aubin,
le vendredi 7 décembre.

Culte au temple, à 13 h 30, où le
corps sera déposé.

Domicile mortuaire : hôpital de la
Béroche, Saint-Aubin.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Que ta volonté soit faite.

Madame Rose Cornu et ses enfants,
à Cormondrèche ;

Madame et Monsieur Henri Bour-
quin-Vogel, leurs enfants et petits-en-
fants, à Corcelles et Peseux ;

Seur Mathilde Vogel, à Saint-Loup ;

Monsieur et Madame Edouard Vogel,
leurs enfants et petits-enfants, à Cor-
mondrèche et Neuchâtel ;

Madame et Monsieur Auguste Guidici,
leurs enfants et petit-fils, à Cormon-
drèche ;

Monsieur et Madame Roger Vogel,
leurs enfants et petits-enfants, à Couvet
et au Locle,

ainsi que les familles alliées,
ont la douleur de faire part du décès de

Monsieur Edmond VOGEL

leur cher frère, beau-frère, oncle, cou-
sin et ami, que Dieu a repris à Lui,
dans sa 60^{ème} année, après une longue
maladie.

L'Eternel gardera ton départ et
ton arrivée.

Dès maintenant et à jamais.
Ps. 121 : 8.

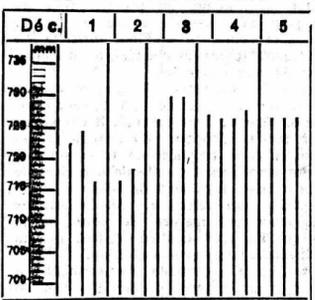
L'inhumation aura lieu vendredi
7 décembre 1973.

Culte à la chapelle du crématoire de
Saint-Georges, à Genève, à 16 h 30.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Observations météorologiques

Observatoire de Neuchâtel, 5 décem-
bre 1973. — Température : moyenne,
3,2 ; min. : 0,4 ; max. : 4,6. Baromètre :
moyenne, 725,9. Eau tombée : 0,6. Vent
dominant : direction, sud, sud-ouest.
force : calme à faible. Etat du ciel :
couvert, pluie de 5 h 15 à 5 h 45.



Niveau du lac 5 décembre 1973 : 428,87

Coup d'œil sur l'Expo de la Semaine commerciale
des Hauts-Geneveys, à la Salle de gymnastique

Il vous reste 4 jours pour visiter l'Expo des Hauts-Geneveys, qui se tient à la Salle de gymnastique de la localité. Vous y découvrirez diverses boutiques vous présentant un choix intéressant pour vos cadeaux de fin d'année, soit : La Boutique Vadi, qui vous offre un choix très varié d'objets en cuivre, étains, vannerie, etc. ; la bijouterie Dubois, qui vous présente ses bijoux or et argent, ainsi qu'une belle gamme de couverts signés Berndorf ; la Boutique du ski, qui attire les amoureux des sports d'hiver et qui leur présente les dernières nouveautés en la matière ; un rayon tout en couleur, celui de M. P. Gaffner, Radio-Télévision, vous fait voir la toute récente gamme de TV, radios, etc. Pour meubler votre soirée, vous serez à l'aise en passant au stand de MM. Frutiger et Fils, ameublements, rideaux et tapis, et pour terminer la visite, un arrêt à l'expo de la Droguerie-Parfumerie de Cernier, qui vous présente un vaste choix de parfums, spiritueux et coffrets de fêtes de la meilleure veine. Le tout sera couronné par votre passage au Bar de l'Expo. — N.B. Les restaurants : buffet de la Gare, hôtel Beauregard, hôtel Bellevue et hôtel du Jura, contrairement aux informations déjà parues, n'exposent pas à la Salle de gymnastique, mais chaperonneront la manifestation et vous invitent à déguster les spécialités préparées à votre intention, dans leurs propres restaurants. (Réservez votre table, si vous ne l'avez pas encore fait).



(Photo J.-P. Baillod)

Avis mortuaires

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

La Noble Confrérie des Chevaliers de
la Cave de Bevaix a le profond regret
de faire part du décès de

Monsieur Louis CHASSOT

père de Monsieur Pierre Chassot, mem-
bre de la Confrérie.

L'office d'enterrement aura lieu le
vendredi 7 décembre, en la chapelle
du Capucin, à Bulle, à 14 heures.

Que ton repos soit doux, comme
ton cœur fut bon.

Madame Edouard Favre-Gaschen, à
Neuchâtel ;

Monsieur et Madame Gustave Hüther,
à Colombier ;

Mademoiselle Anne-Lise Hüther, à
Genève ;

Les familles parentes et amies,
ont le chagrin de faire part du décès de

Monsieur Edouard FAVRE

leur cher époux, papa, grand-papa, beau-
père, beau-frère, parrain, oncle, cousin
et ami, enlevé à leur tendre affection,
dans sa 70^{ème} année, après une brève
maladie.

2000 Neuchâtel, le 4 décembre 1973.
(Côte 107)

L'inhumation aura lieu jeudi 6 dé-
cembre.

Domicile mortuaire : hôpital de la
Providence.

Culte à la chapelle du crématoire, à
16 heures.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Le comité de l'Amicale des contem-
porains de 1904 de Neuchâtel, a le
chagrin de faire part du décès de leur
cher et regretté camarade

Edouard FAVRE

dont ils garderont le meilleur souvenir.

Pour les obsèques, prière de se référer
à l'avis de la famille.

Un cœur de mère a cessé de
battre.

Monsieur Julien Dubois ;
Monsieur et Madame Willy Dubois
et leurs enfants ;

Monsieur et Madame Julien Dubois
fils, leurs enfants et petits-enfants ;

Monsieur et Madame Jean-Pierre
Dubois, leurs enfants et petits-enfants,
ainsi que les familles parentes et al-
liées,

ont le chagrin de faire part du décès de

Madame Emma DUBOIS

née PFEUTY

leur chère épouse, maman, grand-ma-
man, arrière-grand-maman, sœur, tante
et parente, enlevée subitement à leur
affection dans sa 89^{ème} année.

Corcelles, le 4 décembre 1973.
(Chemin Barillier 2)

L'inhumation aura lieu dans l'intimité
de la famille, vendredi 7 décembre à
15 heures, au crématoire de Neuchâtel.

Domicile mortuaire : pavillon du ci-
métère de Beauregard.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Monsieur et Madame Michel Seiler et leur petite Anne ;
les descendants de feu Robert Seiler-Müller,
ont le chagrin d'annoncer le décès de

Madame Alice SEILER

leur chère maman, grand-maman, sœur, belle-sœur, tante et parente, survenu
le 2 décembre 1973.

Cet avis, qui paraît après la cérémonie funèbre, selon le désir de la défunte,
tient lieu de lettre de faire part.

Psautre 116 : 1.

Madame Jean Gründisch-Rard, à
Colombier ;

Monsieur et Madame Alex Gründisch-
Hool et leurs enfants, à Regensburg ;

Monsieur et Madame Jean-Claude
Gründisch-Bachler et leur fils, à Bachen-
bühlach ;

Monsieur et Madame Eric Cavin-
Gründisch et leur fils, à Colombier ;

Madame veuve Jeanne Fahry, ses
enfants et petits-enfants, à Bémont
(NE) ;

Monsieur et Madame Félix Pellaton-
Gründisch, leurs enfants et petits-en-
fants, à Bémont (NE) ;

Monsieur et Madame Alexandre Grün-
dich, leurs enfants et petits-enfants, à
Bémont (NE) ;

Monsieur et Madame Henri Huguenin-
Gründisch, leurs enfants et petits-en-
fants, à Plancemont s/Couvet ;

Monsieur et Madame Armand Grün-
dich-Richard, leurs enfants et petits-
enfants, à Lausanne,

ainsi que les familles parentes, alliées
et amies,
ont le grand chagrin de faire part du
décès de

Monsieur

Jean GRÜNDISCH

leur cher époux, papa, beau-papa, grand-
papa, frère, beau-frère, oncle, cousin,
parent et ami, que Dieu a repris à Lui,
dans sa 66^{ème} année.

2013 Colombier, le 4 décembre 1973.
(Rue de la Société 3)

Ses pas silencieux évitaient la
grand-route, il aimait le silence
et la paix des sentiers des bois.
Seul le cœur était grand en cet
homme effacé. Tu le savais Jésus,
c'est pourquoi sans nul doute, tu
l'as pris à Toi, là il ne souffre
plus.

L'inhumation aura lieu à Neuchâtel,
vendredi 7 décembre.

Culte à la chapelle du crématoire, à
14 heures.

Domicile mortuaire : pavillon du ci-
métère de Beauregard, Neuchâtel.

En lieu et place de fleurs, veuillez
penser à l'Hôpital Pourtalès
(c.c.p. 20 - 299)

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

La Société des magistrats, fonction-
naires et employés de l'Etat a le pénible
devoir d'annoncer le décès de

Monsieur

Jean GRÜNDISCH

employé à l'Arsenal

membre de la société depuis de nom-
breuses années.

Pour les obsèques, prière de se référer
à l'avis de la famille.

L'entreprise NINUS, Dombresson, et
son personnel, ont le regret d'annoncer
le décès de

Monsieur

Ferdinand STEUDLER

père de Monsieur Louis Steudler, leur
dévot collègue depuis de nombreuses
années.

Le comité du Chœur d'hommes de
Fontaines fait part à ses membres du
décès de

Monsieur

Ferdinand STEUDLER

père de Monsieur Louis Steudler et
oncle de Messieurs Robert et Eugène
Steudler, membres de la société.

Tout nouvel abonné à
FAN-L'EXPRESS
recevra le journal
GRATUITEMENT
jusqu'à fin décembre 1973

FAN
L'EXPRESS
BULLETIN D'ABONNEMENT

JE M'ABONNE DÈS CE JOUR

* jusqu'à fin mars 1974 pour Fr. 21.—

* jusqu'à fin juin 1974 pour Fr. 40.—

* jusqu'à fin décembre 1974 pour Fr. 76.—

(* souligner ce qui convient)

Ne pas payer d'avance, nous vous enverrons une carte de
versement.

Nom : Prénom :

No et rue :

No postal : Localité :

Signature :

Veuillez retourner ce bulletin sous enveloppe non collée,
affranchie de 15 centimes, à

FAN - L'EXPRESS
Service des abonnements

2001 NEUCHÂTEL

FAN FAN FAN FAN FAN

REMERCIEMENTS

La famille de

Madame

Jean-Alfred PORTMANN

née Muriel LEBET

profondément touchée des très nom-
breuses marques de sympathie et d'affec-
tion qui lui ont été témoignées lors de
son grand deuil, remercie très sincèrement
toutes les personnes qui l'ont entourée
de leur présence, de leurs dons, de leurs
envois de fleurs et de leurs messages de
condolances, et les prie de trouver ici
l'expression de sa vive reconnaissance.
Neuchâtel, décembre 1973.

La famille de

Monsieur Emile BURNIER

profondément touchée de la sympathie
qui lui a été témoignée lors de son deuil,
remercie de tout cœur les personnes qui
l'ont entourée de leur message, de leur
présence, de leur envoi de fleurs ou
de leur don.

Elle les prie de trouver ici l'expression
de sa profonde reconnaissance.

Peseux, décembre 1973.

IMPRIMERIE CENTRALE

et de la
FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL S.A.

Rue Saint-Maurice 4 - Neuchâtel

Direction générale : Marc Wolfrath

Rédacteur en chef : Jean Hostettler

25 36 04 ou 33 17 20



A NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION

Pétrole : Cressier à 100%

Un quotidien suisse allemand à sensation titrait hier « La Suisse nage dans le pétrole ». Voir...

Certes la situation n'est pas catastrophique, mais notre pays est tout de même marqué par de sérieuses baisses d'importations, qui se font sentir très différemment selon les compagnies pétrolières.

Une partie de notre approvisionnement en pétrole brut est traité, grâce aux oléoducs, dans les deux raffineries de Cressier et de Collombey. Renseignements pris à bonne source, ces deux entreprises fonctionnent 24 heures sur 24, sans discontinuité.

Les programmes de livraison ont certes tout de même été quelque peu modifiés, mais la quantité habituelle est toujours arrivée à temps. De ce

côté donc, l'inquiétude n'est pas de mise pour l'instant. Mais il faut préciser que ces deux raffineries suisses ne fournissent que 40 % des besoins nationaux (38,1 % en 1972, sur un total de 13,5 millions de tonnes). Les autres importations, on le voit, sont réduites dans des proportions qui varient selon les compagnies.

Nous ne nageons donc pas dans le pétrole, même si l'on a appris que nombre de pétroliers attendaient en pleine mer que les prix montent. C'est la loi de l'offre et de la demande et ses répercussions se font sentir partout.

Les économies de carburant prônées par le Conseil fédéral et les clubs automobilistes doivent donc être prises au sérieux.

Crise de l'énergie : la ville de Boudry montre l'exemple

La décoration des rues par des motifs garnis d'ampoules électriques a déjà fait l'objet de nombreuses attaques et questions dans différentes villes de Suisse. En effet, n'effectuons-nous pas trop d'énergie à cet usage alors que l'on nous demande de l'utiliser avec parcimonie ? Les rues de Boudry sont-elles trop éclairées ?

Avant de répondre à ces questions, il faut tout d'abord situer le problème en

rappelant que l'éclairage public représente 1 % environ de l'énergie électrique consommée en Suisse et 0,06 % du total de l'énergie utilisée dans notre pays. Dans ces conditions, était-il valable de renoncer à donner un air de fête qui se marie si bien aux vieilles rues de Boudry ?

Sur proposition de ses services industriels, le Conseil communal de Boudry a décidé de remplacer les lampes de l'éclairage public de la rue Louis-Favre par des motifs décoratifs durant un mois. Afin de ne pas augmenter la consommation d'énergie actuelle, les guirlandes lumineuses allant d'une façade à l'autre ne seront pas posées cette année.

Par sa circulaire du 21 novembre 1973, le Bureau suisse de la prévention des accidents (BPA) demande de ne pas économiser l'énergie électrique en réduisant l'éclairage public des rues dans les localités. Le danger serait particulièrement grand dans les rues dépourvues de trottoirs.

Actuellement à Boudry, la route des Adozz possède à la fois un trottoir suffisant, un bon éclairage et un trafic de piétons pas trop important. Afin d'examiner les possibilités d'économie d'énergie, pendant quelque temps et à titre d'essai, un candélabre sur deux ne sera pas allumé. Cette expérience indiquera s'il faut persévérer dans cette voie.

Fuite de gaz nocif à Peseux

A Peseux, hier vers 10 h, Mlle D. D., de Peseux, manipulant les commandes d'une machine à nettoyer dans un local de la teinturerie Baechler. A un certain moment, plusieurs dizaines de litres de gaz liquide, très nocif, se sont répandus dans le local, le magasin et le sous-sol. Les premiers secours de Neuchâtel, ainsi que le service des eaux, se sont rendus sur place pour récupérer le liquide.

HAUTERIVE

Verglas : quatre voitures endommagées

(c) Mardi, vers 21 h 15, à Hauterive, M. V. R., de la localité circulait au volant de sa voiture, rue de Beaumont. A la hauteur de l'immeuble No 24, lors d'un croisement, l'arrière de son véhicule dérapa sur la chaussée verglacée et heurta la voiture conduite par M. J.-P. T., de Sainte-Croix, qui venait en sens inverse. Sous l'effet du choc, cette dernière tamponna deux autres véhicules en stationnement. Dégâts.

Echange aigre-doux au Conseil général de Peseux à propos du service du feu ; le budget de Marin-Epagnier présente un léger déficit ; au Syndicat d'aménagement du Plateau de Diesse et d'autres informations en page 25.

Une enquête sur les conditions de vie des saisonniers (II) Un responsable : le manque d'information !

On a évoqué certains abus, concernant le logement, dont sont victimes des saisonniers, dans le cadre d'une enquête entreprise, dans une localité du Vignoble par les laïcs des paroisses catholique et protestante (voir la « FAN » d'hier). L'enquête a prouvé que le sort de ces hommes, voués à une vie marginale, préoccupe aussi bien ceux qui les emploient que les autorités et les personnes qui s'efforcent d'établir des liens d'amitié avec eux. Aujourd'hui, nous allons nous pencher sur les mesures susceptibles d'aider les saisonniers à s'intégrer, ne fût-ce que partiellement, à la société qui les entoure et dont ils contribuent, par leur travail, à la prospérité.

Au cours de cette enquête, on a rencontré des saisonniers, logés dans des conditions misérables, mais alors que certains étaient prêts à payer un loyer plus élevé, les autres ne le désiraient pas. On leur a demandé pourquoi ils ne logeaient pas au foyer de leur entreprise. Leur réponse a été unanime :

UN FOYER SIMPLE, MAIS CONFORTABLE

— Certes, le foyer est convenable, confortable, on ne nous demande que 370 fr. par mois pour le logement, ménage compris, et les repas, mais on exige la pension pour obtenir une chambre. Alors, comme les uns n'aiment pas ce que mangent les autres et que la cantine d'entreprise, déjà subventionnée, ne peut pas servir des repas à la carte, ces hommes préfèrent se débrouiller ailleurs, au risque de se faire exploiter.

On a rendu visite à l'employeur et en sa compagnie et celle d'un de ses collaborateurs, qui s'occupe des saisonniers, on a passé quelques instants dans ce foyer. On y a trouvé une cantine simple, mais avenante, une salle de réunion aménagée dans un cadre accueillant, des chambres et des installations sanitaires convenablement équipées et dotées du chauffage central. On y loge dans des pièces de deux, trois ou quatre lits ; le ménage est fait chaque jour. Pour 370 fr. par mois, on a droit au logement, au petit déjeuner, au souper et à trois repas les dimanches et les jours fériés. Les visites sont autorisées et une petite cafétéria est à la disposition des hôtes.

L'employeur est catégorique : — Nous sommes en mesure d'accueillir dans ce foyer tous les saisonniers qui travaillent dans l'entreprise. Mais si certains d'entre eux préfèrent loger ailleurs, nous ne pouvons pas les obliger à rester ici.

La cantine est sur le point de fermer ses portes, le nombre de pensionnaires étant insuffisant pour permettre son maintien. Dorénavant, les saisonniers pourront habiter dans le foyer pour la somme de 70 fr. par mois. Deux cuisines seront mises à leur disposition. Après la période des fêtes de fin d'année, une trentaine de places seront libres. Sauront-ils en profiter ?

Des foyers de ce genre, largement « subventionnés » par les entreprises, on peut les trouver dans d'autres localités du canton. De même, un certain nombre de saisonniers ont pu trouver des appartements privés convenables, loués à des loyers normaux.

La police cantonale des étrangers est également catégorique :

— Le canton de Neuchâtel s'efforce de pratiquer une politique humanitaire à l'égard des saisonniers en les autorisant, par exemple, à louer des logements.

A condition, bien sûr, que les propriétaires ou les gérants soient d'accord. Les autorités locales, pour leur part, ignoraient jusqu'ici les cas d'abus signalés dans cette enquête. Elles sont prêtes à les examiner et éventuellement à intervenir, si les doléances des locataires leur paraissent justifiées.

L'employé qui s'occupe de ces hommes ignorait aussi, jusqu'à ce jour, les abus dont certains d'entre-eux se plaignent :

— Pourquoi boudent-ils un foyer confortable pour vivre mal ailleurs, en payant beaucoup plus cher ?

UNE PART DE RESPONSABILITÉ, MAIS...

C'est vrai. Certains de ces saisonniers sont responsables en partie, de leur sort. Mais le principal responsable est le manque d'information. En effet, tous les saisonniers rencontrés au cours de ce reportage ignoraient qu'ils avaient le droit de louer un appartement. Tous avaient peur d'exposer ouvertement leurs doléances, de crainte de perdre leur emploi, d'être expulsés des logements qu'ils occupaient ou même de ne plus recevoir l'autorisation de travailler en Suisse.

Or, aussi bien les autorités que l'employeur nous ont assuré que ces craintes étaient ridicules :

— Si ces hommes estiment que leurs propriétaires commettent un abus, ils ont le droit d'exiger la remise en état des logements en recourant, s'il le fallait, auprès des autorités compétentes, sans crainte que de telles démarches leur vailent des sanctions.

Un saisonnier, mis au courant de ces droits, a eu cette réaction :

— C'est une bonne chose, mais comment trouver un propriétaire ou un gérant qui accepte de louer un appartement à des étrangers, à des hommes seuls ?

Il est difficile de répondre à une telle question lorsqu'on connaît certains préjugés :

— Ils sont bruyants ! On leur confie un appartement neuf et au bout de quelques semaines, on ne le reconnaît plus...

Des préjugés nourris, hélas, par des plaintes justifiées, mais les brebis galeuses ne se recrutent pas seulement dans les rangs des saisonniers !

Certes, ces hommes ont besoin de gagner leur pain. Ils viennent en Suisse en ayant accepté au préalable, et en toute connaissance de cause, les con-

ditions imposées au saisonnier. Mais puisque le canton de Neuchâtel pratique une politique plus souple à leur égard, pourquoi le propriétaire ou le gérant saisi d'une demande de location de la part d'un saisonnier ne tiendrait-il pas compte des références fournies par l'employeur ou la commune de domicile ?

Une telle pratique permettrait de mettre fin à certains abus. Les logements vétustes pourraient continuer à se louer, mais à un loyer raisonnable, une fois les réparations indispensables faites. Il en serait de même pour les chambres meublées décentes. Dans de telles conditions, le saisonnier aura le choix : soit habiter dans un foyer d'entreprise, pour un prix modique, soit de louer plus cher un appartement privé, mais doté d'un minimum de confort.

En tenant compte, bien entendu, que ces locations ne se fassent pas au préjudice de la population suisse, comme le stipule la réglementation fédérale.

Ce jour-là, on ne parlera plus des « faux meublés », loués aux « faux saisonniers » sous la forme de logements insalubres, débités au « lit ».

On devrait mettre sur pied, là où vivent des saisonniers, un moyen d'information, en dehors des entreprises qui les emploient. Pourquoi ne pas prévoir, par exemple, un service tenu une ou deux fois par mois, durant deux ou trois heures, par une assistante sociale, dans les bureaux communaux intéressés ? Et là où il serait difficile de faire appel à une assistante sociale, pourquoi ne pas recourir à une personne bénévole déléguée par une paroisse ou une organisation sociale ?

Un tel service permettrait d'établir des contacts confiants avec les saisonniers. Non seulement pour les informer de leurs droits, mais aussi pour les aider à résoudre leurs problèmes et leur permettre une certaine assimilation.

Dans plusieurs communes du canton, des hommes et des femmes de bonne volonté agissent déjà dans ce sens. Leurs efforts méritent d'être encouragés afin que les saisonniers ne soient plus des marginaux, mais des hommes comme ceux qui les côtoient, avec des défauts, mais aussi des qualités.

J.P.

Au tribunal correctionnel de Neuchâtel Douze mois d'emprisonnement pour un sociopathe notoire

Le tribunal correctionnel de Neuchâtel a siégé hier sous la présidence de M. A. Bauer, assisté de MM. P. Rognon et C. Perroz, jurés. Le ministère public était représenté par M. H. Schuppach et Mme C.-L. Jaquet assumait les fonctions de greffier.

P.L. comparait devant le tribunal sous la prévention de recel, vol avec effraction et infractions multiples à la loi fédérale sur les stupéfiants. Il a acquis un appareil de photos muni de deux télé-objectifs pour la somme dérisoire de 100 fr. avec la conscience que ces précieux objets avaient été dérobés. Un amplificateur dont il connaissait également l'illicite provenance a été dissimulé à son domicile, avec son consentement.

Quant au cambriolage, il a été commis au préjudice d'une pharmacie de la région ; à cette occasion, le prévenu s'est emparé d'une somme d'argent et de stupéfiants, en partie consommés par lui-même, le reste ayant été jeté. Les infractions à la loi sur les stupéfiants vont de la consommation au trafic ; le trafic se scinde en : achat, vente, distribution, etc.

DANS UN CERCLE VICIEUX

Sociopathe plutôt que psychopathe, P.L. est présenté par un rapport d'expertise comme un homme inadapté qui a de la peine à affronter la réalité. Les difficultés qu'il a rencontrées ressortent davantage du domaine des relations de travail au contact avec ses chefs, qu'au travail proprement dit. Il semble qu'à cet égard, le prévenu ait été pris, dès sa première condamnation (il y en a eu plusieurs, depuis 1967) dans un cercle vicieux : obligé d'accepter n'importe quel travail pour éponger ses dettes de procès, il s'est systématiquement découragé avant de retomber dans les mailles de la drogue. Des chefs lui auraient fait des reproches sur son passé, ce qui n'aurait pas aidé à résoudre le problème. Quant au procureur, qui insiste sur les condamnations encourues antérieurement...

CORCELLES-CORMONDRECHE

Vers l'examen automatique des bourses

(c) MM. François Borel et consorts (s) ont déposé une motion dont les termes sont les suivants :

« La loi sur les bourses d'études et d'apprentissage du 24 février 1969 prévoit :

Les communes demeurent compétentes pour instituer l'examen automatique des cas de bourses à l'intention des élèves terminant leur scolarité obligatoire. Les intéressés invitent le Conseil communal à étudier la possibilité d'instituer dans notre commune l'examen automatique des cas de bourses. Cette procédure aurait pour avantages (entre autres) : de diminuer les inégalités de chances existant encore entre les élèves terminant leur scolarité obligatoire ; de rendre clair pour chacun que le fait de recevoir une bourse est un droit et n'a aucun caractère de charité. »

L'on se rappelle que le problème de l'examen automatique des bourses d'études avait agité le Grand conseil et l'opinion publique en 1968 et 1969. Ce principe n'a pas été admis sur le plan cantonal. Certaines communes connaissent l'examen automatique des bourses, notamment la Chaux-de-Fonds et le Locle. Qu'en sera-t-il à Corcelles-Cormondrèche ? Nous en reparlerons.

Le comité du jardin d'enfants fait peu de bruit

L'assemblée générale du jardin d'enfants de Corcelles-Cormondrèche a eu lieu sous la présidence de Mme Henri Soguel qui assure cette fonction depuis quelques mois. La bonne marche de cette institution ne fait pas de doute grâce à la jardinière, Mme M. Falik, et son aide, Mme R. Ramseyer. Les finances sont équilibrées. Aussi bien la commune par sa subvention que la population et les parents par leur appui financier ont contribué au maintien en activité du jardin d'enfants.

Un nouveau comité a été nommé pour l'exercice prochain. Il comprend à la présidence Mme Henri Soguel. M. Fred Wyss, caissier, se retire et est remplacé par M. Marc Barbezat. Quant au secrétaire il est assuré par M. Jean Fahrni et Mme Robert Loup.

Bl. N.

LES TRAVAUX DU SYNODE DE L'ÉGLISE RÉFORMÉE Budget accepté, feu vert à la révision du psautier romand et résolution votée condamnant la torture

Très longue session, hier, du synode de l'Église réformée évangélique du canton de Neuchâtel, qui s'est principalement occupé de questions administratives, mais a également traité de la révision du psautier romand et de l'action apostolique, et voté une résolution condamnant la torture.

Après le culte célébré par le pasteur Willy Perriard, le président, M. Eric Laurent, fit observer une minute de silence en l'honneur du Dr Robert Gabus et du professeur Philippe Menoud, récemment décédés. Ensuite est acceptée sans opposition la validation d'élections de quatre députés au Synode, soit de Mme Claudine Monard, et de MM. Paul Matthey, Raymond Racine et Raymond Oppliger, ce dernier étant réélu. Ont nommé membre de la commission de musique sacrée, M. Georges-Henri Pantillon, et membre du groupe d'étude des problèmes politiques et économiques, M. Willy Rordorf.

Sur rapport du pasteur J.-Ph. Ramseyer, Mme Loyse Barblan-Greitillat et MM. Jacques Lantz et Norbert Martin, sont consacrés par le synode, tandis que Mlle Françoise Domon, pasteur, est agréée, tous sans opposition, mais avec des résultats divers, des voix s'étant abstenues à l'égard des représentantes féminines.

BUDGET

M. Charles Wüst, président de la commission des finances, dresse un tableau du budget 1974, qui porte sur un total de quelque six millions de francs, avec un déficit présumé de 190.000 francs. Les dépenses présentent une augmentation de 15 %, due principalement au relèvement des traitements, tandis que les recettes, n'accusant qu'une hausse de 7 %, sont relativement stables, mise à part la contribution ecclésiastique. M. Wüst, en appelle au synode pour ne pas dépasser les postes établis, vu la précarité des recettes et de la situation économique cantonale, d'autant plus que la séparation de la perception de l'impôt ecclésiastique d'avec le bordereau cantonal risque de réduire les rentrées. Une proposition demandant d'augmenter de 10.000 fr., la contribution versée au Louvain, est repoussée, précisément dans le but de ne pas enfler les dépenses, bien que de telle sorte le trai-

tement pastoral ne sera pas relevé dans cette institution.

L'aide au tiers monde, dont le montant est somme toute fort modique — quelque 60.000 fr., soit 1 % du budget — est vivement critiquée par certains députés synodaux. Le pasteur Porret notamment s'élève contre l'aide au développement technique, qui selon lui ne fait que profiter aux gouvernements en place, et préférerait que l'on ne se consacre qu'à une aide spirituelle et uniquement affectée à des œuvres chrétiennes. Un long échange de vues, parsemé de propos aigre-doux s'instaure sur ce que doit être l'assistance chrétienne, mais le synode accepte de ne pas se prononcer et de ne pas remettre en cause le principe de l'aide au tiers monde. Finalement, le budget est accepté par 139 voix contre trois.

RENTES

Un projet d'amélioration des rentes est accepté sans opposition. Il consiste à porter la valeur maximale de la rente de 42 à 48 % du dernier salaire versé, la durée d'assurance passant de 35 à 40 ans. L'opération nécessite le versement d'une prime unique de 654.000 fr., ce qui est voté par le synode.

Un essai d'introduire un ministère auprès des marginaux, tant de la société (drogués, etc.), que de l'Église elle-même, a été tenté durant une année. L'expérience a pris fin le 30 novembre. Le Conseil synodal propose de reconduire ce ministère pour une durée de trois ans, mais en ramenant le poste et demi qui lui était affecté à deux demi-postes, cela pour tenir compte d'une plus juste répartition des ministères pastoraux dans le canton. Quant à l'équipe de soutien qui n'a pas ménagé ses critiques à certaines occasions, à l'égard des deux responsables continuera son travail, car elle considère ce ministère comme indispensable.

La cible missionnaire sera quant à elle augmentée de 510.000 à 530.000 fr., ce qui ne constitue qu'un accroissement de 4 %, alors que toutes les Églises romandes, exception faite de Genève, avoisinent une augmentation de 10 à 11 %. Explication est donnée que l'ÉREN est en deuxième position proportionnellement derrière l'Église jurassienne. L'augmentation est acceptée sans opposition.

MM. Hotz et Curtet présentent ensuite le rôle et l'activité de la communauté évangélique d'action apostolique (CEVAA) qui réunit 23 Églises, dont les Églises réformées de Suisse romande, de France et d'Afrique française notamment. L'élément le plus fructueux de cette communauté est d'entretenir des contacts au même niveau entre Églises continentales et Églises d'Outre-mer. Il est vrai que son rôle est encore mal défini, et qu'elle parle plus d'évangélisation qu'elle n'en fait à proprement parler, qu'elle en reste encore au stade de l'étude. On retient notamment la proposition de M. Georges Guinand, souhaitant la formation d'une équipe multiraciale d'évangélisation.

PSAUTIER ROMAND

L'assemblée est enfin saisie de la révision du psautier romand, qui suscitait passablement d'interventions. Cette révision remonte presque à la nuit des temps, puisqu'une commission fut constituée en 1963 déjà. Un premier rapport était approuvé en 1964, mais les travaux se poursuivirent jusqu'en 1970, dans le cadre d'une commission élargie de musiciens et de gens de lettres. On s'en tint finalement au projet d'une révision et non d'une refonte totale. D'ailleurs tous les textes de l'avant-projet ont été eux-mêmes révisés sur la base des remarques faites des personnes consultées.

Le rôle du psautier romand est important, puisqu'il constitue un trait d'union entre toutes les Églises romandes. Il fallait donc en rester au choix de mélodies facilement assimilables. Quant aux textes du dernier psautier de 1936, qui détient d'ailleurs le record de longévité sur ses prédécesseurs, ils étaient devenus franchement vieillots, remontant au siècle passé et à un certain sentimentalisme douteux.

« SOTTISIER » !

Mais cette réforme suscite bien des remous au sein de l'assemblée. A ceux qui trouvent le rajustement trop audacieux s'opposent ceux qui n'y voient qu'une réforme. En tête des mécontents, le pasteur Laurent Clerc, qui prononcera une diatribe véhémement contre cet excès de timidité, ne voyant là qu'un instrument dépassé avant d'avoir vu le jour et regrettant que le nouveau psautier ne sorte pas de la gravité protestante qui caractérisait ses prédéces-

seurs. Mais M. Clerc, qui avait parlé dans un « billet du samedi » de « sotti-sier romand » se fait fermement remettre en place par M. Charles Bauer, président du Conseil synodal, qui trouve le terme déplacé. Une résolution du pasteur Clerc, demandant que le Synode ne se prononce pas sur l'avant-projet de ce nouveau psautier avant que la commission musicale n'ait fait part de son avis (information qui est partiellement contestée par M. Henri Bauer), est repoussée à une forte majorité de 62 voix contre 19. Finalement les quatre propositions tendant à la révision du psautier romand sont acceptées dans leur ensemble par 105 voix contre 5.

TORTURE EN QUESTION

Un dernier sujet douloureux, s'il en est, était soumis à la réflexion du synode. M. Tullio Vinai, rapporta du Viet-nam du Sud, des témoignages qui ne peuvent que lever le cœur de tout homme se réclamant d'idéaux démocratiques et humanistes qui ne soient pas ternis d'un fanatisme hypocrite. Peu importe en l'occurrence que le témoignage présenté hier fût localisé. Seule l'idée, proprement insoutenable, compte dans ce débat. Car tout homme honnête sait que la torture existe sous toutes les latitudes et qu'elle engendre peu à peu le monde entier comme un cancer pernicieux, repoussant les victoires que l'on avait cru définitives de la civilisation.

Dans un vibrant plaidoyer, M. Charles Bauer se fit l'interprète de l'émotion de tous les chrétiens qui ne peuvent se résoudre à accepter une telle pratique et défendit avec conviction une résolution selon laquelle le Synode de l'ÉREN s'associe à la pétition d'Amnesty International concernant l'abolition de la torture et à la démarche auprès de l'Assemblée qui se tiendra à l'Unesco les 10 et 11 décembre. Il rappelle à cette haute instance le sort tragique de tous les prisonniers politiques dans quelque pays que ce soit (...). Cette résolution est votée sans opposition, après que diverses adjonctions eurent été repoussées.

Notons encore la présence de M. Walther Zahnd, conseiller communal, directeur des cultes de la ville de Neuchâtel, qui a assisté aux travaux du synode et adressé le salut du Conseil communal.

Le temps des 2 CV est arrivé.

2 CV 4
5,4 L
aux 100 km



Garages Henri Favre
Apollo
Fbg Lac Neuchâtel r. 038 241212

AVIS OFFICIELS

TRIBUNAL DE POLICE DE NEUCHÂTEL
EXTRAIT DE JUGEMENT

Par Jugement du 4 octobre 1973, le Tribunal de police du district de Neuchâtel a condamné DEEG Friedrich, né le 21 novembre 1932, ressortissant allemand, charpentier, domicilié Landswellerstrasse 3, à 6611 Eidenborn-Allemagne, à la peine de 20 jours d'emprisonnement sans sursis, à Fr. 200.— d'amende et aux frais de la cause par Fr. 190.— pour ivresse au volant et infractions à la loi sur la circulation routière (art. 31/2, 91/1, 102/2 LCR, 89 CPPN). La publication en extrait dudit Jugement a de plus été ordonnée aux frais du condamné dans la Feuille d'avis de Neuchâtel.

Au nom du Tribunal de police :
Le greffier, Le président,
M. Steining, 2me subst. J. Ruedlin

Donné pour une publication dans la Feuille d'avis de Neuchâtel.
Neuchâtel, le 30 novembre 1973
Pour le greffier du Tribunal de district :
L. Chassot, subst.

A vendre au Val-de-Travers
ancienne ferme

à rénover. Situation tranquille, 1000 m terrain.
Ecrire sous chiffres IL 2899 au bureau du journal.

A LOUER

A louer à Neuchâtel,

STUDIO

à partir de 370 fr. (non meublé) tout confort, cuisine agencée.
Tél. (038) 25 76 72.

A louer, à Valangin, dans Immeuble HLM

appartement de 3 pièces

libre tout de suite.
Faire offres sous chiffres MO 2890 au bureau du journal.

A louer dès le 31 décembre 1973, à Boudry, dans un magnifique cadre de verdure,

APPARTEMENTS DE 3 1/2 PIÈCES

Cuisines agencées. Parquet et tapis tendus.
Location mensuelle à partir de 510 fr.

SEILER & MAYOR, Trésor 9, Neuchâtel.
Tél. (038) 24 59 59.

A louer, pour le 24 décembre 1973, à l'ouest de la ville, dans immeuble moderne,

appartement de 2 1/2 pièces

tout confort, cuisine aménagée.

Faire offres sous chiffres MM 28 - 900323, à Publicitas, 2001 Neuchâtel.

A louer, dès le 1er février 1974, dans Immeuble moderne, au Landeron,

1 appartement de 3 pièces,

loyer 430 fr., charges comprises.

Tél. (038) 25 75 22, Interne 81.

A louer à partir du 1er février 1974, à la Neuveville (rue des Mornets),

appartement de 4 1/2 pièces

au 2me étage. Situation tranquille et très ensoleillée.
Loyer mensuel : Fr. 488.— charges comprises.
S'adresser au concierge, tél. (038) 51 35 24 ou à la gérance.

ROBERT PFISTER
Immobilien und Verwaltungen
Neugengasse 17, Bern, Tel. 031 22 02 55

A LOUER A NEUCHÂTEL

locaux commerciaux

dans immeuble à transformer, au centre de la ville.
Rez-de-chaussée avec vitrines, et étages pouvant être aménagés au gré des futurs locataires.

Prrière de faire offres sous chiffres FJ 2905 au bureau du journal.

A LOUER

appartement de luxe

quartier de la Coudre, 3 1/2 pièces, cuisine entièrement équipée, 2 salles d'eau, vue imprenable, terrasse, garage.
Loyer mensuel : Fr. 900.—, charges comprises. Libre immédiatement ;

studio meublé

au centre de la ville, confortablement aménagé, douche, W.-C.
Loyer mensuel : Fr. 325.— + charges Fr. 35.—. Libre le 24 décembre.
S'adresser à l'Etude de Me Brauen, notaire.
Tél. (038) 25 96 35.

A louer pour le 1er février 1974,
entrepôt de 150 m2 environ

à proximité de la gare de Neuchâtel, dans immeuble moderne. Possibilité de livrer les marchandises entreposées dans les délais les plus brefs, à Neuchâtel et dans les environs, et de les consigner également à la gare.
Faire offres sous chiffres HL 2907 au bureau du journal.

A louer à Cornaux, pour date à convenir

appartement tout confort 4 pièces

Loyer mensuel Fr. 620.—, charges comprises.
S'adresser à la gérance Bruno Müller, Temple-Neuf 4, Neuchâtel.
Tél. 24 42 40.

A louer dès maintenant ou pour date à convenir, à la route de Bâle 9, au Landeron,
appartement de 3 1/2 pièces

au 1er étage. Cuisine moderne, tapis tendu dans la salle de séjour, balcon, cave, casier de congélation.
Loyer mensuel : Fr. 473.— charges incluses.
S'adresser au concierge, tél. (038) 51 38 54.

ROBERT PFISTER
Immobilien und Verwaltungen
Neugengasse 17, Bern, Tel. 031 22 02 55

NODS

Centre du village.
A louer, dans ferme rénovée, 2 appartements tout confort, cave, buanderie, grenier :
— 2 1/2 pièces 380 fr. par mois + charges
— 1 1/2 pièces, 280 fr. par mois + charges.
Garage double 60 fr. par mois.
Téléphoner le soir au (032) 7 91 80, pendant le week-end au (038) 51 32 94.

A louer à Neuchâtel, à proximité de l'avenue des Alpes, dès le 24 décembre 1973,

APPARTEMENT

de 1 pièce, tout confort. Loyer mensuel : 350 fr. + charges 50 fr.
Fiduciaire Leuba & Schwarz, fbg de l'Hôpital 13, 2001 Neuchâtel.
Tél. 25 76 72.

A louer à Cortaillod-Village, pour date à convenir,

appartements tout confort 3 1/2 pièces

Loyer mensuel : de 515 fr. à 540 fr., charges comprises.
S'adresser à la gérance Bruno Müller, Temple-Neuf 4, Neuchâtel.
Tél. 24 42 40.

A louer à Neuchâtel, à la rue des Fahys, pour date à convenir,

local commercial d'environ 30 m2

avec W.-C. et lavabo ; conviendrait pour atelier ou bureau.
Loyer, charges non comprises, 300 fr.
S'adresser : Etude Jacques Ribaux, avocat et notaire, Neuchâtel.
Tél. (038) 24 67 41.

On cherche
SOMMELIÈRE

Nourrie, logée, deux jours de congé par semaine ; date d'entrée à convenir.
Faire offres à l'hôtel du Dauphin, 2003 Neuchâtel.
Tél. (038) 25 12 83.

PETITPIERRE & GRISEL S.A.
avenue de la Gare 49,
2002 Neuchâtel,
engagerait, pour entrée immédiate ou date à convenir,

un mécanicien de précision

s'intéressant aux armes.
Les candidats intéressés sont priés d'adresser leurs offres à la direction. Tél. 25 65 41.

Je cherche pour remplacement, cause service militaire du 7 janvier au 1er mars 1974,

boulangier-pâtissier

capable de travailler seul. Congé le dimanche.
Adresser offres à la boulangerie-pâtisserie Joseph Koller, rue du Lac 2, 2014 Bôle (NE).
Tél. (038) 41 24 45.

Café du Port-d'Hauterive cherche

SOMMELIÈRE

2 jours de congé par semaine.
Tél. (038) 33 50 22.

VILLE DE NEUCHÂTEL

La direction des Finances de la ville engagerait pour son centre électronique de gestion

perforeuse-vérificatrice

appelée à travailler sur la nouvelle machine IBM 129 et à exécuter de petits travaux de bureau.

La préférence sera donnée à une personne ayant déjà une certaine expérience de ce travail, mais nous envisagerons aussi la possibilité de former une candidate au sein du service.

Exigences :

- qualités de précision et d'ordre
- sens de la collaboration.

Travail agréable dans un service moderne.
Entrée en service : à convenir.
Les offres manuscrites, accompagnées d'un curriculum vitae et de copies de certificats, doivent être adressées à la direction des Finances, hôtel communal, 2001 Neuchâtel, jusqu'au 9 décembre 1973.

UNIVERSITÉ DE NEUCHÂTEL
Faculté des lettres
Salle D 57

Samedi 8 décembre 1973, à 10 h 15

Conférence

de M. Aleksander SZULC, directeur du Département des études germaniques de l'Université de Cracovie (Pologne)

Phonetische und phonologische Aspekte des Sprachkontaktes

Entrée libre

Le doyen :
André Schneider

UNIVERSITÉ DE NEUCHÂTEL
Faculté des sciences

Soutenance de thèse de doctorat
Jeudi 13 décembre 1973, à 16 h 15, au Grand auditorio de l'Institut de physique

Candidat : M. Jean-François GERMOND, physicien diplômé de l'Université de Neuchâtel.

SUJET DE LA THÈSE :

« Application du formalisme de diffusion multiple à l'étude des collisions pion-noyau à haute énergie »

La séance est publique

IMMEUBLES

Particulier cherche à acheter, pour transformation,

ANCIENNE MAISON

Jusqu'au XIXe siècle, même état vétuste, aux environs de Neuchâtel.

Adresser offres écrites à AE 2900 au bureau du journal.

Ecrîteaux en vente au bureau du journal

A louer, à la rue des Saars 87, à Neuchâtel,

un appartement en attique

surface d'un 6 pièces et demie. Tout confort. Vue sur le lac. Prix de location mensuelle :

Fr. 1062.—, charges comprises.

Pour visiter : P. Bettex, concierge, rue des Saars 87, Neuchâtel. Tél. (038) 25 14 17 ;

au chemin de la Perrière 11, Neuchâtel, un

appartement d'une pièce et demie

Prix de location mensuelle : Fr. 350.—, charges comprises.

Pour visiter : G. Natter, concierge, chemin de la Perrière 11, Neuchâtel. Tél. (038) 31 53 85.

Profitez de louer le dernier

appartement de 4 1/2 pièces

disponible dans le premier bâtiment réalisé dans la cité « Bois-Soleil » des Hauts-Geneveys. Vue unique sur le Val-de-Ruz et à proximité de la forêt, en hiver à deux pas des installations de ski.

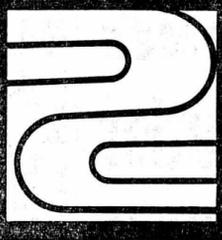
Libre dès le 1er décembre 1973.

Prix Fr. 620.— + charges.

Pour visiter, s'adresser à la concierge, ou à

PROCOM NEUCHÂTEL SA

Promotion commerciale et immobilière
Claude Engelhard
Terreaux 7
2000 Neuchâtel
Tél. 038 24 27 77



A LOUER
LOCAUX

d'environ 100 m2

d'environ 100 m2, actuellement divisés en 5 pièces avec groupe W.-C. et douche.

Convienraient pour BUREAUX, ATELIERS non bruyants, ECOLE (cours de langues, etc.)

Accès direct, situation tranquille, quartier la Caille, rue du Chasselas, places de parc à louer.

Pour tout renseignement, s'adresser au Service Immobilier BALOISE, pl. Pépinet 2, 1003 LAUSANNE, tél. (021) 22 29 16.

A louer à Bevaix, pour le 24 décembre,

appartement de 4 1/2 pièces

Tél. (038) 24 70 52.

A louer
GARAGE pour 2 voitures + entrepôt

au centre de la ville, accès sur 2 rues. Payable à l'année. Libre dès le 24 décembre 1973.

Mme F. Schumacher, Neuchâtel, Tél. 24 69 45.

NOUS CHERCHONS

TERRAIN INDUSTRIEL

10.000 m2 environ, en bordure de la Nationale 5 ou d'une autre route à trafic important.

Répondre, uniquement avec prix et emplacement, sous chiffres HD 2843, au bureau du journal.

DEMANDES À LOUER

La maison Hasler S.A., central téléphonique, Neuchâtel, cherche pour un de ses techniciens

studio meublé

de janvier à avril 1974.
Tél. (038) 25 39 94, case 653, Neuchâtel.

PROFESSEUR DE GYMNASE

cherche au plus tôt

appartement de 2 ou 3 pièces, en ville.

Adresser offres écrites sous chiffres DH 2903 au bureau du journal.

CHAMBRES

A louer

chambre indépendante.

S'adresser à P. Cretegnny & Cie, faubourg du Lac 43, Neuchâtel.
Tél. 25 69 21.

APPARTEMENTS DE VACANCES

SKI SOLEIL VACANCES RÉUSSIES
Vous désirez : intimité, indépendance, liberté, calme et confort ?
LOUEZ UN CHALET ou un appartement « prêt-à-vivre » dans votre station préférée, en SUISSE OU EN SAVOIE
Sélection choix - disponibilité
RENT AGENCY
Institut Suisse de Location
1003 Lausanne-Gd-St-Jean 4
Tel. (021) 22 46 31 ou 22 46 32

OFFRES D'EMPLOIS

L'hôtel - restaurant BEAU-ARTS, Neuchâtel, cherche, pour entrée immédiate ou à convenir,

femme de chambre garçon de maison garçon ou fille de buffet

Faire offres ou se présenter au bureau de l'hôtel. Tél. 24 01 51.

Pour le kiosque de la gare de Neuchâtel, nous cherchons une

VENDEUSE

Des connaissances particulières de la branche ne sont pas exigées car nous pouvons prévoir une période de mise au courant. Les intéressées sont priées de se présenter directement audit kiosque, à la gérance, qui donnera volontiers les renseignements désirés, ou de s'annoncer chez nous.

S.A. LE KIOSQUE, case postale, 3001 Berne, tél. (031) 25 24 61, Interne 36.

AIDE MÉDICALE

si possible infirmière est cherchée par médecin spécialiste en médecine Interne, à Neuchâtel. Secrétariat, réception, petits travaux courants de laboratoire. Place à repouvoir au plus tôt. Adresser offres détaillées sous chiffres CF 2893 au bureau du journal.

Etablissement de fabrication et de distribution de la ville cherche, pour entrée immédiate ou date à convenir :

ouvriers

aimant les responsabilités, en vue d'être formés par nos soins comme

conducteurs de machines ouvrières

pour différents travaux d'atelier ;

expéditeurs - emballeurs

pouvant assumer des responsabilités, sachant établir les documents d'expédition (machine à écrire) et ayant des notions d'allemand.
Horaire de travail : 6 h 50 - 11 h 50 et 13 h 30 - 17 h 30, vendredi, fermeture à 16 h 30.

Prière d'adresser offres manuscrites, accompagnées des pièces d'usage, à : Ch. Burkart, manufacture de papiers, papeterie en gros, Sablons 48, 2002 Neuchâtel, ou de téléphoner pour renseignements au (038) 25 66 61.

Pour le début de l'année, nous cherchons à engager

une vendeuse

(mise au courant sans peine pour dame ou demoiselle aimant la vente) ;
ambiance agréable, bonnes conditions ; magasin fermé le lundi toute la journée.

Prière de prendre rendez-vous ou faire des offres écrites. Tél. (038) 25 17 64.

CHAUSSURES

J. KURTH S.A.

Seyon 3 - NEUCHÂTEL

MIGROS

cherche pour sa succursale rue des Parcs, à NEUCHÂTEL

VENDEUSE-CAISSIÈRE

Nous offrons :
— place stable
— semaine de 44 heures
— salaire intéressant
— nombreux avantages sociaux

M-PARTICIPATION

Téléphoner au 33 31 41 ou écrire à : Société Coopérative MIGROS NEUCHÂTEL, service du personnel, case postale 228, 2002 Neuchâtel.

SUPER-CENTRE



PORTES-ROUGES



SERRIÈRES

Grands vins de France
choisis et sélectionnés pour vous par des spécialistes
à des prix exceptionnels

Rosé de France

sélectionné, mis en bouteille en France

Fr. 3.50

bouteille de 7,2 dl

Chiroubles 1972

Grand vin de Bourgogne, cru exceptionnel, appellation contrôlée, sélectionné à la cave S. Petit, à Chiroubles

» 7.90

bouteille de 7 dl

Côtes du Rhône 1972

appellation contrôlée

» 3.95

bouteille de 7 dl

Château Laujac 1969

Grand vin de Bordeaux appellation Médoc contrôlée

» 11.40

bouteille de 7 dl

Blanc

Monbazillac 1971

appellation contrôlée, cellier des Mousquetaires

» 5.20

bouteille de 7 dl

Mercurey 1969

Grand vin de Bourgogne, appellation contrôlée de P. Fellot, à Savigny-les-Beaune

» 8.90

bouteille de 7 dl

Mâcon blanc

Château de Péronne 1971

appellation Mâcon blanc Villages contrôlée sélectionné par E. Chevalier & Fils, à Charnay-les-Mâcon

» 5.30

bouteille de 7 dl

Saint-Emilion 1969

Grand vin de Bordeaux, appellation contrôlée

» 8.90

bouteille de 7 dl

Bordeaux blanc

Cadillac 1970

appellation 1res Côtes de Bordeaux contrôlée

» 5.80

bouteille de 7 dl

Château du Moulin-à-Vent 1972

Grand vin de Bourgogne, appellation contrôlée Tête de cuvée, de Bloud-Damoy, propriétaire

» 9.50

bouteille de 7 dl

Beaujolais-Villages 1972

Grand vin de France, appellation contrôlée de Jean Chagny, château du Châtelard

» 5.90

bouteille de 7 dl

Châteauneuf-du-Pape 1971

appellation contrôlée, de L. Bernard, à Châteauneuf-du-Pape

» 10.90

bouteille de 7 dl

Brouilly Bourgogne 1972

Grand vin de Bourgogne, appellation Brouilly contrôlée

» 6.90

bouteille de 7 dl

Santenay-Gravières 1970

Grand vin de Bourgogne, appellation contrôlée, Tête de cuvée, de P. Fellot, à Savigny-les-Beaune

» 10.90

bouteille de 7 dl

Fleurie 1972

Grand vin de Bourgogne, appellation contrôlée

» 7.90

bouteille de 7 dl

Gevrey-Chambertin 1970

Fleuron de Bourgogne, appellation contrôlée

» 14.50

bouteille de 7 dl

Aloxe-Corton 1970

Grand vin de Bourgogne, appellation contrôlée, domaine H. Thevenot, à Dijon Côte-d'Or

» 16.80

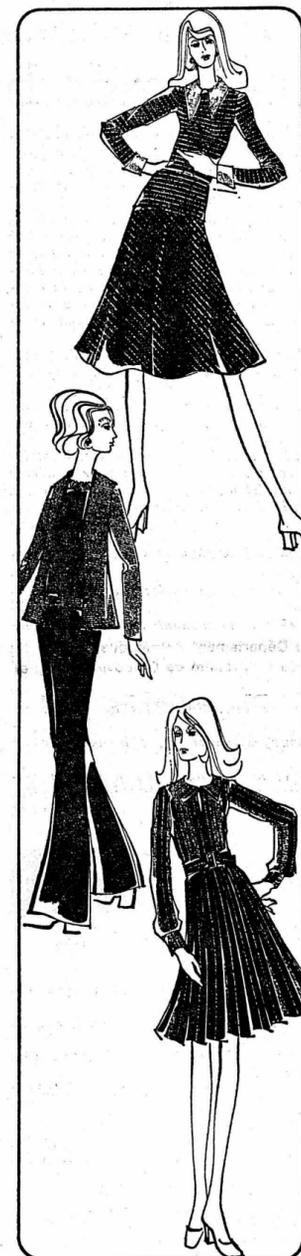
bouteille de 7 dl

L'HIVER en douceur



la maison du tricot

Vous retrouverez tout le chic parisien dans cette robe courte du soir amincissante par ses fines rayures de métal. Modèle de Paris Fr. 289.-



Coordonné LA MAILLE avec une fine bordure jacquard lurex. Fr. 298.-

Dans cette ravissante robe courte du soir les effets d'or ou d'argent apparaissent à chaque mouvement à l'intérieur des plis. Modèle de Paris Fr. 359.-

la maison du tricot

Neuchâtel: 20, rue de l'Hôpital

Même maison à: Lausanne-Genève-Neuchâtel-Bâle La Chaux-de-Fonds-Fribourg

Voyage gratuit au Centre Suisse du meuble à Suhr!

La plus belle revue du meuble et des tapis en Suisse vous est ouverte!

Automobilistes: Aarau 1000 P Paradis des enfants. Essence gratuite pour tout achat dès Fr. 500.-.



Heures de départ: Lunch gratuit

Le Locle,	Place du Marché	8 h 15
Chaux-de-Fonds,	Gare	8 h 30
Neuchâtel,	Terreaux 7	9 h 00

Fiancés, amateurs de beaux meubles: Réservez à temps vos places!

1321/1

Samedi 8 décembre

ameublements sa **Pfister**

Neuchâtel, Terreaux 7

Renseignements: 038-257914

LA CHAUX-DE-FONDS

Un fameux « lièvre » levé au tribunal de police

S'IL N'Y A PAS EU D'ACCIDENT, LES PRISES DE SANG « ORDONNÉES PAR TÉLÉPHONE » SONT-ELLES ILLÉGALES ?

Le tribunal de police de la Chaux-de-fonds a tenu, hier, une audience placée sous la présidence de M. Freddy Boand, assisté de M. Georges Kramer, qui remplissait les fonctions de greffier.

La journée suivait son cours, sans incident, lorsqu'à propos d'une affaire qui paraissait simple de prime abord, un avocat de la ville a soulevé un « lièvre » de taille et qui risque d'embarrasser non seulement le président chargé de rendre le jugement mais qui pourrait se poursuivre jusque sur le plan national. Nous n'entrerons pas dans les débats techniques mais nous présenterons simplement les faits, tels qu'ils ont été évoqués.

L'histoire, d'abord : J.-F. B. est intercepté une nuit par une patrouille de la

police locale, qui le soupçonne de circuler en état d'ivresse. Prié de souffler dans le breathalyser, le prévenu refuse.

Par téléphone, l'agent prend contact avec l'officier de police judiciaire qui, après avoir tenté de raisonner le conducteur, autorise le policier à procéder à l'examen d'usage. Nouveau refus. Par téléphone encore, on avertit le juge d'instruction qui ordonne la prise de sang. J.-F. B., encore une fois, s'y oppose...

Le voici donc devant la justice sous la prévention d'ivresse au volant et d'infraction à la LCR. Le ministère public requerrait 30 jours d'emprisonnement et 400 fr. d'amende.

— Il est plutôt rare de devoir juger quelqu'un qui refuse de se soumettre à

des examens d'haleine et du sang, commenta l'avocat du prévenu.

Et de rappeler qu'au niveau cantonal, le parlement a voulu que ce ne soit pas n'importe qui qui puisse autoriser une prise de sang. C'est pourquoi on a délégué cette compétence à des personnes qualifiées : ministère public, juges d'instruction, présidents des tribunaux de districts, préfet des Montagnes. Voilà le système voulu par le législatif. Ces personnes peuvent juger si l'état d'un automobiliste nécessite un examen du sang.

Mais comment cela se déroule-t-il dans la réalité ? Dans la plupart des cas, si ce n'est pratiquement dans tous, l'agent sollicite cette autorisation par téléphone. En cas de réponse affirmative, il fera procéder à ces examens. Donc, la personne compétente se fie au policier alors qu'en principe il devrait estimer cette mesure après avoir vu le conducteur.

— Je constate donc que par le biais de cette affaire qu'on détourne le désir du législatif ! ajoutera alors le défenseur.

— On ne peut pas être comme ce garage (et de citer un nom connu...) « 24 heures sur 24 h en service », répondit au cours des débats M. Boand.

Mais puisqu'il n'y a pas eu d'examen, c'est donc à l'accusation de prouver que le prévenu est coupable d'ivresse au volant. Par ailleurs, dans ce cas, c'est le gendarme qui a estimé l'état de J.-F. B., se substituant ainsi aux personnes compétentes voulues par le Grand conseil. Et l'avocat de conclure qu'il y a eu vice de forme.

AU NIVEAU FÉDÉRAL

Poursuivant et développant ses thèses, le défenseur porta l'affaire sur le plan fédéral. Il rappela qu'il y a plusieurs années, alors qu'on discutait de cette loi, le Conseil fédéral avait estimé que tout conducteur suspecté d'ivresse peut être soumis à une prise de sang. Mais le parlement lui, estima que cette mesure ne devait s'appliquer que lorsqu'il y

avait eu accident. La loi existe. Elle n'est toutefois pas précise sur ce point-là, la question en somme restant en suspens : faut-il oui ou non qu'il y ait eu accident ?

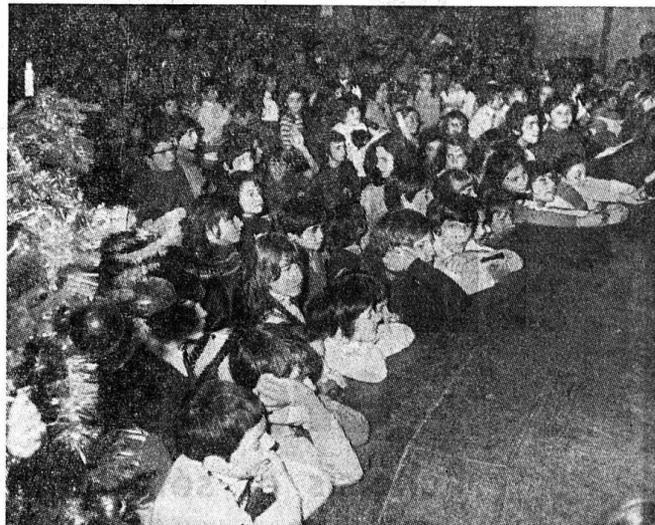
L'avocat termine : — La décision, aujourd'hui, M. le président, vous devez la choisir entre ces deux thèses. Pour moi, vous devez retenir celle du parlement, car en définitive c'est le législatif qui fait les lois et étudie celles-ci.

Et d'ajouter que l'autorité ne peut imposer n'importe quoi à un citoyen. Elle doit s'épauler sur la loi. Or, J.-F. B., n'a pas été impliqué dans un accident. On n'avait dès lors pas le droit de lui faire une prise de sang, puisque la loi justement dit... le contraire ! Il conclut donc à l'acquiescement de son client.

Reste la prévention d'ivresse au volant. On ne dispose pas d'éléments permettant d'étayer l'accusation. Par ailleurs, on a appris que le prévenu n'avait consommé que trois bières au cours de cette longue soirée. Rien ne permet de dire qu'il était sous l'influence de l'alcool. Un doute en tout cas subsiste qui doit profiter au prévenu. Les renseignements sur le compte de B. sont excellents. C'est pourquoi le défenseur demande la libération de ce chef d'accusation.

JUGEMENT LE 9 JANVIER

Le président, on s'en doute, n'a pas voulu rendre son jugement immédiatement, désirant s'entourer de tous les renseignements nécessaires. Il le fera le 9 janvier. Une prochaine séance que chacun attend avec grand intérêt.



Plus de 900 gosses se pressaient aux abords de la scène. (Avispress - M.-A. Robert)

LE LOCLE

Le Théâtre de la Trappe au Casino-Théâtre

Un timide bien arrogant

Avec « Le Timide Arrogant » d'Olivier Goldsmith, le public loclais a passé mardi soir au Casino-Théâtre une soirée à la fois enrichissante et divertissante. Enrichissante tout d'abord parce que la pièce de l'écrivain anglais est un fidèle tableau de l'Angleterre provinciale du XVIII^e siècle. Le spectateur est ainsi en mesure de se familiariser avec l'histoire de toute une époque et de la comprendre au travers des différences considérables existant en ce temps-là entre nobles et gens du commun.

Divertissante, cette comédie l'est également à plus d'un titre. Grâce à l'excellente adaptation de Pierre Sabatier et à la mise en scène très sobre de Pierre Walker, le dialogue est passionnant durant les cinq actes.

« Le Timide Arrogant » est l'histoire de John Marlow que son père a décidé de marier à la fille d'un de ses amis, Katrin Hardcastle. Envoyé par un mauvais plaisant chez le châtelain du village (son futur beau-père), il confond châtelain et aubergiste, nobles demoiselles et servantes, commettant ainsi un certain nombre de gaffes avant de s'apercevoir de son erreur. Mais sa confusion le sert finalement car, étant timide avec les dames de la haute société, il n'aurait jamais osé parler à Katrin et conquis ses bonnes grâces s'il ne l'avait pas prise à un moment donné pour une servante. Parmi les autres personnages, il y a l'épouse du châtelain, vanteuse et ne songeant qu'à imiter les dames de la ville ; Tony, garçon espionne et mal élevé, fils d'un premier mariage de la châtelaine ; Constance, nièce de celle-ci et aimée de Georges Hasting,

un ami de John Marlow ; enfin, Charles Marlow, père de John, et Anne, une bonne serviable mais un peu naïve.

L'intrigue se complique du fait que Mme Hardcastle, ignorant la passion de Constance et de Georges Hasting, s'est mis dans la tête de faire épouser sa nièce à Tony, lequel préférerait garder sa liberté mais n'ose pas s'opposer à la volonté maternelle. Finalement, le bien triomphe et les quatre amoureux trouvent le bonheur.

Le Théâtre de la Trappe a vraiment laissé une excellente impression mardi soir. Tous ses acteurs ont fait preuve de qualités remarquables, tant par leur manière de s'exprimer que par leur jeu scénique. Une mention spéciale mérite cependant d'être décernée à Gil Pidoux (Tony), André Fiaux (John Marlow) et René Marc (M. Hardcastle) qui ont campé à la perfection des personnages particulièrement complexes.

R.C.

Chauffage à distance : on demande une expertise

(c) Lors de la séance qu'il tiendra demain vendredi, le Conseil général du Locle se penchera sur une motion déposée par MM. Pierre Faessler et consorts, dont voici la teneur :

« Considérant qu'il est demandé aux contribuables loclais et aux consommateurs d'énergie un nouvel effort financier substantiel, que l'on ne peut exiger ce nouvel effort que si la preuve est faite que certaines prestations de services communales ne créent pas de nouvelles charges pour la collectivité, que cette preuve n'est pas rapportée pour ce qui touche le chauffage à distance, Les soussignés invitent le Conseil communal à faire procéder à une expertise du service du chauffage à distance par un expert neutre et indépendant qui aura pour mandat de dire si ce service est rentable et dans la négative comment il peut le devenir. »

Toujours à propos de cette séance et concernant le rapport relatif aux A.L.L., une erreur s'étant produite dans la rédaction de l'arrêté, il convient de préciser que le montant de la subvention annuelle à partir du 1^{er} janvier 1974 s'élèvera à 220.000 fr. au lieu de 235.000 francs.

AUJOURD'HUI

DANS LES MONTAGNES

La Chaux-de-Fonds

CINÉMAS
Corso : 20 h 30, « Soleil rouge » (16 ans).

Plaza : 20 h 30, « Les tueurs à gages » (18 ans).

Scala : 21 h, « L'île mystérieuse » (dès 7 ans).

Cinéma ABC : 20 h 30, « Steamboat Bill junior ».

TOURISME
Bureau officiel de renseignements : 84, avenue Léopold-Robert, tél. (039) 23 36 10.

DANSE ET ATTRACTIONS
Rodéo-club bar 72 : 21 h - 4 h.

Le Scotch : 21 h 30 - 4 h.

La Boule d'or : 21 h - 2 h.

Cabaret 55 : 21 h 30 - 4 h.

Chez Jeanine : 21 h - 4 h.

EXPOSITIONS
Vivarium de la Bonne-Fontaine : fermé pour cause de transformations.

Musée d'histoire : les collections (le week-end ou sur demande).

Musée d'horlogerie : les collections.

Musée d'histoire naturelle : collections et dioramas.

Musée paysan des Eplatures : nos fermes face à la pression urbaine ; bilan de dix ans de luttes (mercredi et le week-end).

Galerie du Manoir : Michel Engel, sculptures, bas-reliefs et dessins.

Musée des beaux-arts : Evrard, Lévy et Jacot.

Galerie ADC (Léopold-Robert 84) : salon chaux-de-fonnier de l'artisan romand.

Galerie du Club 44 : Anton Stankowski, peintures et sérigraphies.

Permanences médicale et dentaire : en cas d'absence du médecin de famille, tél. 22 10 17.

Pharmacie d'office : Coop, 108, avenue Léopold-Robert, jusqu'à 21 h, ensuite tél. 11.

MANIFESTATIONS
Salle de musique : 20 h 15, l'ensemble Aurèle Nicolet, Heinz Holliger, Marcel Cervera et Christiane Jaccottet.

Le Locle

CINÉMA. — Casino : 20 h 30, La cible hurlante (16 ans).

TOURISME. — Bureau officiel de renseignements : Henry-Grandjean 5, Tél. (039) 31 22 43.

EXPOSITIONS. — Musée des Beaux-Arts : les collections. Rétrospective Aurèle Barraud, peintre.

Château des Monts : Musée d'horlogerie et d'histoire : les collections.

Pharmacie de service : Coopérative, Pont 6. Dès 21 h, tél. 17.

Permanences médicale et dentaire : en cas d'absence du médecin traitant, tél. 17 ou le service d'urgence de l'hôpital, tél. 31 52 52.

VAL-DE-RUZ — VAL-DE-RUZ

FONTAINEMELON

Nouveau président des éclairiers neuchâtelais

L'Association neuchâtelaise des éclairiers a siégé récemment à Fontainemelon. Au cours de cette séance administrative à laquelle une cinquantaine de délégués ont participé, un nouveau président cantonal a été désigné en la personne de M. Aimé Rochat, de Cernier. Il succède à M. Rickli, du Landeron. Le chef cantonal, M. Michel Humbert, de Neuchâtel, qui accède aux fonctions de commissaire éclairier fédéral, a été remplacé par M. Yves Delamadeleine, de Neuchâtel également. Quant à M. Michel Pardin, domicilié à Colombier, il conserve son poste de caissier.

VALANGIN

Les 40 ans d'activité

(c) M. Georges Huguenin, buraliste postal, vient d'être fêté pour 40 ans d'activité au sein des PTT. La population toute entière espère profiter encore des services de « son facteur », homme estimé et membre des autorités communales depuis fort longtemps.

LE PAQUIER

Au Conseil général

Le Conseil général est convoqué en séance ordinaire, vendredi 7 décembre à 20 h 15, au Collège. Divers points figurent à l'ordre du jour. On y discutera, entre autre, du budget 1974 et du téléski du Crêt-du-Puy.

Affaires syndicales débattues par la Société pédagogique

De l'un de nos correspondants :

Les membres de la section du Val-de-Ruz de la Société pédagogique neuchâtelaise se sont réunis la semaine dernière à Chézard-Saint-Martin sous la présidence de M. Jean-François Matthez. L'assemblée a pris une position négative concernant le rapport « enseignement secondaire de demain », estimant que les maîtres primaires n'ont pas été associés aux travaux de la commission qui a rédigé le rapport.

M. Daniel Thommen, de Cernier, a été nommé délégué du Val-de-Ruz à la commission cantonale préprofessionnelle. Deux postes sont à pourvoir, l'un à la commission d'information, l'autre à la commission pédagogique.

Les affaires syndicales ont retenu longuement les participants à l'assemblée. Plus les mois passent, plus l'horizon s'obscurcit. Il faudra bien en découdre avant que n'éclate la SPN.

LES HAUTS-GENEVEYS

A la Semaine commerciale

On sait que la Semaine commerciale des Hauts-Geneveys qui a ouvert ses portes lundi à la salle de gymnastique de la localité, sera ouverte jusqu'à dimanche. Précisons néanmoins que si tous les restaurateurs du village participent pour la première fois à cette manifestation, c'est en proposant des spécialités dans leur établissement et non à la salle de gymnastique comme indiqué dans notre édition de lundi.

LA SAGNE

Etat civil de novembre

Promesses de mariage : le 8, Kolonovics Kalman, 1948, de nationalité hongroise, et Léchot, Yvette-Renée, 1952, originaire d'Orvin.

Mariage : Peter Monique, mariée à Carouge à Dvorak Emmanuel-Jean, Tchecoslovaque.

Naissance : Zwahlen Ariane, née le 11 au Locle, fille de Fritz et de Marie-Paule, née Jaquet.

Informations horlogères

Portes ouvertes à Portescap

Samedi dernier, le centre de production Portescap de la rue Jardinière, à la Chaux-de-Fonds, était exceptionnellement en activité. Il s'agissait en effet de « rattraper » le 24 décembre qui sera jour de congé. La direction en a profité pour organiser des « portes ouvertes ». Heureuse initiative puisque ce sont quelque 550 personnes et 200 enfants qui ont pu ainsi parcourir les ateliers de mécanique et de production. Une exposition permettait par ailleurs, de découvrir les cinq fabrications qui sont la spécialité du groupe Portescap : les composants de montres, les équipements pour l'horlogerie, l'horlogerie industrielle, les moteurs pas-à-pas et les micromoteurs à courant continu. Le centre d'apprentissage, de son côté, présentait et mettait en évidence ses activités. Les visiteurs ont tous manifesté leur surprise devant la diversité des moyens de production et le nombre de produits fabriqués.

Etape du Tour de Suisse : comptes quand même bouclés

De notre correspondant : Les trois vélos-club de la Chaux-de-Fonds, le Vélo-club « Excelsior », le « Vélo-club jurassien » et le « Vélo-club Francs-coureurs », avaient fait un effort

Nomination flatteuse pour l'Office du tourisme

(c) Ouvert depuis bientôt quatre ans, le bureau permanent de l'Association pour le développement de la Chaux-de-Fonds, fait petit à petit sa place parmi les offices touristiques suisses et les possibilités offertes par le Jura neuchâtelois prennent rang parmi les offres proposées tant en Suisse qu'à l'étranger. M. Fernand Berger, directeur de l'ADC, vient d'être nommé membre du comité directeur de l'Association suisse des directeurs d'offices du tourisme, lors d'une séance tenue à Berne. Ainsi, le contact avec une association touristique nationale spécialisée et la ville sera encore plus étroite à l'avenir.

FONTAINES

Mort du doyen

(c) La population a appris le décès, dans sa 92^e année, de son doyen, M. Ferdinand Steudler. Ancien agriculteur, M. Steudler était une figure originale et fort sympathique du village. Chaque jour on le rencontrait, la canne à la main, la pipe à la bouche, faisant sa tournée, s'arrêtant au restaurant où, l'esprit vif et lucide, il conversait volontiers en évoquant les souvenirs du passé. Avec lui disparaît le dernier des authentiques vieux de Fontaines. Son départ laissera un grand vide.

Les titres de doyenne et doyen passent désormais à Mme Jeanne Ducommun, née en 1886, et à M. Georges Geiser, né en 1895.

Fête de Noël

(sp) La paroisse n'étant desservie que par un seul pasteur titulaire, la fête de Noël aura lieu le 21 décembre. Alors qu'elle sera célébrée le 22 à Valangin et le 23 à Boudevilliers.

VILARS

Souper de paroisse

(c) Plus de 150 personnes ont participé samedi soir, au collège, dans un décor de l'Avent au souper de paroisse, tandis qu'une vingtaine de personnes étaient servies à domicile. Des objets, bricolés par des mains habiles, ont trouvé facilement preneur et des jeux, bien menés, ont contribué à la réussite de cette joyeuse soirée.

tous ceux qui ont œuvré dans les associations pour le travail accompli.

Souhaits de bonheur également, mais adressés par M. Julio Cesare Gillucci, consul d'Italie à Neuchâtel, qui passa l'après-midi avec ses compatriotes. Un programme varié débuta par des productions fort applaudies de l'école maternelle de la Chaux-de-Fonds. Puis deux élèves de l'école secondaire offrirent un ballet avant que chacun ne se déride avec le clown Polper et sa partenaire. Un petit pianiste de dix ans, puis une fillette et son accordéon donnèrent quelques aperçus de leur répertoire déjà bien rempli. Enfin les organisateurs avaient tenu à remettre à chaque enfant une surprise.

« NOELS » AUSSI...

A la Maison du peuple, toujours, mais le samedi, la Fédération des ouvriers du bois et du bâtiment avait convié ses membres pour célébrer ensemble Noël.

Samedi enfin, mais à l'Ancien-Stand, la musique des Cadets célébrait également la fête de Noël. En soirée, les musiciens donnèrent un concert de gala. Un orchestre et la présence de Roger et Cesar, ventriloque de la télévision, mirent un point final, tard dans la nuit, à cette réunion traditionnelle.

NY.

commun pour organiser une étape du dernier Tour cycliste de Suisse, à la Chaux-de-Fonds. Chacun se souvient encore de conditions atmosphériques épouvantables de ce 20 juin qui vit l'interruption de l'étape devant mener les coureurs de Meiringen dans la métropole de l'horlogerie. Les responsables acceptèrent finalement d'organiser une fin de course pour donner au public la possibilité de voir tout de même les coureurs attendus sous une pluie torrentielle.

Jugeant cette étape non valable, les trois vélos-clubs locaux organisateurs de l'arrivée décidèrent de ne pas encaisser de finances d'entrées, estimant que les spectateurs n'assistaient pas à l'arrivée d'une véritable étape. Lorsque les coureurs arrivèrent, avec une heure de retard sur l'horaire prévu, il y avait encore quelque 4000 personnes présentes, contre environ 7000 estimées une heure auparavant. Ce fut pour les organisateurs locaux une grosse perte financière. Mais grâce aux contacts pris avec les organisateurs de la grande boucle nationale et à l'appui des industriels, des commerçants de la ville, il fut tout de même possible de boucler les comptes à la satisfaction générale.

Ainsi le dernier acte de cette manifestation s'est terminé mieux qu'on ne pouvait le craindre, prouvant ainsi qu'avec la bonne volonté de chacun, il est encore possible d'organiser des manifestations de cette importance même si les conditions atmosphériques ne sont pas favorables.

Etat civil (4 décembre)

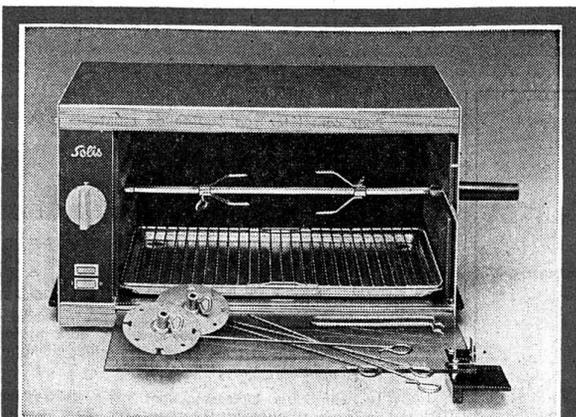
NAISSANCES : Mathez, Raphaël, fils de Jean-Mario, mécanicien et de Rose-Marie, née Allenbach ; Maurer, Michaël-André, fils de Pierre-Alain, mécanicien, et de Ginette-Denise, née Calame-Longjean ; Juillerat, Rachel, fille de Robert-Ernest, mécanicien sur automobiles, et de Eliane, née Degoumois ; Simonetta, Natalie-Béatrice, fille de Ferdinando-Enrico, directeur commercial et de Josette-Nelly, née Daum ; Allemann, Valentine, fille de Francis, horloger, et de Marie-Madeleine, née Maurer ; Broquet, Christophe-Maurice, fils de Michel-Charles, chauffeur, et de Marlyse-Lucie, née Burkhalter ; Grana-dos, Antonia, fille de Francisco, ouvrier, et de Maria, née Jerez.

PROMESSE DE MARIAGE : del Giudice, Giulio, mécanicien, et Procinio, Lucia.

MARIAGES CIVILS : Ennesser, Jean-Pierre Auguste, employé des PTT, et Thiébaud, Catherine Chablaix, Guy Gérard, agriculteur, et Monnier, Laure.

Etat civil (5 décembre)

DÉCES : Kübler, née Claude, Marguerite-Marie-Elisabeth, ménagère, née le 15 février 1892, veuve de Kübler, Charles-Edmond, domiciliés Numa-Droz 145 ; Bärtschi, née Robert-Tissot, Mina-Juliette, née le 26 août 1875, veuve de August, Grenier 22 ; Hugoniot, Charles-Auguste, ouvrier communal, né le 21 juillet 1924, célibataire domicilié Hôtel-de-Ville 109.



Gril automatique SOLIS

Le nouveau gril SOLIS aux parois intérieures autonettoyantes. Pour que vous puissiez faire des grillades sans vous soucier du relavage. Le couvercle et le réflecteur sont amovibles, la porte est en verre Sécurité, les parois latérales sont en métal dépoli. Commutateur à bascule pour 2 degrés de chaleur avec lampe témoin, minuterie de 90 minutes. Broche rotative avec 2 griffes. Et une grille réglable. Et un plat à sauce. Et une garniture de brochettes. Cordon de raccordement: 1,5 m. Mesures extérieures: 61x29x29 cm (y compris la broche rotative). Mesures intérieures: 42x27x24 cm, 800/1200 watts, 220 volts. Type 810, Fr. 298.-. Accessoires: Plat en Pyrex Fr. 15.-. Panier à rôtir Fr. 32.-.

Solis Fabriques d'appareils SOLIS S.A.,
8152 Glattbrugg

manteaux mouton retourné

magnifique qualité,
intérieur véritable
fourrure brillante,
col mouton doré

498.- et 698.-

Coop Hit:

café bonsoir sans caféine

Le «café bonsoir» est un café sans caféine, très aromatique. De délicieuses sortes de café, torréfiées avec ménagement, donnent un arôme intégral et fort. Un café qui stimule sans énerver. Un café qui embaume et vous garantit un sommeil calme. Bonsoir et bonne nuit. Café bonsoir - le plaisir d'un vrai café, sans caféine.

250 g

2.60

~~3.10~~

Café Coop.
Confié aux experts.
Apprécié par les connaisseurs.



TV COULEUR

PHILIPS - MEDIATOR - GRUNDIG

Vous désirez louer ou acheter un TV COULEUR. Essayez-le gratuitement et sans engagement chez vous.

VENTE-REPRISE DE VOTRE ANCIEN POSTE A DES CONDITIONS EXCEPTIONNELLES.

LOCATION A PARTIR DE FR. 98.-.

Nous assurons un RÉEL service après-vente. Il vous suffit d'envoyer le coupon-réponse ci-joint ou de téléphoner au (038) 41 11 21.

Je m'intéresse à un essai gratuit couleur.

TÉLÉCOLOR

Rue Haute 6 - COLOMBIER
Tél. (038) 41 11 21

Nom : _____
Prénom : _____
Adresse : _____
Tél. : _____ Heure de préférence : _____

Un rayonnement de chaleur

une agréable sensation de bien-être

Fabricant: La Gaine Viso Saint-Blaise / NE

viso

ceinture chauffe-reins **termarin** contre le froid, les rhumatismes et les lumbagos. Fournisseur de l'Equipe suisse de ski.

Démonstration chez le spécialiste

PHARMACIE - PARFUMERIE - DROGUERIE

F. TRIPET

SEYON 8 — NEUCHÂTEL — ☎ 24 66 33

...concerne seulement les automobilistes...

CARTE D'IDENTIFICATION ROUTIÈRE INTERNATIONALE

BON DE COMMANDE

Veillez m'envoyer _____ carte(s) pochette(s) (quantité) au prix de Fr. 7.50 la pièce (+ frais de remboursement)

Nom : _____

Prénom : _____

Rue : _____

No postal - Lieu : _____

Plaque d'immatriculation No : _____

A renvoyer à : SYL CARTE, Cheneau de Bourg 5, 1003 Lausanne.

PARQUET SOL

Philippin & Rognon

PARQUET LINOLÉUMS

Ponçage Imprégnation Réparation **PLASTIQUES**

TAPIS DE FONDS

tendus ou collés

Moquette - Bouclé - Tufting Tapisom - Siftor - Stammflor, etc.

Neuchâtel - 56, Pierre-à-Mazel
Tél. 25 52 64

Le sommet des grands crus

VIN DU DIABLE

Cortailod - rouge.

Vente à Neuchâtel.
« Aux Gourmets »

Le SECOURS SUISSE D'HIVER dirige une modeste part de notre prospérité matérielle vers ceux qui ont passé à côté de ses largesses.

Vivre plus confortablement

Salon moderne et attrayant à prix-choc. Accoudoirs en simili-cuir, coussins mobiles, tissu au choix. Canapé 3 places fr. 760.-, fauteuil fr. 360.-. Complet comme illustré, **seulement fr. 1480.-**. Élégante paroi murale en noyer véritable, largeur 220 cm. Eclairage indirect, bar, niche TV, tiroirs pour argenterie. **Seulement fr. 980.- (prix spécial EM!)**

Europe-Meubles = votre avantage

Grâce à nos achats massifs (Europe-Meubles groupe plus de 900 spécialistes de l'ameublement) vous bénéficiez toujours du prix le plus juste. Venez vous en convaincre dans nos expositions.

— Visitez le plus grand centre de l'ameublement du canton de Neuchâtel 6 étages, 30 vitrines.

— Livraisons franco domicile - Crédit-Meubles-Meyer, discret, avantageux.

Modèle exclusif

Paroi murale **980.-**

Salon complet **1480.-**

meubles **meyer** neuchâtel

Faubourg de l'Hôpital 11-17, Téléphone 038/25 75 05

OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS

1973 se termine, 1974 débute
Etes-vous ambitieux ?
Désirez-vous débiter dans une nouvelle situation qui corresponde à votre désir ?
C'est le moment de faire le premier pas :
Devenez représentant
Nous demandons :
— esprit dynamique et volonté de travailler.
Nous offrons :
— travail varié. Fort salaire garanti. Articles de première qualité se vendant bien. 13^{me} mois.
Prière de fixer une entrevue par téléphone (038) 24 68 16, de 11 h à 19 h, le jeudi 6 décembre 1973.

C.I.P. - PESEUX
Centrale industrielle de production de mouvements d'horlogerie, avenue Beauregard 3, engage à temps complet ou partiel
PERSONNEL FÉMININ
pour travaux d'assemblage sur mouvements d'horlogerie. Formation assurée par nos soins, si nécessaire.
Téléphoner au 31 57 31
Membre de la Société Suisse pour l'Industrie Horlogère S. A., SSIH

COJO
NEUCHÂTEL engage pour la Cité universitaire
CUISINIERS (commis de cuisine)
UN GARÇON DE CUISINE
UNE GOUVERNANTE pour la lingerie et les chambres
UN NETTOYEUR pour l'entretien du bâtiment.
Prestations sociales d'une grande entreprise.
CONGÉ TOUS LES SOIRS, LES DIMANCHES ET LES JOURS FÉRIÉS
Faire offres à la Cité universitaire, tél. (038) 24 68 05 M. Straumann.

Pour compléter son équipe de monteurs en échafaudages tubulaires,
PETITPIERRE & GRISEL S. A.
Avenue de la Gare 49, 2002 Neuchâtel, cherche, pour entrée immédiate ou date à convenir,
DEUX AIDES-MONTEURS

de nationalité suisse (ou étranger hors plafonnement), sérieux et capables de travailler de manière indépendante.
Les candidats intéressés sont priés de se mettre en rapport avec la Direction. Tél. 25 65 41.

OSCILLOQUARTZ S. A.
Appareils électroniques
2002 NEUCHÂTEL 2
TÉL. 038 25 85 01

Nous cherchons, pour entrée immédiate, une

OUVRIÈRE QUALIFIÉE

pour l'un de nos ateliers de fabrication du quartz pour la montre.
Le poste conviendrait à une personne ayant si possible déjà travaillé dans l'horlogerie et possédant une certaine expérience au binoculaire. La formation est assurée par nos soins.
Veuillez vous présenter ou téléphoner à :
OSCILLOQUARTZ S. A., Service du personnel, Brévars 16, 2002 NEUCHÂTEL 2 (trolleybus No 8, arrêt Valangines).
Téléphone : (038) 25 85 01, interne 37.

Maison affiliée à Ebauches S.A.
L'une des vingt-cinq premières entreprises de Suisse.

LESCHOT S. A.
Fabrique de cadrans
Mail 59
2002 NEUCHÂTEL
Tél. (038) 25 84 44

engage immédiatement ou pour date à convenir :
ouvrières
pour ses différents départements ;
jeune ouvrier
désirant améliorer sa situation (département frappe). Travaux propres et variés.
Les personnes intéressées sont priées de téléphoner au (038) 25 84 44.

Nous cherchons
OUVRIÈRE
pour travaux propres et faciles à plein temps ainsi qu'un(e)
EMPLOYÉ(E) DE BUREAU
à TEMPS PARTIEL
S'adresser à la MAISON LAMBERT galvanoplastie horlogère
Rue de l'Hôpital 34 2114 FLEURIER
Tél. (038) 61 14 59

MÉTALLIQUE S. A.
FABRIQUE DE CADRANS BIENNE
cherche
RÉGLEUR ou RÉGLEUSE de MACHINES
pour travaux de réglage de machines spécialisées dans le domaine du cadran.
Nous demandons une personne capable, consciencieuse, avec esprit d'initiative.
Conditions d'engagement intéressantes.
Les Intéressés sont priés de s'adresser au service du personnel de Métallique S.A., rue de l'Hôpital 20, 2501 Bienne. Tél. (032) 3 03 03. A 5 minutes de la gare.

Nous engageons pour les ventes de fin d'année
PERSONNEL AUXILIAIRE
pour la vente et l'emballage.
Horaire à temps complet ou partiel ; bon salaire.
Entrée immédiate.

Se présenter ou téléphoner au chef du personnel, tél. (038) 25 64 64
armourins neuchâtel
affiliés aux Grands Magasins Innovation S.A.

CADRAL SA
FABRIQUE DE CADRANS
cherche
OUVRIERS OUVRIÈRES
Possibilité de travailler à la demi-journée.
Formation assurée par nos soins.
Places stables.
HAUTERIVE TÉL. 038 333322

SECRÉTAIRE
pour la demi-journée, pour correspondance allemande et anglaise et différents travaux de bureau. Travail varié et intéressant.
Horaire adapté aux CFF, déplacements payés.
Prière d'écrire ou de téléphoner au (038) 57 14 66.

ALLEGRO

Nous engageons tout de suite
personnel d'atelier
pour divers travaux. De préférence personnes connaissant la mécanique.
Semaine de 5 Jours, prestations sociales et Fonds de prévoyance.
Faire offres ou se présenter aux
ÉTABLISSEMENTS ALLEGRO, A. Grandjean S.A., Marin, tél. 33 29 77.

Maison de la branche horlogère cherche
SECRÉTAIRE
Activités : documents d'exportation, comptabilité, téléphone, télex, correspondance et tous travaux de bureau. Il est nécessaire de savoir travailler de façon indépendante et d'avoir l'esprit d'initiative. Connaissances d'allemand et d'anglais ainsi que d'horlogerie seront utiles, mais non indispensables. Age minimum 25 ans. Salaire à convenir. Entrée dès que possible, de préférence mi-janvier ou selon entente. Adresser offres sous chiffres J 23303, à Publicitas, rue Neuve 48, 2501 Bienne.

TÉLÉPHONISTE
Nous engageons, pour entrée immédiate ou à convenir, une
ayant si possible une formation PTT et quelques années de pratique.
Si vous êtes de langue maternelle française, avec quelques connaissances d'anglais et d'allemand, nous vous invitons à faire vos offres écrites, ou, plus simplement, à téléphoner à notre service du personnel, qui vous donnera tous les renseignements que vous pourriez désirer.
Tél. (038) 33 44 33
2074 MARIN (NE)

MÉTAUX PRÉCIEUX S. A.
2000 NEUCHÂTEL 9
cherche, pour son département commercial, une jeune
SECRÉTAIRE
Qualités requises : bonne formation commerciale (CFC ou équivalent) ; bonne connaissance des langues allemande et anglaise, si possible.
Nous offrons activité variée et intéressante, ainsi que d'excellentes prestations sociales.
Prière de faire offres écrites, accompagnées des documents usuels à notre service du personnel, qui fournira tout renseignement complémentaire.
MÉTAUX PRÉCIEUX S. A., 2, avenue du Vignoble, 2000 Neuchâtel 9. Tél. (038) 25 72 31, interne 258.

FAN
Annonces en couleurs
Le détail habituel de remise des ordres de publicité n'est pas valable pour les annonces comportant de la couleur. Différents impératifs d'ordre technique devant être pris en considération dans des cas de ce genre, les ordres et le matériel d'impression correspondant doivent nous être remis 6 jours ouvrables avant la parution.

SOLVIL ET TITUS S.A.

engage, pour ses ateliers situés au CENTRE DE LA VILLE
PERSONNEL FÉMININ
pour travaux faciles.
Formation assurée par nos soins.
Avantages sociaux. — Horaire libre.
S'adresser : fbg de l'Hôpital 9, Neuchâtel, tél. (038) 24 33 22, interne 31.

EBAUCHES ELECTRONIQUES SA
Maison affiliée à EBAUCHES SA
Entreprise d'horlogerie de format international

GEROBA S.A.
Fabrique de confiserie
Nous cherchons pour date à convenir
représentant
pour visiter la clientèle dans les cantons de Neuchâtel, Fribourg, à Bienne, au Jura bernois, dans la région du lac, le Nord vaudois.
Vous devriez :
— connaître également la langue allemande
— avoir un peu d'expérience dans la vente de produits alimentaires.
Nous offrons :
— salaire fixe, commission et frais
— voiture
— avantages sociaux
— semaine de 5 jours.
Faire offre de service, avec curriculum vitae, à la Maison GEROBA S.A., fabrique de confiserie, 4142 Münchenstein, près de Bâle. Tél. (061) 46 00 11.

SYNCHRON S.A.
FABRIQUES D'HORLOGERIE RÉUNIES
Vous avez l'intention de suivre ou suivez déjà des cours en vue d'obtenir le diplôme fédéral de comptable, et avez de bonnes notions d'allemand et d'anglais.
Vous désirez perfectionner vos connaissances, vous stabiliser et améliorer progressivement votre situation. Pour vous permettre de réaliser ces projets, nous vous offrons une place intéressante de
COMPTABLE
Ambiance de travail agréable et horaire mobile.
Entrée à convenir.
Faire offres écrites, accompagnées d'un curriculum vitae, à :
SYNCHRON S. A., FHR
Maladière 71
2002 NEUCHÂTEL

Important comptoir d'horlogerie, à Neuchâtel, cherche
DIRECTEUR
chargé spécialement de la coordination et de l'exécution des commandes, de la facturation et de l'expédition des marchandises. Connaissance de la branche et de l'anglais indispensables.
Faire offres, avec prétentions de salaire, sous chiffres GK 2908 au bureau du journal.

Manceuvres auxiliaires sont recherchés.
Garage du Seyon, Neuchâtel.
Tél. 25 16 28.
On cherche **serveuse** remplaçante pour 6 semaines dans joli bar à café. Bons gains.
S'adresser à M^{me} J. Karlen, bar Apollo, Fleurier, Tél. (038) 61 33 23.
L'hôtel Terminus engagerait
1 sommelier
Entrée à convenir.
Tél. (038) 25 20 21.

MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ DES GARDE-TEMPS S.A. **SGT**

CYMA BOREL DOXA

OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS

LE COIN

publie un choix de postes au concours tiré du bulletin des places vacantes de la Confédération, «L'Emploi», paraissant chaque semaine. Demandez-nous sans engagement la liste complète! Vous pouvez aussi vous annoncer à l'avance chez nous pour des places qui deviendront libres. Téléphoquez-nous ou écrivez-nous; nous vous enverrons volontiers la formule d'offre de services (tél. 031/61 55 95).

Universitaires

Adjoint scientifique
Remplaçant du chef de la section des opérations. Traiter, de manière indépendante, des problèmes variés concernant l'engagement de l'armée. Etudes universitaires. Capitale ou officier supérieur EMG. Langue: le français ou l'allemand; bonne connaissance d'une deuxième langue officielle. Etat-major du Groupement de l'état-major général, 3003 Berne, tél. (031) 67 52 36

Professions administratives

Secrétaire, évtl. fonctionnaire spécialiste
Le titulaire traitera les affaires qui concernent la conception et l'organisation du service de renseignements à la troupe. Il doit être un habile rédacteur. Formation d'employé de commerce ou technique, ou formation équivalente. Officier. Langue: le français ou l'allemand; bonne connaissance de l'autre langue et de l'anglais. Etat-major du Groupement de l'état-major général, 3003 Berne, tél. (031) 67 52 36

Fonctionnaire d'administration, évtl. secrétaire
Programmeur pour UNIVAC, installation à bandes et disques magnétiques. Bonne expérience des langages Assembleur et COBOL. Langue: l'allemand ou une autre langue; bonne connaissance de l'allemand. Administration fédérale des contributions, service du personnel, 3003 Berne, tél. (031) 61 31 53

Personnel féminin

Fonctionnaire d'administration
Poste de confiance. Activité variée comprenant aussi la prise de contact avec les autorités judiciaires. A cela s'ajoute l'établissement et la gestion de la documentation relative au droit des gens en temps de guerre et du droit en matière disciplinaire, ainsi que la coopération lors de la préparation et de l'accomplissement de cours. Langue: le français ou l'allemand; bonne connaissance de l'autre langue. Service de l'adjudance, service administratif, Sonnenbergstrasse 17, 3000 Berne 25, tél. (031) 67 32 62

Fonctionnaire d'administration
La titulaire effectuera la correspondance et des rapports selon modèles ou sous dictée. Elle établira les délibérations en sténographie et rédigera des procès-verbaux. Langue: le français; très bonne connaissance de l'allemand. Habile sténodactylographe. Commission fédérale consultative pour le problème des étrangers, chef de secrétariat, Brückenstrasse 9, case postale, 3000 Berne 12, tél. (031) 61 25 58

Employée d'administration
Dactylographe au service des machines à écrire automatiques. Perforation et vérification des cartes perforées. Langue: le français ou l'allemand. Service des transports et des troupes de réparation, 3000 Berne 25, tél. (031) 67 28 93

Professions diverses

Infirmier militaire
Activité très variée dans les domaines des soins aux malades, de l'organisation et de l'administration. Possibilités internes de formation et de perfectionnement. Expérience des soins aux malades. Les candidats seront instruits. Langue: le français ou l'allemand; connaissance orales dans l'autre langue. Lieu de service: Romont (casernes Drogens) ou Lausanne. Département militaire fédéral, service de santé, service du personnel II, Kasernenstrasse 7, 3000 Berne 22, tél. (031) 67 28 09

Toutes les places mises au concours sont également ouvertes aux femmes qui remplissent les conditions personnelles et professionnelles requises.

Les services susmentionnés donneront volontiers tous renseignements complémentaires.

Office fédéral du personnel
Service de placement
3003 Berne

RESTAURANT LA PRAIRIE,
Grand-Rue 8, Neuchâtel,
cherche, pour entrée immédiate ou à convenir

DAME OU DEMOISELLE

comme aide de cuisine; plein temps ou temps partiel. Ecrire ou téléphoner au 25 57 57.



Pour notre département gros consommateurs, nous cherchons une

SECRÉTAIRE

Notre nouvelle collaboratrice devra maîtriser les langues française et allemande. Il s'agit d'une activité indépendante et très variée. C'est avec plaisir que nous fournirons de plus amples renseignements lors d'une séance d'information.

Prière de faire offres à:

Schnyder Frères & Cie S. A.
Produits modernes de lessive
Département du personnel
121, rue Centrale. 2500 Bienne.
Tél. (032) 2 55 16.



2014 BÔLE - NEUCHÂTEL - 038 41 10 21

Nous engageons, pour entrée immédiate ou date à convenir

employé(e) comptable

Activité: comptabilité financière et industrielle, salaires et tous travaux administratifs se rapportant à une gestion moderne par ordinateur de bureau. Il s'agit d'un poste d'avenir, à responsabilités, en relation constante avec la direction, offrant une grande indépendance de travail à personne jeune et dynamique.

Horaires libres.

Transport de personnel.

Faire offres avec curriculum vitae.

FABRIQUE DE PIERRES ET PIÈCES DÉTACHÉES
MINIATURES POUR HORLOGERIE ET INSTRUMENTS

SOMEKO SA
FABRIQUE DE CADRANS
en face de la gare de Corcelles
engage

personnel

pour travaux variés dans département de galvanoplastie.
HORAIRE LIBRE.
Prière de téléphoner au (038) 31 23 31.

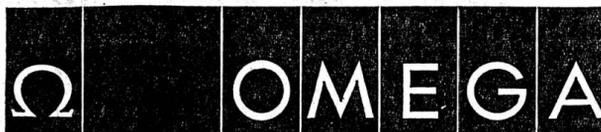


MADAME ou MADEMOISELLE
Nous cherchons, pour seconder notre chef de service « Marketing - études »,

UNE SECRÉTAIRE

de langue maternelle française, capable de prendre des initiatives et désirant travailler de façon indépendante. Nous aimerions pouvoir compter sur une personne apte à rédiger seule et ne craignant pas d'assumer des responsabilités. Vos connaissances d'allemand et d'anglais peuvent être utiles mais non indispensables. En échange, nous vous offrons une activité variée en rapport avec la création d'emballages, ainsi que la jouissance d'un horaire variable et d'un restaurant d'entreprise. Si ce poste est susceptible de vous intéresser, prenez contact avec nous, soit par écrit, soit par téléphone.

Suchard
CHOCOLAT SUCHARD S. A.
Service du personnel
2003 Neuchâtel
Tél. (038/21 11 55, interne 456



cherche à engager, pour sa DIVISION DU PERSONNEL COMMERCIAL ET ADMINISTRATIF, une

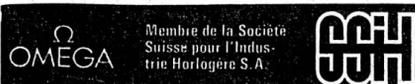
secrétaire du chef du personnel

— apte à l'aider à différentes tâches relatives à la sélection, l'engagement et la gestion du personnel;
— capable d'assurer le secrétariat de la division de manière indépendante.

Exigences

- maturité ou apprentissage de commerce complet;
- langues français / allemand;
- quelques années d'expérience de bureau;
- âge idéal: 22 - 30 ans.

Les personnes intéressées sont invitées à faire leurs offres, à se présenter ou à téléphoner à OMEGA, Louis Brandt & Frère S. A., division du personnel commercial et administratif, 2500 Bienne. Tél. (032) 41 09 11, interne 2502.



La confiserie Vautravers,
R. Nicole, Neuchâtel,

engagerait pour date à convenir

filles d'office

Semaine de 5 jours.
Tél. 25 17 70.

PAPETERIES DE SERRIÈRES S.A.

Nous engageons immédiatement, ou pour date à convenir, un

MÉCANICIEN

pour les réparations et l'entretien des machines.

Se présenter ou faire offres écrites au service du personnel des Papeteries de Serrières S.A., 2003 Neuchâtel. Tél. 25 75 75.

DEMANDES À ACHETER

J'achète

toutes collections

importantes de timbres.

Je me déplace.

Ecrire sous chiffres D 920736-18 à Publicitas, 1211 Genève 3.



L'annonce reflète vivante du marché

dans votre journal

A remettre tout de suite ou pour date à convenir

COMMERCE DE MODE ou local

dans les environs de Neuchâtel.

Faire offres sous chiffres 28 - 22364, à Publicitas, 2001 Neuchâtel.

FAN L'EXPRESS FAN L'EXPRESS

35.000

EXEMPLAIRES

ce n'est pas une fois par mois mais TOUS LES JOURS

le tirage CONTRÔLÉ de la FAN Feuille d'avis de Neuchâtel L'EXPRESS

(Contrôlé par la société anonyme Recherches et études des moyens publicitaires, Zurich Commission romande Lausanne)

L'EXPRESS FAN L'EXPRESS FAN

Dem. d'emplois

Baby-sitter

cherche emploi, le soir.
Tél. 24 05 78, de 18 h 30 à 20 h.

Prof. médicales auxiliaires

Acoustique
appareils et lunettes.
Ovulaton
O. Vuille
Dime 80.
Tél. 33 11 78.

L'IMPRIMERIE CENTRALE S.A.

rue Saint-Maurice 4

tient à la disposition des industriels et des commerçants son matériel moderne pour exécuter tous les travaux en typographie et en offset

Feuille d'avis de Neuchâtel

Véhicules à moteur et accessoires

A vendre

Audi 100 LS
expertisée.
Prix à discuter.
Tél. 24 51 14.

A vendre

Vauxhall Viva
entièrement révisée. Expertisée en novembre 1973. Prix à discuter.
Tél. 42 32 70 (repas).

A vendre

1 Pick-Up VW
expertisé moteur neuf. Prix avantageux.
Tél. (038) 51 14 12.

Alfa 1300 TI Super
1971, vert foncé, 70.000 km, cédée à

Fr. 6000.— état actuel.

Simca 1301
80.000 km, 1967, parfait état, expertisée

Fr. 2500.—
Tél. (038) 61 34 24.

A vendre

FIAT 500
expertisée, modèle 1968.
Tél. 24 49 13, heures des repas.

A vendre

HONDA S 800
modèle 1968, 65.000 km, très bon état. R. Galey, Tivoli 10, 2003 Neuchâtel.

A vendre

VW 1300
1967, 67.000 km, expertisée.
Tél. (038) 24 12 12, heures des repas.

A vendre, de première main,

AMI 8
57.000 km.
Tél. 31 15 57.

A vendre

Peugeot 504 Inj.
modèle 1971, expertisée.
Garage du Val-de-Ruz
Boudevillers.
Tél. (038) 36 15 15, (038) 41 37 03, le soir.

A vendre

FIAT 124 Spécial
modèle 1969. Expertisée.

Garage du Val-de-Ruz
Boudevillers.
Tél. (038) 36 15 15, (038) 41 37 03, le soir.

A vendre magnifique

DS 21 PALLAS INJECTION

1972, gris métallisé, 5 vitesses. Prix neuve 23.000 fr., cédée à 13.500 fr. Reprise éventuelle.
Tél. (038) 33 57 67.

A LIQUIDER

PNEUS D'HIVER

d'occasion, de 70 à 90 % et neufs, toutes dimensions et marques, à des prix imbattables

Pneu diagonal pièce de Fr. 20.— à Fr. 40.—

Pneu radial pièce de Fr. 30.— à Fr. 65.—

PNEUS Henri KRONENBERG

2207 Coffrahe. Tél. 42 32 83, le soir.

OCCASIONS EXPERTISÉES ET GARANTIE

PEUGEOT 204 Break	blanche	1971	51.000 km
PEUGEOT 304	beige	1970	51.000 km
PEUGEOT 304	verte	1971	48.000 km
PEUGEOT 304	rouge	1971	42.000 km
PEUGEOT 404	bleue	1968	
PEUGEOT 404	verte	1970	60.000 km
PEUGEOT 504 2000	bleue	1971	70.000 km
PEUGEOT 504 2000	blanche	1973	25.000 km
SL. Inj.			
DAF 33	rouge	1967	28.000 km
DAF 44	rouge	1971	21.000 km
DAF 44 LUXE	blanche	1971	13.000 km
DAF 55 Break	beige	1969	
VW 1600 Pick-Up	grise	1969	21.000 km
ALFA 2000	blanche	1971-2	37.000 km
FIAT 124 Special	rouge	1969	42.000 km
LANCIA FULVIA 1,3 S	blanche	1970	54.000 km
FORD ESCORT	grise	1971	19.000 km
MAZDA RX 3 Coupé	jaune	1972	17.000 km
FIAT 238 COMBI 8 CV	bleu, 8 places	1971	39.000 km
OPEL MANTA SR	jaune	1971	40.000 km
SIMCA 1000 RALLYE 1300 cm3	blanche	1973	16.000 km

Demandez liste complète avec détails et prix - Facilités de paiement - Essais sans engagement, même à votre domicile.

M. + J.-J. SEGESSEMAN & Cie GARAGE DU LITTORAL

AGENCE PEUGEOT
Pierre-à-Mazel 51 - Début route des Falaises - NEUCHÂTEL
Tél. (038) 25 99 91 (5 lignes)

FIAT 238 Combi

1971, 8 CV, bleue, 6 places, 39.000 km. Expertisée.

M. + J.-J. SEGESSEMAN & CIE NEUCHÂTEL
Pierre-à-Mazel 51 - Tél. 25 99 91
Début route des Falaises
GARAGE DU LITTORAL

Mercure fait des heureux.



Tante Claire a mis l'été en corbeilles.

Tante Claire a voyagé tout l'été. Elle a rassemblé pour vous les plus beaux fruits: pommes rouges et croquantes, poires juteuses et dorées, abricots savoureux, prunes

brillantes et bananes douces. Elle a ensuite veillé à la composition de prestigieuses corbeilles, grandes et petites, avec des noix, des raisins secs.



C'est un généreux sourire de l'été que vous emporterez chez vous, ou que vous offrirez à ceux qui vous sont chers. Et vous pouvez y goûter avant de vous décider: des corbeilles-dégustation sont placées à votre portée dans tous les magasins Mercure. Tante Claire estime en effet qu'on ne doit pas acheter sans

déguster! Une fois de plus nous lui donnons raison. Alors même que nous savons que les corbeilles estivales de Tante Claire feront votre joie et celle de tous ceux qui vous aiment. Au revoir donc, à ce rendez-vous de l'été!

Lorsque vous découvrirez chez Mercure le cadeau idéal à expédier à l'autre bout du monde même, n'hésitez pas! Tante Claire se fera un plaisir d'emballer joliment votre cadeau et se chargera pour vous de toutes les formalités douanières.

Mercure. Tante Claire est gentille.

CHRONIQUE DU VAL-DE-TRAVERS

119^e ANNÉE DU COURRIER DU VAL-DE-TRAVERS

Budget de Couvet pour 1974 : un déficit peu encourageant

De notre correspondant : Le Conseil général de Couvet siégera le 14 décembre pour examiner l'ordre du jour suivant : nomination d'un membre à la commission de l'Ecole technique en remplacement de M. Robert Jeanneret, démissionnaire ; budget 1974 et divers.

Tel qu'il est présenté, le budget 1974 de Couvet prévoit des recettes pour un montant de 2.933.360 fr., alors que les dépenses seront de 3.486.954 fr. 05, laissant un déficit pour balance de 553.594 fr. 05.

PERTES ET PROFITS

Ce compte s'établit de la manière suivante (entre parenthèses, les chiffres du budget 1973) : pour les recettes, les intérêts actifs sont de 27.800 fr. (23.600 francs) ; immeubles productifs : 75.060 francs (90.240 fr.) ; forêts : 26.000 fr. (1.379 fr.) ; impôts : 2.479.000 francs (2.260.500 fr.) ; taxes : 240.600 fr. (64.000 fr.) ; recettes diverses : 75.000 fr. (64.000 fr.) ; service des eaux : 9900 fr. (12.200 fr.) ; service de l'électricité : des dépenses pour 152.650 fr. (44.202 fr. de recettes).

Pour les dépenses, les intérêts passifs sont de 227.099 fr. 05 (215.855 fr. 70) ; frais administratifs : 320.594 fr. (278.658 francs) ; hygiène publique : 185.400 fr. (172.400 fr.) ; instruction publique : 1.230.507 fr. (995.743 fr. 70) ; sports, loisirs et culture : 57.280 fr. (36.354 fr.) ; travaux publics : 639.480 fr. (519.480 fr.) ; police : 119.850 fr. (103.256 fr.) ; œuvres sociales : 356.800 fr. (345.300 fr.) ; dépenses diverses : 142.194 fr. (106.576 francs) ; provisions : 55.000 fr. (50.000 francs), soit le déficit annoncé (71.102 fr. 40 au budget 1973).

Comparé aux comptes 1972 qui bouclaient par un déficit de 5648 fr. 37, l'alourdissement de la charge communale est ainsi justifié par l'exécutif.

«...Le renchérissement du coût de la vie a fait augmenter les salaires d'un montant de 498.710 fr. 65. La modification de la loi sur l'aide hospitalière, obligeant les communes à participer au déficit des hôpitaux du canton, alourdit la charge dans ce domaine d'un montant de 138.848 fr. 25. En plus, une augmentation du prix de l'électricité payé à la société du Plan-de-l'Eau augmente la charge de 170.521 fr. 75. Pour ces trois éléments seulement, l'augmentation des dépenses de la commune se chiffre par un montant de 808.080 fr. 65. On peut en déduire l'amélioration escomptée au chapitre des impôts pour une somme de 151.439 fr. 75, ce qui laisse une charge augmentée réelle de 656.640 fr. 90.»

DES AUGMENTATIONS A PREVOIR

Des mesures devront être prises pour permettre de diminuer ce déficit. L'exécutif songe à une réadaptation du prix de l'électricité payé par le consommateur. Le budget des services industriels est déficitaire et un projet de modification des tarifs sera présenté au législatif au début de 1974.

Sur la base du résultat des comptes 1973, l'exécutif sera vraisemblablement obligé d'envisager une participation des contribuables sous forme d'une taxe en couverture du déficit des établissements hospitaliers. Celle-ci ne pourra être dé-

terminée qu'au moment de la présentation des comptes.

La différence avec les comptes de l'exercice 1972 sera encore plus marquée si l'on considère que le Conseil communal avait procédé à des amortissements supplémentaires pour un montant de 430.917 fr. 50 alors qu'au budget pour 1974, il n'a été tenu compte que des amortissements légaux minima.

Après un premier examen, l'exécutif a repris, poste après poste, les éléments du budget pour y apporter quelques allègements ces derniers, ayant tout de même des limites puisque les communes sont tenues de respecter la législation sur de nombreux points. Il présente un tableau comparatif de l'évolution des recettes et des dépenses au cours de ces dernières années, en indiquant également le pourcentage d'augmentation par rapport à l'exercice 1960 fixé à 100 %.

CONCLUSIONS PEU ENCOURAGEANTES

En conclusion, voici celle de l'exécutif : «...La situation est sérieuse et nous pouvons vous assurer que le Conseil communal veille dans toute la mesure du possible à comprimer au maximum chaque dépense. Cependant, ce que nous désirons l'année dernière garde toute sa valeur, à savoir : l'écart entre les recettes et les dépenses augmente non pas par notre vouloir mais bien par les impératifs auxquels nous ne pouvons échapper. Nous souhaitons pouvoir bénéficier de l'appui du Conseil général pour résoudre les problèmes difficiles qui sont posés. Il est évident que des ressources nouvelles doivent être trouvées, en particulier pour équilibrer le compte des SI et pour couvrir la nouvelle charge hospitalière.»

Tournée de la fanfare de la Croix-Bleue

(sp) Sous la baguette de M. J.-L. Mathys, la fanfare de la Croix-Bleue du Val-de-Travers entreprend dimanche une tournée de concerts de l'Avent qui la conduira le 9 décembre, à Couvet ; le 12, à l'Auberson ; le 14, à la Brévine ; et le 16, à la Côte-aux-Fées. Des lectures de circonstance conféreront une note chrétienne à ces heures musicales gratuites.

Moins d'un votant sur quatre !

(c) Sur 1776 électeurs et électrices inscrits, seuls 422 ont participé samedi et dimanche aux votations fédérales. Ce qui représente 23,7 %, soit moins que la moyenne neuchâteloise de 27,8 %. C'est vraiment peu, trop peu. Que faudra-t-il envisager pour réveiller l'apathie civique de l'électorat covasson ?

Concernant les résultats, signalons que Couvet a refusé assez nettement (192 oui contre 225 non) le premier arrêté sur la surveillance des prix, des salaires et des bénéfices pour accepter les trois autres et le cinquième objet sur la protection des animaux. Sur 422 bulletins délivrés on en a dénombré cinq blancs pour la première votation, six pour la deuxième, six (dont deux nuls) pour la troisième, sept pour la quatrième et quatorze pour la cinquième.

Etat civil de novembre

NAISSANCES : Novembre 2 : Comment, Karin, de Comment, Dominique-Henri-Joseph et de Patricia-Claire-Josette, née Maruzzi, à Couvet. Maternité de Couvet. 5 : Cuadrado, Francisco-Angelo, de Cuadrado, Francisco et de Angeles, née Jimenez, à Buttes. Maternité de Couvet. 12 : Maire, Evelyne-Marlene, de Maire, Jean Robert et de Marlène-Marguerite, née Monnet, aux Petits-Ponts. Maternité de Couvet. 13 : Pronesti, Rocco, de Pronesti, Michele et de Marina, née De Marzo, à Saint-Sulpice. Maternité de Couvet. 19 : Michel, Cédric-Philippe, de Michel, Charles-Philippe et de Pierina-Carmela, née Rebutini, à Boveresse. Maternité de Couvet. 19 : Krattinger, Christophe-Roger, de Krattinger, Eric et de Suzanne, née Girard, à Cornaux. Maternité de Couvet. 21 : Dos Santos, Joao-Carlos, de Dos Santos, Joao-Marcos et de Maria-Lucilia, née Pereira, à Fleurier. Maternité de Couvet. 25 : Pinilla, Sonja, de Pinilla, Jacinto et de Jacqueline, née Cordero, à Fleurier. Maternité de Couvet.

26 : Tellenbach, Pascal, de Tellenbach, Robert et de Nelly, née Piaget, à Couvet. Maternité de Couvet. 28 : Delagrance, Sylvain Robert, de Delagrance, Gérard-Jean-Louis et de Nicole-Suzanne, née Ledoux, à Fleurier. Maternité de Couvet. 30 : Gonzalez, Eva, de Gonzalez, Manuel et de Otilia, née Mendez, à Couvet. Maternité de Couvet.

DÉCÈS : 29 : Westphale née Bissat, Lydia-Lydie, née le 11 août 1920.

Eisenstein au Ciné-club

(sp) Les historiens du 7^{me} art, Maurice Bardèche et Robert Brasillach, ont raison d'écrire que « Alexandre Newski » est probablement un des plus beaux films de tout le cinéma soviétique et le chef-d'œuvre du film historique épique. Lors de la quatrième séance de cette 10^{me} saison, les membres du Ciné-club du Val-de-Travers ont pu vérifier le bien-fondé de ce jugement, quand bien même l'œuvre de Serge Mikhaïlovitch Eisenstein a été tournée il y a 35 ans déjà, en étroite collaboration avec le compositeur Serge Prokofiev. Celui-ci a su adapter son génie musical aux qualités visuelles de celui-là, créant ainsi un film dont les images-chocs sont sans cesse soutenues, voire renforcées, par un accompagnement sonore d'une rare efficacité. De plus, chaque plan trahit une longue étude préalable où l'architecture (qu'il a étudiée avant de s'adonner au 7^{me} art) et pour tous les arts plastiques à deux ou à trois dimensions. D'où une suite de « tableaux » qui sont autant de fragments d'une fresque puissante, émouvante, rythmée, stylisée et contrastée.

Concert à la chapelle

(c) La section du Val-de-Travers de la société pédagogique neuchâteloise organise pour vendredi après-midi, à la chapelle de Couvet, un concert de musique instrumentale. M. André Jeanneret, violoniste et Mlle Colette Juillard, pianiste, joueront des œuvres de Vivaldi, Mozart, Schubert et Dvorak, soit un concertino, deux sonates et une sonatine. Cette heure musicale est non seulement réservée aux membres du corps enseignant mais aussi à tous ceux qui se passionnent pour ce genre de musique.

ST-SULPICE

Elle dévale le talus !

Hier vers 6 h 30, au volant d'une automobile, Mlle Y. V., des Verrières-de-Joux (France), descendait la route des Verrières, direction Fleurier. Au lieu dit « La Foule » son véhicule glissa sur la chaussée et dévala un talus. Dégâts.

NOIRAIGUE

Plus de 40 % de votants

(sp) Sur 255 électeurs et électrices inscrits, 105 d'entre eux ont rempli leurs devoirs civiques, samedi et dimanche, représentant une participation de 41,17 % au scrutin. Noiraigue a ainsi refusé l'arrêté sur les prix, salaires et bénéfices, acceptant les quatre autres.

Etat civil de Buttes (novembre)

Naissance : 5. Cuadrado Francisco-Angelo, de Francisco et d'Angeles, née Jimenez.

Publications de mariage : quatre.

Décès : 1. Rosat Richard, né le 25 septembre 1973 ; 6. Cuadrado Francisco-Angelo, né le 5 novembre 1973 ; 28. Haemmerli Emma, née le 24 mai 1898.

Recettes prévues pour la commune de Travers

De notre correspondant :

Dans le budget élaboré par le Conseil communal de Travers, à l'intention du législatif, il est difficile à déterminer, vu les fluctuations du disponible sur le livret d'épargne et la vente des titres à envisager pour l'achat de terrain. Ce rendement a toutefois été supputé à 25.800 fr. en nombre rond.

Pour les immeubles productifs, une recette de 23.000 fr. est approximative car on ne connaît pas encore le montant des dépenses pour la transformation des locaux loués aux PTT. Il a été prévu une dépense de 3000 fr. pour des frais courant d'entretien dans un immeuble de la rue du Temple. Les baux à terme ne produiront pas, sans doute, les 4000 fr. prévus en raison des échanges envisagés pour obtenir du terrain à bâtir.

Dans les forêts, il est probable qu'une partie du reboisement de compensation soit réalisé l'année prochaine au Haut-de-la-Côte. Comptant sur une amélioration du marché des bois de service et de râperie, on peut s'attendre à une plus-value mais elle est difficile à chiffrer.

Les frais d'exploitation ont subi une majoration logique en raison de la hausse du coût de la vie.

PRODUIT DES IMPOTS

Le montant imposable des personnes physiques a été de 23.000.000 de francs

Le budget 1974 de Fleurier : un déficit plus qu'acceptable

De notre correspondant :

A l'intention du Conseil général qui l'examinera mardi, l'exécutif de Fleurier vient de publier le projet de budget pour 1974. Il se présente, en résumé, de la manière suivante :

Recettes	Dépenses	Profits et pertes
Intérêts actifs : 27.800.—	—	27.800.—
Immeubles productifs : 5.090.—	700.—	4.390.—
Forêts : 76.500.—	63.500.—	13.000.—
Impôts : 2.388.000.—	5.000.—	2.383.000.—
Taxes : 401.600.—	—	401.600.—
Recettes diverses : 110.000.—	—	110.000.—
Service de l'eau : 194.000.—	164.000.—	30.000.—
Electricité : 1.885.000.—	1.639.900.—	245.100.—
Gaz : 146.420.—	143.200.—	3.220.—

CHARGES

Intérêts passifs : —	239.908.—	239.908.—
Frais d'administration : 18.000.—	408.030.—	390.030.—
Hygiène publique : 300.—	202.600.—	202.300.—
Instruction publique : —	1.081.200.—	1.081.200.—
Sports, loisirs, culture : —	74.500.—	74.500.—
Travaux publics : 70.000.—	687.700.—	617.700.—
Police locale : 300.—	69.900.—	69.600.—
Police du feu : 3.660.—	34.940.—	31.280.—
Ouvres sociales : —	366.520.—	366.520.—
Dépenses diverses : —	131.650.—	131.650.—

Les recettes courantes étant de 3.218.110 fr. et les dépenses courantes de 3.228.088 fr., le déficit présumé est de 9978 fr. 40 alors qu'il dépassait 200.000 francs. A ce propos, le Conseil communal faisait remarquer que le budget alors présenté serait en grande partie couvert par de nouvelles recettes, provenant de l'acceptation d'un nouveau tarif de l'eau prévoyant notamment l'introduction d'une taxe d'épuration. Ces propositions ayant rencontré l'approbation du législatif, ce nouveau tarif est entré en vigueur avec application dès le 1^{er} janvier 1973, ce qui permet, au vu des rentrées de cette année, de présenter un budget « doté » d'un déficit acceptable.

EAU ET ELECTRICITE

Le service des eaux accuse un excédent de recettes de 5000 francs. On a prévu 25.000 fr. pour l'entretien courant, y compris le forfait pour le personnel du service électrique. En 1973, le pompage du Bois de Croix a été mis à contribution pendant 1085 heures pour 42.312 m³ d'eau. En outre, une certaine somme sera utilisée pour la pose des compteurs facultatifs, qui débiteront pendant les premiers mois de l'année prochaine. Quant au produit des abonnements, 39.250 fr. de prévu reste stable, sauf pour les usagers industriels, artisans, agriculteurs de même que pour l'exécution de certains travaux.

Le service de l'électricité est évalué à 410.000 fr., les frais d'entretien à 30.000 francs et les traitements et charges sociales à 204.000 fr., alors que le produit des abonnements est supputé à 590.000 francs. Il est cependant toujours difficile d'estimer l'achat et la vente d'énergie dépendant des puissances et des consommations. Celles-ci varient sensiblement d'une année à l'autre.

Les travaux de mise sous câbles se poursuivront en 1974 dans le cadre de crédits supplémentaires déjà accordés. Quant à la transformation du réseau de montage, des contacts ont été pris avec ENSA en vue de la préparation d'une étude.

Sur les salaires, l'adaptation de renchérissement de 12 à 18 % a été introduit dès le 1^{er} juillet écoulé. Le remplacement d'un montant tout accidentellement dépendra de l'importance des travaux à venir.

Au sujet du matériel, l'achat a été supputé à 140.000 fr. et la vente à 266.000 fr. Le développement des installations, en particulier à la fabrique Bachmann peut laisser espérer un bon rendement. Soulignons que dans la vente du matériel, la main-d'œuvre du personnel est comprise.

Comme ce fut le cas ces dernières années, l'excédent des recettes — 15.000 francs de prévu — sera vraisemblable-

ment supérieur aux prévisions budgétaires à la fin de l'année prochaine.

CARNET DU JOUR

Couvet, cinéma Colisée : 20 h 30, « Dé-pêche-toi Sartana... je m'appelle Trinita » (16 ans).

Môtiers : château ouvert.

Môtiers : musée Rousseau ouvert.

Fleurier : patinoire ouverte.

Fleurier : le Rancho bar-dancing ouvert jusqu'à 2 heures.

Médecin et pharmacien : habituels.

Ambulance : tél. 61 12 00 ou 61 13 28.

Hôpital de Couvet : tél. 63 25 25.

Hôpital de Fleurier : tél. 61 10 81.

Service d'aide familiale : tél. 61 23 74.

Bureau de renseignements : les Verrières, Banque cantonale.

FAN, bureau du Val-de-Travers : Fleurier, 11, avenue de la Gare, tél. 61 18 76, télex 3 52 80.

Fleurier, service du feu : tél. 61 12 04 ou 18.

Police cantonale : tél. 61 14 23.

Avis mortuaires

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Père, non désiré est que là où je suis, ceux que Tu m'as donnés y soient aussi avec moi.

Jean 17 : 24.

Madame Albert Cherbuin-Closuit, à Couvet, et ses enfants :

Monsieur et Madame André Cherbuin-Behringer et leurs enfants Alain et Denis, à Couvet ;

Les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de feu Albert Cherbuin-Cherbuin ;

Les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de feu Ernest Closuit-Rard,

ainsi que les familles parentes, alliées et amies, ont le chagrin de faire part du décès de

Monsieur Albert CHERBUIN

employé CFF retraité

leur cher époux, papa, beau-père, grand-papa, frère, beau-frère, oncle, cousin, parent et ami, que Dieu a repris à Lui, après une longue maladie, dans sa 64^{me} année.

Couvet, le 5 décembre 1973.

(Chemin du Mont 2)

L'ensevelissement aura lieu le vendredi 7 décembre, à Couvet.

Culte au temple, à 13 h 30.

Le corps repose à l'hôpital de Couvet.

Il ne sera pas envoyé de lettres de faire part, cet avis en tenant lieu

Le comité de l'Amicale des contemporains de 1910 a le profond regret de faire part à ses membres du décès de

Monsieur Albert CHERBUIN

président fidèle et dévoué de l'Amicale.

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

Le Cercle républicain de Couvet a le pénible devoir d'annoncer le décès de

Monsieur Albert Cherbuin

ancien secrétaire du cercle.

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

L'Union chorale de Couvet a le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur Albert Cherbuin

membre actif et honoraire de la société, ancien président, vétéran cantonal et père de Monsieur André Cherbuin, membre actif de la société.

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

VAUD - VAUD - VAUD - VAUD

YVERDON

Arrestation et vol à l'étalage

(c) Une ressortissante étrangère habitant Yverdon a été prise en flagrant délit à l'étalage dans un magasin de la ville. Niant l'évidence et refusant de révéler son identité, on fit appel à la gendarmerie. Plainte pénale a été dressée contre l'intéressée. La gendarmerie d'Yverdon a arrêté un habitant recherché par la police de Genève pour un abus de confiance. Il y a été conduit et mis à la disposition du juge d'instruction.

Le premier « Cash and Carry » du Nord vaudois

(c) Hier, vers 18 h, a eu lieu d'importante inauguration à Yverdon celle du premier Cash and Carry du Nord vaudois des Grands Magasins « la Placette », sur une surface de 2000 mètres carrés, comprenant deux halles pour la vente des meubles, et matériaux de construction.

A cette occasion, de nombreuses personnalités étaient présentes ; parmi elles M. Edmond Pache, syndic, M. P.-A. Magnenet, préfet, M. Perret, syndic de la Commune de Montagny. Ces constructions sont prévues dans une optique de lutte contre le renchérissement.

TREY

Installation des autorités

(c) Les nouvelles autorités communales ont été installées par le préfet du district, M. Jean-Elie Nicod, qui a procédé à l'assermentation de 56 personnes sur 64 inscrites. L'élection du bureau a donné les résultats suivants : M. Daniel Jaccottet a été réélu président, et M. William de Crouzard, secrétaire ; M. Jean Rossat a été élu vice-président ; Mme Rose Utz et M. Jean-Louis Chatelanat, scrutateurs ; Mlle Jacqueline de Cousaz et M. Robert Peytregnet, scrutateurs suppléants.

Le préfet a ensuite procédé à l'assermentation de la nouvelle municipalité, qui est composée de : MM. Edouard Chatelanat, syndic ; Albert Cornamuzaz, Jean-Jacques Estoppel, René Pages et Jean Thoney, municipaux.

Au cours de la séance, le conseil a fixé comme suit les indemnités pour les différentes fonctions : syndic, 1000 fr. par an ; municipal, 300 fr. ; secrétaire et huissier du conseil, 200 francs. Jetons de présence pour les membres du bureau et des commissions : 12 fr. au président et 10 fr. aux membres.

En fin de séance, le nouveau syndic M. Edouard Chatelanat, a prononcé une allocution de circonstance.

Assemblée de la Société de développement de Payerne

De notre correspondant :

La Société de développement a tenu son assemblée générale, sous la présidence de M. Henri Zinder, vice-président.

Après la lecture du procès-verbal de la dernière assemblée, le projet de budget pour 1974 a été présenté. Il prévoit 25.550 fr. de recettes et 25.280 fr. de dépenses, soit un bénéfice de 270 francs. Au cours de la discussion, M. Alfred Rossier a demandé si la commune ne pouvait pas augmenter son subside (actuellement de 4000 fr.), à un franc par habitant ?

Tout en prenant note de ce vœu, le municipal Broyois a fait remarquer à l'assemblée que la commune venait à sa charge certains frais importants et que, par le truchement de l'Office local du tourisme, elle assumait le secrétariat de la Société de développement.

Le comité recherche un nouveau président, pour remplacer M. Marcel Zum-

Assemblée de l'Auto-moto-club

(c) L'Auto-moto-club a tenu son assemblée générale sous la présidence de M. Robert Ischi, président d'honneur. Les rapports du secrétaire, M. René Rapin, et du caissier, M. André Bouquet, ont été approuvés sans discussion. Le club, qui compte actuellement 460 membres, veut encore intensifier le recrutement, afin d'être en position de force pour revendiquer l'organisation de moto-cross de classe internationale. Le prochain, qui est prévu les 28 et 29 avril, risque d'être compromis par les restrictions de circulation dues à la pénurie d'essence ; une décision définitive à ce sujet sera prise lors de l'assemblée générale de février 1974.

Au cours de la dernière saison, R. Ducret a gagné le rallye AVCM, tandis qu'André Combremont a participé à toutes les sorties du club, parcourant 3115 kilomètres. Au concours des clubs de la FSM, l'auto-moto-club de Payerne a remporté le premier prix, ainsi que le deuxième prix au rallye des « Centaures ».

Le comité a ensuite été réélu comme suit : MM. Robert Ischi, président ; Freddy Rebeaud, vice-président ; André Bouquet, caissier ; René Rapin, secrétaire ; Jean-Claude Rapin et Claude Berger, sous-caissiers ; Ernest Glauser, sous-secrétaire ; Aimé Chardonnes, archiviste ; François Rod, Ch. Bailly ; Francis Mettraux et Charles Gagnaux, membres.

brunnen, décédé. M. Jean Broyois exercera la fonction de président intérimaire, tandis que M. Jean le Comte entre au comité comme membre-adjoint.

Les cloches ont sonné

(c) Hier matin, dès que l'élection au Conseil fédéral de M. Georges-André Chevallaz a été connue, les cloches de la ville ont sonné à toute volée, afin de marquer l'événement.

Assermentations à Baulmes et Donneloye

(c) Le préfet du district a procédé à l'assermentation des autorités communales de Baulmes. A été nommé président du Conseil communal, M. Louis Chaboz, alors que le secrétaire en fonction a été confirmé en la personne de M. Bertrand Bissat. M. Robert Deriaz-Cachemaille nommé récemment juge au tribunal de district et ne pouvant accepter une nouvelle candidature comme municipal, a été remplacé par M. Raymond Vagnières, élu au 2^{me} tour par 19 suffrages.

A Donneloye, M. Hugo Ceppi, président sortant, a accepté un nouveau mandat et a été élu par 26 voix sur 35 bulletins alors que M. J. Billard reste syndic. En 1974, de grosses tâches attendent l'exécutif de Donneloye, notamment l'entrée en service de la station d'épuration, des réfections importantes au collège de la localité et le goudronnage d'une partie du réseau

AVENCHES

Avec les samaritains

(c) Les examens mettant le point final au cours des nouveaux samaritains, ainsi que la collation de fin d'année, se sont déroulés dans la grande salle du nouveau collège. Une vingtaine de personnes ont suivi le cours, sous la direction de Mlle Ginette Lou



*Les trois tops
du Champagne*

Heidsieck Monopole

Il n'y a que très peu de choses que l'on ne peut plus améliorer, car ils ont atteint le sommet de la perfection, (le top). Les trois tops du champagne Heidsieck

Monopole peuvent se vanter d'avoir réussi. Remarquez que ce qui est top ne peut pas être perfectionné d'avantage, mais on peut l'adapter aux palais et goûts des différents connaisseurs. C'est la raison pour laquelle il existe trois tops du champagne Heidsieck Monopole: le Green Top, le Red Top et le Gold Top, pour que l'on puisse facilement

reconnaître le demi-sec, le sec et le dry brut. Car les uns préfèrent le champagne doux, les autres la qualité sec légèrement douce ou le très sec, le champagne dry brut. Ces nuances et la qualité top indiscutable font la réputation mondiale du champagne Heidsieck Monopole, depuis 188 ans.



Haëcky Import S.A., 4153 Reinach 1

JURA - JURA - JURA - JURA - JURA

Opération de charme et « têtes brûlées » par l'AFDJ et le groupe Bélier, à Berne



Des membres du groupe « Bélier » en train de décharger les effigies des conseillers fédéraux.

(Avipress - Bévi)



Les effigies des conseillers fédéraux.

(Avipress - Bévi)

Tandis que dix de leurs camarades sont aux arrêts, 28 dragons ont défilé avec un drapeau noir à Berne

Après les remous qui ont marqué le début du cours d'introduction dans les grenadiers de chars du régiment de dragons 1, en ce début de semaine, à Bure, la journée s'est déroulée calmement mercredi. Les dix dragons qui refusent le cours de reconversion ont été maintenus aux arrêts provisoires en attendant d'être entendus par la justice militaire.

ET A BERNE
Mercredi matin, alors que les Chambres fédérales procédaient à l'élection des nouveaux conseillers fédéraux, 28 dragons en uniforme, mais non armés, ont chevauché pendant quelques minutes sur la Place fédérale. En colonne par deux, ils portaient un drapeau noir en signe de deuil et avaient également recouvert de tissu noir leurs insignes d'arme.

On apprendait, dans l'après-midi, que ces dragons font partie du régiment 1. Ces dragons sont toutefois détachés, et sous les ordres d'un officier, passent leur cours de répétition à la remonte

fédérale où ils soignent et montent quelque 120 chevaux déposés avant le cours à Berne par des dragons du régiment. Selon le département militaire, un tel incident aura des conséquences disciplinaires. Un juge d'instruction a été appelé par le commandant de la remonte fédérale.

TAVANNES Assemblée des délégués du SETE

(c) Dans sa dernière assemblée le syndicat d'épuration des eaux a procédé, sous la présidence de M. Henri-Louis Favre, maire de Reconvilier, à diverses adjudications de travaux. Les demandes d'admission des communes de Saicourt et Saules ont été acceptées. Pour faire partie définitivement du syndicat, ces deux communes devront encore attendre l'acceptation des communes déjà membres de celui-ci, soit Tavannes, Reconvilier et Loveresse.

De notre correspondant :

Pour la seconde fois cette semaine, le groupe Bélier s'est manifesté à Berne et, cette fois-ci, de manière plutôt « fumante ». Mais cette opération éclair a été précédée, le matin, d'une opération « charme ». En effet, à l'issue de la séance de l'Assemblée fédérale, une vingtaine de dames appartenant à l'« Association féminine pour la défense du Jura » (A.F.D.J.), mouvement autonomiste rattaché, comme le groupe Bélier, au Rassemblement jurassien, ont remis un message au conseiller fédéral Celio et ont distribué à tous les parlementaires une lettre dans laquelle elles leur suggèrent de réunir une sorte de Diète chargée de s'occuper de la question jurassienne.

IL Y A URGENGE

Les femmes autonomistes ont donc bravé l'interdiction de distribuer des tracts à la sortie du Palais fédéral et, avec le sourire, elles ont tendu aux parlementaires une lettre rose ainsi libellée :

« Monsieur le député :
Nous appartenons à l'Association féminine pour la défense du Jura, un des groupements de citoyennes les plus puissants de Suisse par le nombre de ses adhérentes.

Ce que nous voulons ? Attirer votre attention sur l'urgence qu'il y aurait à résoudre la question jurassienne, si l'on ne veut pas à la fois saboter la paix publique et dissocier la Confédération. Le problème du Jura est tel qu'il est. C'est une donnée historique et contemporaine. Inutile de critiquer les Jurassiens, qui lutteront jusqu'au bout pour avoir, comme vous, un canton autonome.

Face à cette revendication, qui ne fera que se renforcer, il est également inutile d'attendre un règlement sur le plan cantonal bernois. Le Grand conseil du canton de Berne vient de démontrer à la face du monde qu'il est incapable de trouver la solution.

L'autodisposition ? Elle est reconnue en principe au peuple jurassien, mais en fait, des modalités contraaires au droit des gens et à la justice tout court, empêchent l'application. Ne voyez-vous pas que, dans une question, les Bernois sont juges et parties et que, par conséquent, toutes les procédures tentées jusqu'ici sont vicieuses à la base ?

Qu'attendez-vous pour réunir une sorte de Diète chargée d'ouvrir le dossier du Jura, et de faire son devoir ? Nous

REBÉVELIER

Changements à l'administration communale

(c) Cette petite commune, qui ne compte que 23 citoyens et citoyennes habilités à voter, a également eu ses élections. Toutefois quelques cas d'incompatibilité dans les personnes élues devront être examinés par le préfet. Un nouveau maire a été nommé en la personne de M. Jean Amstutz qui remplace M. Willy Amstutz. Deux nouveaux conseillers ont été élus : MM. Lucien Mesnil, vice-président, et M. Samuel Amstutz-Loosli.

TRAMELAN

Téleski : bilan favorable

(sp) La Société du téléski a 11 ans d'existence. Le bilan du dernier exercice est favorable et un dividende de 6 % sera versé. La société a été admise dans l'Association des téléskis du Jura, qui s'occupe entre autres de la normalisation des tarifs.

COURTELARY

Distinction

(c) M. A. Liechi, le président de la Société d'ornithologie de Courtelary-Cormoret, l'un des responsables de la récente première exposition romande d'aviiculture, a reçu le diplôme cantonal de la division cynicole.

vous prions d'agréer, Monsieur le député, nos salutations les meilleures.

La lettre est signée par la présidente et la secrétaire du mouvement. La distribution des lettres s'est déroulée sans incidents, après que des policiers soient venus contrôler de quelle sorte de « littérature » il s'agissait.

OPÉRATION « TÊTES BRULÉES »...

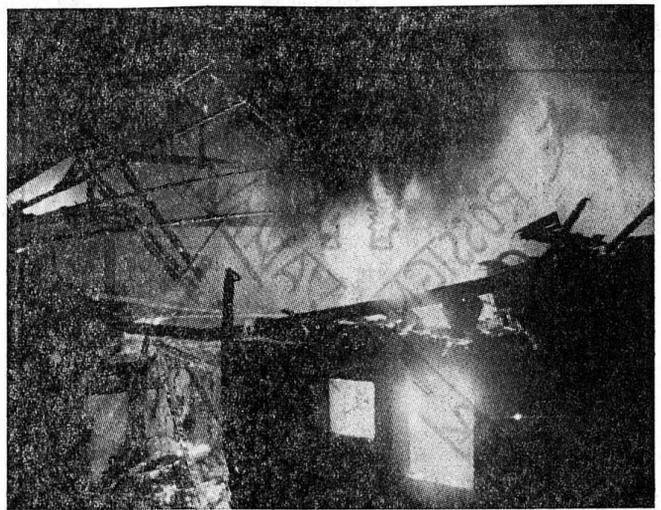
Du côté du Bélier, moins de grâce, mais plus de fumée... Une vingtaine de jeunes gens et quelques jeunes filles ont débarqué à l'improviste sur l'Helvetiaplatz, à 16 heures. En un clin d'œil ils ont déchargé de deux camionnettes des mannequins bourrés de paille et terminés par les portraits des 7 conseillers fédéraux en charge cette année. Après les avoir arrosés d'essence ils y ont mis le feu, puis ont disparu aussi rapidement qu'ils étaient venus. Aucun d'entre eux n'a été retenu par la police. Dans la soirée, le groupe Bélier revendiquait l'opération qui avait été baptisée « têtes brûlées », et il diffusait le communiqué suivant :

« Les conseillers fédéraux se succèdent et se ressemblent. Aucun d'entre-eux ne s'est jamais soucié du sort du Jura. Dans le cœur des Jurassiens, les sept têtes couronnées de Berne ne pèsent pas lourd. En cette journée électorale, le groupe Bélier a brûlé en effigie les plus hauts magistrats du pays sur la place de l'Helvétie, à Berne. Les conseillers fédéraux passent, le problème jurassien demeure. Vive le Jura libre.

LE GROUPE BÉLIER

Il y a cinq ans, soit le 12 décembre 1968, à la même occasion, le groupe Bélier avait fait irruption dans la salle du Conseil national et l'un des manifestants avait lu une déclaration. Cette intrusion a été suivie, en 1971, du procès dit « des chaises vides », parce qu'au lieu de répondre à la convocation, les accusés étaient allés déposer une plainte symbolique devant le Conseil de l'Europe à Strassbourg.

BÉVI



Une famille de 6 enfants sans toit FERME DÉTRUITE PAR LE FEU À BOÉCOURT : 300.000 FR. DE DÉGÂTS

Un violent incendie s'est déclaré, hier vers 16 h 30, dans une ferme située au centre de Boécourt, propriété de la famille Félix Bourquard. Le feu a pris dans la grange, bourrée de fourrage et il s'est propagé avec une grande vitesse. Malgré l'intervention des pompiers, il n'a pas tardé à se communiquer à la maison d'habitation attenante, tout récemment rénovée, et qui a été elle aussi détruite.

Outre le fourrage, des machines agricoles et quelques petits animaux, notamment un porc, sont restés dans les flammes. Les dégâts s'élevaient à plus de 300.000 francs. Plusieurs agents de la sûreté et policiers étaient sur les lieux du sinistre mais, hier soir, les causes n'avaient pas encore été établies.

La famille Félix Bourquard joue de

malchance. Hier matin même, M. Bourquard subissait une opération à l'hôpital de Delémont. A la veille de l'hiver, c'est une famille de six enfants, dont le plus jeune est né cette année, qui est privée de toit.

BEVI

MOUTIER

Ivresse au volant

(c) Un automobiliste de Moutier a dû passer en justice. Après une tournée d'auberges avec consommation de boissons alcoolisées, le délinquant avait été aperçu par la police alors qu'il roulait sur un trottoir. L'expertise du sang ayant révélé un taux d'alcool élevé, il a été condamné à 8 jours de prison sans sursis.

BIENNE - BIENNE - BIENNE

LIBRES OPINIONS

Votations et élections

Un peu moins d'un tiers du corps électoral biennois s'est déplacé le week-end passé, malgré l'importance de la votation sur le triple plan fédéral, cantonal et communal. Les propositions soumises au souverain n'ont guère provoqué d'émotion, et elles ont toutes été acceptées.

Certes, le budget communal l'a été sans enthousiasme : il ne prévoit pas d'augmentation des impôts, alors que pour la première fois depuis bien des années, il boucle par un déficit d'environ 1,4 million.

Au Conseil de ville, seuls les neuf représentants de l'Entente biennoise avaient voté contre le budget et en avaient recommandé le rejet, estimant qu'il était injuste de se procurer des ressources supplémentaires par des impôts indirects frappant également pauvres et riches, alors qu'une augmentation des impôts directs assurait une répartition plus équitable. Par quelque 2000 voix de différence sur 11.000 votes exprimés, le budget a tout de même passé.

Ce n'est qu'une mesure pour rien, car il est bien évident qu'une majoration de la quotité devra intervenir l'an prochain.

NOUS ALLONS ÊTRE COMBLES !
L'autre affaire communale était le

crédit de deux millions pour la première étape du comblement de la baie du lac. L'approbation a été assez nette : 7967 oui contre 3134 non, soit une proportion de dix contre trois à peu près.

En fait, il s'agit d'un mini-comblement, d'un comblement qui devra servir d'alibi au moment où le peuple devra voter la construction du gymnase.

On pourra dire aux citoyens : « Voyez, tout le terrain qu'occupera cet indispensable établissement d'instruction sera compensé par l'espace ainsi gagné. Vous n'y perdrez absolument rien, au contraire. »

Sur la maquette qu'on a distribuée aux Biennois à l'occasion de cette votation, les bâtiments du futur gymnase se perdent presque dans la végétation trois ou quatre cabanes modestes dissimulées parmi les arbres. Tout ce qu'il y a de poétique.

Voire !
Un nombre croissant de citoyens se rendent compte de l'absurdité de cet emplacement pour une école supérieure, se rendent compte à quel point leur seul grand espace de verdure va être amputé.

Se laisseront-ils impressionner par l'argument de la « situation intenable », par le poids des millions déjà engloutis ? Céderont-ils,

comme si souvent déjà, face au fait accompli ?
Qui vivra verra.

NIDAU, VILLE BILINGUE

Ce même week-end, Nidau renouvelait ses autorités, un exécutif de sept conseillers municipaux, un législatif de trente conseillers de ville.

La campagne électorale fut assez vive, et pourtant la participation fut nettement plus faible qu'il y a quatre ans (43,4 %). Alors que, dans l'ensemble, la répartition politique n'a pas subi de modification considérable, les Romands de la localité ont poursuivi leur avance : pour la première fois, ils auront deux sièges à l'exécutif, et seront neuf au Conseil de ville, dont six élus du parti radical romand. Cette proportion de près d'un tiers montre très nettement que la région bilingue de Nidau est une réalité. Alors qu'à Evillard le nombre des Alémaniques va croissant, tendant à égaler celui des Romands, c'est le phénomène inverse qui se produit à Nidau (mais aussi à Brugg et à Port).

Qu'on le veuille ou non, une région biennoise bilingue est en train de se créer, et il faudra bien tirer les conséquences de cette réalité, notamment en assurant à Nidau le rôle qui doit lui échoir, et en renonçant à des structures périmées, sources de complications et de conflits.
R. WALTER

FRIBOURG - FRIBOURG

A Avry-sur-Matran, inauguration du plus vaste centre commercial du canton

De notre correspondant :
Hier a eu lieu l'inauguration officielle du plus vaste centre commercial installé sur territoire fribourgeois. Il s'agit du troisième « M M M » de Migros en Suisse romande. Il faut y ajouter Pfister ameublements qui y a installé la plus vaste exposition de Suisse romande, ainsi que 18 entreprises commerciales diverses, dont plusieurs fribourgeoises. La clientèle y accèdera dès aujourd'hui.

Le centre commercial est installé sur une surface totale de 120.000 m², la surface bâtie au sol étant de 20.230 m². La surface de vente est de 24.700 m². La manifestation d'inauguration fut marquée par des productions de la « Chanson de Fribourg ». MM. Thorens, Hofer et Arnold, présidents et directeurs de Migros, s'y exprimèrent, ainsi que le vice-président du gouvernement fribourgeois, M. Max Aebischer. Ce dernier insista sur l'apport que représente le centre pour le développement économique fribourgeois, par l'apport de nouvelles pos-

sibilités de travail. Migros, en effet, occupe quelque 1200 personnes dans le canton où elle est l'un des plus importants employeurs. Le nouveau centre constitue d'ailleurs une heureuse association de commerces divers. M. Aebischer évoqua les problèmes posés par les « grandes surfaces » aux petits commerçants. Il émit l'avis que ceux qui savent se spécialiser, mais aussi le petit épicer du coin, conservent des atouts maîtres en matière de services personnalisés. Le Conseil d'Etat mit d'ailleurs en évidence le rôle culturel et social de Migros.

Le problème de l'environnement a trouvé une solution heureuse à Avry-sur-Matran. Mais encore, la réalisation s'est accomplie sous l'empire d'une loi fribourgeoise sur les constructions munies d'un additif important, pour la première fois en Suisse. Cette loi prévoit que la construction de centres commerciaux doit s'inscrire dans un plan d'aménagement. La construction ne peut être admise que si le réseau routier avoisinant dispose d'une réserve de capacité suffisante. Le promoteur doit prendre en charge la totalité des frais d'infrastructure, d'aménagement ou d'adaptation du réseau routier public qui sont causés par le raccordement au centre commercial, ainsi que les frais d'entretien et de renouvellement. Ces dispositions nouvelles datant de novembre 1972, ont naturellement été appliquées à Avry-sur-Matran.

Le syndic d'Avry-sur-Matran, M. Charles Bielmann, a affirmé que sa commune est heureuse d'avoir mis sur ce

développement, les contacts ayant toujours été respectueux et corrects. Enfin, M. Pierre Arnold, président du Conseil d'administration de la Fédération des coopératives Migros, émit l'avis que l'avènement du « M M M » fera peu de mal aux concurrents, tout spécialement ceux qui s'occupent du « non-alimentaire ». Qui vivra...

Michel GREMAUD

Explosion à Courtepin : un blessé

(c) Hier, vers 8 h 30, une violente explosion s'est produite à la fabrique Micarna S.A., dépendante de Migros, à Courtepin. Elle a eu pour théâtre la chambre d'un fumoir à viande, à l'entresol. On suppose qu'une accumulation de gaz est à son origine.

Une personne a été blessée. Il s'agit du sous-chef du fumoir, M. Jean-Louis Andrey, âgé de 38 ans, domicilié à Courtepin, qui souffre d'une fracture d'un bras et de blessures à une jambe. Il a été transporté à l'hôpital cantonal. D'autres personnes ont été projetées à terre par l'explosion. Elles ne souffrent que d'ecchymoses et de brûlures sans gravité.

Les dégâts sont estimés à plusieurs milliers de francs. De nombreuses vitres et des portes ont été soufflées. Le système d'aération a été endommagé. Mais la marchandise n'aurait pas souffert. Les pompiers n'ont pas eu à intervenir.

Saint-Nicolas, fête de l'enfance

Elle voyait le soleil se lever sur Chypre et se coucher vers Rhodes, Myre l'ancienne capitale politique et religieuse de la Lycie, située en Asie mineure, où saint Nicolas fut évêque au IV^e siècle.

Mais si, aujourd'hui, Myre n'a pour héritier que le village de Demre, habité par quelques centaines de Turcs, l'influence de saint Nicolas, qui s'étendit sur tout le monde chrétien jusqu'à la lointaine Russie, est encore bien vivante en Occident. Les réjouissances auxquelles sont conviés, le 6 décembre, les enfants de nombreux pays d'Europe, sont un témoignage de cette persistance.

Rien en cela d'étonnant, puisque, grâce aux prodiges accomplis de son vivant déjà, l'évêque de Myre a connu une gloire qui n'a cessé de s'amplifier. A tel point qu'à la fin du XVI^e siècle, on pouvait recenser plus de 2000 églises, chapelles, hôpitaux, monastères, placés sous le vocable de saint Nicolas. Les hommes du Moyen âge ne se contentèrent pas d'invoquer le saint dans toutes les circonstances de leur vie privée, ils le choisirent aussi comme protecteur de leurs activités. Le thaumaturge est ainsi devenu le patron des avocats, des notaires, des marins, des épiciers, des apothicaires et des marchands d'huile, sans parler des musul-

ciens viennois, des prisonniers. L'âme candide du Moyen âge fait de lui le protecteur de la propriété comme il est celui des filous.

Mais, ayant ressuscité trois petits enfants qu'un boucher avait mis au saloir, il est avant tout le patron des enfants. Et c'est cette qualité de protecteur de l'enfance qui a valu le développement de nombreuses fêtes traditionnelles. Les coutumes étaient si profondément ancrées dans les mœurs que même la Réforme, pourchasseresse du culte des saints, n'a pas éteint la célébration de Saint-Nicolas. En 1535 encore, Luther lui-même signale dans ses comptes des cadeaux à ses enfants et à ses domestiques pour la Saint-Nicolas. A la même époque, Zwingli, à Zurich, parle de cadeaux de Noël apportés par Saint-Nicolas. A Genève, citadelle de la Réforme, l'usage est demeuré des cadeaux apportés secrètement la nuit par l'évêque de Myre, comme au temps du catholicisme.

Dans une ambiance de noix, de mandarines et de biscuits au miel, l'évêque de Myre, accompagné de sa mystérieuse cohorte, répond à l'invité des familles et lave les cœurs d'enfants de leurs petites imperfections. « Saint Nicolas de Myre » est, le temps du péripète bullois clôturé par les fastes d'un joyeux cortège, le protecteur et confident des enfants, des pauvres, des malades qu'il visite. Et, dans la vie bouillonnante qui est celle des hommes d'aujourd'hui, tous retrouvent, un instant, les vertus de l'enfance, la clarté, la recherche du ravissement, la capacité de s'émerveiller... Une moisson de chauds souvenirs pour les heures plus difficiles.

Au tribunal du district

Hier le tribunal de district a libéré un garagiste biennois accusé, par une cliente, de lui avoir vendu une voiture dont la date de construction ne correspondait pas aux indications requises. Les preuves n'ayant pas pu être fournies il a été libéré. M. A., ne s'est pas acquitté de ses obligations d'entretien vis-à-vis de sa femme et de ses enfants. Il est encore accusé de détournements d'objets mis sous saisie. Pour ces délits il écope de 12 mois de prison ferme, moins cinq jours de préventive, il s'acquittera des frais de justice soit 600 francs.

Même acte d'accusation pour O. M. mais l'accusé s'étant décidé de remplir ses obligations est mis au bénéfice d'un sursis jusqu'en mars prochain s'il s'acquitte de ses dus il n'y aura pas de plainte contre lui.

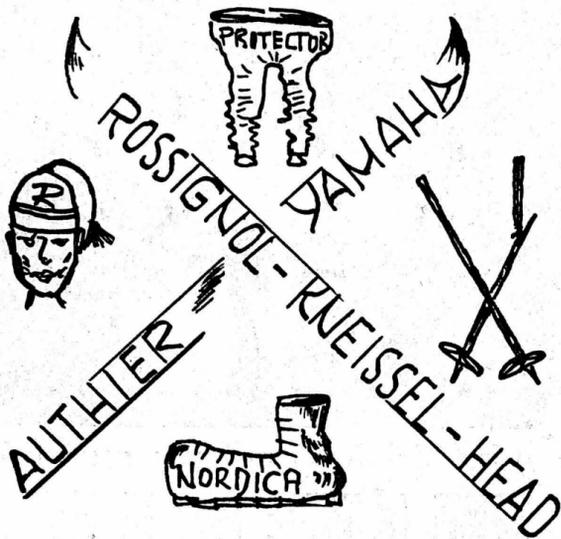
Vol de machines à calculer

(c) Dans la nuit de mardi à mercredi des inconnus se sont introduits dans un commerce de machines de bureau. Ils ont fait main basse sur 7 machines à calculer modèles de poche. Montant du vol : 5900 francs.

Débauche d'électricité

(c) Depuis hier soir et jusqu'au 1er janvier prochain la ville de l'avenir est transformée en ville lumière qui n'a plus rien à envier à Paris. Comme le veut la coutume, durant ce mois de décembre, on verra en masse de toutes les parties du Jura, du Seeland et pourquoi pas de Neuchâtel, admirer les décorations de Noël de Bienne.

Prêt-à-porter
chele
Couture
ST-HONORÉ 2 - NEUCHÂTEL - TÉL. 25 43 46



Atelier moderne pour tout service après-vente
ON RESERVE POUR LES FÊTES

Sport SERVICE
ROGER DELLEY
PROMENADE NOIRE 10
038 24 57 87
NEUCHÂTEL

**À NOS RAYONS SPORTS
ET TOUT POUR L'ENFANT**
Grand choix de vêtements pour le ski
ensembles - vestes - pantalons

Savoie-Petitpierre s.a.
SEYON 1 NEUCHÂTEL

Roland-Sports

L'Épervier 8 - CERNIER
Tél. 53 39 17

SKIS SUISSES STÖCKLI
sur prix catalogue
avec 20 % de rabais

Tous les articles de
ski alpin et ski de fond
hockey sur glace
chez

bertschi
SPORTS

Fausse-Brayes 3, Neuchâtel - ☎ 24 51 41

Le service de publicité de la FAN-L'EXPRESS

a réalisé cette page.

Grâce à une équipe dynamique, notre service est à la disposition des annonceurs afin de résoudre judicieusement tous leurs problèmes de publicité-presses pour notre journal. Téléphonnez simplement au (038) 25 65 01.



Pour les vêtements de ski
TOSALLI SPORT

hors de ville
offre tant d'avantages

Ensembles veste et pantalon - pantalon ou veste séparés
pullover - gants - bonnets

Mieux choisir — mieux acheter chez

Tosalli sport Colombier
Tél. 41 23 12

Grand parking

Avenue de la Gare

LE SKI: un plaisir qui peut... se retourner contre vous!

Denis MAST
vous prodigue ses conseils



Ancien membre de l'équipe nationale de fond. A participé, notamment, à plusieurs championnats du monde et Jeux olympiques. Dirige à Montreux une entreprise d'articles de sports en gros.
(Archives FAN)

La soudaine offensive de la neige, dont les traces auront rapidement disparu en plaine, est venue réjouir le cœur des skieurs. Le nombre de ces derniers va en s'accroissant chaque année, rien n'étant oublié, ou négligé, de tout ce qui peut mettre en valeur les multiples attraits d'un sport encore cher, certes, mais qui tend tout de même à se populariser de plus en plus. Cependant, qui dit ski dit aussi danger, dans une certaine mesure, trop de personnes attirées par la grisaille des descentes vertigineuses ne prévoyant pas le minimum de préparation physique ou choisissant, parfois, un matériel inapproprié.

Aux premiers jours d'un hiver qui s'annonce agréable (sportivement parlant), il nous a donc paru bon d'attirer l'attention de nos lecteurs sur divers points très importants ayant trait au ski de randonnée (fond) aussi bien qu'au ski de piste (alpin). Pour ce faire, nous cédonnons la place à MM. Denis Mast et Andreas Hefti, tous deux anciens internationaux, le premier en fond, le second en alpin.

Notre région se prêtant tout particulièrement au ski de fond (ou de randonnée), c'est Denis Mast qui prodiguera le premier ses conseils. Nul doute qu'ils seront utiles à nombre de nos lecteurs... et espérons qu'ils n'arrivent pas trop tard, pour certains!

Ces prochains jours, ce sera au tour d'Andreas Hefti de s'exprimer.

Qu'est-ce que le ski de randonnée ?

Le ski de randonnée ou de promenade est plus large (52 à 60 mm.) que le ski de fond (48 mm.), dont nous parlerons une autre fois. De ce fait, il favorise un meilleur équilibre et facilite la conduite du ski. Plus résistant, il est aussi plus lourd que le ski de compétition.

Malheureusement, on conseille trop souvent chez nous, pour le touriste, des skis ne s'adaptant pas du tout à nos conditions d'enneigement. Ce matériel, équipé de semelles en bois tendre (bouleau, pin ou frêne) n'est pas assez résistant pour les neiges rencontrées dans notre pays. Conséquence: il s'use exagérément.

Un conseil: insistez donc pour obtenir des skis avec semelles en hickory et arêtes en plastique ou en lignostone, ou avec semelles en plastique ou en nylon. Mais, là, le fartage adhéra moins bien. Quant aux skis eux-mêmes, vous trouverez sur le marché des modèles en fibre ou en plastique. Ces skis sont très résistants, mais ils n'offrent pas autant d'élasticité et de glisse que ceux dont les meilleures marques proviennent des pays scandinaves.

Quand et comment commencer le ski de randonnée ?

Je voudrais tout d'abord conseiller aux débutants de se livrer à un petit entraînement avant de mettre des skis pour la première fois. Cet entraînement doit normalement comporter

des exercices d'assouplissement, des balades, du cross en forêt (sur terrain tendre), et cela à raison de une à trois séances par semaine. Cette mise en train a pour but de fortifier la musculature et de l'assouplir, de donner de l'équilibre (très important) et de préparer le système cardiaque à l'effort. Les personnes possédant déjà ce petit bagage éprouveront beaucoup plus de plaisir et de facilité lorsqu'il s'agira, pour elles, de se tenir sur des skis étroits.

Il est également recommandé, dès le début, de suivre des cours de ski de fond dans l'une des nombreuses écoles appropriées que l'on trouve en Suisse romande. Des moniteurs compétents et d'anciens chevronnés vous y apprendront les premiers rudiments de ce sport merveilleux, soit les divers pas de fond, le moyen le plus rationnel de glisser, de traverser des traces, de passer sur des bosses, de farter et de surveiller son hygiène.

On peut très bien commencer à pratiquer cette forme de ski dès l'âge de cinq ou six ans. Mais cela doit rester un jeu pour l'enfant, qui se contentera de faire de petites promenades avec ses parents ou un moniteur. A signaler que l'on trouve, sur le marché, des équipements spécialement conçus pour les enfants et à des prix parfaitement abordables.

Vaut-il la peine d'assurer vos skis ?

Le cas est un peu différent en ce qui concerne les skis de fond, de balade et de randonnée. Normalement, ce matériel n'est pas assuré contre la casse par le magasin d'articles de sport. Ce dernier peut faire une exception pour les bons skis de marque, qu'il remplacera en cas de casse due, notamment, à un défaut de fabrication. Et cela durant la première année seulement. En effet, s'ils ont beaucoup servi, ces skis auront subi, au bout de deux ou trois ans, une usure appréciable. D'où la nécessité d'acquiescer une nouvelle paire, ne serait-ce que pour des raisons de sécurité.

A noter qu'un ski cassé ne se répare plus, de nos jours. On le change. Les skis de fond sont, bien entendu, fort différents des skis alpins. Leur construction n'est, évidemment, pas aussi solide. Par contre, ils coûtent relativement bon marché.

Ces divers facteurs expliquent pourquoi les fabricants ou les grossistes ne sont pas en mesure de garantir ou d'assurer leur matériel à part entière.

Par contre, il va de soi que chaque propriétaire de skis de fond, de balade ou de randonnée a la possibilité de contracter une assurance casse-voil auprès d'une compagnie privée. Cette solution est même grandement conseillée, surtout si les skis ont une certaine valeur. Quant à l'assurance responsabilité civile, il est toujours utile d'en avoir une. Même si cette forme de ski est, de loin, moins dangereuse pour le pratiquant et pour autrui que le ski alpin.

Le problème du fartage

Le fartage du ski de fond diffère de celui du ski alpin. En fond, il ne suffit pas de glisser. Encore faut-il « crocher ». Cela revient à dire que, lorsqu'il y a une poussée, une traction sur les skis, ceux-ci doivent adhérer plus ou moins à la neige, dont les cristaux se prennent en quelque sorte dans le fart. Ce qui offre de la résistance et empêche un certain recul.

Il est certain que quelques lignes ne suffisent pas pour faire un exposé complet sur le fartage. Mais il y a tout de même une base essentielle à connaître. La voici: lorsque la neige est très froide et poudreuse, les cristaux sont aigus et durs. Il convient, dans ce cas, d'employer un fart dur, par exemple du vert (-5 à -10 degrés C.). Plus la neige se réchauffe, plus le fart employé doit être tendre. Passez alors au bleu, au violet, au rouge, au jaune. S'il a plu et que la neige est très mouillée, il importe d'utiliser le Klistler. Il s'agit d'un fart très tendre, que l'on applique au moyen d'une spatule ou avec la paume de la main.

Un bon « tuyau » pour vous nettoyer les mains lorsqu'elles sont enduites de fart: recouvrez toujours à un corps gras. Par exemple de la graisse, de l'huile, etc. Autre conseil: pour réussir votre fartage, observez scrupuleusement les instructions et températures indiquées sur les tubes de chaque fart. N'oubliez pas, non plus, de vous munir d'un thermomètre à neige. Cela vous aidera grandement à éviter de graves erreurs.

Le moyen le plus radical et le moins coûteux pour nettoyer les semelles de vos skis avant chaque fartage est incontestablement la lampe à souder « Soudogaz ». A noter qu'il est important d'avoir des skis bien propres avant d'effectuer un fartage. Chauffez la semelle à l'aide du « Soudogaz » et retirez soigneusement l'ancien fart avec un chiffon. Veillez à ce que la flamme de la lampe ne soit pas trop proche de votre semelle. Sinon, vous pourriez l'abîmer.

Une chose encore: ne mettez tout de même pas trop de fart sous vos skis. C'est une faute que l'on rencontre trop souvent. Et, surtout, ne désespérez pas si, quelquefois, vous commettez des erreurs. Vous serez mieux, ensuite, en mesure de surmonter les « caprices » du fartage, qui constitue en lui-même un véritable petit apprentissage.

Comment partir en balade ?

Lors d'une randonnée à skis, il est recommandé de se munir du strict nécessaire. De trop vous charger enlèverait du charme à votre promenade. Prenez tout de même avec vous: une pointe de rechange pour le cas où vous feriez de la casse; un petit assortiment de farts, qui vous sera très utile s'il y a des changements de neige; un petit sac ou une « banane » pour y ranger vos gants, votre bonnet, quelques fruits secs ou morceaux de sucre pour vous donner des forces supplémentaires. Emportez également quelques habits chauds (anorak, pullover).

Si vous suivez un parcours balisé d'un point à un autre, vous ne courrez pas le risque de vous perdre. Par contre, si vous empruntez un itinéraire personnel, munissez-vous éventuellement d'une carte et d'une boussole.

Suivez si possible des traces déjà faites, ne serait-ce que quelques kilomètres. Vous vous fatiguerez moins que dans de la neige vierge. Si, par hasard, vous vous perdez, ne vous affolez pas. Il y a toujours un moyen de s'en sortir. Par exemple en suivant des poteaux électriques ou de téléphone; ceux-ci vous conduiront de toute manière à une demeure, où l'on pourra vous renseigner et vous mettre sur le bon chemin. Si vous avez froid ou si vous êtes épuisé, rebroussez chemin ou réfugiez-vous dans une ferme. Surtout, ne vous arrêtez pas en pleine campagne. Car cela peut être très dangereux (gelures, etc.).

Enfin, ne faites pas d'excès! Commencez vos balades progressivement afin d'habituer votre organisme à fournir des efforts plus ou moins soutenus.

Que penser des skis à peaux mohair ?

De nombreux amateurs de randonnées ne veulent pas entendre parler de fartage et préfèrent utiliser des skis qu'il n'est pas nécessaire de farter.

De tels skis, généralement en bois ou en fibre, sont munis d'une semelle P-Tex dans laquelle ont été creusés deux rainures où sont collées deux bandes mohair d'environ un mètre de longueur. Lorsqu'on marche, les poils de cette peau, en se hérissant, offrent une certaine résistance. Cela permet au skieur, lors de la phase de poussée, de ne pas ou de ne pas trop reculer et d'avancer d'une manière assez agréable. Toutefois, cette même résistance empêche un glissement maximum vers l'avant.

Ce nouveau principe ne résout donc qu'en partie le problème du fartage. C'est pourquoi il serait faux de conseiller de tels skis à chacun. Ainsi, une jeune personne débutant dans le ski de fond et ayant déjà pratiqué d'autres sports, en particulier du ski alpin, serait, après quelques entraînements, déçue par la lenteur relative de ses skis. Par contre, un débutant peu sportif et dans la cinquantaine sera sûrement enchanté de ce matériel. Pourquoi? Tout simplement parce qu'il a peur de trop glisser. Question d'équilibre avant tout! D'autre part, le fartage des skis représente, pour l'homme très occupé professionnellement, une perte de



Denis Mast en pleine action. (Photo Archives FAN)

**Pour triompher
7-8-9 fois
sur les mêmes skis,
il faut
choisir
la qualité
VALAISKI!**

Skis toutes neiges,
compétition, Fiber Glass,
junior, enfant -
équipement complet: skis
de fond et de promenade,
fixations, chaussures
et bâtons fr. 139.-
En vente dans tous les bons
magasins d'articles de sport.

PRIX CHOC
Eric Gaschen
Neuchâtel
Parcs 114 Tél. 31 65 45
31 18 10



europaski

1820 MONTREUX

La maison spécialisée dans le SKI DE FOND

Représentation des marques scandinaves réputées, telles que

SUNDINS - MADSHUS - SKILOM - Farts SWIX

En vente dans tous les bons magasins d'articles de sport

temps incompatible avec le petit parcours qu'il s'est promis d'effectuer chaque semaine.

Il faut reconnaître toutefois que le partage des skis fait aussi partie du ski nordique. Considéré comme un jeu, il donne un attrait supplémentaire à ce beau sport qu'est le ski de fond ou de randonnée!

Si vous voulez faire de la compétition occasionnelle

Un coureur moyen désirant participer à des marches populaires ou marathons doit se soumettre à certaines règles essentielles. Tout d'abord, il est indispensable d'être au bénéfice d'un certain entraînement d'été. Dès la première neige, remplacez cet entraînement à sec (mis à part la gymnastique) par un entraînement sur skis progressif. Les séances ne doivent pas durer très longtemps. Attachez plutôt de l'importance à votre technique. Cherchez à skier souple et décontracté. Par la suite, il importera d'acquiescer le plus de kilomètres possible afin d'améliorer vos performances. Deux ou trois semaines avant le premier concours, raccourcissez l'entraînement tout en augmentant considérablement la vitesse. Les jours précédant le concours, reposez-vous et veillez à votre nourriture. Mangez bien, mais pas trop gras, et dormez au minimum huit heures par nuit.

Accordez une importance primordiale à votre équipement. Préparez soigneusement vos skis, bâtons, chaussures, etc. Car, sans un matériel de qualité, il ne vous suffira pas d'être en bonne condition et de posséder une volonté à toute épreuve. Autre facteur primordial: le fartage! Donnez-vous la peine de l'essayer à plusieurs reprises avant le début de la course. Comparez votre glisse avec celle de vos camarades. Si elle ne vous donne pas satisfaction, modifiez votre fartage. Avant le départ, chauffez-vous convenablement et n'enlèvez votre survêtement ou anorak qu'au tout dernier moment. Relaxe-vous et, surtout, ne faites pas de complexes à l'égard de vos camarades.

La course une fois terminée, couvrez-vous immédiatement en mettant un pull-over ou un anorak et buvez quelque chose de chaud (Ovo, thé, bouillon). Puis douchez-vous et changez-vous sans perdre de temps, afin de ne pas prendre froid.

Le ski de fond est-il un sport dangereux?

Le ski de fond offre un minimum de risques par suite de la maniabilité des chaussures, dont seule l'extrémité est pin-

cée par la fixation des skis de fond ou de randonnée. Cela rend le pied presque aussi libre que lorsque vous faites de la marche à pied. D'autre part, les skis, légers, sont généralement en bois et non pas, comme les skis alpins, en métal ou en fibres de verre avec des carres en acier dont le tranchant est parfois dangereux.

Il est donc très rare que l'on se fasse du mal en tombant. Car, soit vous partez en avant et vous faites une petite pirouette, soit vous tombez de côté ou, encore, sur le postérieur. Ce qui peut, tout au plus, provoquer le bris de vos skis.

Si vous débutez sur des skis de fond, il est bien entendu recommandé de ne pas trop forcer. Lors de vos premières balades, skiez lentement. Habituez votre corps aux mouvements et aux efforts propres à cette forme de sport. N'augmentez votre allure que progressivement et en fonction de vos capacités. De la sorte, vous aurez du plaisir et ménagerez votre organisme.

Il est tout à fait normal, après quelques randonnées, que vous ayez des courbatures dans le dos, les bras et les jambes. Cela provient tout simplement d'un manque d'entraînement et du fait que les muscles utilisés pour la pratique du ski ne sont souvent pas mis à contribution au cours de vos occupations professionnelles. Mais, surtout, ne vous faites pas de souci: après quelques séances, tout rentrera dans l'ordre et ces petits maux disparaîtront.

Comment « défarter » vos skis, et pourquoi?

Avant chaque usage, nettoyez la semelle de vos skis à l'aide d'une lampe à gaz et d'un chiffon. Ce travail doit être fait consciencieusement car, si votre semelle n'est pas absolument propre, l'ancien fart va se mélanger avec le nouveau et vous n'obtiendrez pas la glisse maximum. Trop de personnes n'attachent pas suffisamment d'importance à ce petit travail et ont ensuite beaucoup de peine à réussir leur fartage.

D'autre part, si vos skis ont été défarfés proprement chez vous et que vous gagnez le terrain de vos ébats par la route en les plaçant sur le porte-skis de votre voiture, ils peuvent souffrir de l'humidité de l'air ou des intempéries. Dans ce cas, séchez vos semelles avec la lampe ou un chiffon avant d'appliquer le fart. Sinon, celui-ci adhèrera mal et vous aurez des difficultés à l'étendre. En outre, des glaçons risquent de se former au contact de la neige.

Il existe naturellement d'autres moyens

que la lampe pour défarfater vos skis. Mais les résultats sont moins bons. On voit parfois des skieurs nettoyer leurs lattes au moyen d'un chiffon imbibé de benzine. D'autres utilisent un simple racloir ou un produit vendu sur le marché sous forme de spray. Ces diverses méthodes sont à déconseiller. Pourquoi? En effectuant ce travail avec un produit dissolvant, il reste une fine pellicule grasse sur la semelle des skis lorsque celle-ci est en plastique. Par contre, si la semelle est en bois, le produit s'imprègne dans les pores de ce matériau. Résultat: votre fartage tiendra très mal et, après quelques kilomètres, vous n'aurez plus de fart sous vos skis.

Comment procéder pour entretenir vos skis

A l'achat, on remarque que la semelle des skis de fond est généralement recouverte d'une couche de peinture, qui protège le matériel durant son long voyage soit de Scandinavie. Cette couche empêche partiellement l'humidité de pénétrer à l'intérieur des skis qui, sans cela, perdraient de leur cintre et de leur rigidité pour finir par se voiler. Ce risque, auquel sont exposés les skis en bois contreplaqué avec semelle en bouleau ou hickory, ne menace pas les skis en fibre avec semelle plastique de la même façon.

Il est donc recommandé, avant d'utiliser vos skis pour la première fois, de retirer entièrement cette couche de peinture à l'aide d'un racloir bien plat, puis d'enduire vos semelles avec du « Grundvalla », produit à base de goudron qui sert à nourrir la semelle. Pour cela, vous nettoyez vos skis au moyen d'une lampe (Soudogaz) et d'un chiffon. Puis vous recouvrez vos semelles d'une fine couche de Grundvalla en vous servant d'un pinceau (ce produit existe aussi en spray, mais il est plus coûteux). Ensuite, vous chauffez (mais modérément, afin de ne pas déformer le ski) la surface enduite avec votre lampe. Les pores du bois absorbent alors une partie du Grundvalla, dont vous enlevez pour finir le surplus avec le chiffon et la lampe. Nettoyez également avec précaution les côtés de vos skis, sur lesquels du produit aura certainement coulé.

Votre semelle étant ainsi nourrie et imperméabilisée, vous pouvez étendre votre fart, qui tiendra beaucoup mieux.

Si, après avoir utilisé vos skis plusieurs fois, vous remarquez que des parties sont devenues blanches soit à l'avant, soit à l'arrière, il est conseillé de recouvrir à nouveau ces parties de Grundvalla qui leur permettra de passer l'hiver dans les meilleures conditions.

LES CONSEILS DE JEAN-PIERRE TOSALLI:

Il ne fait qu'une promesse aux skieurs

A en croire la publicité, ce sont les skis et les chaussures qui font le skieur.

Il y a pourtant loin du rêve à la réalité. S'il est vrai qu'un matériel bien adapté permet de mieux skier, en revanche un skieur moyen souffrirait le martyre avec des skis de l'équipe suisse. De plus les chaussures qui moulent les jambes de l'élite peuvent provoquer des fractures compliquées à l'amateur peu entraîné.

Alors que choisir? C'est là qu'intervient le spécialiste: le connaisseur de bon conseil. Pas seulement le champion, mais aussi le professeur qui connaît bien les problèmes des débutants et des skieurs moyens. Voilà trente ans que Jean-Pierre Tosalli s'est mis à la disposition des skieurs en particulier et des sportifs en général. Il a fait de la compétition. Il est moniteur diplômé. Il sait de quoi il parle.

Dans la très grande surface de vente du magasin de sports Tosalli à Colombier, aux nombreuses places de

parc, il se vend bon an mal an, entre 1000 à 1200 paires de ski, sans compter les équipements de fond.

On y trouve bien sûr le matériel de l'élite: pour ceux qui ont des jambes d'acier et se jouent des pentes vertigineuses. Mais surtout un très large choix est offert à la masse des skieurs aux capacités techniques et sportives très différentes dont il faudra considérer le poids, la taille et la valeur technique pour choisir le matériel.

Jean-Pierre Tosalli et ses collaborateurs qualifiés prennent le temps de conseiller chaque client. A la manière d'un médecin, ils interrogent pour définir la valeur du skieur; ce n'est qu'après le diagnostic qu'ils proposeront le matériel adéquat d'entente avec l'acheteur.

Jean-Pierre Tosalli met le même soin à acheter le matériel qu'à conseiller les skieurs. Il ne laisse rien au hasard. Il teste lui-même les nouveautés et choisit les meilleurs lots en fabrique. Il assure également un service après-vente irréprochable.



A la différence des publicités tapageuses, Jean-Pierre Tosalli ne fait qu'une promesse aux skieurs: celle de leur offrir un matériel de premier choix qui leur permette d'évoluer à leur véritable valeur et de trouver un réel plaisir sur les pistes de ski. Mais il la tient.

149.-
199.-
210.-

SKIS EN FIBRE DE VERRE
qualité de marque
avec garantie totale

Votre spécialiste en skis est plus fort à tous points de vue

Prix, choix immense
Conseils personnels
Service de réparation
Ajustage soigné des chaussures
PARKING GRATUIT

Achetez mieux et plus avantageusement chez:

Tosalli sport COLOMBIER
Tél. 41 23 12

Skis-chaussures-vêtements des grandes marques mondiales

Merci Roger!

Nous ne saurions laisser passer cette page sans oublier de remercier M. Roger Delley qui a bien voulu nous mettre en contact avec son ami Denis Mast afin que nos lecteurs soient bien renseignés.



La détresse du pauvre dépend moins de la grandeur du malheur qui le frappe que de ses possibilités de lui faire face. Les longues épreuves, les longues maladies, la malchance qui se répète, peuvent abattre jusqu'aux plus résistants.

SECOURS SUISSE D'HIVER

NOËL BLANC 5 jours Fr. 145.-

22-26/12, tout compris: 1/2 pension, toutes remontées mécaniques.
Les Mosses. Bus d'hôtel « Belvédère », 1831 l'Etivaz.
Tél. (029) 4 62 73 ou (037) 24 65 55.



STATION-SERVICE PRÉBARREAU

ESSENCE: à des prix très avantageux

Nouveau, système clé abonnement jour et nuit.

PNEUS toutes marques à des prix increvables.

NOUVEAU:

CHAÎNES À NEIGE «SINTAC 2000»

en caoutchouc renforcé, crampons spéciaux. Système révolutionnaire à essayer.

Dépositaire régional: Station-Service R. MAILLARD, Prébarreau, Neuchâtel.

ANTIGEL

avec anticorrosif et antimousse, Fr. 3.50 le litre (pose comprise)



NEUCHÂTEL

FARINE FLEUR

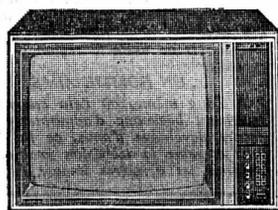
-70

le kg Fr.

avec timbres coop

Chefs-d'œuvre!
Personne d'autre ne vous offre une gamme de pendules d'une valeur et d'un prestige aussi universellement reconnus.
ZENITH
Dans le magasin spécialisé:
Pour vos cadeaux de fin d'année grand choix chez

Pourquoi tant de clients préfèrent acheter leur TV COULEUR chez nous?



Notre choix est de loin le plus grand — Les plus grandes marques sont en exposition permanente

CARAD - GRÆTZ - HITACHI - LEWE-OPTA - MÉDIATOR - NATIONAL
NOVAK - PHILIPS - SCHAU-BLORENZ ITT - SHARP

Le service est impeccable, nos techniciens (diplôme fédéral) installent et mettent au point chaque appareil très consciencieusement

Livraison immédiate **TV Couleur** dès **Fr. 1380.-**
TV noir-blanc dès **Fr. 369.-**

Grandes facilités de paiement — Location
Essai gratuit, sur demande, nous étudions tous vos problèmes.

Chez le spécialiste, c'est plus sûr et pas plus cher

Jeanneret & C^{ie} sa
Au Confort Ménagier

Seyon 26-28-30 • Neuchâtel • Téléphone 24 57 77

Horlogerie - Bijouterie
Werner MARTIN
Centre commercial MODERNA
Ernest-Roulet 5 Peseux

ACTUALITÉ SUISSE ET ROMANDE

Le portrait des trois nouveaux conseillers fédéraux

BERNE (ATS). — M. Willi Ritschard, originaire d'Oberhofen (BE) et Luterbach (SO), est né le 28 septembre 1918. Après avoir suivi l'école primaire à Deitingen, l'école secondaire à Kriessstetten et à Derendingen, il a fait un apprentissage de monteur en chauffage, puis travaillé dans sa profession et fonctionné, durant des périodes de chômage, en qualité d'employé auxiliaire à l'Etat de Soleure. En 1943, il a été élu secrétaire de la section de Soleure de la Fédération des ouvriers du bois et du bâtiment, au comité central de laquelle il a appartenu par la suite. La même année, il est devenu membre du Conseil communal de Luterbach, commune qu'il a présidée de 1947 à 1959. D'autre part, il a été membre du

Grand conseil soleurois de 1945 à 1963 (président en 1963), et c'est en 1964 qu'il a été élu conseiller d'Etat, chef du département des finances et des forêts. En 1971, il a rempli la charge de président du gouvernement de son canton. Il a siégé au Conseil national de 1955 à 1963.

M. Ritschard s'est particulièrement signalé à l'attention de l'opinion publique suisse à l'époque où il a présidé la conférence des directeurs cantonaux des finances, et la commission, nommée par cette conférence en 1968 et chargée d'étudier l'unification des fiscalités cantonales. Depuis 1966, il est membre du Conseil d'administration des CFF. Il représente son canton au conseil

d'administration d'Aar et Tessin S.A. (ATEL), il est délégué de la Confédération à Radio-Suisse S.A., à l'Office central suisse du tourisme et le Conseil fédéral l'a désigné en qualité de membre du comité de la Société de radio et de télévision de la Suisse allemande et de rhoto-romanche. De 1955 à 1963, il a présidé le cartel syndical soleurois. Il a été président de la section de Luterbach du parti socialiste. Au niveau cantonal, il a fonctionné comme membre du comité de direction de ce parti, et le préside depuis 1971.

Le nouveau conseiller fédéral soleurois, qui a suivi les cours de la centrale suisse d'éducation ouvrière et s'est pour une grande part formé lui-même, passe la plus grande partie de ses moments de loisirs à parcourir à pied les sentiers du Jura. Il a deux enfants, un fils et une fille. Au service militaire, il a atteint le grade de sergent.

M. HANS HURLIMANN

Le conseiller aux Etats Hans Hurlimann, qui a remporté l'élection au Conseil fédéral devant le candidat officiel du parti, est né le 6 avril 1918 à Walchwil, dans le canton de Zoug.

Il a fréquenté le collège d'Einsiedeln où il a obtenu son diplôme de maturité. Il a fait ensuite des études de droit aux universités de Berne et de Fribourg. Il a accédé au grade de docteur en droit et a obtenu la patente d'avocat. En 1946, il a été nommé conseiller juridique du canton de Zoug. Une année plus tard il est entré au Grand conseil et devenait en 1949 chancelier de la ville.

C'est en 1954 que Hans Hurlimann est devenu conseiller d'Etat. Il a d'abord pris la tête de la direction de la justice, de la police et des affaires militaires, puis celle de la direction de l'instruction publique et de la culture. Membre du conseil de la Banque cantonale de Zoug, il a continué de plaider en sa qualité d'avocat.

Il a été appelé à représenter son canton au Conseil des Etats en 1967. Pendant 8 ans, il a présidé la conférence des directeurs des départements militaires cantonaux, puis, dès 1968, la conférence des directeurs cantonaux de l'instruction publique. Il a déployé de grands efforts pour accélérer la coordination scolaire en Suisse. Il a siégé au Conseil suisse des écoles depuis 1972. Il collabore également à plusieurs institutions d'utilité publique, notamment dans le domaine des œuvres sociales en faveur de l'enfance et de la jeunesse.

Dans l'armée, M. Hurlimann est colonel d'état-major. Il est marié et père d'un fils et d'une fille.

M. GEORGES-ANDRÉ CHEVALLAZ

Originaire de Montherod (VD), né à Lausanne le 7 février 1915, M. Georges-André Chevallaz a fait ses études aux Universités de Lausanne et de Paris et a obtenu dans sa ville un doctorat es lettres pour une thèse sur l'agriculture vaudoise à la fin de l'ancien régime. Il a été maître à l'Ecole supérieure de commerce de Lausanne, puis directeur de la bibliothèque cantonale et universitaire jusqu'en 1957, année où il se consacra à la vie politique.

Syndic de Lausanne dès 1957, il a abandonné cette charge pour la fin de 1973. Conseiller national depuis 1959, il a présidé la commission des affaires étrangères et préside encore le groupe radical des Chambres fédérales. Déjà candidat au Conseil fédéral en 1966, il fut battu par M. Nello Celio, à qui il va succéder maintenant. Il a présidé successivement le parti radical lausannois, le parti radical vaudois et le parti radical-démocratique suisse.

M. Chevallaz a été président de la société italo-suisse d'exploitation du

tunnel du Grand-Saint-Bernard (dont il préside encore la société suisse), la commission suisse pour l'UNESCO, l'Union des villes suisses et l'Union générale des Rhodaniens, et vice-président de l'exposition nationale de 1964. Il est actuellement président de la commission romande de la ligne du Simplon, de l'Association suisse des communes d'Europe et du centre international de la tapisserie ancienne et moderne, vice-président de la fondation Pro Helvetia, membre du comité central de la Société suisse de radiodiffusion et télévision et du conseil d'administration du Comptoir suisse.

Historien, M. Chevallaz a été chargé de cours d'histoire diplomatique à l'Ecole des sciences politiques de l'Université de Lausanne et à l'Ecole polytechnique fédérale de Zurich. Il a présidé la Société vaudoise d'histoire et a publié plusieurs ouvrages (« Les dossiers de la Seconde Guerre mondiale », « La Suisse ou le sommeil du juste »). Il rédige une chronique de politique suisse pour le quotidien lausannois « 24 heures ».

M. Chevallaz est depuis 1958 citoyen d'honneur de la Nouvelle-Orléans. Dans notre armée, il est major d'infanterie.

Surprise et satisfaction pour M. G.-A. Chevallaz

BERNE (ATS). — Immédiatement après son élection, le conseiller national Chevallaz, élu radical au Conseil fédéral, s'est précipité dans une cabine téléphonique pour annoncer l'événement à sa famille. « Elle a été aussi surprise que moi, mais ne met pas de veto à venir s'installer à Berne », s'est-il exclamé en revenant dans la salle des pas perdus. Le syndic de Lausanne a expliqué qu'il ne s'attendait pas à une telle élection, mais qu'il appréciait d'autant plus la confiance que les Chambres lui ont faite.

M. Chevallaz ne veut pas imposer ses désirs quant au choix d'un département. Il travaillera au sein du Conseil fédéral et entend se plier aux règles collégiales.

M. Chevallaz est resté à Berne hier soir. Il ne quittera la Ville fédérale qu'aujourd'hui pour se rendre dans le canton de Vaud.

« En tant que nouvel élu, quels sont vos premiers désirs ? » A cette question, M. Chevallaz, assailli par

les députés venus le féliciter, a répondu : « Respirer tranquillement et ne plus penser pendant quelques heures. »

Le député vaudois avait interdit à sa famille ou à des délégations de sa ville et de son canton de se rendre à Berne : « J'ai trop vu de gens déçus repartir tristement. »

Cependant, le président du Conseil d'Etat vaudois, M. Ravussin, accompagné des conseillers d'Etat Debéaz, Schumacher, Bonnard et Pradervand étaient venus féliciter leur compatriote.

« Nous sommes fort satisfaits », a déclaré M. Ravussin à l'ATS. On connaît bien le caractère de M. Chevallaz, son intelligence et son sens de l'humain, pour avoir souvent travaillé avec lui. Au niveau de l'homme, nous avons gagné un point important. Pour le canton de Vaud qui a de grosses « affaires en cours » (université, adaptation du réseau routier), cette nomination représente un atout certain. »

Deux anciens syndics de Lausanne représentent toute la Suisse latine

LAUSANNE (ATS). — L'élection au Conseil fédéral de M. Georges-André Chevallaz, syndic de Lausanne sortant de charge, a été accueillie évidemment avec une grande satisfaction dans tout le canton de Vaud, sans distinction de parti, et la première réaction des autorités lausannoises a été de donner congé aux écoles ce matin.

Avec M. Chevallaz — treizième conseiller fédéral vaudois — le canton de Vaud retrouve sa représentation quasi traditionnelle au gouvernement fédéral, dont il avait été privé lorsque M. Nello Celio succéda à M. Paul Chaudet en 1966.

M. Graber, rappelons-le, est considéré officiellement comme Neuchâtelois. Il n'en demeure pas moins que, le Tessin venant de perdre malencontreusement son siège, l'ensemble de la Suisse latine (romande, italienne et romanche) sera désormais représenté au Conseil fédéral uniquement par deux anciens syndics de Lausanne, MM. Chevallaz et Pierre Graber.

REACTIONS ALÉMANIQUES

Les cantons de Soleure et de Zoug

Les cloches ont sonné dans le canton de Vaud

LAUSANNE (ATS). — Alors que le département vaudois de l'instruction publique décidait de donner congé jeudi aux élèves de toutes les écoles du canton, l'élection de M. Georges-André Chevallaz au Conseil fédéral était aussi saluée par les cloches de plusieurs communes vaudoises qui sonneront à toute volée, notamment à Payerne.

C'est jeudi 13 décembre qu'aura lieu à Lausanne la réception officielle du nouveau conseiller fédéral vaudois.

ont aussi vécu hier matin des heures d'allégresse. Dès l'annonce de l'élection de M. Ritschard, les socialistes soleurois ont exprimé leur satisfaction. Ils avaient gardé l'espoir en dépit de la candidature officielle de l'Argovien Arthur Schmid. Les radicaux ont adressé leurs félicitations au nouveau conseiller fédéral et estiment que cet homme « sympathique et capable allait faire un bon conseiller ». « On ne doit pas se méprendre, indiquent-ils encore, M. Léo Schurmman aurait également fait un conseiller fédéral capable ». Du côté des démocrates-chrétiens, la déception est grande, bien que l'on concède à M. Ritschard toutes les qualités d'un bon politicien.

Le successeur de M. Chevallaz au Conseil national

LAUSANNE (ATS). — C'est M. Maurice Cossy, vigneron à Saint-Saphorin (Lavaux), premier des « vient ensuite » de la liste radicale vaudoise, qui succédera au Conseil national à M. Georges-André Chevallaz, élu conseiller fédéral. M. Cossy a dit mercredi qu'il acceptera cette élection. Il a d'ailleurs déjà siégé au Conseil national, ayant remplacé au printemps 1971 M. Pierre Freymond, décédé, mais n'ayant pas été réélu aux élections générales de l'automne de la même année.

Originaire de Puidoux, né en 1920 à Saint-Saphorin, M. Maurice Cossy est diplômé de l'Ecole cantonale d'agriculture et de viticulture de Marcellin-Morges. Membre du conseil de la Confrérie des vignerons et membre fondateur de la confrérie du Guillon, il a été syndic de Saint-Saphorin de 1949 à 1968.

Elections au Tribunal fédéral

L'Assemblée fédérale a également procédé à des élections concernant le Tribunal fédéral et le Tribunal fédéral des assurances.

En remplacement du juge fédéral Perrin, M. Jean-Jacques Leu, docteur en droit, juge cantonal vaudois, est élu par 169 voix sur une majorité absolue de 92.

Pour la charge de vice-président du Tribunal fédéral, c'est M. Pierre Cavin qui est élu, par 157 voix sur une majorité absolue de 83. (184 bulletins délivrés, 179 rentrés, blancs 0, nuls 15, 164 bulletins valables).

Les élections du président et du vice-président du Tribunal fédéral des assurances, selon l'usage, ont lieu ensemble. Sont élus pour 1974 et 1975, en qualité de président, M. Théodor Bratschi, par 156 voix, et en qualité de vice-président, M. Hans Korner, par 160 voix, sur une majorité absolue de 82.

La dernière élection est celle du remplaçant du professeur Schweingruber, juge suppléant au tribunal fédéral des assurances. M. Wilfried Luethi, président du Tribunal bernois des assurances, est élu par 160 voix sur une majorité absolue de 82.

La série noire se poursuit en Valais: explosion à Glis et incendie à Lens

De notre correspondant :

A peine l'explosion survenue aux usines d'aluminium à Chippis, où l'on déplore un mort venant-elle de jeter la consternation dans la région, qu'une nouvelle explosion et deux incendies sont survenus en Valais. Pas de mort cette fois, mais des familles sinistrées et de gros dégâts matériels.

Une violente déflagration a très gravement endommagé l'entreprise « Auto-électricité » à Glis près de Brigue. Aucun des huit employés heureusement ne se trouvait sur les lieux, le travail étant terminé. Il est possible que des réserves d'essence explosèrent dans des circonstances qu'on ignore. Quoiqu'il en soit, la déflagration fut suivie d'un incendie qui a anéanti les ateliers appartenant à M. Kurt Jeitziner. Des voitures sont restées dans les flammes. Les dégâts sont importants. Heureusement, les demeures voisines n'ont subi aucun dégât. M. Jeitziner, excellent spécialiste en auto-électricité, avait acquis cette entreprise il y a une dizaine d'années et en avait fait un commerce florissant. On ignore les causes du sinistre. La police enquête.

3 HEURES DU MATIN

Un autre incendie était encore signalé en Valais. En effet, tout le village de Lens fut mis en émoi vers 3 heures du matin, le feu ayant éclaté au centre de la localité et le tocsin sonnait à toute volée. Plusieurs granges soudées les unes aux autres furent anéanties par le feu.

Cet ensemble appartenait à cinq propriétaires différents. La plupart des locaux étaient abandonnés. Dans un, seulement se trouvait du foin tandis qu'une seule écurie contenait encore du bétail. Ces granges appartenaient aux familles Pierre Lamou, Edouard Bonvin, Louis Rey, Louis Bétrisey et Louis Cordonnier. Le bétail est la propriété de Mme veuve Ernestine Lamou. Il a pu être évacué à temps. Il s'agit de quatre vaches qu'on s'empressa d'éloigner des flammes.

Pratiquement tout le village était sur pied, nous a expliqué un témoin. Chacun fut réveillé par les cloches et craignant le pire durant de nombreuses minutes. Lorsque l'intervention des pompiers commença, des flammes hautes de plusieurs mètres jaillissaient au milieu du village et s'attaquaient aux premières maisons d'habitation dont celles de M. François Bagnoud et de Mme veuve Ernestine Lamou. Les combles de ces maisons furent détruits. La plupart des pièces ont subi des dégâts d'eau. Ces logements sont inhabitables et deux

familles ont dû être recueillies chez des parents.

Cet incendie a fait six sinistrés. C'est une chance que le feu n'ait pas ravagé tout ce quartier, la vaste grange où les premières flammes éclatèrent étant entourée d'habitations de bois situées à quatre ou cinq mètres seulement.

Les causes demeurent inconnues. On pensait mercredi à Lens à un court-circuit, aucun fourneau ne se trouvant dans le bâtiment où le feu commença. Lorsque l'alerte fut donnée, le sinistre s'étendait déjà sur plus de trente mètres. C'est M. François Bagnoud qui se levant par hasard à 3 h 30 du matin pour aller aux toilettes aperçut, horrifié, le quartier en feu, et donna l'alerte. Tout le monde dormait encore et les premières flammes léchaient les maisons avoisinant la grange. On vit bientôt accourir, outre les pompiers de Lens, ceux de Flanthey et de Crans-Montana. Il fallut trouver de nouveaux abris aux familles par 14 degrés sous zéro.

Manuel FRANCE

Quatre mois de prison ferme après le drame d'Arrissoules

D'un correspondant :

Albert G. qui, le 10 juin 1973 tirant par inadvertance sur M. Gaston Pochoy, 63 ans, qu'il avait pris pour un renard, a été condamné hier par le Tribunal correctionnel d'Yverdon, à la peine de 4 mois d'emprisonnement ferme, moins 10 jours de prison préventive, aux frais de la cause par 1762 francs.

D'autre part, le tribunal a alloué à la famille Pochoy, ses réserves civiles et a ordonné la séquestration de la carabine et de la munition qui avaient été saisis chez Albert G.

Dans ses considérants, le jugement constate qu'Albert G. n'a pris aucune précaution lorsqu'il tira pour s'assurer s'il s'agissait d'un renard, d'un autre animal ou d'une personne. D'autre part, il est parfaitement inadmissible qu'un chasseur tire sur une cible lorsque la visibilité est mauvaise, sans s'assurer auparavant s'il s'agit d'une bête ou d'une personne.

Albert G., s'est ainsi rendu coupable

d'une négligence extrêmement grave. En plus, à plusieurs reprises, G. a violé la loi sur la chasse. Trois semaines avant de comparaître devant le tribunal d'Yverdon, il a été pris comme complice dans une affaire de braconnage. Albert G. a fait preuve d'un égoïsme et d'un manque de scrupules que la Cour a relevé. Rappelons que le juge avait demandé 6 mois de prison pour Albert G.

De notre correspondant :

La Suisse centrale est en fête. L'élection au Conseil fédéral de Hans Hurlimann, avocat à Zoug, peut-être inattendue pour beaucoup, n'est pourtant pas une surprise au sens propre du mot. En Suisse centrale, on s'attendait à cette

Quand c'est le tour de Soleure, Zoug et Vaud...

BERNE (ATS). — A la suite de l'élection de trois candidats non officiels au Conseil fédéral, les cantons de Soleure et Zoug seront de nouveau représentés à l'exécutif pour la première fois depuis 1947 (pour le premier) et 1959 (pour le second).

Vaud, pour sa part, retrouve le siège qui traditionnellement devait lui revenir au gouvernement, comme c'est le cas de Berne et de Zurich. Le dernier conseiller fédéral vaudois était M. Paul Chaudet qui a démissionné en 1966.

Willi Ritschard est le 5me conseiller fédéral soleurois depuis 1848. Ses prédécesseurs étaient Martin J. Munzinger (en fonction de 1848 à 1855), Bernhard Hammer (de 1875 à 1890), Hermann Obrecht (de 1935 à 1940) et Walter Stampfli (de 1940 à 1947). Au point de vue socialiste, Willi Ritschard est le 6me conseiller fédéral du parti, le premier ayant été Ernst Nobs élu en 1944.

C'est la deuxième fois que le canton de Zoug sera représenté au Conseil fédéral. Philippe Etter a été élu de 1934 à 1959 le premier conseiller fédéral zougais. Il vit à Berne et fêtera le 21 décembre prochain son 82me anniversaire.

En ce qui concerne Vaud, c'est la 13me fois que ce canton occupera un siège au gouvernement. Avant Georges-André Chevallaz, il y a eu Daniel E. Druey (de 1848 à 1855), Constant Fornerod (de 1855 à 1867), Victor Ruffly (de 1867 à 1869), Paul Ceresole (de 1870 à 1875), Louis Ruchonnet (de 1881 à 1893), Eugène Ruffly (de 1893 à 1899), Marc-Emile Ruchet (de 1899 à 1912), Louis Perrier (de 1912 à 1913), Ernest Chuard (de 1919 à 1928), Marcel Pilet-Golaz (de 1928 à 1944), Rodolphe Ribattel (1947 à 1954) et Paul Chaudet (de 1954 à 1966).

SUITE Des choix témoignant de la vitalité de notre démocratie

Mais l'ampleur donnée à l'élection, l'atmosphère enfiévrée de cette matinée, la salle comble de députés et conseillers aux Etats, public aux tribunes, représentants diplomatiques, photographes et reporters, donnent la mesure de l'événement. Il faut y assister en personne pour être saisi par la vitalité et la réalité de notre démocratie. Dans le secret du bulletin de vote, les opinions personnelles ont prévalu en toute indépendance. Les calculs à plus ou moins longue échéance ne furent toutefois certainement pas complètement absents des considérations entrant en ligne de compte dans les choix. Mais ces musiques d'avenir dans lesquelles certains se complaisent peuvent s'enfoncer comme château de cartes. On en a eu la preuve lors des scrutins de mercredi !

Les nouveaux conseillers fédéraux se présentent sous les meilleurs auspices. Il est pourtant extrêmement rare que tous les candidats passent au premier tour lors d'une élection multiple et de surcroît, c'est la première fois que les candidats officiels sont évincés au premier tour au profit d'outsiders.

Les choix du Parlement en s'écartant de ceux des partis et de leurs groupes, quelles que soient les combinaisons qui les motivent parfois, traduisent manifestement une volonté libre et souveraine, celle d'un parlement démocratique. Cette réalité ne doit-elle pas être soulignée dans les temps que nous vivons ?

La désignation de M. Willi Ritschard aux finances pourrait être un calcul machiavélique de ses ennemis politiques ! La quadrature du cercle attend en effet le successeur de M. Celio et il n'est pas mauvais qu'un socialiste en prenne la responsabilité. Quant au choix de M. Chevallaz, il paraît vraiment avoir été dicté par des considérations de sympathie envers un homme qui a toujours

eu le courage de ses opinions tout en faisant largement ses preuves dans la gestion des affaires de son parti et de la ville dont il est encore syndic jusqu'à la fin de cette année.

Afin d'assurer son élection, il paraît que les représentants libéraux ont préféré lui accorder leurs suffrages, délaissant ainsi leur candidat préféré, M. Olivier Reverdin.

J.P.G.

SUITE La séance de l'Assemblée fédérale

BERNE (ATS). — La séance de l'Assemblée fédérale avait commencé par l'annonce officielle de la démission des conseillers fédéraux Tschudi, Bonvin et Celio. Le président du Conseil national, M. Muheim, en sa qualité de président de l'Assemblée, les avait remerciés pour les services rendus et leur avait présenté des éloges à la fois nuancés et chaleureux. Les trois démissionnaires répondirent alors en traçant un bilan de leur activité gouvernementale, et en formant des vœux pour leurs successeurs, pour les autorités politiques du pays et pour le pays lui-même. De longs applaudissements avaient salué chacune des allocutions.

PROFESSIONS DE FOI

L'élection des nouveaux conseillers fédéraux commença ensuite par une série de déclarations des porte-parole des groupes. Au nom du parti socialiste, le conseiller national Richard Muller et le conseiller aux Etats Eggenberger déplorèrent les attaques lancées contre leur candidat officiel et rappelèrent les qualités de celui-ci. Le conseiller national

Koenig, au nom de l'alliance des indépendants, regretta que les petits partis soient par trop tenus à l'écart des élections au Conseil fédéral, et le conseiller national Schwarzenbach exprima sa déception, face à des candidats choisis par les partis gouvernementaux en fonction des critères habituels et non pour leurs qualités propres. Le conseiller national Alois Hurlimann, président du groupe démocrate-chrétien, protesta lui aussi contre l'attitude de méfiance témoignée aux personnalités désignées par les formations politiques et le conseiller national Burgi, au nom des radicaux, souligna l'intérêt qu'il y aurait à donner à Genève un des sièges du gouvernement. Enfin, le conseiller national Etter, porte-parole de l'Union démocratique du centre, souhaita que le choix de l'Assemblée se porte sur les plus capables, et le président du groupe libéral et évangélique, M. Durrenmatt jugea regrettable l'évolution à la suite de laquelle les élections au Conseil fédéral sont maintenant précédées de déclarations à l'Assemblée — et devant la télévision — somme toute inutiles.

La Suisse centrale en fête après l'élection de M. Hans Hurlimann

Pour beaucoup le choix du nouveau conseiller vient à son heure

élection. Nous avons interrogé de nombreuses personnalités du monde politique et économique en Suisse centrale. Nous avons surtout été frappé par une chose. Les spécialistes en matière politique attendaient cette élection. Le nouveau conseiller fédéral zougais est surtout connu pour sa pondération, son amabilité et son esprit humain. Ces mêmes personnalités sont également d'avis que le conseiller fédéral Hans Hurlimann est un digne représentant de la Suisse centrale à Berne. Ce qui frappe également après cette élection est l'unité absolue qui règne en Suisse centrale après cette élection, cette partie du pays étant très satisfaite d'être représentée par « un des leurs ».

Il n'est pas exagéré de dire qu'une véritable vague de satisfaction a déferlé sur les cantons de Zoug, de Lucerne, d'Uri, d'Obwald, de Nidwald et de Schwytz, où l'on considère que cette élection représente les intérêts de toute une région. Mais une autre constatation s'impose : les représentants d'autres partis politiques, que nous avons également interrogés en Suisse centrale, sont eux aussi d'avis que le choix de M. Hurlimann vient à son heure, le nouveau conseiller fédéral n'étant pas seulement un politicien, lié uniquement à son parti, mais un homme, qui profitera de chaque occasion pour représenter à Berne les intérêts de toute la région de Suisse centrale.

UN HOMME AIMÉ

A Zoug même, où l'élu compte non seulement beaucoup d'admirateurs, mais encore davantage d'amis, ce fut le délire. A peine la télévision avait-elle retransmis les dernières images de l'élec-

tion, que les premières festivités étaient organisées. Les autorités cantonales et municipales se préparent à recevoir le nouveau conseiller fédéral. Si les admirateurs de M. Hurlimann jubilent, on regrette — surtout dans le canton de Lucerne — l'échec de M. Enrico Franzoni, presque aussi populaire en Suisse centrale qu'au Tessin. Depuis de nombreuses années, les habitants de Suisse centrale et du Tessin, qui ont les mêmes problèmes routiers et touristiques, sympathisent. On aurait vu d'un bon œil la présence de M. Franzoni au Conseil fédéral.

La popularité de l'avocat tessinois s'explique surtout par le fait que ce dernier avait repris en mains Caritas, à une époque où de nombreuses difficultés internes avaient menacé l'existence même de cette œuvre d'entraide.

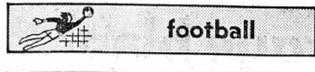
Si l'on connaît la mentalité bien différente des habitants des cinq cantons de Suisse centrale, on doit encore faire une constatation importante : jamais au cours de ces dernières années, la Suisse centrale n'avait donné une si grande impression d'unité qu'après l'élection du nouveau conseiller fédéral zougais.

Les évictions de candidats officiels ne sont pas rares

BERNE (ATS). — Les échecs à une élection ou une réélection au Conseil fédéral de candidats présentés officiellement par les partis ne sont pas rares dans l'histoire parlementaire suisse. En 1872, le Genevois Jean-Jacques Challet-Venel n'a pas été réélu. Il est le seul conseiller fédéral à avoir connu ce sort contraire, car le candidat malheureux de 1854, Ulrich Ochsenbein, qui a été remplacé par Jacob Staempfli, n'avait plus été désigné par ses camarades de parti. N'ont pas été élus les candidats suivants qui avaient pourtant été recommandés par leur parti : En 1919, Paul Maillefer, radical vaudois évincé par Ernest Chuard ; en 1929, Oskar Wettstein radical zurichois battu par Albert Meyer ; en 1940 Camille Crittin (radical valaisain devait céder sa place à Karl Kobelt ; en 1954, Alfred Schaller (radical de Bâle) s'inclinait devant le démocrate-chrétien Giuseppe Lepori. Enfin, en 1959, Walter Bringolf, socialiste de Schaffhouse, s'est vu préférer Hans-Peter Tschudi. En 1962 le démocrate-chrétien Ettore Tenchio a été écarté au profit du Valaisan Roger Bonvin.

Les libéraux et les droits politiques des Suisses de l'étranger

BERNE (ATS). — L'Union libérale-démocratique suisse est d'accord avec les principes proposés pour les avants-projets de loi et d'ordonnance sur les droits politiques des Suisses de l'étranger. Dans un communiqué, elle indique qu'elle est opposée à l'idée qu'un suisse de l'étranger puisse être élu aux Chambres fédérales pendant le temps où il est domicilié à l'étranger et qu'il puisse signer une initiative ou un référendum à l'étranger. En revanche, elle se félicite du fait que les autorités fédérales ont pris l'habitude de consulter de manière régulière, sur les grands sujets d'actualité, la commission des Suisses de l'étranger.



Beaux affrontements en vue ce week-end



On attend (peut-être à tort) le premier faux pas de Zurich Un impressionnant Lausanne à la Maladière

Et voilà le travail: le classement est en pleine démente et, les choses étant ce qu'elles sont, je m'étonne que la ligue ne profite pas de bonnes soirées du mercredi, pour mettre ses affaires à jour avant Noël, surtout que, selon les circonstances, la fin de la semaine peut réserver d'autres surprises. Il est, par exemple, douteux que l'Espenmocs soit dans un état praticable.

Si, dimanche dernier, on n'a pas joué à Zurich, il ne faut pas oublier que le Hardturn est un terrain privé (donc déblaiement aux frais de Grasshoppers), alors qu'au Letzigrund, c'est aux frais de la princessse. Voici les contribuables flattés! Le neuf décembre a pourtant quelques joyeusetés à offrir.

Zurich - Servette

On attend toujours le faux pas de Zurich et les fistons de la Mère Royale rendraient service à la compagnie en réalisant l'exploit. On sait, toutefois, leur préférence à tirer dans les jambes des copains romands, comme chaque

Neuchâtelois vous le dira, plutôt que de «manger» du Suisse allemand, comme Bâle le confirmera.

Servette se payant une très forte défense, on verra qui de Katic ou de Petrovic fera la différence.

Neuchâtel Xamax - Lausanne

La deuxième place est en jeu, plus un certain nombre de petites choses, dont le prestige. Les Neuchâtelois sont restés sur la défaite concédée à Servette, alors que Lausanne se lugeait — c'est le cas de le dire — contre Bâle. Les deux clubs n'ont perdu que deux fois et sont très près l'un de l'autre.

Dimanche, à la Pontaise, Lausanne a fait une grande impression. Tout est donc possible.

Bâle - Young Boys

Le seul match n'ayant pratiquement aucune importance. Avec onze points, donc délivrés de tous soucis, les deux clubs ont enterré toute ambition. Ça marche à la va-comme-jete-pousse, les bonnes choses côtoyant les mauvaises. Bâle gagne aux Charmilles, Young Boys au Hardturn et à la Pontaise, ces exploits restant sans lendemain. Dès lors, qu'ils s'arrangent.

Chênois - Chiasso

Partie à quatre points, à laquelle je n'aimerais pas participer. Bien du plaisir à l'arbitre, qui n'aura très certainement pas l'occasion de siffler beau-

coup de buts. La plus grande maturité de Chiasso pourra lui être utile, s'il ne s'énervé pas.

Lugano - Grasshoppers

Il ne semble pas que Grasshoppers puisse combler son retard sur Zurich, la défaite contre YB, au Hardturn, pesant sur l'estomac.

Lugano branle au manche; sur les neuf derniers matches, il n'a marqué que quatre buts dont un sur penalty! L'ampleur des tâches Pécrase et Grasshoppers n'est guère conciliant. Comme contre Young Boys, de nouveau 0-0? Avant d'aller à Chênois...

Saint-Gall - La Chaux-de-Fonds

Après quatre défaites de suite, Saint-Gall glisse à portée de vue des derniers. Une cinquième défaite le ramènerait à deux points de La Chaux-de-Fonds. Qu'on se le dise. Pour ceux du «Haut», c'est le dernier match, alors que Saint-Gall doit se rendre à la Pontaise, où il s'est fait nettement battre en coupe.

Sion - Winterthur

Sion a bradé un point au Wankdorf. Domage, car il est difficile de se refaire sur le compte de Winterthur, souvent à l'aise à Tourbillon. Heureusement qu'il ne marque pas beaucoup de buts, mais Sion non plus. Espérons un partage, pour lui.

A. EDELMANN-MONTY



LA MENACE. — Pour la défense de Neuchâtel Xamax, elle portera essentiellement le nom de Walter Muller (maillot foncé), que rien ne rebute. Il n'est pas par hasard en tête des marqueurs de buts. (ASL)

Ces chiffres vous intéressent

Table with 2 columns: Ligue A (rankings) and La saison dernière (statistics).

Table with 2 columns: Classement français (rankings) and Penalties (statistics).

Table with 2 columns: Les marqueurs (top scorers) and Expulsés (disciplinary actions).

BULLETIN DE SANTÉ

BALE. 7me. Onze points. Absence d'Odermatt qui n'a participé qu'à six matches. Première partie sans succès de but. Seul à posséder un bilan de buts égalisé. LA CHAUX-DE-FONDS. 14me. Six points. La plus faible défense. N'a pas joué. CHÊNOIS. 12me. Six points. Une match de retard. CHIASSO. Dernier. Six points. A reçu moins de buts que Bâle. GRASSHOPPERS. 5me. Douze points. Un match de retard. LAUSANNE. 2me. Quinze points. Première absence de Parietti, Kaeser titulaire pour la première fois. In vaincu depuis six dimanches. LUGANO. 11me. Six points. Un match de retard. Les plus mauvais avants avec ceux de Chênois. NEUCHÂTEL XAMAX. 3me. Quatorze points. La meilleure défense. Un match de retard. A. E. M.

PRONOSTICS Sport-Toto PRONOSTICS

- 1. Bâle - Young Boys. — Une hirondelle ne fait pas les printemps, mais il semble que les Rhénans ont un peu repris confiance. Et pour eux, Saint-Jacques n'est pas la Pontaise. 1 1 X
2. Chênois - Chiasso. — Un combat serré à la lueur de la lanterne rouge et où l'avantage du terrain ne sera nullement négligeable. X 2 2
3. Lugano - Grasshoppers. — Encore un pronostic délicat, puisque l'un cherche à s'éloigner de la zone dangereuse et l'autre conserve encore l'espoir d'accéder à une bonne place. 2 X 2
4. Neuchâtel Xamax - Lausanne. — La cote des Britchons vient d'en prendre un coup; alors, tout dépendra des mesures tactiques que prendra Mantula. X 1 X
5. Saint-Gall - La Chaux-de-Fonds. — Les Meuquex quitteront leur «enfer blanc» sans espoir de se débarrasser de la lanterne rouge... ni d la neige!
6. Sion - Winterthur. — A Sion, les Valaisans se battront comme des lions... 2 2 2

Dix experts vous proposent LOTO de Neuchâtel Xamax. Table with 3 columns: 1, X, 2.

En ligue B, tout est possible

La neige s'en étant mêlée, le classement du championnat de ligue B est à nouveau déséquilibré. Fribourg, Bienne, Wettingen et Tössfeld ont un match de retard, alors que Martigny et Young Fellows comptent une rencontre d'avance qu'ils «mirent au chaud» voilà quelque temps déjà.

BOUSCULADE. En tête, Vevey est seul aux commandes, même s'il trembla à Nordstern où le néo-promu lui imposa le partage des points, les deux gardiens ayant obtenu un «blanchissage». En revanche, derrière, c'est la bousculade, Lucerne ayant proprement terrassé Mendrisio et Granges étant parvenu à battre Martigny (2-1) dont l'attaque est toujours aussi parcimonieuse qu'auparavant. Quant à Fribourg, il a décroché, la neige de la Gurzelen ayant renvoyé à plus tard son explication avec Bienne.

En queue de classement, Nordstern a quelque peu creusé l'écart avec ses poursuivants, grâce à son partage avec le chef de file et aux défaites de Young Fellows et d'Etoile Carouge, alors que Tössfeld n'a pas joué.

Des lors, que nous vaudra la douzième ronde, la pénultième de ce premier tour? Vevey cherchera à faire un pas de plus vers le sacre automnal en Copet, où Bienne lui rendra visite. Sur la «Riviera», l'équipe de Peters a souvent allié le bon au mauvais. Or, dimanche après-midi, les Seelandais auront fort à faire pour venir à bout d'un Vevey redoutable à domicile, puisque seul Granges est parvenu à s'y imposer (2-1), alors que Mendrisio et y a obtenu un point (1-1).

FRIBOURG FAVORI? Convoitant également le titre automnal, Lucerne sera à Fribourg. Un match très important pour les «Pingouins» théoriquement ex-aequo avec les Lucernois et les Soleurois de Granges, au deuxième rang. A Saint-Léonard, les chances des Fribourgeois ne sont pas négligeables, les footballeurs de Suisse centrale n'étant pas toujours aussi impériaux à l'extérieur qu'à l'Allmend. De plus, les remous internes de l'équipe dirigée par Sing ne sont pas la meilleure des préparations pour une rencontre de

celle importance. De là à faire de Fribourg un favori... Des équipes de tête Granges est la mieux lotie, en ce début décembre, puisqu'elle reçoit Nordstern. Au Bruhl, le néo-promu spéculera sur un match nul, résultat qui, finalement, serait honorable. Mais la réalité risque fort d'être tout autre pour lui.

BELLINZONE REDOUTABLE. En ce qui concerne les équipes de la queue du classement, Carouge accueille le remuant Bellinzzone, qui, depuis quelques dimanches, est devenu très offensif, Young Fellows en sait quelque chose, lui qui a concédé cinq buts dimanche passé. A noter que les protégés de Sobotka possèdent la meilleure attaque de la ligue derrière Lucerne et Vevey. Voilà qui n'est pas courant! Quant à Tössfeld, il attend Martigny. Un partage des points conviendrait aux ambitions des Zurichois et, comme les Valaisans ne marquent généralement guère plus d'un but par match (et encore!), tout concorde pour ce partage.

Classement table with 4 columns: Rank, Team, Pts, Goals, Assists.

La température n'est pas un motif de renvoi d'un match de football

Le comité de la Ligue nationale n'a pas compétence pour ordonner le renvoi de match. La décision appartient soit à l'inspecteur officiel délégué la veille pour examen soit à l'arbitre. Le seul critère admis est celui de l'impraticabilité du terrain. La température n'entre pas en ligne de compte, tient à préciser M. Albin Kumin, secrétaire de la Ligue nationale.

évoqué la possibilité de supprimer, la saison prochaine, les journées de championnat du mois de décembre, explique-t-il. Pour le week-end des 8 et 9 décembre, quelques rencontres apparaissent déjà compromises. Aujourd'hui jeudi, la Ligue nationale multipliera les contacts avec les clubs afin de donner des directives s'il faut entreprendre des travaux de déblaiement. Revenant sur les renvois survenus ce dernier week-end, M. Albin Kumin précise que des inspecteurs qualifiés avaient examiné la situation à Bienne, Wettingen et Zurich et que, dans ces trois cas, il aurait été parfaitement inutile d'enlever la couche de neige car le sol était glacé. A Aarau, les conditions étaient, paraît-il, différentes.

Le F.-C. Lucerne lave son linge sale

Au cours d'une réunion lourde de conséquences et qui a duré plus de trois heures, les dirigeants du FC Lucerne, les journalistes accrédités et une délégation de joueurs se sont entretenus de l'avenir du club lucernois, dont le but est resté la ligue A.

aussi violente et passionnée, discussion qui ressemblait étrangement à un règlement de comptes entre le club et les journalistes. Si tout s'est bien terminé, on le doit avant tout à M. Edy Renggli, le président du club, qui a finalement réussi à calmer les esprits. Le FC Lucerne a derrière lui une semaine agitée: après la défaite lucernoise contre Carouge, une campagne de presse d'une rare violence a été engagée contre la direction du club. La mise à la porte d'Helmut Hutter avait fait l'effet d'une bombe, les représentants de la presse écrite et parlée ne critiquant pas la décision de se passer des services d'Hutter, mais la façon d'agir du club. M. Renggli a informé les représentants de la presse sur le cas Hutter: il y a onze mois, l'Allemand, transféré de Winterthur à Lucerne, avait déjà reçu une lettre chargée, dans laquelle ses prestations étaient considérées comme insuffisantes. Hutter n'a pas donné suite aux désirs de son employeur, raison pour laquelle il a été mis à la porte.

ry» et les problèmes avec Milder et Kuttel, on est bien décidé à tout mettre en œuvre, afin de tenter de «grimper» en Ligue A. «Nous devons monter en ligue A pour mettre en ordre nos finances», précisait un membre de la direction du club, alors que Sing est lui-même persuadé que les Lucernois réussiraient à atteindre le but fixé. «Mais, pour arriver à ce but», ajoutait M. Renggli, «la presse locale et régionale, souvent considérée comme un trouble-fête, devrait enfin cesser de se montrer négative». Helmut Hutter, ancien joueur de la «Bundesliga» est sur la liste des transferts. Avis aux intéressés: une somme de 70.000 francs devrait être suffisante pour s'assurer les services de ce joueur de format, qui ne demande qu'à s'épanouir. Il a 29 ans. E. E.

Les arbitres genevois exigent de sévères sanctions contre leurs agresseurs

Dans une lettre ouverte, les arbitres genevois demandent à l'Association suisse de football de prendre des sanctions beaucoup plus sévères qu'actuellement à l'encontre des joueurs qui se sont rendus coupables de voies de fait contre un arbitre. Cette lettre a été publiée à la suite des incidents qui se sont produits récemment au cours d'un match de quatrième ligue à Genève (victime d'une agression, l'arbitre a dû être hospitalisé). Rappelant que, sans le concours des arbitres, il ne serait pas possible d'organiser des championnats en football, les arbitres estiment que, lorsqu'il y a eu voies de fait, le règlement devrait prévoir les peines suivantes: a) Suspension à vie du joueur fautif; b) retrait du championnat de l'équipe en cause; c) très forte amende au club et obligation, pour celui-ci, de faire appel à deux agents de police pour tous ses matches pendant deux ans.

DEUX AUTRES

Le deuxième cas concerne le second Allemand de l'équipe, le «libero» Egon Milder et le jeune avant-centre Seppi Kuttel. Le premier nommé devra maigrir de six kilos jusqu'à la reprise du championnat, alors que Kuttel, qui s'était laissé aller à des gestes déplacés vis-à-vis de son entraîneur lors du match contre Carouge, s'est excusé auprès des responsables, raison pour laquelle il a été à nouveau admis dans l'équipe, après avoir payé une amende salée.

Finale prometteuse de la Coupe suisse

C'est vendredi soir, à Berne, qu'aura lieu la finale de la Coupe suisse 1973 entre le Judokwai Lausanne, détenteur du trophée, et le Judo-Club Olympia, nouveau venu dans la compétition et au sein de l'Association suisse. Entraîné par le jurassien Eric Haenni, médaillé d'argent aux Jeux olympiques de Tokyo, le Judo-Club Olympia alignera M. Rensch, Jucker, Linder, Moser, Pietrasanta, Hostettler, Goldschmidt, Messerli et Kuhnli. Quant au Judokwai Lausanne, qui battit aisément, en finale l'an passé, le JJC Zurich, il pourra compter sur Breitenmoser, Oberson, Muller, Massard (poids légers), Aubert, Trippi (moyens), Paris et Kyburg (lourds). La rencontre sera arbitrée par MM. Liska (Neuchâtel), Spring (Berne) et Morin (Fribourg).

Stade de la Maladière Samedi 8 déc. à 17 h RECOIT LAUSANNE LOCATION D'AVANCE Delley Sport, Promenade-Noire 10 - Agence Cook, place Pury - Stade de la Maladière - En dessous de 18 ans, entrée gratuite

Le «héros de Wembley» sérieusement blessé Dimanche 9 décembre dès 14 h 30 à la Rotonde LOTO de Neuchâtel Xamax 1er tour gratuit - Abonnements 1 voyage à Londres en avion, 4 j. Montres - Jambon - Caisses de vin

ski

Première représentation de la saison 73/74 du «Cirque blanc»

L'ÉLITE MONDIALE AU DÉPART DE VAL D'ISÈRE

La saison 1973-74 de ski alpin s'ouvrira aujourd'hui à Val d'Isère par une descente féminine comptant pour la Coupe du monde et à Montgenèvre par une descente masculine de Coupe d'Europe dont le dernier lauréat est l'italien Fausto Radici, lequel s'était d'ailleurs révélé à Courchevel en compagnie de Piero Gros et du Français Claude Perrot. En fait, le coup d'envoi aurait dû être donné les 1er et 2 décembre à Montgenèvre (Hautes Alpes) mais un enneigement alors insuffisant obligea les organisateurs à reporter leurs épreuves.

POINT CULMINANT
Il est à craindre désormais que ces épreuves de Coupe d'Europe n'aient à pâtir de la concurrence de celles de Val d'Isère. A l'époque, elles auraient dû permettre aux coureurs de la Coupe du monde de se mettre en jambes. Mais par la volonté du ciel elles ont incontestablement perdu de leur attrait. Tout au plus réuniront-elles quand même quelques concurrents de premier ordre et des « espoirs » qui, pour des raisons diverses, ont encore besoin de glâner des points.

Le point culminant de l'hiver sera

bien entendu les championnats du Monde de Saint-Moritz (2 au 10 février). La saison aura donc un intérêt égal à celle de 1971-72 marquée par les Jeux olympiques de Sapporo. En raison de ces divers facteurs, la participation aux premières épreuves est exceptionnelle. A Val d'Isère, 142 skieurs et 101 skieuses sont inscrits dans les descentes (chiffres records). Ils représentent respectivement 25 et 18 nations de tous les continents.

L'ÉLITE PRÉSENTE
A quelques exceptions près, tous les grands champions du moment ainsi que tous les jeunes qui rêvent de titres se présenteront au départ. La lutte promet donc d'être très serrée d'entrée car il faudra non seulement gagner des points mais aussi pour la plupart obtenir leur sélection pour les « mondiaux ».

Le règlement de la Coupe du monde a été assez sérieusement modifié en ce qui concerne le décompte des points. Ces modifications ont déjà été portées à la connaissance du public et tendent à avantager les coureurs dits polyvalents tout en rehaussant l'importance du combiné, quelque peu dévalué ces dernières années, puisqu'un concurrent se classant parmi les dix premiers d'une

descente et d'un slalom ou d'un géant (même concours) verra ses points doublés.

PROELL ET THOENI

Pour la troisième fois consécutive l'italien Gustavo Thoeni et l'autrichienne Annemarie Proell avaient nettement dominé la saison passée. Thoeni n'avait pourtant marqué aucun point en descente alors qu'Annemarie Proell en avait récolté seulement 6 en slalom. Tous deux devront donc s'efforcer de combler leurs lacunes afin de ne pas être battus par des concurrents plus éclectiques qu'eux comme par exemple les Autrichiens David Zwilling (2me de la Coupe du monde 72-73), Reinhard Tritscher, le Français Henri Duvalard et chez les dames l'autrichienne Monika Kaserer et l'Allemande de l'Ouest Rosi Mittermaier.

Mais Thoeni en descente et Annemarie Proell en slalom peuvent s'améliorer puisque le règlement le leur impose. D'ailleurs, au cours des saisons précédentes, ils avaient obtenu quelques points dans leur discipline la plus faible. Et c'est notamment grâce aux quelques points qu'il avait récoltés en descente que Thoeni avait pu enlever sa première Coupe du monde à la fin de l'hiver 1969-70.

couronner incontestablement un skieur complet. Rappelons que l'an dernier, Roland Collombin aurait pu être le lauréat du «Trophée Evian» s'il ne s'était blessé à Saint-Anton. Et cela sans marquer aucun point en slalom et en géant.

A la veille du « Critérium de la Ire neige » à Val d'Isère, une modification a été apportée au programme : le slalom géant masculin (2 manches), qui devait être couru vendredi matin et vendredi après-midi, se courra finalement sur deux jours, vendredi et samedi.

DÉTAIL DES ÉPREUVES

Jeudi, 6 décembre : descente dames à 11 heures. Vendredi, 7 décembre : slalom géant messieurs (1re manche à 10 heures) et slalom spécial dames à 13 h 30. Samedi 8 décembre : descente non-stop messieurs à 11 heures et slalom géant messieurs (2me manche à 14 h 15). Dimanche, 9 décembre : descente messieurs à 11 heures.



ANNEMARIE MOSER-PROELL. — Vers un quatrième titre en Coupe du monde ? (Téléphoto AP)

Annemarie Moser-Proell favorite

Bien qu'elle n'ait jamais donné l'impression de forcer son talent dans la « non-stop », l'autrichienne Annemarie Proell, devenue Annemarie Moser depuis qu'elle a épousé un footballeur autrichien, sera encore une fois favorite de la descente du « Critérium de la première neige » aujourd'hui. Elle n'a réussi que le cinquième temps de la « non-stop », à 1'55 de sa compatriote Ingrid Gfoelner, mais elle a laissé une telle impression de facilité tout au long du parcours, ne prenant pas de risques et se relevant bien avant la ligne d'arrivée, qu'elle devrait entamer sa saison par une victoire. Elle-même y croit : « Je me suis bien entraînée et, contrairement à ce que l'on a pu dire, je ne suis pas saturée de ski. Au contraire, j'aborde la saison avec deux grands objectifs : d'abord les championnats du monde de Saint-Moritz, où j'espère enfin décrocher un titre et faire oublier Sapporo, ensuite la Coupe du monde, que je compte bien gagner pour la quatrième fois, ce qui constituerait un record. »

- LES MEILLEURS TEMPS**
1. Ingrid Gfoelner (Aut) 1'31"68;
 2. Jacqueline Rouvier (Fr) 1'32"63;
 3. Irmgard Lukasser (Aut) 1'32"66;
 4. Betsy Clifford (Ca) 1'33"18;
 5. Annemarie Moser-Proell (Aut) 1'33"23;
 6. Brigitte Schroll (Aut) 1'33"69;
 7. Brigitte Totschnig (Aut) 1'33"74;
 8. Christiane Ray (Fr) 1'33"88;
 9. Laurie Kreiner (Ca) 1'34"36;
 10. Danielle Debernard (Fr) 1'34"38.
- Puis : 13. Marie-Thérèse Nadig (S) 1'34"74; 16. Marianne Hefti (S) 1'35"30; 23. Rita Schinder (S) 1'36"14; 35. Hanni Wenzel (Lie) 1'37"21; 42. Silvia Stump (S) 1'37"88; 52. Germaine Michelet (S) 1'38"94; 68. Christine Boesch (S) 1'41"95.

volleyball

CHAMPIONNAT FÉMININ

Neuchâtel Xamax et Colombier continuent sur leur bonne voie

A deux week-end de la fin du premier tour du championnat suisse, la situation est encore incertaine pour plusieurs formations qui ne savent pas si elles participeront au tour de la sécurité (promotion pour la ligue B, tour final pour la ligue A) ou à la lutte contre la relégation.

En catégorie supérieure chez les messieurs, Spada Zurich semble en reprise puisqu'il a battu Star-Onex à Genève. Bienne, lui, a facilement gagné face à EOS, qui est encore à la recherche de sa première victoire, la tête du classement étant toujours l'apanage de Chênois et Servette.

En ligue A féminine, une petite surprise nous vient d'Uni Bâle qui a concédé son premier set face à la modeste formation d'Uni Berne. Bienne a consolidé sa deuxième position en battant nettement Lausanne et Uni Berne. On peut déjà prévoir qu'Uni Bâle, Bienne et Lucerne seront qualifiés pour le tour final. La lutte devant désigner le dernier qualifié sera chaude entre Lausanne et Servette.

En ligue B masculine, Neuchâtel Xamax s'est bien repris en remportant ses

deux matches contre Le Locle et Pax. Pour connaître les qualifiés, il faudra attendre les prochains matches, car, mis à part Tatra et Chênois pour la tête du classement et Pax, qui, sans victoire, est déjà certain de son sort, toutes les autres formations ont encore leur chance.

Chez les filles, Colombier s'est déplacé contre son gré à Genève, pour rencontrer Servette qui n'a pas gagné un seul set. Neuchâtel Xamax, à domicile, a facilement battu Bienne et Star, retrouvant par là une partie de son efficacité.

CRITIQUE...

Dans tous les sports, on retrouve une catégorie de spectateurs indésirables, ceux qui pensent tout connaître et critiquent stupidement toutes les décisions de l'arbitre, il serait préférable que ces personnes collaborent au développement de leur sport en suivant un cours d'arbitrage, car il faut reconnaître que, pour le modeste pécule qu'ils reçoivent... en plus des quolibets adressés par les spécialistes mal intentionnés, les arbitres témoignent d'un réel amour de leur sport.

RMi

tennis

Nouvel éclat de Nastase

Le Roumain Ilio Nastase, champion sortant, a fait preuve, une fois de plus, de son mauvais caractère en refusant de serrer la main de son vainqueur, l'Américain Tom Gorman, au cours de la première journée du Tournoi des maîtres, à Boston. La défaite de Nastase n'est pas la seule surprise de cette première journée. L'Américain Stan Smith a, en effet, dû s'incliner en deux sets devant le Hollandais Tom Okker.

Résultats du premier tour : Gorman (EU) bat Nastase (Rou) 6-4, 6-1; Connors (EU) bat Orantes (Esp) 6-3, 6-2; Newcombe (Aus) bat Kodes (Tch) 6-4, 6-1; Okker (Ho) bat Smith (EU) 7-6, 6-3.

boxe

Un nouveau club à

Il y a près d'un an, l'entraîneur Francis Heimo et quelques boxeurs d'élite, tels les frères Muccaria quittèrent la société pugilistique de la Chaux-de-Fonds pour s'en aller porter les couleurs de Porrentruy. Mais, conscients qu'ils étaient tous au bénéfice des installations mises à leur disposition par la commune pour leur entraînement, ils décidèrent de fonder un deuxième club de boxe. C'est ainsi que depuis peu est né le « Boxe et athlétique club ».

Le comité se présente ainsi : président : M. Francis Weibel; vice-président : M. Attilio Quaranta; secrétaire : M. Pierre Scheidt; caissier : M. Cosimo Quaranta; conseiller technique : M. Charles Brianza; entraîneur : M. Francis Heimo; aide-entraîneur : Rosario Muccaria; matériel : M. Georges Etter.

athlétisme

Ruegger vainqueur à Genève

Grand favori de l'épreuve, le Bernois Fritz Ruegger s'est imposé dans le huitième cross du CHP, couru au stade de Champel à Genève. Ruegger, qui s'est détaché dès le départ, s'est imposé nettement de 44" le Genevois de Greck. Plus de 150 concurrents ont participé à cette épreuve rendu très difficile par le froid très vif et la bise soufflant en rafales.

Classement : 1. Ruegger (Berne) 8 km 200 en 25'06"; 2. J. P. de Greck (Genève) 25'50; 3. Bleuel (Bienne) 25'57"; 4. Bucher (Genève) 26'12"; 5. Voefrey (Naters) 26'16".

Vétérans (6 km 500) : 1. Haymoz (Genève) 23'16". Dames (1 km 800) : 1. Eliane Gubler (Genève) 6'27". Cadets A (3 km 900) : 1. Chico-Chico (Cortailod) 10'38". Juniors (5 km 100) : 1. Laffranchi (Langenthal) 16'06".

RÉSULTATS

Ligue A masculine : Star - Tornado 3-1; Chênois - Spada 3-0; Bienne - EOS Lausanne 3-0; Star - Spada 2-3; Chênois - Tornado 3-2; EOS Lausanne - Servette 2-3. Ligue A féminine : Bienne - Lausanne 3-1; ATV Bâle - Servette 2-3; Uni Berne - Uni Bâle 1-3; BTV Lucerne - Basler volley 3-1; Lausanne - Servette 1-3; Bienne - Uni Berne 3-0; Uni Bâle - ATV Bâle 3-0. Ligue B masculine : Neuchâtel Xamax - Le Locle 3-0; Servette - Cern 0-3; Pax - Tatra 0-3; Neuchâtel Xamax - Pax 3-0; Le Locle - Chênois 0-3; Cern - Tatra 0-3. Classement : 1. Chênois 9 matches-16 points.- 2. Tatra 9-16.- 3. Neuchâtel Xamax 9-15.- 4. Cern 10-14.- 5. Le Locle 9-13.- 6. Servette 8-12.- 7. Pax 10-10. Ligue B féminine : Chaux-de-Fonds - Chênois 1-3; Star - Berne 3-0; La Chaux-de-Fonds - Berne 0-3; Servette - Colombier 0-3; Neuchâtel Xamax - Star 3-0; Neuchâtel Xamax - Bienne 3-0; Bienne - La Chaux-de-Fonds 3-1; Chênois - Bienne 2-3. Classement : Colombier 11-21.- 2. Neuchâtel Xamax 11-21.- 3. Star 0-11.- 4. Bienne 11-17.- 5. Chênois 11-15.- 6. Berne 10-14.- 7. Chaux-de-Fonds 11-13.- 8. Servette 10-10.

«Boxe et athlétique club»

la Chaux-de-Fonds

Quant aux principaux boxeurs, ils ont nom : Rosario Muccaria (champion suisse); Giuseppe Muccaria (champion suisse); Gianni Caraccio (champion suisse 1972); Patrice Hofer (champion suisse junior); Claude Heimo, Georges Etter, Christian Moreno et Gianni Dellancia, tous licenciés.

DÉJÀ UN GRAND MEETING

Pour marquer son avènement le «Boxe et athlétique club» organise une grande réunion internationale, demain vendredi au Pavillon des sports de la Charrière. A l'affiche : des combats d'ouverture, deux rencontres (défi) titre national en jeu : Rosario Muccaria (la Chaux-de-Fonds) contre Gerardo Vicini (Colombier) et Giuseppe Muccaria (la Chaux-de-Fonds) contre Alfred Moget (Chatelaine-Genève); enfin un combat de professionnel entre l'italien de Genève Franco de Michiel et le Français Fernando Gomar (6 rounds de 3 minutes).

P. G.

SPORTS dernière

FOOTBALL

● A Port-au-Prince, devant 25.000 spectateurs, Haïti a gagné son deuxième match du tour préliminaire de la coupe du monde dans la zone Amérique centrale-Caraïbes. Haïti a battu la Trinité par 2-1 (mi-temps 1-1).

● Les matches renvoyés le 2 décembre dans le championnat de Ire ligue seront joués aux dates suivantes :

16 décembre, groupe ouest : Audax-Duerrenast, Meyrin-Le Locle, Sierre-Yverdon. - Groupe central : Zoug-Moutier (arrêté le 25 novembre). Les matches suivants, qui avaient été programmés pour le 16 décembre, sont renvoyés aux printemps 1974 : groupe ouest, le Locle-Duerrenast et Nyon-Audax.

SOUVENIR

Il convient aussi de se souvenir que les grands vainqueurs de Coupe du monde, les Killy, Schranz, Nancy Greene, brillaient dans les trois spécialités. Aussi, faut-il se réjouir de cette réforme qui rendra la compétition plus ouverte et plus belle et qui permettra de

Le programme des championnats suisses nordiques

Les championnats suisses 1974 de ski nordique auront lieu du 26 janvier au 3 février prochains. Organisés par le Ski-club Obergoms, ils se dérouleront sur une semaine à Oberwald, Ulrichen et Reckingen, trois stations de la vallée de Conches. Sur le programme, qui a d'ores et déjà été accepté par la FSS, trois journées d'entraînement sont prévues. Voici le détail des épreuves :

Vendredi 25 janvier : entraînement; samedi 26 janvier : 10 km dames et 15 km messieurs (y compris les spécialistes du combiné) à Oberwald; dimanche 27 janvier : relais dames (3 x 5 km) et messieurs (4 x 10 km) à Oberwald; lundi 28 et mardi 29 janvier : journée d'entraînement; mercredi 30 janvier : messieurs, 30 km à Ulrichen; jeudi 31 janvier : saut (spécialistes du combiné et juniors) à Oberwald; vendredi 1er février : épreuves individuelles juniors (messieurs et spécialistes du combiné, ainsi que jeunes filles à Ulrichen); samedi 2 février : messieurs, 50 km à Reckingen; dimanche 3 février : relais juniors (4 x 10 km) et jeunes filles (3 x 5 km) à Oberwald.

hockey sur glace

Saint-Imier crée la sensation, dans le groupe 4

Emmené par son brillant entraîneur-joueur vétérans Orville Martini, Saint-Imier a accompli, dans le groupe 4, l'exploit du week-end. Peut-être est-ce même là la première véritable sensation de cette partie initiale du championnat suisse de première ligue. Certes, nous pressentions un peu que les Erguéliens n'allaient pas laisser manœuvrer les Séduois à leur guise, mais nous ne les pensions point capables de battre les hommes de Jimmy Rey et, surtout, de le faire d'une façon aussi nette (5-2). En un seul match, Sion a encaissé presque autant de buts qu'au cours des huit précédentes rencontres et il n'en a réussi que deux, alors que sa moyenne était de six buts marqués, dans les autres matches. C'est donc un bien bel exploit que Saint-Imier a réalisé en ce premier samedi de décembre qui n'aura donc pas vu échouer que... La Chaux-de-Fonds!

MONTANA SOURIT

Les Jurassiens, en abattant Sion, ont surtout permis à consolider leur position au classement. De fait, théoriquement, ils ne se trouvent plus qu'à un point du chef de file. Autant dire que leur poste est enviable. Mais une autre équipe a accueilli la nouvelle de la défaite de Sion avec un large sourire : Montana Crans. La formation du Haut-Plateau, virtuellement toujours, rejoint ain-

Deux victoires de Montmollin - Corcelles en deuxième ligue

Montmollin - Corcelles a bien commencé le championnat de deuxième ligue. Il s'est défait, successivement, des Ponts-de-Martel par 7-2 et de Marin par 5-1. Les hommes du président Glauser, vigoureusement emmenés par leur entraîneur J.-P. Huguenin-joueur de Fleurier, ont montré dans leur jeu une grande expérience qui leur a permis de prendre la mesure d'adversaires qui se révéleront pourtant dangereux à l'avenir. Le champion en titre de la 2me ligue neuchâteloise rencontrera prochainement Savagnier et Noiraigue.

Broutille

● Cinq joueurs de golf professionnels, Jack Nicklaus, Bruce Crampton, Tom Weiskopf, Lee Trevino et Lanny Wadkins, ont gagné plus de 200.000 dollars dans le circuit de la P.G.A. en 1973. Ceci constitue un record pour une seule saison.

Chronique hebdomadaire de la première ligue

Saint-Imier crée la sensation, dans le groupe 4

si le « leader » au premier rang. On ne luttera donc plus simplement pour la deuxième place, mais aussi pour la première. Sion n'aura peut-être, en définitive, pas la partie aussi facile qu'on le prévoyait.

Yverdon et Serrières, eux, sont trop éloignés du sommet pour espérer s'y porter. Néanmoins, en battant, respectivement, Vallée de Joux et Le Locle, ils laissent leurs cartes en jeu pour la deuxième place qui reste également convoitée par Vallée de Joux. Cette dernière équipe pourra, elle aussi, créer une sensation le jour où son gardien retrouvera la confiance qui le rendait beaucoup plus fort l'hiver dernier que cette saison.

LE RETOUR DE BERGER

Au bas de l'échelle, pas de changement. Tandis que Péroilles stagne dangereusement au degré cinq, Le Locle, lourdement battu par Serrières, en est toujours au point zéro, ce qui, bien sûr, est encore beaucoup plus grave. Dans l'espoir de se tirer d'affaire, l'équipe des Montagnes a fait appel à Michel Berger, son ancien joueur qui, il y a trois ans encore composait, avec Dubois et Pousaz, une des plus belles lignes d'attaque suisses vues à l'œuvre au cours des dix dernières saisons. Si Berger, remis de sa blessure au genou, retrouve petit à petit sa forme d'antan, Le Lo-

cle trouvera en lui un élément capable, espérons-le, de le tirer de l'ornière. Il n'est pas encore trop tard, en tout cas, d'entreprendre un redressement.

CONTRE PÉROLLES ?

Une occasion semble se présenter, pour les gars de Cruikshank, en la venue de Péroilles Marly. Prévue initialement pour dimanche, cette rencontre a été avancée à demain. Les jeunes Lolois ne doivent pas se faire d'illusions, leur tâche sera difficile. Toutefois, Péroilles, qui glisse sur la mauvaise pente depuis quelques semaines, peut permettre aux « rouge et jaune » de glaner enfin un ou deux points. Sur le plan défensif, en tout cas, la formation fribourgeoise n'est pas plus sûre que la neuchâteloise.

Mardi, ce même Péroilles aura la visite d'Yverdon face auquel, apparemment, il n'a pas de grandes chances de se tirer d'affaire.

EN VALAIS

Le Valais sera le théâtre de deux confrontations très importantes pour l'attribution des premières places. Samedi, Sion accueillera Vallée de Joux, alors que dimanche, Saint-Imier montera à Montana Crans! N'était la relative faiblesse de leur gardien, nous accorderions certaines chances aux Vaudois, sur la glace de la capitale valaisanne. Les choses... étant ce qu'elles sont, Luthi et

ses coéquipiers devront sans doute s'incliner, mais Sion risque d'avoir « chauds ». Sur la patinoire d'Y-Coor, devant un parterre de touristes curieux, Saint-Imier devra se battre hardiment s'il tient à confirmer sa belle victoire de samedi passé. Le fort gardien Hohenegger va poser des problèmes aux Perret, Wittmer et autre Jeanrenaud mais, l'enthousiasme ne leur faisant pas défaut, les gars de Martini peuvent fort bien rentrer chez eux avec un point en poche. Ce serait une bonne affaire!

F.P.

Résultats

Yverdon - Vallée de Joux 7-4; Saint-Imier - Sion 5-2; Le Locle - Serrières 2-9; Montana Crans - Péroilles 10-2.

CLASSEMENT

1. Sion	9	8	0	1	51-13	16
2. Montana-Crans	7	6	0	1	43-19	12
3. Saint-Imier	7	5	1	1	37-20	11
4. Yverdon	8	5	0	3	39-30	10
5. Vallée-Joux	7	4	0	3	30-24	8
6. Serrières	8	4	0	4	32-31	8
7. Péroilles	7	2	1	4	26-43	5
8. Saas-Grund	6	1	0	5	19-39	2
9. Charrat	7	1	0	6	20-43	2
10. Le Locle	8	0	0	8	11-46	0

Demain : Le Locle - Péroilles. Samedi : Sion - Vallée-de-Joux. Dimanche : Montana Crans - Saint-Imier. Mardi : Péroilles - Yverdon.

Groupe 3: Langenthal écarte Moutier de sa route

La septième journée de championnat du groupe 3 n'aura pas été favorable aux deux équipes jurassiennes. Alors qu'on s'attendait à un petit exploit de Moutier face à Langenthal, les Prévôtois ont succubé (7-3) face au « leader » lui offrant ainsi de nouvelles chances d'emporter le titre, Moutier étant une des seules équipes à pouvoir rivaliser avec lui pour l'instant. Cependant, rien n'est encore joué; il faudra bien que Langenthal tombe sur un « os »! De son côté Tramelan - il rencontrait Wasen - aura connu une bien sombre soirée. Si l'équipe de l'entraîneur Hügi a néanmoins pu rentrer avec un point (2-2) elle le doit en particulier à son portier qui a fourni une grande partie. Les Tramelots ont joué leur plus mauvais match de la saison.

championnat; il est venu nettement à bout d'Etoile-Thoune (5-2).

Par sa brillante victoire face à Steffisbourg (1-7) Wiki revient petit à petit à sa place et du même coup s'éloigne de la zone dangereuse qu'il occupait jusqu'à présent.

Le week-end prochain revêtira une importance capitale tant pour Tramelan que pour Moutier. En effet, ces deux équipes rencontreront des adversaires à leur portée mais qu'ils ne devront néanmoins pas sous-estimer. Les Prévôtois se déplacent à Thoune pour y rencontrer Etoile-Thoune. En cas de victoire, ils conserveraient la deuxième place tandis que battus ils devraient l'abandonner au profit de Rothblau qui ne fera pas de cadeaux au dernier classé Steffisbourg.

De son côté, Tramelan voudra prouver que sa mauvaise prestation de la semaine dernière appartient au passé; il fera le maximum afin de venir à bout du néo-promu Wasen. Surtout que Tramelan caresse l'espoir de jouer (enfin!) sur sa patinoire. Quant au « leader » il se rend à Berthoud avec la ferme intention d'augmenter son capital

de points. Reste enfin Wiki : en recevant Schwarzenbourg à Lyss il espère bien améliorer son classement. Si le titre pour ce premier tour revient sans discussion à Langenthal, rien n'est encore dit pour la place de vice-champion.

V. B.

Classement

1. Langenthal	7	7	0	0	50-12	14
2. Moutier	7	3	3	1	29-27	9
3. Berthoud	6	3	2	1	31-22	8
4. Rothblau	7	3	2	3	33-25	8
5. Tramelan	6	2	3	1	18-20	7
6. Wiki	7	1	4	2	31-29	6
7. Wasen	7	3	0	4	22-38	6
8. Etoile-Thoune	7	2	1	4	17-28	5
9. Schwarzen.	7	0	3	4	13-29	3
10. Steffisbourg	7	1	0	6	24-38	2

DERNIERS RÉSULTATS : Steffisbourg - Wiki 1-7; Schwarzenbourg - Tramelan 2-2; Wasen - Etoile-Thoune 5-2; Langenthal Moutier 7-3; Berthoud - Rothblau 5-6.

PROCHAINES RENCONTRES : Vendredi : Rothblau - Steffisbourg. Samedi : Wiki - Schwarzenbourg; Tramelan - Wasen; Berthoud - Langenthal. Dimanche : Etoile-Thoune - Moutier.

COIO

Clémentines

220

le kg Fr. **2** net

Prix nets
Prix vedettes

RESTRICTIONS D'ESSENCE

alors une

Mini

Livrable tout de suite

SAMEDI OUVERT
toute la journée

GARAGE WASER
NEUCHÂTEL
Rue du Seyon 34-38
Tél. 038 25 16 28

PHARMACIE DES BEAUX-ARTS

NEUCHÂTEL
RUE POURTALÈS 2 - TÉL. 038 24 24 00

VOS CADEAUX

Quelques exemples :

QUICKLIME : la lime à ongle électrique
BROXODENT : la brosse à dent électrique
BROXOJET : la douche buccale électrique
Ceintures chauffe-reins
Sous-vêtements antirhumatismes **EMOSAN**
Humidificateurs **DEVILBISS**
Spiritueux - Liqueurs douces.

A QUELQUES PAS DU GRAND PARKING DES JEUNES-RIVES.

Poissons frais

recommandés cette semaine.
Excellent et avantageux.

COLIN
COLIN au gruyère

Recette :

Pour 6 personnes : 6 tranches de colin 150-200 grammes, 150 g de fromage de Gruyère, 1/2 verre d'huile, sel, poivre, ketchup. Préparation : 5 minutes. Cuisson : 15 minutes. Faire chauffer le four d'avance. Saler et poivrer les tranches sur un plat, arroser d'huile. Mettre une lamelle de Gruyère sur chaque tranche, faire gratiner au four pendant 15 minutes. Au moment de servir, verser une pointe de ketchup sur les tranches de colin. Bon appétit !

Lehnherr frères

le magasin spécialisé
Neuchâtel - Rue Fleury 7 - Tél. (038) 25 30 92

l'argent

tout de suite
de Fr. 500.- à 20'000.-

670'000 crédits payés

rapide - discret
simple

Banque Procrédit

2001 Neuchâtel, av. Rousseau 5
Tél. 038 - 24 63 63
ouvert 08.00 - 12.15 et 13.45 - 18.00

Bon

Je désire Fr.
tout de suite en espèces.

Nom
Prénom
Rue
Localité

Pour les Fêtes de fin d'année
Un cadeau toujours apprécié :

1. « FEUILLETS AU VENT » à l'intention des adultes. 13 nouvelles, 250 pages au prix de 18 fr.
 2. « SANITRA », l'enfant de la colline, pour la jeunesse, illustrations de feu Henri Piccot, au prix de 10 fr. Ces livres sont en vente dans toutes les librairies ou chez l'auteur Mme N.-L. Jacquier, Tivoli 39, Saint-Imier. Tél. (039) 41 23 23.
- SAMEDI A BIENNE, LIBRAIRIE LUTHY, RUE D'ARGENT 2, Mme Jacquier dédicacera ses livres de 9 h à midi.**

ROCHAT CERNIER

Chasse-neige Fraises à neige

Universal

Démonstration à domicile.
Tél. (038) 533 532.

A vendre
1 lit bateau
Louis-Philippe, restauré. Fr. 720.-
F. MARTINET, ébéniste, 2105 Travers, Neuchâtel. Tél. 63 25 48.

SINGER

vous propose ses aspirateurs 4001

Votre ami de tous les jours.
L. Monnier, rue du Seyon 11 Neuchâtel. Tél. (038) 25 12 70

A vendre
PIANO
brun, cadre en fer.
Tél. (024) 21 79 14, heures des repas.

Maculature
en vente au bureau du journal

Attention dès maintenant :

3 MODELES DE
LAVE-VERRES ET VAISSELLE

pour bars, bars à café, café-restaurants, etc. avec programme de 2 minutes inox, garantis 1 an + 10 ans par abonnement

à partir de Fr. 1980.-

Listes de références et des revendeurs agréés gratuites, sur demande.
TILUX P. Schönbach-Tausino, Gare 6, 1033 Cheseaux. Tél. (021) 91 21 54.

A 3 minutes de la place Pury
Hôtel du Marché
NEUCHÂTEL - Tél. 24 65 98
salle à manger au 1er étage

JEUDI Caille à la bourguignonne

Tous les jours nos MENUS Service sur assiette et à la carte

AAF

NOUVEAU À BEVAIX

Machines à laver dès **690.-**
Lave-vaisselle dès **1090.-**
Cuisinières dès **295.-**
Frigos dès **268.-**
Congélateurs dès **598.-**

A vendre
PIANO
brun, cadre en fer.
Tél. (024) 21 79 14, heures des repas.

DISCOUNT DU VIGNOBLE FORNACHON & CIE
2022 Bevaix. Tél. (038) 46 18 77.

PETITES ANNONCES

au tarif réduit de 35 c. le mot (minimum dix mots)

à l'exclusion de toute annonce commerciale, non occasionnelle ou ayant une certaine importance.

Pour faire publier une « Petite annonce », il suffit de remettre un texte clair et très lisible à notre réception, 4, rue Saint-Maurice, 2000 Neuchâtel.

A louer

SERRIERES, 2 pièces, cuisine, W.-C., à jeune fille. Tél. 25 37 95, 1er janvier.

A MARIN, chambre indépendante avec douche, pour monsieur. Tél. 33 32 13.

MARIN, logement 3 1/2 pièces, 2 studios, 1 ou 2 personnes. Tél. (038) 33 18 48, heures des repas.

CHAMBRE indépendante à monsieur, au centre. Tél. 25 66 15.

DANS LE JURA (Tramelan), appartement de vacances, bonne situation, pistes de ski à proximité. Tél. (032) 87 46 55.

STUDIO MEUBLE, rue de la Dîme 82, 365 fr. par mois.

A CORMONDRECHE, Grand-Rue 61, studio avec cuisinette et salle de bains avec douche. Tél. 31 45 01.

CHAMBRE INDEPENDANTE, meublée, chauffée, avec douche, 135 fr. par mois. Téléphone 31 38 84, à Peseux.

STUDIOS MEUBLES à jeunes filles, possibilité de cuisiner, au centre. Tél. 25 10 38.

BEVAIX, chambres indépendantes, meublées, ensoleillées, avec bain et cuisine, tout confort, 150 fr. Tél. 48 12 13.

ENTRE SAINT-BLAISE ET MARIN, à monsieur, chambre indépendante, part à la salle de bains. Tél. 33 17 50 ou 33 20 35.

BELLE GRANDE CHAMBRE, bain, cuisinette, à 5 minutes de la gare à dame ou demoiselle sérieuses, 200 fr. tout compris. Téléphone 25 26 62, de 10 à 12 h, 16 à 18 heures.

A PESEUX, appartement meublé 2 1/2 pièces, confort. Tél. 31 50 82, dès 19 heures.

APPARTEMENT DE 4 PIECES, loyer 510 fr. par mois + charges, aux Poudrières 10, Neuchâtel. Tél. 24 45 44.

CHAMBRE INDEPENDANTE meublée, confort, libre immédiatement. Tél. 24 40 42 ou 24 42 98.

STUDIO dès 8 décembre. Tél. 24 22 81, entre 12-13 heures.

A BOLE, pour le 24 décembre, appartement 2 pièces, tout confort, 270 fr., charges comprises. Tél. 41 36 50 ou 42 31 36.

POUR LE 24 JANVIER 1974, à Boudry, appartement moderne de 3 1/2 pièces, cuisine agencée, 450 fr. + charges. Téléphone (038) 24 14 61, heures de bureau ou (038) 42 28 20, le soir.

IMMEDIATEMENT, magnifique grande chambre meublée, à 1, éventuellement 2 personnes, quartier gare. Tél. 25 48 02.

SERRIERES, CHAMBRES indépendantes à un et deux lits, part à la cuisine. Téléphone 24 21 01.

PESEUX, APPARTEMENT loyer modeste, de 3 1/2 chambres, bain, W.-C., fin janvier. Adresser offres écrites à 12-274 au bureau du journal.

CHAMBRE INDEPENDANTE pour demoiselle ou dame. Douche et cuisinette. Téléphone 24 55 83.

BOUDRY, APPARTEMENT 3 PIECES, 365 fr., charges comprises, début janvier ou février. Tél. 42 20 60 (18 et 19 heures).

Demands à louer

APPARTEMENT 2 PIECES, dans le haut de la ville, pour février ou mars. Tél. 24 05 76, de 18 h 30 à 20 heures.

CLUB DES MAGICIENS NEUCHATELOIS cherche local permanent pour réunions. Activités non bruyantes. Tél. 42 33 00 - 31 25 01.

APPARTEMENT 3 1/2 PIECES, mi-confort, pour jeune couple, haut d'Hauterive ou environs. Entrée fin mars 1974. Tél. (038) 33 52 27, 12 h 30 - 13 h et dès 19 heures.

POUR MAI 1974, jeune couple cherche appartement 3 pièces, vers Cressier. Ecrire à A. Raymond, 2043 Boudévilliers.

COUPLE RETRAITE tranquille cherche appartement de 2 à 3 pièces, au Val-de-Ruz, même dans une ferme. Adresser offres écrites à CG 2902 au bureau du journal.

Demands à acheter

LITS SUPERPOSES ; luge ; ensemble de ski 6 ans. Tél. 42 20 09.

CUISINIERE ELECTRIQUE, frigo, table cuisine, tabourets, lits gigognes, matelas, table salon, aspirateur, le tout en bon état. Téléphone 31 25 17.

2 PNEUS NEIGE, montés sur jantes, pour Fiat 124 ainsi qu'une paire de chaînes à neige. Tél. (038) 61 22 77.

ANTENNE DE TELEVISION complète avec mat et différents programmes. Tél. 31 71 39.

SKIS ET CHAUSSURES enfants 6 et 8 ans, pointures 30 et 32. Tél. 51 18 53.

NE JETEZ PAS vos anciennes poupées, anciens jouets (avant 1930). Collectionneur offre bon prix. Vient à domicile. Tél. (039) 23 86 07.

Perdus-Trouvés

PERDU : 1 TROUSSEAU de clés. Téléphone 33 27 71, la Coudre.

PERDU BRACELET or jaune, souvenir famille, mercredi 28 novembre, place Pury. Récompense. Tél. 31 33 21, home Serrières.

PERDUE CHATTE tricolore, région Serroure-Montmolin. Tél. 31 46 79.

Demands d'emplois

ETUDIANT japonaise cherche travail du 21 décembre au 10 janvier. Téléphoner de 20 à 21 heures au 25 34 62.

DAME cherche travail à domicile. Adresser offres écrites à CE 2880 au bureau du journal.

SUISSESE ALLEMANDE, 3 ans à Neuchâtel, ayant diplôme commercial, cherche emploi, la matinée, dès janvier. Adresser offres écrites à BD 2879 au bureau du journal.

JEUNE HOMME cherche travail jusqu'au 21 décembre (bureau, comptabilité, contrôles), à Neuchâtel ou environs. Tél. 25 38 76.

CUISINIER, 28 ans, cherche place de sous-chef ou chef de cuisine. Adresser offres écrites à EI 2904 au bureau du journal.

Offres d'emplois

PERSONNE disponible, une heure, chaque jour, entre 17 et 19 h, pour aider dame handicapée. Evole 5. Tél. 25 18 55.

CHERCHONS JEUNE FILLE ou dame pour garder enfants le soir de Sylvestre. Téléphone 33 53 81. Bonne récompense.

Divers

DAME 46 ANS, sincère, sérieuse, désire rencontrer monsieur sérieux, grand, pour sorties et amitié. Ecrire sous chiffres BF 2901 au bureau du journal.

A vendre

PIANO USAGE, noir, droit, à accorder, Fr. 250.-. Tél. 53 10 27.

SKIS ATTENHOFER Arena, blancs, fixations Kandahar, 200 cm. Etat de neuf, 180 fr. Tél. 42 10 20.

SOULIERS SKI Raichle No 44, 60 fr. ; Henke No 37, 40 fr. Tél. 24 01 65.

UN RADIO enregistreur Philips, sous garantie, neuf ; une presse à repasser électrique neuve, jamais servie. Tél. 31 33 79.

UNE MACHINE A ADDITIONNER électrique Odner 100 fr. ; une machine à écrire portative Lettera Olivetti, 100 fr. Tél. 25 48 20.

CHAISE D'ENFANTS rembourrée payée 80 francs, cédée à 50 fr. Tél. 42 31 40.

4 PNEUS NEIGE 80 %, montés sur roues Mercedes 700 x 13. Tél. 42 38 67, midi et soir.

CUISINIERE A GAZ, état neuf ; buffet de service, tables et chaises. Bas prix. Téléphone 31 41 43, heures des repas.

SOULIERS DE SKI No 43-44, à boucles, en parfait état (Guy Féralat). Tél. (038) 24 01 60.

MAGNIFIQUE ROBE LONGUE, noire, modèle 1974, taille 40. Valeur 300 fr., cédée à moitié prix. Tél. 41 12 33.

TIMBRES PRO JUVENTUTE neufs, 1er choix série complète 1913-1973 : 1100 fr. Téléphone 25 98 26.

SALON en tissu bleu, divan transformable, table en mosaïque. Bas prix. Tél. 24 15 55.

ORGUE ELECTRONIQUE Farfisa, 2 claviers + pédalier, 1400 fr. Tél. 31 27 91.

SUPERBE MEUBLE ancien avec sculpture. Tél. 45 10 95.

MANTEAUX, CANADIENNE doublée mouton, souliers No 43-44 ; livres. Tél. 31 28 08.

POUR CAUSE DE DEPART ; divan, sans dossier, transformable en lit et 2 fauteuils achetés il y a 6 mois chez Pfister ; machine à coudre zigzag avec cabinet ; armoire en PVC ; lampe en bois, orientale ; chaise pour balcon ; tables et chaise pour cuisine ; moulinet combiné Major ; pour bébé : poussette, chaise haute, porte-bébé, baignoire et chaise barouze + autres articles de cuisine. S'adresser à Kamal, Champévères 7, Neuchâtel, de 17 à 19 h 30.

2 EXCELLENTS TAPIS, orientaux d'origine, faits main, neufs, Bukhara, rouges, 200 x 140 cm, prix intéressants. S'adresser à Kamal, Champévères 7, Neuchâtel, de 17 à 19 h 30.

SKIS AUTHIER métalliques, 210 cm, fixations Su-Matic. Tél. 31 22 18 (repas).

4 PNEUS NEIGE Good Year, 145 SR 14, radiaux, pour Peugeot 204, état de neuf. Tél. 24 76 65, heures des repas.

CHAINE STEREO, 2 x 80 watts, Frank-Dual-Heco. Tél. 31 69 19, dès 19 heures.

QUITARE SECHE, état de neuf, avec housse. Tél. 25 83 21.

MAQUETTE pour train, écartement HO, beau circuit. Détails au 31 53 91.

MINI-SKIS, fibre de verre ; souliers de ski Henke, No 42-43, le tout à l'état de neuf. Valeur 330 fr., cédé à 190 fr. Tél. 31 20 22.

SOULIERS DE SKI à boucles, 36 1/2, et 2 luges. Tél. 24 40 27.

4 PNEUS NEIGE avec jantes, Opel Record ; 4 pneus neige avec jantes, Opel Commodore. Tél. (038) 66 13 55.

UNE NICHEE de magnifiques caniches nains, noirs, avec pedigree et vaccinés. Tél. (037) 65 13 05.

4 PNEUS NEIGE radiaux Sempert, 165 SR 15 clous, à 80 %, montés sur jantes, Peugeot 404, 340 fr. Tél. 42 32 83, le soir.

PENDULES ANCIENNES ; régulateur, parfait état. Tél. (038) 24 10 46.

MAGNIFIQUE GRANDE TABLE Louis XIII, copie ancienne, 6 chaises neuchâteloises. Tél. 33 57 73.

CHAMBRE A COUCHER à 2 lits, armoire à 3 portes, 1 coiffeuse, 2 tables de nuit ; 1 chambre, 1 lit entourage, chaises, armoires ; 1 radiateur électrique ; 1 machine à laver automatique ; 1 pendule Westminster. Téléphone 25 06 35.

MANTEAU DE LOUP, état de neuf, taille 42-44. Tél. (038) 51 20 44.

1 AMPLI hifi avec 2 colonnes. Tél. 42 33 16, dès 20 heures.

POUR CAUSE DE DEMENAGEMENT, cuisinière électrique 3 plaques ; essoreuse électrique. Bas prix. Tél. 47 16 94.

TRAIN ELECTRIQUE Märklin, magnifique maquette complètement équipée, 3 circuits dans table 210 x 116 cm, 2 transformateurs. Le tout, état de neuf. Prix 1800 fr. Téléphone 31 48 56, heures des repas.

VELOMOTEUR d'occasion, moteur Sachs, prix à discuter. Tél. 25 45 95, dès 12 heures.

SOULIERS DE SKI à boucles Henke No 36. Tél. 31 12 17.

SALON LOUIS XVI (Andorra) à l'état de neuf, valeur neuf 3150 fr., prix à discuter. Tél. 41 34 61.

2 PNEUS Good Year Ultra-Grip, pour Mini, 2 pneus Michelin X 155-15, chaînes à neige. Tél. 25 43 71.

BELLE VIEILLE CHAMBRE à coucher massive. Tél. 41 11 89.

2 PNEUS D'HIVER 175 x 14, 3 pneus d'été 165 x 14 V Kléber, peu roulés, 350 fr. Téléphone (038) 24 00 31.

MARKLIN : 10 pupitres de commande aiguillage, 8 pupitres de commande pour circuit traction, 2 signaux lumineux, quelques wagons. Tél. 24 10 77.

POUSSETTE ERKA, berceau avec literie, série livres Zola, Editions Rencontre. Téléphone 25 36 79.

APPAREIL PHOTO Canon FtBQL 1,8 avec étui, plus objectif 2,5/135 FD, le tout à l'état de neuf, avec garantie (double emploi). Prix à discuter. Tél. 24 24 46, heures des repas.

CHAMBRE A COUCHER d'occasion, salle à manger ; 1 lit 140 x 190. Tél. 31 35 98 (heures des repas).

PROJECTEUR IMAC DUO 8, 8 mm NetSuper, état de neuf. Tél. 33 36 05.

MACHINE A COUDRE Necchi, avec garantie. Tél. 33 36 05.

MANTEAU, très bon état, taille 40, 40 fr. Tél. (038) 33 29 48.

CHAMPIGNON ANATOMIQUE, culture privée, directement chez l'éleveur. S'adresser à Claude Sunier, 2075 Thielle, tél. bureau 25 16 21, privé 33 22 41, interne 13.

MANTEAU ROUGE, lainage, taille 38, porté une fois ; 1 paire souliers bas neufs, No 39. Tél. 42 31 50, heures des repas.

2 MAGNIFIQUES LONGUES ROBES, taille 36-38, 50 fr. pièce. Tél. 24 69 75, midi et soir.

4 PNEUS CLOUS Michelin M + S X 165-14 (BMW 2000). Tél. 31 10 42, heures des repas.

MOBIL-HOME 8 places, stationné au camping des 3 lacs. Prix avantageux. Téléphone (038) 51 14 12 ou 51 33 38.

MOBIL-HOME 8 places, stationné à Portbalan. Prix avantageux. Téléphone (038) 51 14 12 ou 51 33 38.

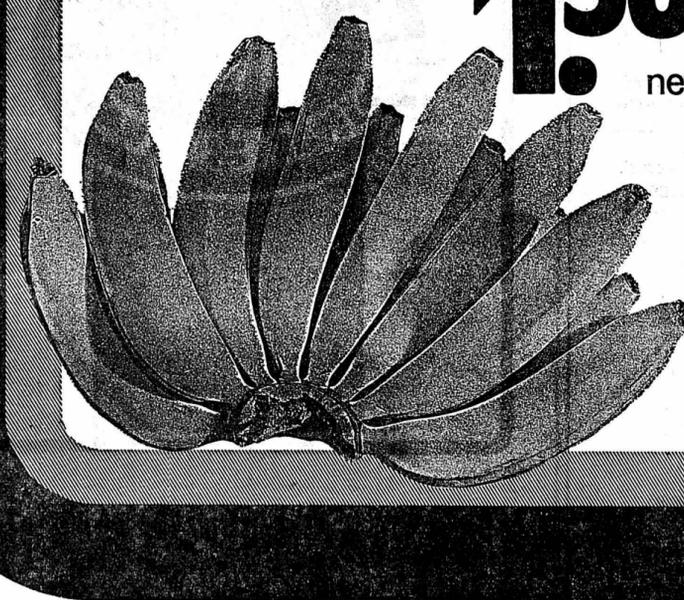
48/73

Usego tout près de chez vous

Chiquita et Dole - les meilleures...

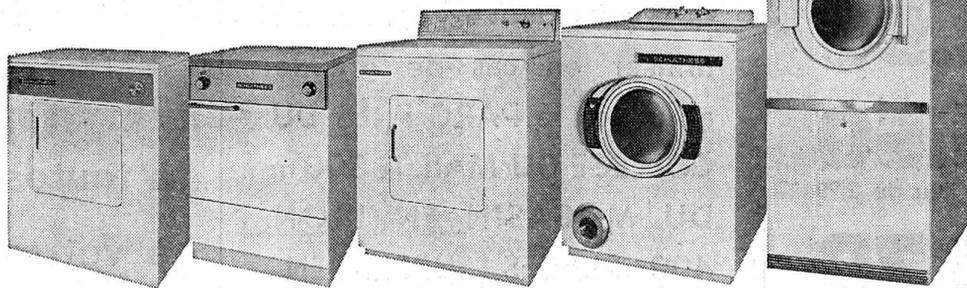
Bananes du monde!

le kg **1.30** net



Schulthess - une aide de ménage comme on n'en trouve plus!

Prétendre que Schulthess ne fabrique que des machines à laver automatiques est un non-sens! La preuve? C'est Schulthess qui a le plus grand choix de séchoirs et de repasseuses automatiques. Schulthess est donc bel et bien en mesure de résoudre tous les problèmes que pose le linge: du lavage au repassage! Séchage et repassage



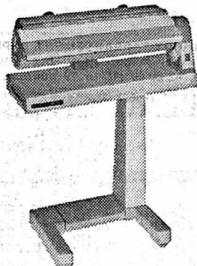
Tumbler T3. Convient aussi pour des appartements. Capacité: 3 kg de linge sec.

Tumbler T4. Pour appartements et petites maisons familiales. Convient aussi pour l'encastrement. Capacité: 4 kg de linge sec.

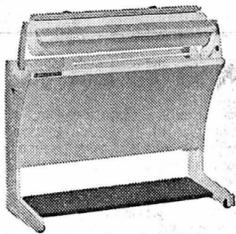
Tumbler T5. Pour maisons à une et plusieurs familles. Capacité: 5 kg de linge sec.

Tumbler T6-Super avec condenseur incorporé. Pour maisons à une et plusieurs familles. Même forme que nos machines à laver automatiques. Capacité: 4-6 kg de linge sec.

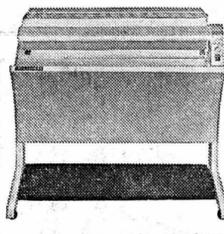
Tumbler T7. Son rendement élevé en fait le séchoir par excellence des grands locatifs et exploitations artisanales. Capacité: 5-7 kg de linge sec.



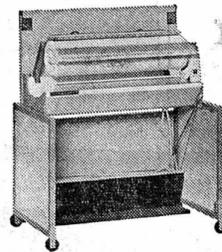
Repasseuse automatique SM 15/65. Idéale pour les petits ménages. Cylindre à extrémité libre. Largeur de repassage: 65 cm. Pliable. Mobile.



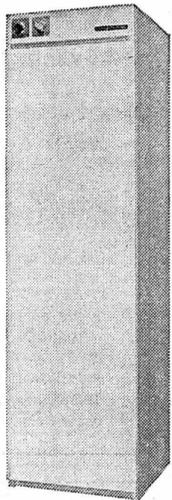
Repasseuse automatique SM 15/85. Pour ménages et petites industries. Cylindre à extrémité libre. Largeur de repassage: 85 cm. Mobile.



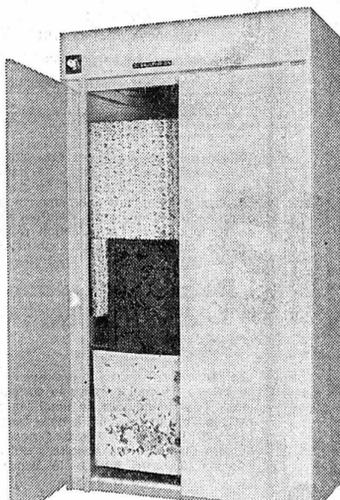
Repasseuse automatique SM 15/85 E. Pour grands ménages et petites industries. Cylindre à extrémité libre. Largeur de repassage: 85 cm. Mobile. La vitesse du cylindre et la température de repassage sont réglées électroniquement selon le degré d'humidité du linge.



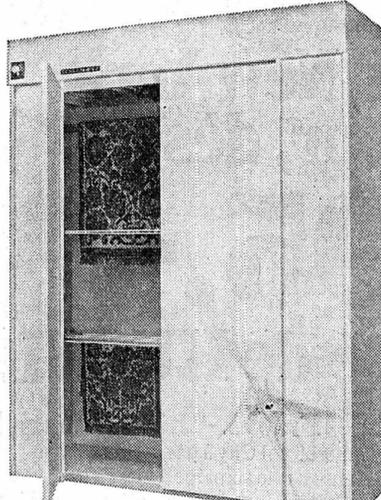
Repasseuse automatique SM 15/85 S. Modèle de luxe, monté sur bahut roulant et escamotable, convient pour petits et grands ménages. Cylindre à extrémité libre. Largeur de repassage: 85 cm.



Armoire sèche-linge M1. Capacité: 3-4 kg de linge sec.



Armoire sèche-linge M2. Capacité: 6 kg de linge sec.



Armoire sèche-linge M3. Capacité: 8 kg de linge sec.

Les trois modèles conviennent aussi bien aux maisons à une et plusieurs familles, aux exploitations artisanales qu'aux établissements publics, écoles, hôpitaux et institutions diverses.

SCHULTHESS

Schulthess - des aides de ménage précieuses: machines à laver entièrement automatiques, essoreuses, séchoirs, repasseuses automatiques, lave-vaisselle.

Points de vente Schulthess à:

Zurich, Berne, Coire, St-Gall, Gd. Saconnex GE, Lausanne, Cressier NE, Lugano-Viganello, Bâle (Sanitär Kuhn SA).

VOTRE

SUPER-CENTRE

PORTES-ROUGES
NEUCHÂTEL

JEUDI — VENDREDI — SAMEDI
Animation - Dégustations

Jeux SUCHARD express !
boîte 500 g **3.50**
au lieu de 5.20

Démonstration et conseils des nouveaux
POTS A PLANTES FLORIBEL

Stocki de KNORR **2.40**
au lieu de 3.25

Chocolat ARNI **1.90**
3 x 100 g pour

Revitalisants pour cheveux **1.50**
au lieu de 2.90

GLORIA **4.70**
au lieu de 7.95

Grande vente de **ROSSO ANTICO**

INFORMATION AUX AUTOMOBILISTES

Le supercentre vous offre deux étages de parc dans l'immeuble et vous informe que vous pouvez également utiliser en cas de grande affluence le PARC PRÈS DU COLLÈGE DU MAIL À 300 m DU MAGASIN ENVIRON 400 PLACES SUPPLÉMENTAIRES À DISPOSITION

VOTRE

SUPER-CHANCE

SAMEDI

tout sur le ski de fond

Michel REY

répondra

à toutes vos questions et sera
à votre disposition pour vous
conseiller

Aller aux Amériques,
faire un tel voyage
pour si peu d'argent,
cela ne s'est jamais vu!

**Best
Side Story:**
départ Zurich, New York
aller et retour, dès

Fr. 595.-

avec la complicité de **KUONI!**

Aller en Amérique n'est plus une expédition. Pas même une affaire de gros sous. Le cours des changes joue maintenant en votre faveur : c'est le moment ou jamais de vous décider. Surtout quand on peut déjà s'offrir le voyage avec Fr. 595.-* en poche. Inscription 100 jours avant le départ (séjour : 2 à 3 semaines, hébergement en sus).

* Taxe d'aéroport et assurance pour frais d'annulation en sus.

Et dès Fr. 695.-* hôtel compris!
Un superbe vol City à des conditions fabuleuses: une semaine à New York, vols et hôtel compris! Inscription 2 semaines à l'avance (pour autant qu'il reste encore des places vacantes!). Dans votre propre intérêt: ne vous demandez pas un programme détaillé 2 semaines avant - pas même 100 jours avant le départ - mais séance tenante.

Vols du
11.6. au 15.10.1974:
le DC 8 BALAIR - filiale de
SWISSAIR - qui décolle
de Zurich tous les
mardis est une exclu-
sivité KUONI.
(Les machines
BALAIR sont
entretenuës par la
SWISSAIR).
KUONI rallie aussi les
USA du 17 au 24 mai.



L'Amérique vous tend les bras!

D'accord: expédiez-moi votre nouvelle documentation "USA 74".
 Veuillez noter (ceci toutefois sans engagement) que j'envisage d'ores et déjà un voyage aux USA du (personnes).
Nom, prénom _____ FAN
Rue _____ Localité _____
(coller sur une carte postale ou mettre sous enveloppe adressée à la succursale Kuoni la plus proche ou à votre agence de voyages)

Nettoyages de tout genre

Immeubles neufs, appartements, bureaux, escaliers et fenêtres. L'appartement que vous quittez pour cause de déménagement sera rendu au propriétaire par nos soins.
Straub frères, nettoyages, port, Neuchâtel, la Chaux-de-Fonds.
Tél. (039) 23 92 66.

FAN-L'EXPRESS

Réception centrale:

Rue Saint-Maurice 4
Neuchâtel
Téléphone (038) 25 65 01

Compte de chèques postaux 20-178
Nos guichets sont ouverts au public de
8 heures à midi et de 13 h 45 à
18 h 10, sauf le samedi.

Tous nos bureaux peuvent être atteints par téléphone de 7 h 30 à 12 heures et de 13 h 45 à 18 heures. En dehors de ces heures, une permanence est ouverte du dimanche au vendredi soir, de 18 h à 24 h. La rédaction répond ensuite aux appels jusqu'à 2 heures.

Délai de réception de la publicité:

Annonces

Les annonces reçues l'avant-veille à 15 heures peuvent paraître le surlendemain. Pour le numéro du lundi les annonces doivent parvenir à notre bureau le jeudi jusqu'à 17 heures; pour le numéro du mardi les annonces doivent parvenir à notre bureau le vendredi jusqu'à 17 heures.

Avis de naissance et avis mortuaires

Les avis de naissance et les avis mortuaires sont reçus à notre bureau jusqu'à 18 heures; dès ce moment et jusqu'à 22 heures, ils peuvent être glissés dans la boîte aux lettres du journal située à la rue Saint-Maurice 4, dans le passage.

Réclames et avis tardifs

Les réclames doivent nous parvenir jusqu'à 15 heures. Passé ce délai et jusqu'à 22 heures, nous n'acceptons plus que les avis tardifs dont la hauteur est fixée au maximum à 50 millimètres et de 50 millimètres pour les réclames.

Tarif des abonnements

SUISSE			
1 an	6 mois	3 mois	1 mois
76.-	40.-	21.-	8.50

ÉTRANGER

Tarif variable selon les pays, se renseigner à notre bureau.

Changements d'adresse

Veillez nous adresser vos instructions par écrit, trois jours ouvrables d'avance, samedi exclu.
Les changements pour la Suisse, minimum une semaine, sont gratuits. Pour l'étranger, les frais de port sont facturés aux abonnés.

BEAU CHOIX DE CARTES DE VISITE à l'imprimerie de ce journal

ÉCONOMIE D'ESSENCE

Diminuez la consommation d'essence de votre voiture

entre 15 et 20 %

grâce au «**MIXOSTAT**»

Cet appareil est électronique, très simple à monter et breveté Suisse

Avantages :

- Diminution de la consommation d'essence
- Antipollution
- Meilleur frein-moteur
- Réduction de l'auto-allumage

Fr. **198.-** + montage

Agent général pour le canton :

« ROMICO », Pistoule 26, 2036 Cormondrèche. Tél. (038) 31 16 31.

IMPORTANT : Se pose seulement sur des carburateurs Weber et Solex. Téléphonnez ou écrivez-nous, un de nos spécialistes prendra contact avec vous. Demandez à votre garagiste le type de votre carburateur.

Passerez-vous des vacances blanches?

Nos ensembles pantalons sport chic

Nos robes confortables
Nos robes du soir de rêve
ou même nos robes d'hôtesse
ou de télévision

Tout pour plaire
et vous satisfaire



SOUS LES ARCADES

Fbg de l'Hôpital 9, Neuchâtel ☎ 25 20 18 - Atelier ☎ 25 20 20

Revue permanente dans nos vitrines

Jeunes Variétés

Stephan Reggiani est tout le contraire d'un « fils à papa »!

Stephan Reggiani, voilà un nom difficile à porter. Lorsqu'on est fils de vedette, il faut avoir assez de cran et assez de mérite pour continuer dans la voie déjà tracée. Stephan Reggiani, en sept ans, a réussi son pari. Ce qu'il fait dans la chanson, il le fait bien et naturellement. Sa carrière ne sent pas la tricherie. Auteur-compositeur-interprète, il a su faire quelque chose et surtout il a su éviter un vedettariat trop rapide. Tout cela l'a conduit à devenir Stephan Reggiani et si aujourd'hui il a quitté les studios CBS pour ceux de Polydor, le style est resté le même.

Genève. Il y a également cette première guitare et ces premiers débuts sur les planches avec la troupe théâtrale du collège et ce rôle extraordinaire de Cyrano ou Stephan excelle. Oui... il y a beaucoup de choses dans cette capitale suisse accueillante. Stephan sait déjà, à cette époque, qu'il mènera une carrière artistique. De retour à Nice, il forme — à l'École des arts décoratifs — un groupe vocal spécialisé dans le jazz et le folk-song. La grande aventure va bientôt commencer!

Fidèle à Cyrano

Stephan commence alors à composer ses premières chansons et cela ne l'empêche nullement de réussir ses examens d'architecte-décorateur. Le

Pour cette rentrée, Stephan Reggiani nous propose « Il faut de tout pour faire un monde » et Dis-moi un peu où tu m'emmènes ». Deux chansons



Stephan Reggiani : un chanteur talentueux qui reste fidèle à l'originalité et à la poésie.

sympathiques qui devraient obtenir les faveurs d'un certain public fidèle aux textes poétiques.

Une enfance « internationale »

Stephan Reggiani c'est par excellence l'enfant « globe-trotter ». S'il voit le jour à Neuilly-sur-Seine, le 14 novembre 1945, il connaît l'Italie et la famille Reggiani Emilia (la famille de son père). Il passera ainsi son enfance entre St-Cloud et l'Italie avant de partir dans un collège international à Genève.

« Je n'avais pas la bosse des études, confesse Stephan, mes professeurs, à Paris surtout, appréciaient mon côté bonhomme et gentil garçon, mais cela ne me permettait pas d'accéder à la moyenne... surtout en mathématiques. Inutile de vous dire qu'en partant pour la Suisse, j'étais très enthousiaste. Je fis d'ailleurs des découvertes exaltantes dans le collège où mes parents m'avaient inscrit ».

voilà à Paris... à la croisée des chemins.

Il choisit la chanson... « Le plus difficile et le moins rassurant » :

« J'ai fait divers métiers à cette époque mais cela ne me gênait nullement. Lorsque j'obtenais un petit passage dans un cabaret de la Rive Gauche, je crois bien que c'était un jour merveilleux pour moi. Et puis, j'ai pris confiance en moi. Après les cabarets, j'ai choisi les galas en province et c'est peut-être ce qui m'a le mieux servi. En remportant en effet le tournoi de la Chanson à Rennes, j'ai pu devenir professionnel, sans l'aide... de qui vous savez. Résultat en 1967, l'enregistrement mon premier 45 tours. Depuis régulièrement, je fais un « 30 » et quelques chansons. Ce qui m'intéresse essentiellement, c'est la scène. Voilà pourquoi je suis très heureux du bon accueil que les Canadiens me réservent chaque fois que je leurs rends visite. La scène et les tournées sont d'après moi, beaucoup plus enrichissantes que les disques ».

Voilà pourquoi, Stephan Reggiani eut l'insigne honneur en 1971 d'être présenté par Jacques Prévert, vedette américaine du spectacle de Liza Minelli, à l'Olympia. Voilà pourquoi il est l'ami des plus grands (Bécoud, Mouskouri, Gréco) et qu'il reste — modestement — fidèle à sa devise « Ne pas monter bien haut peut-être, mais tout seul ». Voir « Cyrano » pour ceux qui auraient un trou de mémoire.

Manu Dibango en vedette



Le chanteur africain, Manu Dibango, recevait de Jacques Barrouh, directeur des éditions Grande Avenue, en présence de Jean-Pierre Martin réalisateur de la version originale de Soul Mokossa, un disque d'or qui célébrait les ventes

incroyables de cette chanson. Un million de disques vendus dans le monde entier, il fallait le faire d'autant plus que les ventes continuent encore aujourd'hui. Manu Dibango n'a pas fini de faire parler de lui.

Un géant du jazz :

DJANGO REINHARDT

Le 15 mai 1952, une congestion cérébrale emporta à l'âge de 43 ans, l'un des plus grands guitaristes de jazz, autodidacte, du monde : Django Reinhardt.

Ce guitariste exceptionnellement doué, qui ne connaissait pas une note de musique avait vu le jour dans une ville de nomades Manouches à Liverchies dans le Hainaut belge. Vraisemblablement originaire d'Europe centrale, sa famille vivait en Alsace lors de l'annexion qui suivit la sombre guerre de 1870. Cette famille préféra passer en France où, selon la tradition séculaire de sa race, elle allait poursuivre son voyage de ville en village, vivant de la « chène », de la bonne aventure et de la réparation d'instruments à cordes. L'enfance de Django se déroula donc d'abord sur les routes de France, puis pendant la Première Guerre mondiale, en Italie, en Corse, en Afrique du Nord, la roulotte se fixant définitivement aux portes de Paris, la paix venue.

Irrésistiblement attiré par la musique dès l'âge de dix ans, Django remporte à treize ans un concours de banjo et dès lors il joue plus ou moins régulièrement dans les bals musettes de la capitale, d'abord sous la direction de l'accordéoniste Guérino, puis avec Jean Vaissade et Maurice Alexander jusqu'au 1er novembre 1928, date à laquelle sa roulotte ayant pris feu pendant son sommeil, il fut relevé atrocement brûlé. Menacé de l'amputation du bras et de la jambe gauche il parvient à force de volonté à réduire son bras et sa main en s'imposant de jouer de la guitare, sans parvenir toutefois à récupérer l'usage de plusieurs doigts de la main gauche.

Après plus d'un an d'efforts, il réapparaît avec son frère Joseph, jouant aux terrasses des cafés et dans les cours. Remarqués à Toulon par l'accordéoniste Louis Vola, ils sont tous deux engagés pour inaugurer « la boîte à matelots », qui va s'ouvrir à Paris, rue Fontaine.

C'est là que l'entend en 1933 Jean Sablon qui le prendra d'ailleurs comme accompagnateur dans plusieurs de ses enregistrements. Pierre Nourry, l'animateur du Hot Club de France nouvellement formé, encourage la formation d'un quintette à cordes dont Django Reinhardt et Stéphane Grappelly seront les vedettes. Le groupe enregistre en 1934



Django Reinhardt, un guitariste exceptionnel, emporté trop tôt par la maladie.

des disques dont l'originalité va rapidement lui valoir une réputation internationale.

DE LONGUES TOURNÉES EN ANGLETERRE

Malgré une renommée grandissante, le quintette connut longtemps une

existence précaire. Les musiciens devant poursuivre, chacun de leur côté, leur profession. L'orchestre ne renaisait qu'à l'occasion d'un engagement de cabaret de quelques semaines, pour une tournée de concerts, pour une émission de radio à destination de l'étranger (où cet ensemble était

assurément plus populaire qu'en France) ou encore pour l'enregistrement de disques. Après un concert à Londres en janvier 1938, se dessine une série de tournées de plus en plus fréquentes à l'étranger, notamment en Grande-Bretagne et en Scandinavie. Et c'est ainsi que la guerre de 1939 surprend le quintette à Londres. A la première alerte, Django quitte précipitamment les îles Britanniques y laissant Stéphane Grappelly. La France occupée, la popularité soudaine du jazz vaut à Django une célébrité sans précédent. Privé de Grappelly il constitue un nouveau quintette avec le clarinettiste Hubert Rostaing, dont les concerts et les tournées se multiplient dans toute la France, l'Afrique du Nord et la Belgique.

L'enregistrement de « Nuages » devient un best-seller. La guerre terminée il n'a plus qu'une idée en tête : aller aux Etats-Unis et trouver un continent à la mesure de ses ambitions et la consécration mondiale. Aussi lorsque Duke Ellington lui propose en 1946 une tournée avec son grand orchestre il n'hésite pas un instant. Mais, dans l'impossibilité de mettre en valeur son exceptionnel talent d'improvisateur et surtout de compositeur, hors du délicat écrivain que constituait son quintette à cordes, Django n'obtient pas tout le succès qu'il méritait auprès du public américain.

Aussi est-ce un homme déçu qui revient en France en 1947, se désintéressant quelque peu de la musique en faveur de la peinture qu'il vient de découvrir, et de plus en plus sollicité par l'appel de la route.

Après une longue absence, Django s'installe à Sannois, sur les bords de la Seine et réapparaît en 1951 au club Saint-Germain où l'après de jeunes musiciens, il redécouvre une nouvelle joie de vivre et de jouer. Mais sa santé qu'il a si longtemps négligée ne lui accordait qu'un répit et à son retour la maladie va l'emporter.

A 43 ans, ce merveilleux guitariste n'avait pas encore tout dit, il nous reste aujourd'hui quelques disques qui restituent son fantastique phrasé. On parlera d'ailleurs beaucoup plus de Django après sa mort ; son succès a été trop mitigé et c'est bien dommage.

Clarinetiste de talent, le nom de Sidney Bechet restera gravé dans le livre d'or du jazz

Le 14 avril 1959, le jour de son 62me anniversaire, Sidney Bechet s'éteignait, terrassé par une longue maladie. Sidney était à cette époque au faite de la gloire ; il venait de participer au Festival de Cannes et à l'Exposition universelle de Bruxelles. Musicien de génie il connaissait gloire et fortune. Ce fils de modeste cordonnier était applaudi par tous les grands de la Terre. Ce destin extraordinaire de musicien remonte à la jeunesse de Sidney. Cadet d'une modeste famille créole de sept enfants il fit très tôt son apprentissage de clarinetiste avec les « Silver Bells ». Cet orchestre avait été formé par son frère.

Au sein de ce dernier, Sidney se fit très vite remarquer. C'est ainsi qu'il pourra prendre des leçons avec « Big Eye » Nelson et Georges Backet ; les fondateurs du groupe seront très vite ébahis par ses qualités de musicien. Sidney Bechet n'a que douze ans lorsqu'il fait ses débuts de professionnel avec Bunk Johnson. Il joue avec les meilleurs orchestres de sa ville natale, mais très vite avide d'horizons musicaux nouveaux, il part pour la « Mecque » des musiciens de jazz particulièrement ceux de la Nouvelle-Orléans : Chicago. Cet exil pourra paraître paradoxal mais il convient de savoir que, consécutivement à l'entrée en guerre des Etats-Unis, le quartier réservé de la Nouvelle-Orléans fut fermé, réduisant au chômage des centaines de musiciens. C'est ainsi que Chicago devint la capitale d'adoption du jazz.

Sidney Bechet jouait à Chicago depuis un an lorsque le chef d'orchestre Will Marion Cook l'engagea pour effectuer une tournée en Europe avec le « Southern Syncopated Orchestra ».

A 40 ans, il enregistre ses premiers disques

A Londres, où il est présenté à Leurs Majestés le groupe de musiciens noirs fera sensation. Surtout un clarinetiste virtuose qui fait beaucoup parler de lui et qui devient la vedette du groupe. Il se nomme Sidney Bechet...

Lorsque le « Southern Syncopated Orchestra » regagne les Etats-Unis, Sidney Bechet et quelques musiciens décident de rester en Europe, cette



Sidney Bechet : une grande figure du jazz.

vieille Europe qui les a si bien accueillis. Ils jouent tour à tour à Londres, Bruxelles et Paris. En 1922, Sidney Bechet regagne les Etats-Unis pour participer à une grande tournée en compagnie de l'inimitable chanteuse de blues B. B. King. Fixé à New-York il enregistre plusieurs disques avec Clarence Williams et Louis Armstrong. Il entre dans l'orchestre de Duke Ellington et y reste jusqu'à l'été 1925 où on lui propose une nouvelle tournée en Europe avec la « Revue Nègre » qui fera courir le tout Paris au théâtre des Champs-Élysées et : révélera Joséphine Baker.

La tournée se poursuit à Bruxelles puis à Berlin, d'où Sidney entreprendra un nouveau périple avec un petit orchestre, à Varsovie, Moscou, Kharkov, Odessa, Constantinople, en Egypte avant de revenir aux Etats-Unis.

Sidney Bechet ne reste guère aux Etats-Unis, en 1927, Sam Wooding l'engage pour un nouveau séjour en Europe. Arrivé à Berlin il entre au sein de la « Nouvelle Revue Nègre » avec laquelle il visite successivement la Belgique, la Suisse, l'Italie, l'Espagne et le Portugal. Ce n'est qu'à l'âge de 40 ans, à peine connu du public que Sidney enre-

gistre sous son nom ses premiers disques. Ceux-ci vont lui permettre d'acquiescer une réputation que ses tournées dans le monde ne lui avaient pas permis.

Dès lors Sidney enregistrera régulièrement à son compte et avec les meilleurs musiciens de l'époque et se produira dans les cabarets les plus en vue de New-York. En janvier 45, il fait partie du « All Star » qui a été réuni par la revue « Esquire » à la Nouvelle-Orléans pour présenter les gloires du jazz au public américain qui commence seulement à s'intéresser à cette musique.

Tout en poursuivant ses enregistrements et en participant aux émissions radiophoniques comme les programmes d'Eddie Condon, Sidney ouvrira même une école de musique à Brooklyn.

Invité à participer au Festival de jazz de Paris en 1949, Sidney Bechet y remporte un tel succès qu'il doit revenir quelques mois plus tard avec Claude Luter. Les disques qu'il va enregistrer durant cette période connaissent un succès sans précédent. En 1950, Sidney fait ses débuts au Vieux-Colombier et joue l'été à Juan-les-Pins, c'est là qu'il se mariera l'année suivante. La popularité de Sidney Bechet est telle que les plus grands music-halls l'engagent comme vedette. Avec Claude Luter et André Réwéloty il participe à de nombreux films dont il compose la musique. Ses disques battent tous les records de vente. Il est devenu une des grandes vedettes de l'époque ; c'est à ce moment, hélas ! que la maladie le surprendra. Elle emportera en quelques mois celui qui reste et restera l'un des meilleurs clarinettes de jazz de tous les temps.

Votre disquaire préféré
G. HOSTETTLER

Radio - TV - Disques
NEUCHÂTEL, Saint-Maurice 6-11
☎ 25 44 42

Une puissance musicale de 2 x 30 watts pour moins de 2100 francs, il n'en faut pas plus pour transformer discrètement votre salle de séjour en studio Hi-Fi.



Prix de la chaîne: Fr.2058.-

Le pilote est à la fois le cœur, le cerveau et le centre névralgique de toute installation Hi-Fi. C'est là que sont captées les émissions en stéréo sur OUC, c'est encore là que sont amplifiés les signaux inaudibles du tourne-disques, c'est enfin là que sont connectés les haut-parleurs et que l'on peut régler les tonalités à sa guise.

On peut aimer la musique sans pour autant apprécier les appareils qui exigent de savantes manipulations. Impossible de trouver un pilote plus arrangeant que le RH 712. Vous pouvez pré-programmer vos 5 stations préférées sur OUC. Ceci fait, il suffit d'une simple pression sur un bouton pour les obtenir séance tenante - pré-réglées d'office. Quant aux autres émetteurs, ils peuvent être réglés avec une grande précision par contrôle de la modulation, l'œil rivé sur l'instrument ad-hoc.

Judicieusement disposés, les touches de commande et les organes de réglage ne sont pas de ceux qui vous font perdre le fil avant même d'avoir prêté l'oreille.

Un tel pilote mérite un tourne-disques d'une classe au moins équivalente. D'une conception

très épurée, le Philips GA 408 a fait l'objet de comptes rendus élogieux dans la presse spécialisée: ronronnement pratiquement inaudible et grande régularité de marche. Quant au système de lecture adopté, le GP 400 est considéré comme l'une des meilleures cellules de lecture dynamiques qui soient.

A partir du moment où l'on dispose d'un tourne-disques vraiment sérieux, d'un pilote de premier ordre conforme à la norme Hi-Fi DIN 45500 ff et délivrant quand même ses 2 x 30 watts haut la main, encore faut-il pouvoir exploiter cette puissance musicale au moyen de haut-parleurs appropriés. Alors bouclez la boucle de votre chaîne Hi-Fi et procurez-vous enfin deux enceintes acoustiques Philips RH 423: même ébénisterie noyer que le pilote, puissance adaptée en conséquence, haut-parleurs séparés pour les basses et les aiguës.

Et tout cela vous coûte env. 2000 francs. Comment faire pour trouver ailleurs plus de confort et davantage de musique à moindre prix dans sa propre salle de séjour? C'est Philips qui vous le demande.

Pour tous renseignements ou données techniques concernant les appareils Hi-Fi et stéréo Philips, adressez simplement ce coupon à Philips SA, dépt. RGT, 1196 Gland.

Nom: _____

Prénom: _____

Rue: _____

NP/Localité: _____



Sound and Vision

PHILIPS

A NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION

Echange aigre-doux au Conseil général de Peseux à propos du service du feu

De notre correspondant :

Lors de la dernière séance du Conseil général de Peseux, 38 conseillers généraux étaient présents et le Conseil communal représenté par six de ses membres lorsque le président, M. Jean Dubois (soc) ouvrit cette dernière séance de l'année, une des plus importantes de cette dernière décennie. Après avoir donné lecture de l'arrêté communal proclamant élu conseiller général M. Pierre Rognon (soc) en remplacement de M. Georges Baudin, démissionnaire, le président salua le nouveau venu et passa à l'ordre du jour.

Nominations. — Sur proposition du groupe socialiste, MM. Pierre Schorpp et Georges Perriard sont élus tacitement l'un membre de la commission des travaux publics, l'autre de la commission pour le statut du personnel où le remplacera M. Georges Baudin.

Service de défense contre l'incendie. — Devant l'instabilité croissante des membres du corps des sapeurs-pompiers, dont une part importante de l'effectif doit être renouvelée chaque année, la commission du feu, inquiète de cette situation, a étudié la réorganisation de ce service. Constatant que le recrutement de nouvelles forces sûres et assidues est de plus en plus difficile, que l'excellent esprit qui règne au sein de ce corps et notamment dans son état-major risque de se détériorer si la situation continue à évoluer dans le sens de ces dernières années et que les pompiers conscients de leur devoir envers la commune acceptent un sacrifice non négligeable, la commission estime que la taxe d'exemption du service du feu et les amendes infligées à ceux qui n'assistent pas aux exercices sans excuse valable doivent être augmentées tandis que la solde des pompiers serait à revoir.

Aussi, le Conseil communal propose-t-il de relever la taxe d'exemption au service de défense contre l'incendie de 12,5 à 15 % de l'impôt communal, fixant un minimum de 15 fr. et un maximum de 200 fr.; d'augmenter les amendes pour absences injustifiées qui atteindront jusqu'à 60 fr., dès la troisième absence; enfin, de porter la solde de 4 fr. à 6 fr. par heure pour les exercices et à 15 fr. en cas de sinistre.

Le rapport trop succinct du Conseil communal ne permit pas à chacun de

juger de l'opportunité de prendre une telle décision. C'est pourquoi le porte-parole du groupe libéral, conscient des difficultés rencontrées par les responsables du service de défense contre l'incendie, se demanda s'il ne serait pas plus opportun de présenter un projet de réorganisation du service avant d'envisager l'augmentation de la taxe d'exemption qui le sera automatiquement par l'introduction de la nouvelle échelle fiscale suivant le système progressif. Quant aux groupes radical et socialiste, dans leur majorité, ils se dirent favorables aux propositions du Conseil communal alors que le groupe libéral demande le renvoi de cette question au Conseil communal pour complément d'information.

Prenant la parole, le directeur de police, s'en prit violemment au porte-parole du groupe libéral en voulant exposer les raisons qui ont motivé la présentation de ce rapport. Il s'ensuivit quelques échanges de propos aigres-doux qu'une certaine maîtrise de soi aurait dû éviter...

Finalement, les propositions du Conseil communal ont été acceptées par 24 voix contre 4, sans que le législatif ait eu à se prononcer sur le renvoi proposé par le groupe libéral!

Impôt communal sur le revenu des personnes physiques. — Cet important problème a été largement exposé dans ces colonnes, et les groupes ont été orientés sur les travaux du Conseil communal et de la commission financière. Le rapport de l'exécutif permet à chacun de se rendre à l'évidence: avec l'augmentation des charges de la commune, il n'est plus possible de maintenir le système fiscal actuel. Aussi, n'est-il pas étonnant que sur le fond tous les groupes se rallient aux propositions du Conseil communal. Quelques aménagements de détail concernant l'échelle fiscale proposée dans l'arrêté soumis à l'approbation du Conseil général furent admis sans discussion. Puis l'arrêté introduisant le système de l'impôt progressif sur le revenu des personnes physiques fut adopté par 35 voix sans opposition. La nouvelle échelle établie de 3 % à 7 % entrera en vigueur le 1er janvier 1974. Cette décision fera dans l'histoire de Peseux, en même

temps qu'elle s'inscrit dans un tournant de l'histoire mondiale.

BUDGET POUR 1974

L'examen du budget pour 1974 et des divers rapports qui l'accompagnent ne provoqua pas de larges discussions. Laisant un bénéfice présumé de 117.600 fr. sur un total de dépenses de 6.636.627 fr. (budget 1973: 5.674.337 fr.) soit en augmentation de près d'un million, le budget pour 1974 a été établi compte tenu de la nouvelle échelle fiscale et de ses répercussions sur la perception des taxes pour l'épuration des eaux et de l'exemption du service contre l'incendie (à l'ancien taux de 12,5 %). Il paraît donc optimiste, mais si les comptes de 1974 peuvent être équilibrés, il faudra en être heureux!

Le traditionnel tour d'horizon des divers chapitres du ménage communal donna l'occasion à plusieurs conseillers généraux de s'exprimer, soit pour remercier l'exécutif et les services communaux de leur travail, soit pour quelques mises au point de détail ou encore quelques recommandations, suggestions et critiques ou questions. C'est ainsi que furent évoqués: les économies réalisables dans le domaine de l'instruction publique, le niveau acceptable de l'endettement communal (environ 11 millions), la question des subventions cantonales, voire fédérales, le beau travail du jardinier et de ses collaborateurs, le ramassage du papier et du verre, l'installation de tables pour le Conseil général..., les bancs publics, l'aménagement au bas du chemin des Pavés (ancien chemin romain), l'aménagement de la place du Réservoir, les problèmes de la circulation dans le quartier rue des Granges - rue du Château, dans le haut du village et dans le quartier de Boubin, l'emploi du sel ou du sable en hiver sur nos routes, le rôle du poste de police et son aménagement, la mansuétude des agents concernant le parcage de certaines voitures sur les trottoirs, les tarifs des TN et la sécurité sur la ligne 3.

La plupart de ces problèmes restent à l'étude au Conseil communal. A l'issue de cette longue et importante séance, la dernière de l'année, les édiles se sont retrouvés dans un établissement public pour fraterniser durant quelques instants comme le veut la tradition.

Les Vignolants siègent à Cornaux

PRÉLES

Au Syndicat d'aménagement du Plateau de Diesse



Une quarantaine de conseillers communaux en robes ont formé un cortège aux flambeaux qui traversa le village. (Avispress - J.-P. Baillo)

C'est à Cornaux que s'est déroulée dernièrement la fratrie administrative de la Noble compagnie des Vignolants. La commune d'Auvergnier, détentrice des droits pour l'exercice écolé, procédait à la cérémonie de la passation des pouvoirs, et c'est au président de commune, M. René Sausser, qu'il appartient de présenter sa commune viticole aux 40 membres des Conseils exécutifs des communes du littoral réunis à cette occasion.

C'était aussi le moment de faire le point sur l'avenir du groupement, qui devra dans un proche avenir passer par une phase de restructuration afin de stimuler l'intérêt qui semble quelque peu s'éteindre.

Après un vin d'honneur servi dans une cave du village, dans laquelle les Vignolants, en longue robe aux couleurs de leurs communes, se rendirent en un cortège aux flambeaux, les participants ont eu le plaisir d'assister, au cours du repas qui suivit, à des productions très admirées. Les sociétés des villages avaient en effet agrémenté cette fratrie par des chants, des airs de fanfare et des ballets jéminins, lui donnant ainsi un éclat tout particulier.

COLOMBIER Au Conseil général

M. Henry Quartier, architecte, a fait part de sa démission en qualité de membre du Conseil général. Le siège devenu vacant appartient au parti radical. D'autre part, c'est le jeudi 20 décembre que siégera le Conseil général de Colombier pour la dernière séance de l'année.

BOUDRY Vingt-cinquième anniversaire

La société des femmes paysannes de Boudry a fêté récemment son 25^{me} anniversaire par une soirée au cours de laquelle s'est produit le chœur d'hommes de Boudry. C'est en 1948 que fut fondée cette société dont Mme Fritz Galland fut la première présidente.

Aujourd'hui, un comité composé de Mmes Schwaar, présidente, Baltensperger, Pérotet, Schneider et Ducommun est à la tête des 60 membres de la société. Celle-ci prend toujours une part active aux manifestations de Boudrysis et les délicieuses tresses, taillaules etc... vendues à son stand ont prouvé que les femmes paysannes savent allier l'agriculture et l'art culinaire.

(c) Le syndicat du plan d'aménagement, qui groupe les quatre communes bernoises du Plateau de Diesse et celle de Lignières a siégé récemment à Prêles sous la présidence de M. Francis Erard, député, directeur de Pro Jura et en présence d'une soixantaine de délégués et d'invités parmi lesquels MM. Houllmann, préfet; Fritz, adjoint au chef de l'Office cantonal d'aménagement du territoire; Savoye, président de l'ADJ; Schleppey et Chiffelle, députés; Marty, maire de la Neuveville. Dans son rapport, le président mentionna les problèmes que le comité du syndicat et ses commissions spéciales ont étudié et en partie résolu au cours de l'exercice écolé.

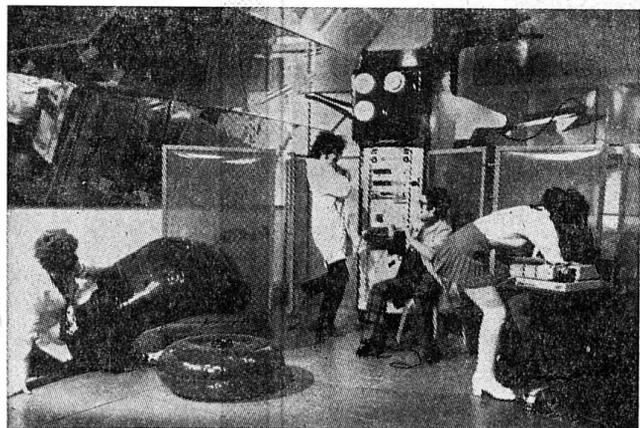
L'enlèvement des ordures et déchets préoccupe le comité depuis trois ans environ; il semble que, toutes difficultés aplanies, le transport des ordures à l'usine d'incinération de Cottendard devrait pouvoir commencer dans quelques semaines. La commission des eaux (CADEP) présidée par M.B. Schindler, oriente maintenant ses recherches dans les possibilités d'adduction, les travaux de forage étant ajournés pour des raisons financières. Le dossier de la route de déviation a été remis à M. Schneider, directeur des travaux publics du canton de Berne qui chargera un bureau d'ingénieur de poursuivre l'étude de détail.

La commission de protection de la nature a voué ses soins à la défense des sites du Plateau. Le projet d'école intercommunale a fait l'objet, en mai dernier, d'une entrevue avec M. Sommer, représentant de la DIP, les inspecteurs scolaires MM. Hirschi et Girod; le dossier de cette affaire sera prochainement transmis à l'autorité cantonale. Les comptes du syndicat sont tenus par M. Marcel Richard; ils ont été vérifiés par MM. J. Carrel et J. Racine. Enfin, l'assemblée procéda au renouvellement du mandat de trois membres du comité, les quatre autres étant démissionnaires, en particulier le président. Pour leur succéder, avaient été proposés:

pour Nods: MM. F. Rollier, maire, et A. Blosch pour remplacer MM. Fr. Erard et J.-P. Schertenleib; pour Lamboing: MM. J. Racine et E. Dubois pour remplacer MM. J. Perrenoud et A. Jeanprêtre; M. Constant Bourquin, maire de Diesse, fut désigné comme président du SPAD; M. Albert Giauque, maire de Prêles, en sera le vice-président.

En fin de séance, l'assemblée a entendu une intéressante conférence de M. E. Farine, collaborateur du délégué au développement économique du canton de Berne.

Au Centre culturel neuchâtelois Parlez-vous pydétypède ?



Farce ou tragédie? Le spectacle ne manque pas de vie... (Avispress - Girardet)

Vous en tirez de toute manière une leçon, prévue au programme du dernier spectacle monté par la troupe du Centre culturel neuchâtelois présenté jusqu'au 21 décembre. Une leçon de... pydétypède à l'appui des thèses de M. Parkinson sur les rapports entre les compétences, les ambitions personnelles, l'irresponsabilité, le nombre de fonctionnaires et l'efficacité au sein des grandes administrations. Le groupe décrit par Vaclav Havel dans «Le rapport dont vous êtes l'objet» traverse une crise de reconversion et sa productivité est à zéro. Des résonances un peu particulières sont dues au fait qu'elle est tchèque, mais il suffit de quelques extrapolations pour en imaginer le spectre hantant des bureaux plus proches. Une petite poudre de fuur assainie d'ordinateur, et la farce est jouée.

Farce ou tragédie? Comédie, plutôt, quoique quelques accents désespérés laissent une pointe d'amertume. Il faut bien un malheureux au moins pour faire rire les autres. C'est ici le directeur de l'administration qui fait les frais de la partie que jouent des subordonnés oisifs, combinards et sans pitié. Le pydétypède, une nouvelle langue qui doit clarifier les rapports de travail est leur arme de guerre. Une arme implacable qui réduit le pauvre homme à l'état de quémandeur pitoyable.

La comédie est un genre difficile à jouer, mais aussi, et plus peut-être, à écrire. Vaclav Havel a mis dans ce pamphlet tous ses sarcasmes: il n'est plus édité d'ailleurs en Tchécoslovaquie, et peut-être n'a-t-il plus le loisir d'écrire. C'est dommage, car il ne manque pas d'idées pour épancher son ironie. Il manque en revanche de métier. Sa pièce comporte assez de traits satiriques, vifs, mordants, mais leur impact se perd dans des inégalités de rythme. Les creux de l'action, véritables « tunnels » éteignent les étincelles qu'ont fait naître les moments plus vivants.

A LA LIMITE DU CABOTINAGE

Les comédiens s'efforcent d'équilibrer la partie. Soutenus par un décor de Jan Bosserdet qui confère au spectacle une part importante de sa couleur, ils savent ce qu'ils peuvent à coup de compositions à la limite du cabotinage. Comme tout le monde travaille dans le même esprit, un certain style arrive à s'établir. L'ambiance est au coup de gueule, à l'inconscience iconoclaste, à la farce cruelle, sous des airs d'importance toute fonctionnaire. La philosophie de l'histoire est loin d'être rassurante dans le monde dépourvu de cohérence qu'ils dressent.

Ils ne savent pas la pièce, mais réussissent de bons moments. C. G.

Le budget de Marin-Epagnier présente un léger déficit

De notre correspondant :

Tel qu'il sera discuté aujourd'hui par le Conseil général de Marin-Epagnier, le budget 1974 se présente comme suit :

Revenus: intérêts actifs: 28.500 fr.; immeubles productifs: 175.900 fr.; impôts: 1.950.000 fr.; taxes: 299.500 fr.; recettes diverses: 57.000 fr.; service des eaux: 80.000 fr.; service de l'électricité: 180.000 fr.; total des revenus: 2.770.900 francs.

Charges: intérêts passifs: 405.580 fr.; forêts: 9500 fr.; frais d'administration: 187.700 fr.; hygiène publique: 280.300 fr.; instruction publique: 957.400 fr.; sports, loisirs, culture: 66.000 fr.; travaux publics: 252.000 fr.; police: 81.150 fr.; œuvres sociales: 451.590 fr.; dépenses diverses: 132.950 fr.; total des charges: 2.724.190 francs. Après une attribution de 50.000 fr. à la réserve pour l'épuration des eaux, le budget présente un déficit présumé de 3290 francs.

Les prévisions budgétaires sont caractérisées par une forte augmentation tant des recettes que des dépenses due à la progression économique et démographique de la commune au cours de ces dernières années. Il en est résulté une augmentation des charges qu'il faut couvrir par des recettes fiscales accrues, d'où une modification du taux d'imposition des personnes physiques dès 1974.

COUP DE FREIN INDISPENSABLE

Le rapport du Conseil communal souligne les effets des législations fédérale et cantonale sur l'accroissement des charges communales qui risquent encore de subir les effets de la régionalisation. L'autorité communale est consciente du fait que l'évolution ascendante des charges ne saurait se poursuivre indéfiniment et qu'il conviendra de fixer des priorités et des choix en matière d'investissements.

Dans cette perspective, un nouveau plan d'investissements sera soumis au Conseil général dès que les résultats de l'exercice 1973 seront connus.

Le Club des 100 et l'avenir des sports

(sp) Intéressante assemblée que celle convoquée récemment par le comité du Club des 100. Présidée par M. François Dupasquier, elle réunissait les représentants des différents sociétés sportives du village, MM. Max Kaufmann qui représentait la société coopérative MIGROS, Remo Siliprandi, conseiller communal, directeur des sports, et Michel Kohler, administrateur communal.

Cette assemblée avait pour but un large échange de vues au sujet de la nouvelle orientation du Club des 100. En effet, après avoir financé les installations du FC Marin-Sports, ce club a modifié ses statuts et pourra de ce fait, suivant ses possibilités financières, s'intéresser à des réalisations d'autres sociétés et aider la commune dans la réalisation d'installations sportives. A ce propos, notons qu'au chapitre des sports et loisirs du budget 1974 figure une somme de 5000 fr. qui sera doublée par le Club des 100. Le comité du Club des 100 comprendra lors de sa réélection des représentants de toutes les sociétés, des quatre grandes industries et du Conseil communal.

VAL-DE-RUZ

Conseil général de la Côtière L'eau est un peu chère...

● Nous avons rendu compte de la séance du Conseil général de la Côtière dans notre récente édition et une erreur typographique a modifié la réalité des faits. L'abonnement d'eau a été modifié pour l'année 1974 et la taxe fixée se montera à 30 fr., et non à 10 francs. L'eau consommée coûtera seulement 1 fr. 10 le mètre cube, contrairement aux 1110 fr. annoncés. C'eût été vraiment un peu cher!

MALVILLIERS Collecte

(c) La collecte organisée en faveur de l'hôpital de Landeyeux a rapporté à nouveau la somme de 4882, fr. 35 et a pu être rassemblée par le garde-police Maxime Juillerat.

MARIN

Tournoi à six: bénéfice réduit

(sp) Récemment s'est déroulé au local du FC Marin-Sports le dernier acte du Tournoi à six 1973. Le président, en présence d'une vingtaine de membres, a dressé un bilan plutôt pessimiste du tournoi 1973. Parfait dans son organisation et dans son déroulement, il n'a pas, sur le plan financier, donné le résultat escompté. Alors qu'en 1972 le bénéfice atteignait 24 % du chiffre d'affaires, cette année, il ascende à 16,5 %. Divers facteurs sont à la base de cette situation dont l'augmentation sensible du coût de location de la cantine et l'achat de marchandises à prix trop hauts.

Secrétaire, caissiers, responsables des achats, de la commission de jeu, du service sommeliers et de la construction ont démissionné.

Dans les divers, vu le résultat financier, il a été décidé d'annuler le souper traditionnel des collaborateurs du tournoi et de le remplacer par un apéritif le 2 janvier.

SAINT-BLAISE ET LA NATIONALE 5



A grands coups de pelle mécanique... (Avispress - J.-P. Baillo)

Un nouveau chantier est ouvert depuis quelques jours à l'entrée est de Saint-Blaise. Il est lié à la création de la route Nationale 5 et cette nouvelle tranchée dans les jardins du Loclat sera la sortie de l'autoroute qu'empruntera l'automobiliste voulant se rendre à Saint-

Blaise ou Cornaux. La traversée de Saint-Blaise par la N5 est un problème d'importance. L'autoroute passera en dessous des voies de circulation actuelles. Le tronçon qui vient d'être mis en chantier sera terminé dans deux ans.

Départ au corps de sapeurs-pompiers

(c) Les autorités communales ont pris congé, samedi soir, au centre scolaire de Vigner du capitaine Edouard Buret, commandant du corps des sapeurs-pompiers qui, atteint par la limite d'âge, abandonnera son commandement à la fin de l'année.

MM. François Beljean, président du Conseil communal, Willy Zwahlen, conseiller communal et directeur de la police, et Blaise Kuntzer, président de la commission de la police du feu ont, tour à tour, relevé les nombreux mérites du capitaine Buret. Par ses connaissances techniques sûres, par l'esprit de camaraderie qu'il a su faire régner au sein du corps, une réorganisation en profondeur de la compagnie des sapeurs-pompiers a pu être menée récemment à terme. Après cette restructuration, le corps est devenu un organe d'intervention contre le feu très efficace. Le commandant sortant a remercié les autorités de l'appui qu'elles lui ont accordé et les officiers de l'état-major de l'estime qu'ils lui ont témoignée dans sa tâche. Il a félicité son successeur, le capitaine Jacques Degen qui prendra la relève à partir du 1er janvier 1974.

M. Blaise Kuntzer a, par ailleurs, annoncé que la commission de la police du feu avait promu, avec effet au 1er janvier 1974, le sergent Georges Moser au grade de sergent-major et le sergent Günter Raab à celui de lieutenant.

BROT-DESSOUS Fête de Noël

(c) La Fête de Noël paroissiale et communale aura lieu à la chapelle de Brot-Dessous le 23 décembre. Ainsi en a décidé le comité d'organisation. Tout d'abord, au pied de l'arbre allumé, les chants et les récitations des enfants et le message du pasteur Gerber, de la Béroche. Ensuite seront présentés deux petits films en couleur par Mme Bauleux, directrice du home Beaulieu. Un transport sera organisé des Moyats et de Champ-du-Moulin pour permettre aux personnes de ces lieux de se rendre à la fête.

Canton UN RÊVE DE NOËL EN **FOURRURE**

46, rue du Lao YVERDON

deux doigts ...

PORTO CRUZ

● Douleurs? ● Grippe? ● Maux de tête?

ASPRO

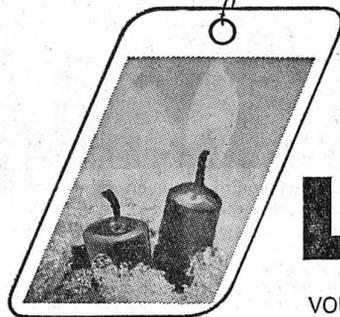
soulage vite

Nouveau: maintenant aussi comprimés effervescents

MIGROS
toujours plus appréciée

pour les

cadeaux aussi

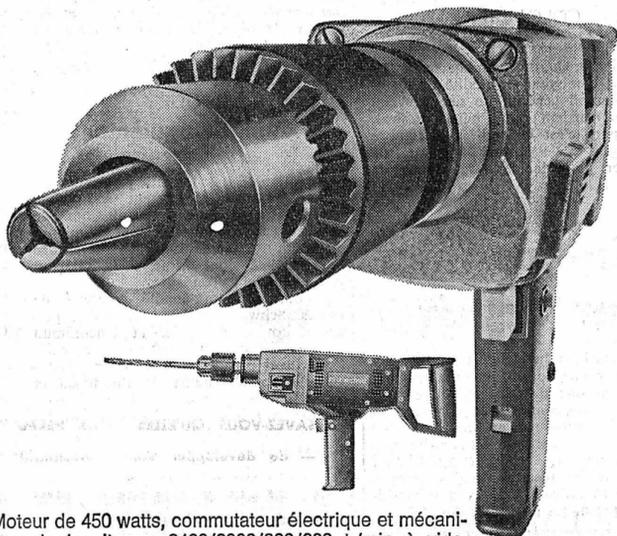


Voici des perceuses de qualité pour tous les budgets.
Des appareils offrant de multiples possibilités à tous les bricoleurs.
Cadeaux mio lectric - joie durable.

Les perceuses mio lectric

vous offrent beaucoup d'avantages: disjoncteur, isolation parfaite, frappeuse débrayable; elles sont déparasitées et approuvées par l'ASE.

Perceuse-frappeuse à 4 vitesses



Moteur de 450 watts, commutateur électrique et mécanique de la vitesse, 2400/2000/800/600 t./min à vide, mandrin 13 mm, poignée tournante VARIO.

250.- seulement
au lieu de 300.-

Perceuse-frappeuse à 2 vitesses

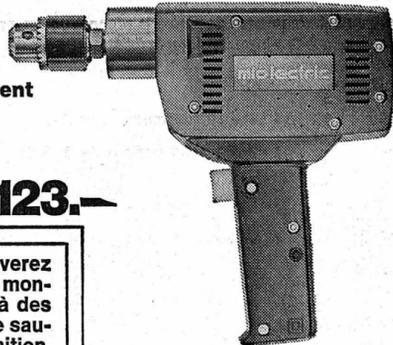


Moteur de 400 watts, commutation électrique et mécanique de la vitesse, 3000/1000 t./min à vide, mandrin 10 mm.

170.- seulement
au lieu de 200.-

Perceuse à 2 vitesses

Moteur de 350 watts, 3200/2600 t./min à vide, mandrin 10 mm, transformable en perceuse-frappeuse.



90.- seulement
au lieu de 123.-

Dans notre assortiment, vous trouverez aussi des accessoires pratiques, à monter sur les perceuses mio lectric, à des prix étonnants: scie circulaire, scie sauteuse, montants, appareil de super finition, meule, etc.

Pour les soudures à étain, les brasures, pour fondre, durcir, etc.

Set de soudage

comprenant une bouteille de gaz butane, contenu 200 g, une tête de brûleur à flamme réglable, une pointe de chalumeau adaptable, en cuivre.

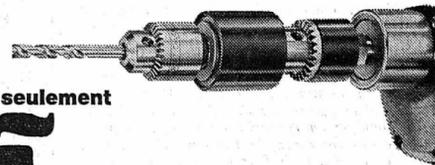


24.- seulement
au lieu de 29.-

Bouteille de gaz de rechange 2.80 seulement

Mandrin-frappeur

Transforme votre perceuse normale, résistante à la percussion, en perceuse-frappeuse.



25.- seulement
au lieu de 34.-

Spécialement conçue pour les forages dans des matières très dures

Perceuse-frappeuse à 1 vitesse

Moteur de 450 watts, 800 t./min à vide, mandrin 13 mm, poignée tournante VARIO.

maintenant plus que **150.-**

De **MIGROS**

Do it yourself
évidemment

Avenue des Portes-Rouges

Horaire spécial des magasins de chaussures décembre 1973

Ouvert les lundis 10 et 17 décembre de 13 h 30 à 18 h 30
Ouvert le lundi 24 décembre de 8 h à 17 h
Ouvert les jeudis 13 et 20 décembre de 10 h à 22 h

En compensation, nos magasins seront fermés :
le 31 décembre 1973
les 1^{er}, 2 et 3 janvier 1974

BALLY - BATA - AU CENTRE - DIANA - KURTH - PRONTO - ROYAL

Haute Couture
Eleganty

POUR NOËL

notre maison vous offre une
collection de beaux tissus à
des prix avantageux

Mme Eugénie CHATTON

maîtrise fédérale

faubourg du Lac 2

Tél. 24 79 32

A vendre
1 lame
à neige
Peter

2 m x 0,70 m,
avec ressort,
réglages droit et
gauche, châssis
de fixation, relevage
hydraulique
à main.
Faire offres à :
Calvanover S.A.,
2126 les Verrières.

Ski sans frontière
aux Crosets



sur VAL-D'ILLIEZ (1670-2277 m)
Planachaux-Champéry
en liaison avec
Aoriz - Morzine (Fr)

35 remontées mécaniques
Forfait journalier International possible
Renseignements : tél. (025) 8 44 23
Société de développement : tél. (025) 8 35 51 - 8 31 35

LE CONFORT
CHEZ SOI

dans une ROBE DE CHAMBRE
ou un PEIGNOIR
acheté chez le spécialiste

Savoie-Petitpierre s.a.

Seyon 1

NEUCHÂTEL

ON RÉSERVE POUR LES FÊTES



S. A. P. A. G.

SOCIÉTÉ ANONYME DE PARTICIPATIONS APPAREILLAGE GARDY
NEUCHÂTEL

6 1/2 %

Emprunt 1974-84 de fr. 10 000 000

Le produit est notamment destiné à la reconstruction de l'usine
de Genève et à des investissements à l'étranger

Modalités de l'emprunt

Durée: 10 ans au maximum

Titres: obligations au porteur de fr. 1000, fr. 5000
et fr. 100 000

Coupons: coupons annuels au 10 janvier

Cotation: aux bourses de Bâle, Genève, Neuchâtel
et Zurich

100 %

Prix d'émission

y compris 0.60% moitié du timbre fédéral sur titres

Délai de souscription du 6 au 12 décembre 1973, à midi

Nous tenons à disposition des prospectus ainsi que des bulletins
de souscription.



SOCIÉTÉ DE
BANQUE SUISSE

Schweizerischer Bankverein



L'annonce
reflet vivant du marché

Mieux
VOIR
c'est
VOIR
RABUS

RABUS OPTICIEN DIPLOMÉ
FBO DE L'HÔPITAL 3 (SOUS LES ARCADES)
2001 NEUCHÂTEL TEL. (038) 25.11.38



Jeunes gens, jeunes filles
qui préparez votre avenir,

avez-vous pensé aux professions paramédicales et sociales

SAVEZ-VOUS QUELLES VOUS PERMETTENT :

- de développer votre personnalité ?
- de connaître et d'aider ceux qui vous entourent ?
- de trouver un intérêt scientifique et technique ?
- d'avoir des conditions de travail agréables et un salaire adapté
aux responsabilités ?

LE BUREAU D'INFORMATION DE LA CROIX-ROUGE SUISSE
NEUCHÂTEL, avenue du 1^{er}-Mars 2
Tél. (038) 25 43 38 (mercredi excepté)

vous documentera sur les possibilités offertes à chacun selon ses
aptitudes et ses goûts.

Crédit comptant

Envoyez-moi par retour du
courrier, vos conditions pour un
crédit comptant Rohner

de Fr. _____
Nom _____
Prénom _____ 391
Rue _____
NP/Lieu _____
But _____

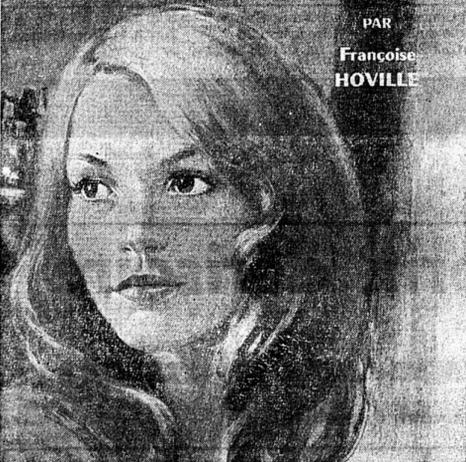
Découvrez vous aussi le sentiment agréable d'avoir
dans toute affaire d'argent un partenaire sur qui on
peut compter. Contre votre seule signature, nous
vous accordons, dans les 48 heures et en toute dis-
crétion, un crédit comptant avantageux. Vous
pouvez immédiatement l'utiliser pour des achats
judicieux.

Quand il s'agit d'argent comptant, une seule adresse:
Banque Rohner SA

1204 Genève, 31 rue du Rhône, Tél. 022 24 13 28
9001 St-Gall, Neugasse 26, Tél. 071 23 39 22
Succursales à Chiasso, Lugano, Zurich

LE VOYAGE
À VALENCE

PAR
Françoise
HOVILLE



EDITIONS DE TRÉVISE

58

Tu veux le partager, mais je refuse. Alors tu acceptes avec
un sourire, mais j'aperçois des larmes dans tes yeux —
tu ne m'en laisseras jamais voir d'autres.

» Tu vois maman chérie, mon souvenir de lui, c'est en-
core un souvenir de toi...

» Ta générosité, ton amour ont failli détruire ta santé.
Tu prétendais ne pas aimer les œufs, ni les sucreries ; le
beurre t'écœurait ! Pauvre maman... tu partageais tes rations
entre l'enfant et le prisonnier.

» Tu m'as caché sa mort. Longtemps j'ai cru avoir un
père. Tu me parlais de lui comme s'il vivait. Tu lui don-
nais une réalité, presque une présence, et, malgré l'absen-
ce, il me protégeait.

» Il m'est arrivé de travailler « pour lui ». De ne pas
faire le mal qu'il n'aurait pas aimé apprendre. Grâce
à ton amour, à travers toi, je le respectais.

» Plus tard, quand les hommes sont rentrés de captivité,
quand chacun attendit son prisonnier avec espoir ou an-
goisse, j'ai bien vu que toi, maman chérie, tu n'attendais
personne. La vérité m'est apparue lentement mais je n'osais
te l'avouer. Cependant, peu à peu, ce mensonge entre nous
me gêna, j'ai fini par te demander :

» — Maman, papa est mort, n'est-ce pas ?
» Et j'eus peur, soudain, d'avoir prononcé des paroles
sacrilèges qui déchiraient ton silence. Mais tu répondis sim-
plement :

» — Oui, mon chéri. Mais on ne meurt jamais tout à
fait. Et son âme veillera sur nous tout le temps que nous
vivrons.

» Ta foi était si belle, maman, que tu me la fis partager.
Nous parlâmes souvent de l'absent, qui nous voyait, nous
jugeait.

» Comme les jeunes filles d'autrefois, qui n'apprenaient
qu'à être bonne épouse et bonne mère, tu n'avais pas de
métier. Mais tu brodaï à la perfection et ce don, enrichi,
multiplié par ton courage, nous a fait vivre décemment.

» Tu resteras pour moi, la femme belle et douce, au
visage serein, penchée sur ton ouvrage gracieux. Cette im-
age de ma jeunesse s'associera toujours dans mon esprit à
l'idée du bonheur.

Bouleversée, je cessai de lire. Pourquoi Fabrice ne m'avait-
il pas raconté tout cela ? Il est vrai que je ne lui en
avais guère laissé le temps. Sans ma stupide erreur, je
pourrais être auprès de lui, image du bonheur, tricotant
pour notre fils... Je fus heureuse d'avoir trouvé ce cahier.
Il éclairait d'un jour nouveau mon Fabrice inconnu.

» Combien d'heures n'avons-nous pas passées ensemble ?
Toi brochant, moi faisant mes devoirs, il t'arriva souvent de
poser ton ouvrage et d'étudier avec moi pour m'aider. Sans
ta présence j'aurais manqué de constance.

» Tu me réservais les jeudis, les dimanches, et une bonne
partie des vacances. Mais tu rattrapais ce temps perdu par
des veillées trop longues. Plus tard, quand j'ai dû veiller à
mon tour pour étudier, je t'ai obligée à plus de modération.

» Nous avons dû vivre plus simplement encore. Notre pau-
vreté ne m'a jamais pesé, car j'étais riche de toi. Tu m'as
offert, sans défaillance, le rayonnement, la chaleur de ton
âme et la profondeur de ton amour...

» Et j'ai pu te donner Marielle pour fille ! Pardon maman
chérie. Je n'aurais pas dû l'aimer.

» Hélas, je l'aime encore, mais il m'arrive de la haïr et
de rêver d'un être nouveau, imprévu, innocent, qui aurait
besoin de moi... D'un être pur, sorti de l'inconnu, qui ne
saurait rien de la vie, qui serait confiant et simple comme
un enfant, avec un regard droit, un cœur neuf et une
âme limpide...

Je me sentis rougir et relus la phrase plusieurs fois. Avail-
il espéré que je fusse cela pour lui ? Comme j'avais dû
le décevoir ! Je ne le laisserai pas deux semaines de plus
avec son chagrin : je le rejoindrai à Valence !

« ... que tu pourrais aimer comme tienne, et qui te le
rendrait. »

» Où est-elle en ce moment ? Que fait-elle ? Je suis seul
dans notre maison. Dehors, la tempête secoue les arbres
et la pluie bat les volets ; entre les rafales le silence plus
profond ajoute à ma solitude.

» Et toi, maman chérie, je te vois sur ton lit de douleur,
seule aussi, dans la petite chambre blanche. Mais je sais
que si tu es éveillée, c'est à moi que tu penses. Ce soir
tu paraissais fatiguée ; j'aurais pu rester auprès de toi, la

clinique le permet, mais tu m'as dit avec un bon sourire :

» — Il faut rentrer, Fabrice. Marielle va s'inquiéter.

» Et je suis parti, maman chérie, pour te le laisser croire.

» Maman est rentrée. Elle va mieux. Elle est plus vivan-
te, presque gaie, ne souffre pas, et je sens pousser en moi
la petite graine d'espoir si tenace au cœur de l'homme. Je
la vois chaque soir. Claire la soigne bien. En rentrant je
passe prendre Marielle. Mais les trois quarts du temps je
trouve l'atelier vide.

» Elle rentre toujours après moi. Quand je l'interroge elle
répond avec une vivacité qui sent le mensonge d'une lieue !
Que faire ? Ma tendresse l'ennuie, ma jalousie l'amuse, ma
présence l'irrite, mon autorité, quand j'en use, la fait se ca-
brer. Je suis de trop dans sa vie. Pourquoi s'est-elle mariée
puisque elle est si peu faite pour le mariage ?

» Ce soir, Marielle a dépassé la mesure ! Je l'ai giflée !
— Je ne m'en serais pas cru capable. — Lui reprochant
de ne pas avoir vu maman, qui est rentrée depuis deux se-
maines, elle a osé me répondre :

» — Je suis fatiguée de jouer les innocentes ! Ta mère
ne m'a jamais aimée ! Et sa maladie me dégoûte !
» Mon attitude a porté ses fruits. Marielle est allée voir
maman aujourd'hui. J'ai trouvé, chez elle, une énorme aza-
lée, une pleine coupe de fruits rares, des gâteaux de chez
Fauchon !

» Les cadeaux de Marielle lui ressemblent : leur excès en
détruit le charme et la signification.

» Dans la nuit tranquille je reconnais de loin sa voiture :
le moteur au ronron puissant, assourdi et souple, ne res-
semble à aucun autre. Je jurerais qu'il a été trafiqué par
Belot, ou quelqu'un que je ne connais pas... Parlé de ce
curieux moteur à Marielle, qui reconnaît qu'il est « sen-
sass »... « un moulin de Zeus »... qui « tape » le 200
« comme une fleur » à Monthléry. Elle éprouve je ne sais
quelle délectation à parler argot.

» — Comment le sais-tu ai-je demandé.

» — Je l'ai essayé.

» — Ne pourrais-tu me tenir au courant de tes excen-
tricités.

(A suivre)

RESTAURANT DES VIEUX-PRÉS

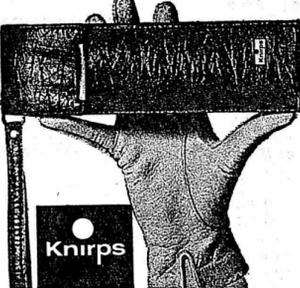
par CHÉZARD (NE) Tél. (038) 53 25 46

★ SPÉCIALITÉS CAMPAGNARDES ★ JAMBON A L'OS
★ RESTAURATION A TOUTE HEURE

Ses prix :	2 dl	3 dl	5 dl
VINS BLANCS			
Vully	1.50	2.20	3.50
Neuchâtel	1.90	2.70	4.50
Fendant	1.90	2.70	4.50
VINS ROUGES			
Montagne	—,60	—,90	1.50
Français, Rosé, Algérie	1.20	1.70	2.60
Côtes-du-Rhône	1.50	2.20	3.60
Gamay romand	1.70	2.50	4,—

VINS EN BOUTEILLES

	la bt.		la bt.
Côtes-du-Rhône	Fr. 5.-	Saint-Georges	Fr. 5.-
Merlot		Corbières	
Asti		Bordeaux blancs, etc.	
Whisky	Fr. 1.-	Bières étrangères	Fr. 1.20
Poire William		Bières suisses : Muller	
Vodka		Cardinal, Wartek	

Le parapluie actuel**"Knirps-étui
miniMINI"**le plus petit Knirps
qu'on puisse trouver:

avec garantie

biedermann

maroquinier Neuchâtel

MENUISERIE

DECOPPET et Cie

Evoles 69 - Tél. 25 12 67

DÉMÉNAGEMENTS

Transports Suisse - étranger

VISITES DE MOBILIERS - DEVIS GRATUITS SANS ENGAGEMENT

D. ROTHPLETZ, Saint-Nicolas 12, Neuchâtel Tél. (038) 25 35 90

Je recevrai tous mes petits amis en compagnie
d'un photographeà Couvet «armourins» vendredi 7 décembre
de 14 h 30 à 17 hà la Neuveville «innovation» samedi 8 décembre
de 13 h 30 à 16 haux Geneveys-sur-Coffrane «armourins»
mardi 11 décembre de 14 h 30 à 17 h

Photos avec le Père Noël à Neuchâtel le 6 décembre de 14 h à 17 h

armourins
neuchâtel

Les dossiers Industrie-Leasing SA Exemple n° 4

**Une imprimerie
et sa maison d'édition**établies depuis de longues
années, avec une bonne base de
rendement et de substantielles
réserves**louent
une machine d'imprimerie**La volonté de parvenir à
un financement sain, axé sur
la sécurité, a prédominé lorsque
le recours au leasing a été
décidé.Grâce au contrat de loca-
tion passé avec Industrie-
Leasing SA, la liquidité et lescapitaux circulants de l'entre-
prise restent intacts. Et, surtout
aucun fonds étranger à court
terme n'est bloqué dans des
immobilisations à long terme.Le leasing est moderne,
adapté à son but par sa durée
et générateur de liquidité.

dès aujourd'hui à Lausanne:

Place Bel-Air/
Rue Mauborget 9
1000 Lausanne 9
Tél. 021/20 63 35**Industrie-Leasing SA**Hardstrasse 1
Albisriederplatz
8040 Zurich
Tél. 01 52 46 00MEMBRE FONDATEUR DE L'ASSOCIATION SUISSE DES SOCIÉTÉS LEASING
SOCIÉTÉ AFFILIÉE À LA SOCIÉTÉ DE BANQUE SUISSE**Arts anciens - Bevaix**Exposition de GRAVEURS FAN-
TASTIQUES jusqu'au 31 décembreCalder, Chagall, Dali,
Ensor, Escher, Fini,
Masson, Miro, Redon,
Weissbuch, Zadkine, etc.

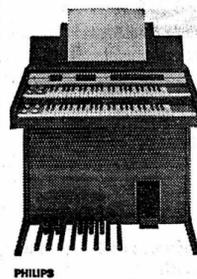
Tous les jours 9-12 h, 14-18 h.

HERMESavec tabu-
lateur
225.-LA MACHINE À ÉCRIRE SUISSE PARFAITE
Modèle **Beaucourt**, ruban bicolore
avec sélect. pour stencils, avec tabu-
lateur **225.-**

Autres modèles :

Baby, super-légère **310.-**
Media robuste (adopté par
3000, raffinée, satisfait les plus
exigeants **625.-**
l'armée suisse) **480.-****Reymond**Neuchâtel, faubourg du Lac 11
(038) 25 25 05
Neuchâtel, Saint-Honoré 5
(038) 25 44 66
La Chaux-de-Fonds, Serre 66
(039) 23 82 82
Le Locle, D.-Jeanrichard 13
(039) 31 33 22
Delémont, Moulins 9 (066) 22 15 67Restaurant de la Russie
le Landeronvendredi 7, samedi 8 et dimanche
9 décembre 1973 :**CIVET DE SANGLIER**

Réservation : tél. 51 21 58.

Superbe occasion**Fr. 2900.-**Grand-Rue 22
PESEUX
Tél. (038) 31 24 84haefeli
peseux**Nos placements pour
les experts en épargne****Obligations de caisse****6 %** pour une durée de 5 ou 6 ans**5 3/4 %** pour une durée de 3 ou 4 ans

Votre argent rapporte encore plus chez nous!

Banque Rohner SA1211 Genève 1
31, rue du Rhône
Tél. 022 24 13 289001 St-Gall
Neugasse 26
Tél. 071 23 39 22Succursales à
Zurich, Lugano, Chiasso**POUR NOËL**

nous ne sommes pas à même de vous livrer de beaux et bons meubles

mais, dans tous les cas, notre offre est intéressante et vaut son prix:

MEUBLES VERMOT NEUCHÂTEL FONTAINE-ANDRÉ 13 - FLEURY 8.1

Plus de 5000 m2 d'exposition de mobilier moderne et de style, literies et antiquités, à votre disposition

à un prix dérisoire

PLEIN GAZ POUR OSS 117

RÉSUMÉ: David Saker révèle au lieutenant Barrows que c'est lui qui a mis le feu au laboratoire.

UNE SITUATION QUI SE RENVERSE



« Pourquoi avez-vous fait ça ? » bredouilla Barrows. « Je vais vous l'expliquer, dit Saker. Allons, mettez vos mains sur votre tête, et passez dans le couloir. » Hébété, le pilote obéit. « Par ici », dit Saker en désignant le bureau de Bryan Dunn. Comme il venait lui-même d'y entrer, il entendit ordonner dans son dos : « Les bras en l'air, Saker, et laissez tomber votre arme. » Saisi par la surprise, Saker allait obéir quand Barrows se retourna.



Le faisant pivoter, Saker se servit du pilote comme d'un bouclier et pressa son doigt sur la détente de son gros automatique. La balle se perdit dans le plafond, mais un nouveau coup de feu retentit, obligeant cette fois Hubert à plonger derrière le bureau métallique. Cependant, Barrows se débattait, et le poing armé de Saker heurta durement l'angle d'un classeur, laissant échapper son arme. Se redressant, Hubert sauta sur le bureau.



Son intention était de plonger sur Saker pour le maîtriser, mais Barrows, affolé, s'était saisi d'une chaise qu'il faisait tourner et qui atteignit Hubert au plexus solaire, au moment où il se jetait sur Saker. Il s'écrasa, et ne bougea plus. Ahuri, Larry Barrows perdit un temps précieux à considérer sa victime. Quand il reprit conscience de la situation, celle-ci venait de se modifier à son désavantage. David Saker avait repris le colt 45 et le braquait à nouveau sur lui.



« Je vous assure que j'ai entendu deux coups de feu ! » dit à nouveau Carol Ansell. Igor Volinsky haussa les épaules : « Ce Bonisseur de la Bath est assez grand pour se tirer d'affaire tout seul... Et puis, il nous a dit de rester ici. » Mais la jeune femme s'élança, une lampe électrique à la main. Dans la nuit, elle croisa sans les voir David Saker et Larry Barrows, l'un faisant avancer l'autre sous la menace de son arme.

Demain : Au poste de pilotage

CARNET DU JOUR

NEUCHÂTEL

Centre culturel neuchâtelois : Le Rapport dont vous êtes l'objet.

EXPOSITIONS. — Musée d'ethnographie : Exposition Malgache qui est-elle ?

Musée d'histoire naturelle : Exposition sous Agassiz.

Galerie des Arts des arts : Ugo Crivelli, peintures.

Galerie Ditesheim : Estampes des XIXe et XXe siècles.

Galerie Karline : Exposition rétrospective des œuvres d'Anne Karline.

Galerie Média : Exposition Multiple 2.

TOURISME. — Bureau officiel de renseignements : place Numa-Droz 1, tél. 25 42 42.

CINÉMAS. — Arcades : 15 h et 20 h 30. Les Charlots font l'Espagne. Enfants admis.

Rex : 20 h 45, Les Jeunes Châtes de Copenhague. 20 ans.

Studio : 15 h et 20 h 30, La Colère de Dieu. 16 ans.

Blo : 18 h 40 et 20 h 45, L'Invitation. 16 ans. 3me semaine.

Apollo : 15 h et 20 h 30, Duel. 12 ans. 17 h 45, Jeux interdits. 16 ans.

Palace : 15 h et 20 h 30, La Fureur de vaincre. 18 ans.

DANCINGS (jusqu'à 2 h)
Le Corsaire, Spot bar, Big Ben bar, Red club, La Prairie, Bar du Dauphin.

DANSE ET ATTRACTIONS

(jusqu'à 3 h) L'ABC, L'Escale, La Rotonde.

Pharmacie d'office : G. Montandon, Epandeurs. La période de service commence à 8 h. La pharmacie de service est ouverte jusqu'à 23 h. De 23 h à 8 h, le poste de police (25 10 17) indique le pharmacien à disposition en cas d'urgence. Service des urgences médicales de midi à minuit.

Service d'urgence des pharmacies : Région Boudry - la Côte, Mme S. Marx, Cortaillod, tél. 42 16 44.

AUVERNIER

Galerie Numaga I : Bonfanti, Italie, peintures.

Galerie Numaga II : Condé, Suisse (Paris).

BEVAIX

Galerie Pro arte : Charles Barraud, lithographies du XXe siècle.

Galerie des arts anciens : gravures fantastiques.

COLOMBIER

Cinéma Lux : 20 h 15, Les Dix Commandements.

PESEUX

Cinéma de la Côte : 20 h 30, Trois Milliards sans ascenseur.

Galerie 2016 : Rose-Marie Joray de Bâle, peintures et dessins, et Christiano Buhler de Genève, de 20 h à 22 h.

HOROSCOPE

Les Initiatives seront appréciées et apporteront des succès commerciaux non négligeables. Au foyer, ambiance agréable grâce à une grande compréhension.

NAISSANCES : Les enfants de ce jour auront un caractère assez malléable, mais parfois capricieux.

BÉLIER (21/3 - 19/4)

Santé : Des douches matinales vous stimuleront. Amour : Réconfort dans une amitié sincère. Affaires : Ne vous laissez pas distraire de votre tâche.

TAUREAU (20/4 - 20/5)

Santé : Tributaire de votre moral. Amour : Décision pénible à prendre mais indispensable. Affaires : N'hésitez pas à demander conseil.

GÉMEAUX (21/5 - 21/6)

Santé : Cessez de grignoter à toute heure. Amour : Demeurez confiant et optimiste. Affaires : Ne laissez pas s'accumuler le retard dans votre correspondance.

CANCER (22/6 - 22/7)

Santé : Votre moral en baisse déteint sur votre santé. Amour : Ecartez les relations trop envahissantes. Affaires : Concentrez-vous sur un problème difficile.

LION (23/7 - 23/8)

Santé : Prenez le temps de vous reposer. Amour : Pourquoi vivez-vous toujours dans le passé. Affaires : N'insistez pas pour prendre des initiatives.

VIERGE (24/8 - 23/9)

Santé : Ne négligez pas de soigner vos dents. Amour : Ne rêvez pas trop, soyez réaliste. Affaires : N'agissez pas avec autant de brusquerie.

BALANCE (24/9 - 23/10)

Santé : Prenez garde aux infections de toute sorte. Amour : Vos amis jouent un grand rôle dans votre vie. Affaires : Ne cherchez pas à forcer les décisions.

SCORPION (24/10 - 22/11)

Santé : Évitez toute imprudence et excès. Amour : Consolidez les liens qui vous unissent. Affaires : Remettez à plus tard les opérations financières.

SAGITTAIRE (23/11 - 21/12)

Santé : Vous ne consommez pas assez de fruits. Amour : Essayez de rétablir l'harmonie familiale. Affaires : Vous pourrez bientôt réaliser vos projets.

CAPRICORNE (22/12 - 19/1)

Santé : Remplacez le pain par les biscuits. Amour : Évitez les discussions avec vos parents. Affaires : Soyez diplomate avec vos supérieurs.

VERSEAU (20/1 - 18/2)

Santé : Risque de maux saisonniers. Amour : Dissipez au plus vite les malentendus. Affaires : Mettez en pratique vos bonnes idées.

POISSONS (19/2 - 20/3)

Santé : Procédez à un examen médical complet. Amour : Confiez-vous ouvertement. Affaires : Agissez avec promptitude et soyez énergique.

POUR VOUS MADAME

Un menu

Saucisse à rôti
Pommes de terre purée
Fenouil braisé
Pommes en cage

LE PLAT DU JOUR :

Pommes en cage

250 g de pâte feuilletée, 4 pommes pelées et évidées, 1 cuillère à soupe de confiture épaisse, râpures de citron, 1 jaune d'œuf et 1 c. à soupe de sucre, 1 c. à soupe de raisins sultan. Abaisser la pâte à 2-3 mm d'épaisseur et découper des carrés de 10 cm de côté. Poser une pomme sur chacun et fourrer les fruits avec les raisins sultan et la confiture. Poudrer avec un peu de râpures de citron. Replier la pâte sur les pommes et humecter les bords avec le jaune d'œuf. Dorer avec le reste de jaune, poudrer de sucre et poser sur une plaque à gâteau en laissant 10 minutes à four modéré.

UNE RECETTE :

Langue de bœuf gratinée

Pour 6 personnes :
Une langue de bœuf, 2 oignons, 2 carottes, du thym, du laurier, 2 branches de céleri, 50 g de cornichons, 2 échalotes, 2 cuillères à soupe de persil haché, 50 g de chapelure, du sel, du poivre, une petite boîte de concentré de tomates, 50 g de beurre, 30 g de farine.
Mettez la langue nettoyée et dégrugée dans une casserole contenant de l'eau froide. Faites bouillir 15 minutes. Egouttez la langue et faites-la cuire ensuite dans de l'eau avec des légumes, le thym, le laurier, du sel, du poivre pendant 3 heures. Après la cuisson, pelez la langue. Coupez-la en tranches, dressez-la sur un plat, garnissez avec les cornichons hachés finement et mélangés avec la chapelure, les échalotes hachées et le persil haché. Ajoutez quelques noisettes de beurre et faites gratiner. Pendant ce temps, préparez un roux avec 30 g de beurre, 30 g de farine. Mouillez avec un demi-litre de cuisson de langue. Incorporez le concentré de tomates et rectifiez l'assaisonnement. Laissez cuire 5 minutes. Entourez la langue de sauce et dressez le restant en saucière.

Préparation : 20 minutes. Cuisson : 3 h 15 environ.

Le fromage : sa matière grasse

Dans le fromage, comme dans le lait d'ailleurs, la graisse se trouve sous forme d'infimes particules. Il arrive que ce corps gras forme partiellement, à la suite d'un entreposage inadéquat. La matière grasse du fromage contient les vitamines A, D, E et K, qui sont solubles dans la graisse, ainsi que la provitamine A et le carotène, qui colore le fromage, comme le beurre du reste.

Il appartient à l'usage international d'indiquer la teneur en matières grasses du fromage en pour-cent de l'extrait sec (masse de fromage sans eau). Cette proportion de la matière grasse par rapport au résidu sec est constante et indépendante de la teneur en eau, qui se modifie suivant l'âge du fromage (perte d'eau due à l'évaporation). L'ordonnance suisse sur les denrées alimentaires fixe, pour les différentes catégories de fromages, des normes minimales. Ces indications doivent obligatoirement figurer sur tous les fromages, hormis ceux de catégories « gras », « à la crème » et « double-crème ». Donc, s'il n'est fait mention d'aucun pourcentage, le fromage appartient à l'une de ces catégories :
Fromage gras, minimum 45 % teneur en matière grasse dans l'extrait sec (abréviation : e.s.) ; fromage 3/4 gras, minimum 35 % e.s. ; fromage 1/2 gras, minimum 25 % e.s. ; fromage 1/4 gras, minimum 15 % e.s. ; fromage à la crème, minimum 55 % e.s. ; fromage double-crème, minimum 65 % e.s.

Conseil culinaire

C'est l'époque des potages, ne vous laissez pas influencer par les enfants qui les boudent très souvent. Pour rendre une soupe familiale plus agréable, enrichissez-la de fines herbes hachées, d'un jaune d'œuf, de crème fraîche ou de croûtons frits.

A méditer

Pensez avant de parler, pesez avant d'agir.

SHAKESPEARE

A LA TV AUJOURD'HUI

SUISSE ROMANDE

18.00 (C) Téléjournal
18.05 (C) Feu vert
18.30 (C) Courrier romand
19.00 (C) Le Fil du ciel
19.15 (C) Un jour, une heure
19.40 (C) Téléjournal
20.00 (C) Un jour, une heure
20.20 (C) Temps présent
21.40 (C) La voix au chapitre
22.10 Sept jours ailleurs
23.35 (C) Téléjournal

19.45 (C) Un certain Richard Dorian
20.00 (C) I.N.F. 2
20.35 (C) Taratata
21.35 (C) Molière pour rire et pour pleurer
22.00 (C) INORMS
23.00 (C) I.N.F. 2 dernière

FRANCE III

18.30 (C) Inter 3
18.35 (C) Roulotte (147)
18.50 (C) Ligne de démarcation
19.20 (C) Actualités régionales
19.40 (C) Loisirs
20.40 (C) Grand reportage 52
21.30 (C) Basketball
22.35 (C) Inter 3 dernière

SUISSE ALÉMANIQUE

15.00 Da capo
17.00 La maison des jouets
17.30 Hors du monde, dans lequel nous vivons
18.15 TV culturelle pour adultes (C) Anglais
18.45 Fin de Journée
19.00 Téléjournal
19.00 Gymnastique pour le ski
19.30 L'antenne
20.00 Téléjournal
20.20 Wer gewinnt ?
21.25 Perspectives
22.15 (C) Reportage de Berne
22.30 Téléjournal
22.40 Marsha et Udo

FRANCE I

12.30 Midi trente
13.00 24 heures sur la une
13.30 Cours de la Bourse
14.05 TV scolaire
16.20 TV scolaire
17.50 TV scolaire
18.20 Vivre au présent
18.40 Pour petits et grands
19.20 La parole est aux grands partis politiques
19.45 24 heures sur la une
20.20 Poker d'as
20.35 Au cinéma ce soir
L'Étrange Monsieur Victor
24 heures dernière

FRANCE II

14.30 (C) Aujourd'hui, Madame
15.15 L'Homme de fer
17.30 (N) R.T.S. Promotion
19.00 (C) Des chiffres et des lettres
19.20 (C) Actualités régionales

ALLEMAGNE I

16.15, téléjournal. 16.20, elle et lui. 17.05, pour les enfants. 17.55, téléjournal. 18 h, programmes régionaux. 20 h, téléjournal, météo. 20.15, magazine de la science. 21 h, Cannon. 21.45, débat télévisé. 22.30, téléjournal, météo. 22.50, portrait de M. Otto-A. Friedrich.

ALLEMAGNE II

16.30, l'éducation religieuse des petits. 17 h, téléjournal. 17.10, Docteur Doolittle. 17.45, plaque tournante. 18.25, encore un aéroport. 19 h, téléjournal. 19.30, trois fois neuf. 21 h, téléjournal. 21.15, controverses. 22 h, M. le curé Sommerauer vous répond.

RADIO

Sottens et télédiffusion

6 h, 7 h, 8 h, 9 h, 10 h, 11 h, 12 h, 12.30, 14 h, 15 h, 16 h, 17 h, 18 h, 19 h, 22.30, 23.55. Informations. 6 h, bonjour à tous, miroir-première. 6.35, 8.10, la route ce matin. 6.59, horloge parlante. 7 h, le journal du matin. 8.05, revue de la presse romande. 8.15, M.V. 9.05, à votre service. 10.05, coups de chapeau. 11.05, M.V. 12 h, le journal de midi, ski, le 45 tours est joué. 12.25, communiqués, météo. 12.29, signal horaire. 12.30, miroir-midi. 14.05, tout dire. 16.05, Le Petit Lord, concert chez soi. 17.05, en questions. 17.55, le fouquet. 18 h, le journal du soir, revue de la presse suisse alémanique, le micro dans la vie. 19 h, le miroir du monde. 19.30, magazine 73. 20 h, propos comme trois pommes. 20.30, discanalyse. 21.20, A-t-il fait sauter sa maison, une pièce de R. Sassi. 22.10, divertissement musical. 22.40, club de nuit. 23.55, miroir-dernière. 24 h, hymne national.

Second programme

8 h, informations et revue de la presse romande. 8.15, des histoires suisses. 9 h, portrait sans paroles. 10 h, panorama quotidien de la musique en Suisse romande. 10.15, radiocollage, quelle histoire. 10.45, propos suisses sur l'Unesco. 11 h, université radiophonique internationale, échos du passé musical de la Croatie. 11.30, l'art choral. 12 h, midi-musique. 14 h, Musik am Nachmittag. 17 h, musica di fine pomeriggio. 18 h, jazz-live. 18.30, rhythm'n'pop. 19 h, émission d'ensemble. 20 h, informations. 20.05, de vive voix. 20.30, les mythes éternels. 23 h, hymne national.

Beromunster et télédiffusion

6 h, 7 h, 8 h, 10 h, 11 h, 12.30, 15 h, 16 h, 18 h, 22.15, 23.25, informations. 6.05, mélodies légères. 7.10, auto-radio. 8.30, Piccadilly, nouvelles du monde anglo-saxon.

9.30, disques demandés. 11.05, musique légère de partout. 12 h, quintette Kurt Hacker, Combo, Raymond Droz. 12.40, rendez-vous de midi. 14 h, magazine féminin. 14.30, radiocollage. 15.05, de maison en maison. 16.05, lecture. 16.30, thé-concert. 17.30, l'heure des enfants. 18.15, notes et nouvelles de la Ville et de la campagne. 19 h, sport, communiqués. 19.15, actualités. 20 h, viens chanter avec nous. 21.30, plaisir de la nature. 22.25, jazz. 23.30, pop 73.

De tout pour faire un monde

Gina se recycle

Gina Lollobrigida se recycle. Encouragée par le succès de son album de photos, « Italia mia », elle a repris ses appareils photographiques les plus perfectionnés pour assurer des reportages très féminins destinés à un grand hebdomadaire romain. Ensuite, Gina consacrera un autre album aux hommes les plus sexy de notre temps. Désignés : Karim Aga Khan, Elvis Presley, Willy Brandt, Henri Kissinger et le champion motocycliste Agostini... (ACI)

Le blond vénitien

Pour donner à leur chevelure la teinte dorée dite blond vénitien, les patriennes se coiffaient d'un chapeau rond sans fond, à large bord, sur lequel elles étaient leurs cheveux pour les exposer pendant des heures au soleil. (LAROUSSE)

BIBLIOGRAPHIE

UN DUBENDORF MÉRIDIONAL

C'est un petit village bizarre et inaccoutumé sous nos latitudes, que celui qui vient d'être bâti aux abords de Dubendorf, village aux maisons blanches, aux cours romantiques et aux toits enchevêtrés dans un désordre plein de charme. Par temps ensoleillé, on pourrait vraiment se croire transféré au Midi. On s'épargnera le déplacement dans cette localité d'un genre absolument nouveau en se procurant le cahier d'octobre de DAS IDEALE HEIM (Editions Schönberger SA, Winterthur), dans lequel, sur de nombreuses pages, cette conception nouvelle est décrite avec d'abondants détails et de captivantes illustrations.

PLAN DE PARIS (Michelin)

Un bureau de poste ouvert le dimanche ? La place du Maréchal-Juin ? Un taxi ? Le téléphone d'Orly ou de l'Horloge des neiges ? L'autobus pour aller au Trocadéro ? Une librairie italienne ? Un théâtre pour enfants ?...

Ces mille questions de la vie quotidienne à Paris trouvent désormais leur réponse dans les trois nouveaux ouvrages que les services de tourisme Michelin viennent de consacrer à la capitale française : 1) plan de Paris : présenté à la façon d'une carte routière, ce plan général donne de Paris une image harmonieuse et intégrale ; 2) Paris - index et plan : ouvrage de 194 pages qui reprend à la même échelle le plan ci-dessus, sous la forme d'un atlas ; 3) Paris-transport : petit dépliant volant, fait pour être glissé dans le sac de Madame ou la poche de Monsieur, qui doit aider le Parisien et le touriste à résoudre les difficultés de circulation.

SCHWEIZER MONATSCHEFT (Novembre 1973)

Le numéro de novembre donne la parole au professeur d'économie politique Egon Tuchfeldt qui rend hommage à la pensée d'Eugen Böhrer et analyse le mythe actuel du progrès. Eberhard Reinhardt expose ensuite ses considérations sur la politique suisse en matière de taux d'intérêts. Signée par Harald von Riekhoff, L'Allemagne de l'Ouest et sa politique à l'Est vue à travers l'histoire est une étude de la politique du chancelier Brandt à l'égard des pays de l'Est telle qu'elle apparaît dans son contexte historique. Dans la partie littéraire, on lira un essai très dense de François Bondy qui situe Federico Garcia Lorca dans l'ensemble de la littérature espagnole et européenne d'aujourd'hui. Les chroniques et les comptes rendus traitent de thèmes politiques et culturels, tels le théâtre scolaire ou Siegfried Lenz et son roman « Le Modèle » (Das Vorbild), dont le compte rendu est dû à Anton Krättli. « Schweizer Monatshefte »

MOTS CROISÉS

Problème No 173

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10

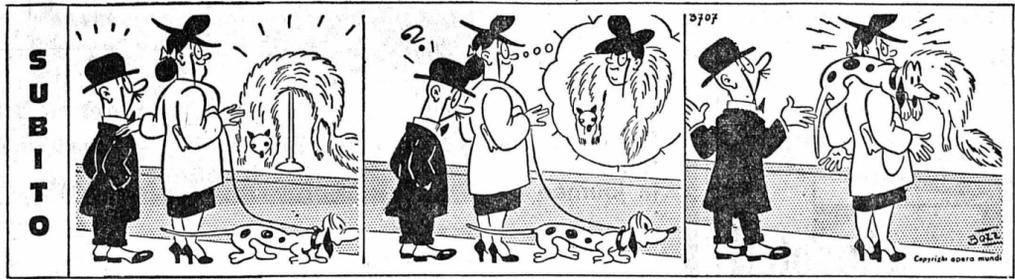
1. Glacis de gazon en amphithéâtre. 2. Drogue. 3. Adverbe. — Combine. — Mathématicien norvégien. 4. Abréviation du matin. — Difficulté. 5. Donnant. 6. Ses manifestations ignorent le calme. — Entendu. — Possessif. 7. Pierre à fusil. — Destinée. 8. Conjonction. — Habitation rurale. — On peut l'enfler en tricotant. 9. Femmes séduisantes. — Pronom. 10. Charpente.

VERTICALEMENT

1. Difficiles exercices de chant. 2. Tête. — Elle intéresse l'oculiste. 3. Participe. — Mathématicien norvégien. — Lettres de marque. 4. Fromage gras. — Rattatouille. 5. Fleuve de Suède. — Type de femme passionnée et jalouse. 6. Trop indigent. — Dans la javelle. 7. Temps mesuré. — Levées. — Pronom. 8. Subtil. — On en a fait des moutons. 9. Calé. 10. Menace en l'air. — Singe-araignée.

Solution du No 172

1	U	N	I	V	E	R	S	I	T	E
2	N	I	A	M	E	U	T	E	R	
3	I	C	A	M	A	H	I	E		
4	S	E	R	R	A	M	O	N		
5	S	E	T	I	P	I	S	T	E	
6	A	S	O	M	E	S	U	N		
7	N	U	M	A	N	S	A	R	T	
8	T	R	I	R	T	F	E	R		
9	E	N	T	R	E	M	I	S	E	
10	F	E	N	A	I	S	O	N	E	



ARCADES
25 78 78

TOUS LES SOIRS 20 h 30
JEUDI - LUNDI - MERCREDI 15 h
SAMEDI - DIMANCHE 14 h 45

«ILS» NOUS REVIENNENT POUR NOTRE PLUS GRAND PLAISIR!

LES CHARLOTS FONT L'ESPAGNE

La corrida du rire! Plus drôles... Plus farfelus que jamais!

UN SPECTACLE DIVERTISSANT... UNE CURE DE BONNE HUMEUR!



STUDIO
25 30 00

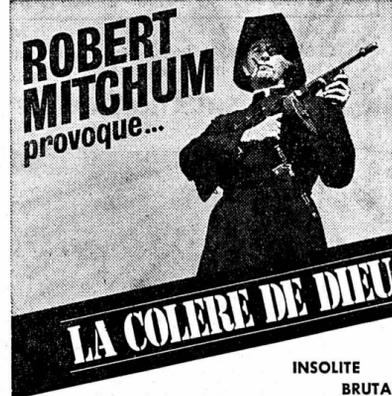
TOUS LES SOIRS 20 h 30
JEUDI - MERCREDI 15 h
SAMEDI - DIMANCHE 14 h 45
16 ANS

APRÈS SOLDAT BLEU, RALPH NELSON

CRÉE UN NOUVEAU FILM D'AVENTURES D'UNE CLASSE EXCEPTIONNELLE

« Un prêtre peu ordinaire, qui donne l'extrême onction à coups de mitraillette! »
(Tribune de Genève)

LA RENTRÉE DE RITA HAYWORTH



INSOLITE BRUTAL

APOLLO
25 21 12

Complètement transformé

CHAQUE JOUR
15 h + 20 h 30
Dès 12 ans

« Un film d'angoisse et de suspense exceptionnel... »
(René Clément)



En 1^{re} vision!

Une tension à peine supportable!

DENNIS WEAVER

UN CAUCHEMAR SUR ROUTE!

Pour la dernière fois à Neuchâtel - Le chef-d'œuvre de René CLÉMENT

JEUX INTERDITS

Georges POUJOLY - Brigitte FOSSEY

Jeudi - Vendredi 17 h 45
Samedi - Dimanche 16 ans

PALACE
TÉL. 25 56 66



COULEURS

Après « BIG BOSS » l'invincible champion

BRUCE LEE
dans de nouvelles aventures fantastiques!

LA FUREUR DE VAINCRE

Tous les soirs à 20 h 30 - Jeudi, samedi, dimanche, mercredi à 15 h - Dès 18 ans - Parlé français

REX
25 55 55

DÈS AUJOURD'HUI 20 h 45 ★ Dès 20 ans
EN COULEURS ★ V.O. TITRÉ FRANÇ.-ITAL.

Les Jeunes CHATTES de COPENHAGEN

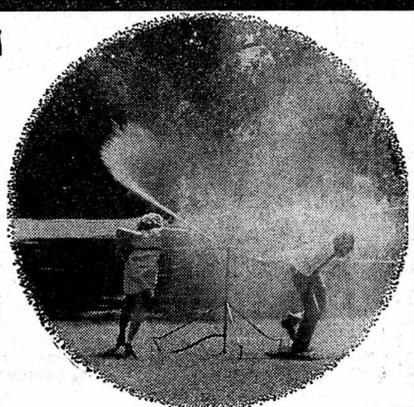
(« DIE JÜNGSTEN KÄTZCHEN SIND DIE SCHÄRFSTEN! »)

Audacieuses, sexy, pleines de charme et d'humour, elles sont fascinantes

BIO L'INVITATION

27, fbg du Lac Téléphone 25 88 88
Jeudi, vendredi et mardi 18 h 40 - 20 h 45
Samedi et dimanche 14 h 20 h 45
Lundi et mercredi 15 h - 18 h 40 - 20 h 45
2 FOIS PRIMÉ À CANNES 73
Dès 16 ans

1^{re} vision | Parlé en français | En couleurs
LA SUISSE: « Rarement un metteur en scène nous a donné l'impression de maîtriser aussi parfaitement son sujet. »
FREDDY BUACHE: « REMARQUABLE! »
C'est le charme discret de la petite bourgeoisie suisse romande.
3^{me} SEMAINE



Vendredi et samedi: NOCTURNES à 23 h 15
Version allemande ss.-fr. it. fr.-it. 20 ans
LES RAPPORTS INTIMES DES VIERGES ELLES SONT JEUNES ET RAREMENT INNOCENTES
CELA VAUT UN COUP D'ŒIL À TRAVERS LE TROU DE LA SERRURE DERNIERS JOURS 1^{re} VISION

Une nouvelle jeunesse pour l'organisme pour rester en pleine forme
GELÉE ROYALE POLLEN
DIRECTEMENT DU PRODUCTEUR
CEDISA
Centre de diffusion de spécialités apicoles
Documentation gratuite et prix producteur sur demande
CEDISA, 20, avenue de la Gare
Tél. 021/354822, 1022 Chavannes-Renens

Du 26 décembre au 5 janvier
camps de ski
Gryon - Villars - Les Mosses
pour garçons et filles de 10 à 15 ans.
Groupes pour débutants et avancés.
Devoirs de vacances surveillés.
Inscriptions: Les Glaciers, Internat protestant, 1882 Gryon.
Tél. (025) 5 92 04.

novotel
vous propose:
Le buffet campagnard
A DISCRETION
Tous les vendredis soir, samedis soir et le dimanche
Par personne: Fr. 19.50
Service compris
NOVOTEL NEUCHÂTEL-EST
Route de Berne - 2075 THIELLE
Tél. 33 57 57
Restauration chaude tous les jours jusqu'à minuit.
60 chambres * Restaurant-Grill
Salle de conférences * Piscine
Parking

novotel

Fourrures - Fourrures - Fourrures
Bornand & Cie Tél. (038) 57 13 67
Commerce de fourrures - Elevage de visons



VISONNS de l'OREE
Geneveys-sur-Coffrane
vous propose, en visons divers d'élevage et sauvages, ses
MANTEAUX — BOLÉROS — ÉTOLES
COLLIERS
ainsi que ses pelleteries en
ASTRAKAN — SWAKARA — BREITSCHWANZ
RAGONDIN — OCELOT
et toute la gamme des manteaux en
MORCEAUX ET PATTES DE VISON
Fermé le lundi

ALLIANCES D'AMARTE
Grand rue 3
NEUCHÂTEL

A donner contre bons soins
chatsons chiots
Tél. 31 37 75.
Amis des bêtes.



CHERRICA
véritable vin doux de cerises



Au volant, la vue c'est la vie
La vue c'est...

CLAIRVUE

NEUCHÂTEL

Portes-Rouges 149 + Bassin 8

Fermé le lundi toute la journée



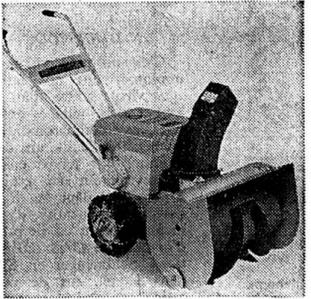
Bassin 8
Portes-Rouges 149

Tél. (038) 24 07 22
Tél. (038) 25 79 09

Maître opticien

CABARET-DANCING LA RONDE
NEUCHÂTEL
NOUVEAU PROGRAMME
avec la grande attraction **BILLY MACMON**
et 5 beautés dans le strip-tease

Déblayer la neige

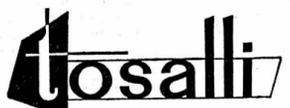


Jacobsen Snow Jet
Moteur Jacobsen 2 temps 3 1/2 CV
Largeur de déblaiement 50 cm
Fr. 1790.-

Les fraises à neige éprouvées portent ce signe



Démonstration sans engagement
FRAISES A NEIGE ET TONDEUSES A GAZON



COLOMBIER. Tél. (038) 41 23 12
Dès janvier, n'oubliez pas de nous apporter vos tondeuses à gazon pour les révisions.

Un décor - un cadeau - un souvenir de votre meilleur cliché, faites tirer une

PHOTO GÉANTE

en noir jusqu'à 5 m en une pièce, en couleur jusqu'à 2 m 50 en une pièce

STUDIO PERRET

Rue Fritz-Courvoisier 11
La Chaux-de-Fonds
Tél. (039) 23 47 84 - 22 43 13

Notre chaîne du mois:
PIONEER SX 300
à Fr. 1400.-
NOTRE PRIX **Fr. 980.-**
STUDIO 34
Chavannes 16

CORCELLES halle de gymnastique

Samedi 8 décembre, dès 20 heures
le F.-C. Corcelles - Cormondrèche organise son match au

LOTO

avec ses quines traditionnels

Cantine

ÉCRITEAUX en vente au bureau du journal

AUTOUR DU MONDE EN QUELQUES LIGNES

Pétrole : restrictions outre-Manche

LONDRES (AFP). — M. Walker, ministre britannique du commerce et de l'industrie, a annoncé aux Communautés une série de mesures destinées à réduire la consommation d'énergie. Ces mesures qui entreront en vigueur dans quelques jours sont les suivantes : « Limitation obligatoire à quatre-vingt kilomètres heure de la vitesse des voitures sur les routes et les autoroutes de Grande-Bretagne ; de nouvelles réductions de consommation d'électricité seront prochainement annoncées en ce qui concerne l'éclairage des rues, des boutiques et de tous les centres commerciaux ; le chauffage électrique sera réglementé dans tous les établissements commerciaux et tous les bureaux. M. Wal-

ker a précisé que le niveau des températures autorisées sera bientôt rendu public ; les mesures d'économie de carburant, en ce qui concerne l'aviation — et notamment l'aviation privée — seront annoncées avant la fin de la semaine. » M. Walker a affirmé que le rationnement de l'essence ne s'imposait pas pour le moment. La Belgique subira durant le mois de décembre une diminution de 17,5 % de son approvisionnement en essence par suite des restrictions intervenues sur les livraisons des pays arabes, a annoncé la Fédération du pétrole belge qui groupe 30 grandes compagnies pétrolières.

M. Messmer : la France se trouve en présence d'une situation difficile

PARIS (AFP). — M. Pierre Messmer, premier ministre français a reconnu que la France se trouve « en présence d'une situation difficile » lorsqu'il s'est adressé aux Français, à la radio et à la télévision pour la seconde fois en une semaine, pour commenter les mesures prises par le gouvernement en vue de faire face à l'inflation et à la crise énergétique.

Il a précisé que ces mesures étaient concentrées sur le premier semestre de 1974 parce qu'il faut, a-t-il dit, « que notre économie soit solide et saine si le malheur voulait que nous soyons atteints, au cours de l'année 1974, par le ralentissement de l'économie mondiale ou de l'économie européenne ». Le premier ministre a souligné que les décisions prises par le gouvernement étaient conformes aux directives arrêtées à Bruxelles entre les pays du Marché commun. Il a cité l'industrie automobile et l'industrie chimique comme pouvant être parmi les plus menacées, la première par suite de « règles nouvelles » qui pourraient être prises par certains pays européens pour limiter l'emploi de l'automobile et de la hausse des prix du pétrole. Le premier ministre s'est principalement attaché à convaincre les Français de la nécessité d'accepter volontairement certaines restrictions et il a jugé sévèrement les syndicats et les partis de gauche qui ont décidé une grève générale pour le 6 décembre.

La lutte contre la pollution du Rhin

BONN (AP). — Les ministres intéressés d'Allemagne, de France, de Suisse et du Benelux ont tenu à Bonn une conférence de deux jours sur la pollution du Rhin.

M. Genscher, ministre ouest-allemand de l'intérieur, a annoncé que les ministres ont dressé une « liste noire » de produits dangereux comme le cadmium, le mercure, l'étain, les résidus phosphorés, etc., qui ne pourront plus être déversés dans le fleuve.

Il s'est également dressé une « liste grise » de produits dont le déversement devra être limité et une « liste beige » de substances qui seront sujettes à contrôle.

ECONOMIE ET FINANCES

Table with 10 columns: Groupes et sous-groupes, 23 novembre, 22 novembre, Fin 1972, max., min., min., max. Rows include Industrie, Métaux, Chimie, Consommation, Electricité, Divers, Finance et assurances, Banques, Sociétés financières, Cies d'assurances, and Indice général.

Table with 10 columns: Cours d'actions au porteur et de bons de participation suisses exprimés en % de ceux des actions nominatives correspondantes. Rows include Moyenne, Alusuisse Porteur, Sulzer PS/BP, Ciba-Geigy Porteur, Sandoz Porteur, Interfood « B » Port., Nestlé Porteur, Swissair Porteur, and Schweizer Rück Port.

BIBLIOGRAPHIE

Piet Legay L'ENFER PAR MOINS QUINZE (Fleuve Noir) Percer le mystère des « forceurs de blocs » allemands, telle est la mission d'Olav Haraldsson. Un seul contact : Kristina Sorensen. Mais qui est cette jeune Norvégienne ? Une patriote ou une agente à la solde des nazis ? Ernie Clerck LES SEPT CASCADEURS « Sept cascadeurs », comme les samouraïs. Un drame conduisant à un univers fait d'aventures permettant de mieux comprendre le métier le plus dangereux du monde : celui de cascadeur. J.-P. Ferrière CINÉMANIAQUE (Fleuve Noir) Un film qui semble maudit. Le générique est un véritable faire-part. Même les figurants et les techniciens sont menacés. Un film pourtant vieux de dix ans. Un maniaque ? Un « cinémaniaque » ?

LE JOURNAL DE LA MAISON décors de fêtes et cocktails Décembre, janvier, le temps des fêtes, des cadeaux, des soirées entre amis où l'on apprécie plus que jamais le charme d'une maison chaleureuse et accueillante. Pour vous aider à créer cette ambiance le Journal de la Maison a rassemblé dans son double numéro de décembre 1973/janvier 1974, huit pages d'idées gaies, originales et faciles à réaliser. MON JARDIN ET MA MAISON décembre 1973 Les plantes d'intérieur contribuent à la beauté du décor de la maison. Elles sont variées, mais toutes ne s'adaptent pas de la même manière aux conditions artificielles de nos appartements. Le numéro de décembre de Mon Jardin et ma maison, vous donne toutes les caractéristiques et les conseils d'entretien, ainsi que des idées, en couleurs, de décors à base de plantes d'intérieur.

A Neuchâtel et dans la région

Crédit refusé à Colombier : lancement d'une initiative

De notre correspondant :

Au cours de sa séance de jeudi 29 novembre, le Conseil général de Colombier a refusé, par 18 non contre 17 oui, la demande de crédit complémentaire d'un montant de 1.470.000 fr. (subvention à déduire) destiné à l'achèvement de construction du complexe sportif du Centre scolaire secondaire de Colombier et environs (CESCOLE). Cette demande de crédit complémentaire, qui devait permettre la mise en chantier et la construction d'une seconde salle de gymnastique et d'un bassin de natation, est ainsi rejetée. C'est pourquoi un groupe de citoyens conscients de la nécessité de mettre à la disposition de la jeunesse, ainsi qu'aux groupements sportifs, voire de la population de la région de la Basse-Areuse, les moyens de pratiquer culture physique et sports, ont formé un comité désireux de faire appel au droit d'initiative populaire en matière communale. Le but poursuivi par les intéressés est de permettre aux électeurs communaux de se prononcer sur cette importante

question visant à équiper Cescole des installations nécessaires à l'enseignement légal de la culture physique à l'école, besoin indispensable aussi bien sur le plan intellectuel que physique. Le comité provisoire est formé de Madame Marie-France Ingold, conseillère générale, M. Charles Augsburger, conseiller communal, MM. Jean-Claude Darbro Jean-Pierre Kreis, Jacques Romanens, Joseph Scheidegger, conseillers généraux et M. Georges Steffen, conseiller général et président du Conseil inter-communal de Cescole.

Accident de travail

Alors qu'il était occupé hier vers 14 h au Villaret à Colombier à fixer une pompe à eau sur la prise de force d'un tracteur, M. Jean Dellenbach a soudain été entraîné, lors de la mise en marche, par la prise de force et a été grièvement blessé à la jambe gauche. Il a été hospitalisé à la Providence.

Informations suisses

Huiles de chauffage : Le butin d'un gros vol en Allemagne découvert à Zurich

LAUSANNE (ATS). — A la suite du contingentement des combustibles liquides décrété par le Conseil fédéral, les consommateurs ne peuvent plus depuis le 26 novembre, recevoir des quantités illimitées d'huile extra-légère. L'Union suisse des négociants en combustibles, dans un communiqué publié hier, indique que les négociants ne peuvent livrer à leur clientèle régulière que 75 % au maximum des livraisons de l'hiver dernier. Les quantités livrées entre le 26 novembre 1972 et le 31 mars 1973 servent de référence, soit 100 % de base. Il ne peut toutefois être effectué de remplissage complémentaire lorsqu'il reste dans la citerne plus du tiers de sa capacité totale. Les chauffeurs de camions-citernes ont l'ordre de contrôler avant la livraison, au moyen de l'indicateur de niveau ou de la réglette, s'il reste moins du tiers de marchandise dans la citerne.

ZURICH (ATS). — Quelque 723.000 DM déposés dans deux coffres-forts d'une banque zuricoise ont été saisis par la police cantonale de Zurich. Cet argent fait, selon toute vraisemblance, partie du butin d'un vol commis dans un office postal de Wolfsburg (RFA). Les auteurs de ce vol, deux étudiants en droit âgés de 24 et 28 ans, qui ont été arrêtés le 29 novembre à Goettingen et Wolfsburg, sont accusés d'avoir, le 20 juillet dernier, perpétré un vol de 800.000 DM au détriment des postes fédérales allemandes. La police zuricoise, lors d'une perquisition au domicile des deux étudiants, a découvert 6420 DM en billets dont les numéros se suivaient quatre clés ouvrant deux coffres-forts d'une banque zuricoise ainsi qu'un billet d'avion Hanovre-Zurich.

Drame dans une école

(c) Un atroce accident qui a coûté la vie à Urs Winiger, âgé de 9 ans et demi, a eu pour théâtre l'école primaire de Gunzwil. L'écolier, qui était assis sur une balustrade du second étage, perdit l'équilibre. Il tomba, tête en avant, d'une hauteur de 7 mètres sur une dalle de béton. Le malheureux écolier a été tué sur le coup.

Au tribunal de police de Boudry

« Enervé », il préférerait s'expliquer avec ses mains

De notre correspondant :

Le tribunal de police de Boudry a siégé hier sous la présidence de M. Philippe Aubert, assisté de Mme Jacqueline Freiburghaus qui assumait les fonctions de greffier. Une collision s'était produite le 12 avril à Colles entre un tram piloté par M.C. et une voiture conduite par Mme M.-L. S. Cette dernière a déjà payé une amende infligée par le procureur. M.C. à son tour doit répondre d'une responsabilité éventuelle dans cet accident. Il ressort des débats que Mme S. n'a pas pris toutes les précautions nécessaires en s'engageant sur la voie du tram. M.C. sera donc acquitté et les frais sont mis à la charge de l'Etat. Lors de la dernière audience avait comparu H.F. prévenu de ne pas avoir remis à son employeur le montant de factures encaissées. Le tribunal le condamne à une peine de 40 jours de prison avec sursis pendant trois ans et au paiement des frais de justice se montant à 300 francs. Le tribunal ordonne en outre la révocation d'un sursis octroyé lors de la dernière condamnation.

P.S. de Neuchâtel avait un peu trop bien arrosé la Fête des vendanges et dans son euphorie, voyant de dos une jeune fille de 12 ans, eut subitement la saugrenue idée de vouloir l'embrasser en usant sinon de violence, du moins de force. Les cris de la victime le mirent en fuite et ce délit lui vaut aujourd'hui une condamnation de huit jours de prison avec sursis pendant trois ans et 50 fr. de frais. Encore une histoire de coups de poings, cette fois, donnés par D.B. de Peseux à M.C. de Neuchâtel et qui vaut au pugiliste une amende de 200 francs et 40 fr. de frais. P.B. fait opposition à une amende d'ordre pour avoir ignoré un feu rouge et demande une expertise du système de signalisation lumineuse. Cependant, devant les frais qu'entraînerait pareille expertise et n'étant pas certain de gagner, il préfère finalement payer l'amende, soit 50 francs.

IVRESSE AU VOLANT C.Q. de Bôle pensa trouver une solution à différents problèmes personnels en consommant un nombre exagéré de bières. Pris dans un contrôle de police, certes sans avoir mis la vie d'autrui en danger et sans enfreindre le code de la route, il accusa néanmoins une alcoolémie de plus de 1,2‰. Une peine de cinq jours de prison, 220 fr. de frais et la publication du jugement dans la FAN viendront punir M. Charles Quinche, récidiviste.

DES GIFLES A GOGO

E.F. de Peseux est un personnage qui, lorsqu'il est « enervé » estime préférable de s'expliquer par des paires de gifles, s'en prenant naturellement toujours aux moins forts que lui. J.F. est sa dernière victime, mais qui consent à retirer sa plainte à condition que E.F. verse une somme de 200 fr. à l'hospice de la Côte. E.F. doit en plus répondre du délit de scandale et ivresse publics. Le verdict sera rendu mercredi prochain.

VAUD

Deux ouvriers blessés à Renens

(c) Deux ouvriers, MM. Serge Feller, domicilié en Valais, et Daniel Maniella, de Renens, qui, hier vers 9 h, installaient les décorations de fin d'année dans une rue de Renens et étaient juchés, pour ce faire, sur une benne hydraulique tractée par un camion, ont fait une chute. Pour une cause inconnue, la benne s'abattit soudain sur le sol d'une hauteur de 6 mètres. Sous la violence du choc, les deux ouvriers furent blessés et transportés à l'hôpital cantonal de Lausanne.

Augmentation des taxes d'incinération des ordures à la Neuveville

(c) Siégeant hier soir sous la présidence de M. Rémi Bonjour, le Conseil de ville de la Neuveville a accepté à l'unanimité le principe du déplacement du terrain de football à Saint-Joux en chargeant le Conseil municipal de poursuivre ces travaux et d'établir des devis sur la base d'un montant maximum de 280.000 fr. correspondant à l'indemnité forfaitaire allouée par le canton de Berne. Par 21 voix contre 10 (et combattue par le parti socialiste), la décision d'augmenter de 100 % les taxes d'incinération des ordures ménagères a été acceptée par le Conseil de ville pour répondre à la proposition du Conseil municipal. La taxe mensuelle par contribuable passe ainsi de 2 à 4 francs.

Bulletin boursier

Table with multiple columns for stock market data. Columns include city (NEUCHATEL, ZURICH, LAUSANNE, GENÈVE, BALE, ZURICH (act. suisses), FRANCFORT, MILAN, AMSTERDAM, TOKYO, PARIS, LONDRES, NEW-YORK) and dates (4 déc., 5 déc.). Rows list various companies and their stock prices.

Giscard d'Estaing n'exclut pas « l'épreuve » d'une récession en France pendant six mois

Le gouvernement français a fait connaître son catalogue de mesures « anti-inflation » mercredi soir à la veille d'une journée de grève générale nationale contre la hausse des prix décidée par les partis de gauche et les centrales syndicales ouvrières. Une grève générale de vingt-quatre heures que, pour leur part, les cheminots, ont déclenchée un jour plus tôt et qu'ils poursuivront vendredi jusqu'à 14 heures, privant la France de trains pendant cinquante huit heures. Une grève générale que le

Notre téléphone de Paris

secrétaire général de l'UDR, Alexandre Sanguinetti a qualifiée d'« inutile » et « infantile », Giscard d'Estaing d'« absurde » le Canard enchaîné de « sage mesure pour réduire la consommation d'énergie ». Mais, une grève générale qui est aussi pour la gauche un défi au pouvoir et un test de sa propre puissance. Comme prévu les mesures françaises anti-inflation s'inscrivent dans le cadre

assez souple des décisions des Neuf à Bruxelles. Ce sont donc des mesures « européennes » mais adaptées à la conjoncture française.

Il s'agit d'un plan en deux temps, a précisé M. Giscard d'Estaing : 1. assurer la stabilité pendant les six premiers mois de l'année 1974 ; 2. une fois sortis de la phase d'inflation, assurer la relance de l'activité économique et donner une impulsion à l'emploi dans la deuxième moitié de 1974.

Pratiquement et concrètement, les dates de recouvrement de l'impôt des particuliers sur le revenu (qui se paye par tiers) et celui de l'impôt sur les sociétés seront avancées (le premier tiers de l'impôt sur le revenu sera en outre majoré de 20 % pour tous les contribuables payant annuellement plus de 20.000 fr. d'impôts. Certaines dépenses publiques d'investissement seront reportées au deuxième semestre de 1974. Le volume du crédit bancaire sera restreint, tandis que la rémunération de l'épargne sera sensiblement améliorée.

La politique de « surveillance » des prix et des marges bénéficiaires sera maintenue. Les tarifs des services publics seront « gelés » pendant six mois, sauf ceux liés à l'énergie (à part l'eau potable) et en a-t-il qui ne dépendent pas directement ou indirectement de l'énergie. Les loyers, enfin, ne pourront être augmentés avant le 30 juin prochain.

Ce sont là essentiellement, les mesures de « stabilisation » qui devraient permettre la réalisation de la seconde partie du plan relance de l'économie et de maintien du plein emploi, sur laquelle M. Giscard d'Estaing n'a rien dit.

Déjà les premières réactions de l'opposition condamnent son plan d'austérité de six mois « qui ne peut qu'être un plan de récession ». L'opposition doute qu'il puisse ne durer que six mois et conteste qu'une récession même organisée soit un bon tremplin pour relancer la production et assurer le plein emploi dans les six mois suivants.

En ce qui concerne les revenus, le ministre s'en tient à un double « appel » : il « conseille » aux sociétés de « limiter l'accroissement des dividendes servis aux actionnaires » et aux patrons et salariés d'être « raisonnables » dans les négociations salariales « de façon à conserver le pouvoir d'achat », ce qui a été compris comme un appel au blocage volontaire des salaires.

M. Giscard d'Estaing a été assez vague dans la définition en quatre points de la « philosophie » de son action.

1. Modérer la demande au cours du premier semestre et surtout du premier trimestre pour limiter une utilisation trop importante de l'appareil de production.

2. Améliorer pendant le premier semestre l'approvisionnement du marché français conformément aux décisions prises en commun à Bruxelles.

3. Accélérer l'adaptation de l'économie à la situation énergétique nouvelle.

4. Obtenir une modération réelle dans l'évolution des prix et des revenus.

UNE ÉPREUVE

Le ministre n'a pas caché, dans sa conférence de presse, que les Français allaient sans doute « traverser une épreuve » mais les assura que « son action flexible et tenace atteindra son objectif, qui est de protéger l'économie française contre le péril de notre temps. »

Ce que M. Giscard d'Estaing a annoncé comme mesures anti-inflation est un calendrier plutôt qu'un plan, estimé-t-on dans les milieux politiques parisiens. Et un calendrier limité aux six premiers mois de 1974. S'il a dit comment il allait « freiner » pendant six mois, il n'a rien révélé sur la façon dont il allait pouvoir « accélérer » pendant les six suivants. Ce sera du « pilotage à vue ». C'est d'ailleurs le ministre lui-même qui a employé cette formule pour qualifier sa gestion de l'économie française en 1974.

Jean DANES



Record pour un Picasso

LONDRES (AP). — Par téléphone, de New-York, un Américain, dont l'identité n'a pas été révélée, a acheté mercredi, à la galerie Sotheby, un Picasso de 1909, « Femme assise », pour 340.000 livres, somme jamais atteinte jusqu'à présent pour un Picasso. (Téléphoto AP)

La 3^{me} guerre du Viet-nam

SAIGON (AP). — Après la chute du chef-lieu du district de Kien-duc, près de la frontière cambodgienne, à 145 kilomètres au nord-est de Saïgon, les forces sud-vietnamiennes ont lancé mercredi une contre-offensive pour tenter de regagner le terrain perdu.

Plusieurs centaines de milliers d'hommes ont été envoyés en renfort pour participer à cette contre-attaque et à la défense de Gia-nghia, chef-lieu de la province de Quang-duc, menacé par des éléments nord-vietnamiens. Gia-nghia se trouve à une vingtaine de kilomètres de Kien-duc, la ville que les

fantassins communistes ont occupée avec l'aide de 20 chars.

Selon le lieutenant-colonel le Trung-hien, porte-parole de autorités militaires sud-vietnamiennes, la situation n'a jamais été aussi grave depuis la signature de l'accord de Paris, il y a 10 mois. Les combats se déroulent sur un front d'une cinquantaine de kilomètres. Ils ont pour objectifs le contrôle d'une portion de la route numéro 14 qui permettrait aux communistes de disposer d'une voie de communication entre le Viet-nam du Nord et Loc-ninh, siège du G.R.P. sans avoir à passer par le Laos et le Cambodge.

Le Waterloo des socialistes danois

COPENHAGUE (AP). — Les mécontents ont eu raison, mardi, du gouvernement social-démocrate de M. Jørgensen, en donnant une proportion importante de voix à une nouvelle formation, le parti du Progrès, qui n'existait pas lors des élections de 1971, et qui se dit hostile aux impôts, à la bureaucratie et à l'inflation.

M. Jørgensen, qui avait convoqué des élections anticipées après que son parti eut perdu une majorité de travail suffisante au Folketing (parlement), n'a pas attendu la fin du dépouillement pour reconnaître sa défaite. Un avocat de 48 ans, expert en évasion fiscale, M. Mogens Gilstrup, est le principal bénéficiaire du scrutin et son parti du Progrès obtient la seconde place au parlement. Dans la nuit, M. Jørgensen a annoncé son intention d'aller présenter sa démis-

sion à la reine Marguerite II et d'engager ainsi la procédure difficile consistant à chercher quels partis pourraient s'entendre pour constituer un nouveau gouvernement.

Les sociaux-démocrates, qui furent autrefois le grand parti socialisant du Danemark, n'ont obtenu que 46 sièges sur 179. Ils en avaient 70 dans la précédente législature. D'autres partis traditionnels plus petits ont également essuyé de graves revers.

Le parti du Progrès, qui ne s'est formé que l'an dernier sous la bannière antibureaucratique, a eu 28 sièges.

CONTRE TOUT

Cinq autres partis non représentés dans la Chambre sortante ont pu percer, grâce à la vague de protestation des électeurs contre presque tout ce que le

gouvernement avait permis ou autorisé : des impôts records à la pornographie.

L'homme qui, en quittant les sociaux-démocrates, avait provoqué les élections anticipées, M. Jacobsen, avait fondé l'une de ces formations, il y a juste trois semaines. Son parti, celui des démocrates du centre, a obtenu 14 sièges sur la promesse d'éliminer « la domination de la gauche ».

La Norvège prise au piège du pétrole

OSLO (AP). — Après les Hollandais, les Belges, les Luxembourgeois, les Danois, les Suisses, les Allemands de l'Ouest et les Italiens, les Norvégiens ne pourront plus rouler le dimanche, afin d'économiser le carburant.

M. Evensen, ministre du commerce, a également annoncé que le gouvernement norvégien envisage d'instaurer un rationnement de l'essence à compter du 7 janvier, jour où le rationnement entrerait également en vigueur en Suède. Il sera interdit aux Danois de rouler de 12 h, samedi, à 2 h, lundi, au cours des deux prochains week-ends. L'interdiction sera levée pour la période de Noël, du 22 au 26 décembre.

Les taxis et moyens de transports publics circuleront comme d'habitude. Mais les stations-services resteront fermées pendant le week-end.

Le ministre du commerce a déjà annoncé que les livraisons de fuel de chauffage ne seraient que de 75 % de la consommation de l'hiver dernier. Les livraisons aux hôpitaux seront également réduites de 10 %.

Selon le ministère, les réserves de carburant de la Norvège ne suffisent que pour 50 jours de consommation normale.

Les fournitures de fuel à l'industrie ont aussi été réduites de 25 %. Mais elles doivent être compensées, dans une large mesure, par la fourniture d'électricité meilleur marché.

Les compagnies pétrolières, qui devront réduire immédiatement de 10 % leurs livraisons, devront aussi tenir le gouvernement informé en permanence de l'état de leurs stocks et de leurs situations.

Selon M. Evensen, les fournitures de mazout, pour les bateaux marchands, seront prioritaires, afin de maintenir le courant d'importations et d'exportations.

Le ministre a demandé à tous les automobilistes de se servir le moins possible de leur voiture, les jours de semaine.

OUTRE-MANCHE

La crise du pétrole affecte déjà les livraisons en Grande-Bretagne de céréales, de viande, de produits laitiers, de fruits, de charbon et de minerai de fer, a annoncé la Chambre internationale de navigation qui prévoit une récession rapide du commerce international si les navires ne peuvent normalement faire le plein.

Dans ce contexte, on a appris que la production pétrolière de l'Arabie sa-

oudite destinée à l'Europe et au Japon subira une nouvelle réduction de 5 % en janvier, a déclaré le ministre saoudien du pétrole, M. Yamani.

UN FAIT PAR JOUR

Des pétroliers...

Aucun argument ne résiste à cette évidence : directement, ou par compagnies interposées, et soumise, les trusts américains contrôlent 80 % du marché mondial du pétrole. Ils en limitent la production, en contrôlent les importations et, noblesse oblige, bénéficient aux Etats-Unis de privilèges primiers sur lesquels nous aurons à revenir.

Mais, avant d'évoquer la silhouette d'autres aventuriers du pétrole, il me faut encore dire ceci : aucun président des Etats-Unis, si autoritaire ou si glorieux qu'il ait été, n'a pu empêcher les pétroliers de soumettre l'extraction, l'achat, la vente et la répartition du pétrole à la loi du trust. C'est parce que les pétroliers américains en ont décidé ainsi, et une fois pour toutes, que les puits américains ne peuvent et ne doivent pas produire plus de 2 tonnes de brut par jour. Car, une fois pour toutes, et jusqu'à maintenant, les pétroliers ont décidé quelle quantité de brut devait être produite outre-Atlantique chaque année. A seule fin de ne pas nuire à ce qu'avait pueud, ils appellent leurs « marchés extérieurs ».

Pourquoi seulement 2 tonnes par jour, et par nuit aux Etats-Unis ? Tout simplement, parce que les pétroliers veulent que chacun de leurs puits du Venezuela produise 150 tonnes par jour, ceux d'Afrique 300 tonnes, et ceux du Proche-Orient 800 tonnes. Car ce pétrole étranger s'il est vendu le même prix, est, ou était acheté beaucoup moins cher. Et Nixon n'y pourra rien changer. Pas plus que les entretiens diplomatiques de Kissinger. Il y a à cela bien des raisons, et d'abord celle-ci. En 1910, la fortune personnelle de Rockefeller s'élevait déjà à un milliard de dollars. En 1932, interrogé sur son pactole, Rockefeller eut cette phrase qui doit faire réfléchir : « Je suis un conquérant. Ma cavalerie, c'est le dollar ».

Mais, voici une autre photo. Il s'appellait Wilhelm Deterding. Il était Hollandais et chômeur. L'embarquement pour ce qu'à l'époque, on appelait les Indes néerlandaises. Il y trouva un travail d'employé de bureau. Pourquoi aller si loin, pour un aussi petit profit ? En 1900, la chance était au coin de la rue dans une bourgade de Sumatra. C'est là-bas qu'il rencontra un homme dont le nom ne dit plus rien à personne : Auguste Kessler. Je ne suis pas certain que ce nom figure dans la partie historique des dictionnaires, et les dictionnaires ont tort. Car, ce Kessler faisait vivre une toute petite compagnie pétrolière. On ne sait trop pourquoi il l'avait baptisée... la Royal Dutch. C'est à Deterding que Kessler confia sa succession, et le nouveau allait en faire un curieux usage. Six ans plus tard (1907) il était le maître de la Chine, et avait doté tout l'Extrême-Orient de lampes à pétrole Royal Dutch. Cela faisait pas mal de lampes et... de pétrole.

Cela non plus, n'est pas une anecdote. Ce n'était d'autant moins que, dans sa propriété de Floride, notre Rockefeller s'en émut. Le patron de la Standard n'eut qu'un mot : combien ? Mais, à l'époque Deterding refusa de vendre. Ce n'était que le prologue. Voici le premier acte. En 1910, un banquier juif Samuel Marcus, Hollandais, lui aussi, faisait du côté de Bornéo ce que, pudiquement, on appelle aujourd'hui de l'import-export. Et l'article qu'il vendait le mieux était un coquillage japonais qu'il nomma coquille Saint-Jacques. Et, comme lui aussi, vendait du pétrole, il décida que le coquillage deviendrait l'emblème de sa compagnie. La Shell était née. (Shell nom anglais de coquillage).

Alors que les Arabes se préparent à serrer encore le robinet du pétrole, il est bon de rappeler que le premier embargo pétrolier fut décidé par Rockefeller. En 1912. Car Samuel et Deterding, avaient eu la curieuse idée de vouloir « envahir » les Etats-Unis. Ce fut le jour le plus court. (à suivre) L. GRANGER



De gauche à droite les vainqueurs : MM. Jespersen et Jacobsen. (Téléphoto AP)

L'AFFAIRE DU « CANARD ENCHAÎNÉ »

PARIS, (AFP). — Pendant plusieurs heures, mercredi matin, le juge Bernard a recueilli la déposition de M. Escaro, dessinateur et administrateur du « Canard enchaîné », qui dans la nuit de lundi à mardi a découvert plusieurs hommes s'employant à installer selon lui, un système d'écoutes dans les nouveaux locaux du journal.

Le magistrat a ensuite entendu M. Roger Fressoz, président directeur général de la société du « Canard enchaîné » qui lui a confirmé sa plainte pour violation de domicile et tentative d'écouter et d'enregistrer des paroles prononcées dans un lieu privé. M. Fressoz a communiqué également au juge les noms des témoins : la concierge de l'immeuble et les ouvriers travaillant normalement sur les lieux.

D'autre part, un sénateur socialiste, M. Nayrou, a évoqué en des termes

sevères cette affaire, au cours de la discussion au Sénat du budget du ministère de l'intérieur. « Je puis témoigner que le retentissement de cette affaire dans l'opinion publique est considérable : les démentis du gouvernement n'ont convaincu personne », a-t-il déclaré.

M. Verdadier, secrétaire d'Etat au ministère de l'intérieur, qui remplaçait M. Marcellin, souffrant, a répondu qu'après enquête administrative, le préfet de police avait fait savoir qu'aucun personnel de police n'était en service devant les nouveaux locaux du journal, dans la soirée de lundi.

« Et la police parallèle ? » a interrompu un sénateur communiste, M. Namy.

« C'est de l'affabulation, a répliqué M. Verdadier. Plainte a été déposée. L'affaire relève désormais de l'autorité judiciaire. »



M. Escaro montrant le travail des « plombiers ». (Téléphoto AP)

Nouveaux bruits de bottes au Proche-Orient

TEL-AVIV (AFP). — L'armée israélienne est en état d'alerte, les armées égyptiennes et syriennes font de grands préparatifs et renforcent leurs concentrations, et il semble bien que, de part et d'autre, on s'attende à pire, a déclaré mercredi à Tel-Aviv, au cours d'une

conférence de presse, un officier supérieur.

En ce qui concerne les incidents qui se sont produits ces derniers jours sur les fronts nord et sud, ils ne sont pas, a estimé cet officier supérieur, « à l'échelle d'une guerre ». Ils sont en outre de nature différente, a-t-il noté : sur le front nord, les incidents sont nés de tentatives des Syriens d'améliorer leurs positions. Sur le front sud, il y a eu des « hostilités locales », qui n'étaient probablement pas contrôlées par le haut commandement égyptien.

L'officier supérieur a souligné que l'armée israélienne est plus forte actuellement qu'auparavant, et qu'elle est et le sera suffisamment pour tenir tête à toute agression et la repousser, à n'importe quel moment, sur terre, sur mer et dans les airs, sur le front égyptien, sur le front syrien et même, puisque nous devons nous attendre à tout, éventuellement sur le front est.

LE DÉVERSOIR

« La poche israélienne » sur la rive occidentale du canal de Suez est entièrement encerclée par les éléments de la 3^{me} armée égyptienne, a déclaré le général Maddmoun, ministre de la guer-

re adjoint, au cours d'une réunion politique organisée par l'Union socialiste arabe.

Selon le général égyptien, dont les propos sont reproduits par le quotidien « Al Akbar », les forces israéliennes encerclées sur la rive ouest de la voie d'eau sont, du point de vue militaire, dans une « situation critique », encerclées par des forces très supérieures en nombre et « étouffées » dans la région du déversoir, le seul point de communication des troupes israéliennes avec l'intérieur du Sinaï.

ATTENTAT

Par ailleurs, une bombe a explosé mercredi à bord d'un car assurant la liaison entre Tel-Aviv et la station balnéaire de Nétanya. Quinze personnes ont été blessées.

Le lieu de l'explosion ne se trouve qu'à huit kilomètres de la frontière jordanienne d'avant 1967.

L'attentat s'est produit quelques heures après l'arrestation de deux Arabes en Cisjordanie occupée, à la suite de l'explosion d'une grenade, mardi, dans la vieille ville de Jérusalem, qui a fait 18 blessés. L'un d'eux aurait avoué avoir lancé l'engin.

POUR TOUT SAVOIR AUTOUR DU MONDE

AMÉRIQUE

L'aide à l'étranger

WASHINGTON (AP). — Par 44 voix contre 41, le Sénat américain a approuvé mercredi le projet de loi sur l'aide à l'étranger, dont le montant atteint 2390 millions de dollars.

Le texte avait été adopté la veille par la Chambre des représentants et n'attend plus désormais que la signature du président Nixon pour entrer en application. Il prévoit une aide économique d'un montant de 1410 millions de dollars et une aide militaire de 962 millions de dollars.

Les ennus de Mlle Woods

WASHINGTON (AP). — La secrétaire particulière du président Nixon, Mlle Rose Mary Woods, a été de nouveau citée à comparaître devant le juge fédéral Sirica qui désire savoir quels conseils elle a reçus des avocats de la Maison-Blanche avant sa récente déposition dans l'affaire du Watergate.

Les 100.000 dollars de Howard Hughes

WASHINGTON (AFP). — La contribution de 100.000 dollars en numéraire versée par le milliardaire Howard Hughes au banquier « bébé » Rebozo lors de la campagne présidentielle du président Nixon et restituée trois ans après au milliardaire, a été remise à la commission sénatoriale d'enquête sur l'affaire du Watergate par M. Davis, avocat de Howard Hughes.

LES CONVERSATIONS DE LA TROÏKA

WASHINGTON (Reuter). — Les Américains ont écouté pendant des années les conversations radio-téléphoniques de MM. Brejnev, Podgorny et Kossyguine, écrit Jack Anderson dans le « Washington-post ».

Le journaliste américain, citant des sources ayant appartenu aux services de renseignements américains, écrit que l'opération baptisée « Gamma Guppy » a permis de capter les communications, insuffisamment brouillées, que recevaient et donnaient les dirigeants soviétiques aux radiotéléphones de leurs limousines. L'opération, très fructueuse, s'est terminée en 1971.

Skylab et la comète

CENTRE SPATIAL DE HOUSTON (Texas), (AP). — Carr, Pogue et Gibson s'approprient à commencer à observer la comète de Kohoutek, qui n'est encore qu'un petit point dans le ciel mais qui devient chaque jour plus brillante.

Ils ont braqué mercredi, quatre instruments sur la comète, pendant près de quatre heures, période qui marquera le début d'un programme quotidien d'observations intensives tandis que la comète s'apprête à contourner le soleil le 28 décembre, avant de repartir dans l'espace.

Le voyage de « Pionnier-10 »

MOUNTAIN-VIEW (Californie), (AP). — La sonde « Pionnier 10 » a gagné les régions extérieures du champ magnétique de Jupiter mais ses instruments continuent de donner des informations à la Terre. Continuant son voyage à la vitesse de 52.800 km/h, elle se trouvait à près de

deux millions de kilomètres de Jupiter. Elle est passée dans la nuit de lundi à mardi à 130.000 kilomètres de la planète, qu'elle a photographiée en couleurs. C'est aujourd'hui qu'elle sortira de l'influence magnétique de Jupiter pour gagner l'espace inter-planétaire.

EUROPE

Vers un sommet des PC

MOSCOU (AP). — De sources communistes non-soviétiques, on apprend que Moscou se livre actuellement à des sondages auprès de partis communistes à propos de la réunion d'une conférence communiste internationale dans le courant de 1974.

Brandt et l'inflation

SARREBRUCK (AFP). — Le chancelier Brandt croit à la poursuite de l'inflation des prix en Allemagne fédérale. Dans une allocution prononcée devant une délégation de mineurs, le chef du gouvernement de Bonn a répété que la crise de l'énergie majorerait à elle seule les prix de 1,5 à 2 % en 1974.

Augmentation du taux de l'escompte aux Pays-Bas

LA HAYE (AFP). — En décidant de relever de 7 à 8 pour cent son taux de l'escompte à partir du jeudi 6 décembre, la Banque centrale des Pays-Bas entend s'adapter à l'augmentation du taux de l'intérêt tant à l'intérieur du pays qu'à l'étranger.

L'augmentation annoncée mercredi est la sixième augmentation du taux de l'escompte en l'espace de 6 mois environ.